LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

Tom: XIV. A

LE VOYAGEUR FRANÇOIS, OU LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mise au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

QUATRIEME ÉDITION,

Revue, corrigée & augmentée.

TOME XIV.

Prix 3 liv. relié.

A PARIS,

Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire, au Palais, & rue Dauphine.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CLXIII.

Le Cap de Bonne-Espérance.

CE cap, qu'on devroit plutôt appeller de mauvaise augure, parce que ceux qui en approchent, ont continuellement à trembler pour leur vie, est situé dans un des plus doux climats de l'univers. Il fut découvert par les Portugais, à la fin du quinzieme siecle. Effrayés des orages terribles qu'ils essuyerent sur cette côte, ils le nommerent le *cap des tourmentes*, & n'oserent y aborder. Les avantages qu'ils s'en promirent dans la suite pour la navigation de l'Inde, leur firent changer

ce nom en celui de Bonne-Espérance. Cependant ils n'ont fait que de foibles efforts, pour s'établir dans ce lieu, que sa situation, sa fertilité, & le génie docile de ses habitants, rendent un des meilleurs entrepôts pour aller d'Europe dans les Indes orientales. Ils y envoyerent une colonie ; mais ceux qu'on embarqua pour cette contrée, la crurent peuplée d'anthropophages ; & cette terreur ne leur permit pas de tenter le débarquement. Quelques années après, François Almeïda, vice-roi de Goa, fut tué sur le rivage, dans une querelle avec les Hottentots : ce qui, joint à d'autres malheurs, acheva d'en dégoûter les Portugais.

Mon premier soin, en arrivant au cap, fut d'aller voir M. l'abbé de la Caille, qui, depuis deux ans qu'il travaille ici à perfectionner l'astronomie, ne cesse d'enrichir, de ses savantes observations, les mémoires de l'académie royale des sciences de Paris, dont il est un des membres les plus distingués. Je ne le connoissois que de réputation; je savois qu'il avoit partagé avec M. Cassini de Thuri, le travail immense de la projection du méridien, qui,

paſſant par l'obſervatoire de Paris, traverſe tout le royaume; que ſon mérite lui avoit procuré la chaire de profeſſeur de mathématiques au collége Mazarin; qu'il eſt de la plupart des académies qui fleuriſſent en Europe, & qu'il a publié un grand nombre d'ouvrages ſur l'aſtronomie, dont on vante principalement la netteté & la préciſion. Mais l'époque la plus célebre de ſa vie, eſt ſon voyage en Afrique. La connoiſſance des étoiles étant l'objet auquel il s'étoit ſpécialement appliqué, après avoir fait en Europe les obſervations relatives à cette ſcience ſur l'hémiſphere ſeptentrional, il chercha les moyens de ſe procurer les mêmes lumieres ſur l'hémiſphere auſtral. Le Cap de Bonne-Eſpérance lui parut l'endroit le plus propre à l'accompliſſement de ſes vues. Il les propoſa à l'académie, qui en ſaiſit toute l'utilité; & le gouvernement fit offre à notre aſtronome de tous les ſecours néceſſaires à ce travail. Il eſt arrivé ici en 1751; & après y avoir fait conſtruire un obſervatoire, il a commencé ſes travaux aſtronomiques, qui n'ont pas ceſſé de l'occuper, depuis qu'il eſt dans

le pays. Jamais miſſion n'a été remplie avec autant de ſcrupule ; il ſe croit reſponſable au public, à l'académie, au gouvernement, de tous ſes inſtants. Dix-ſept nuits pleines, & cent dix ſéances de huit heures chacune, lui ont dévoilé toutes les merveilles du firmament. Il a reconnu & vu dans tout leur éclat, de grandes étoiles, ignorées de preſque tous les aſtronomes de l'Europe. Vous jugez qu'elles ont dû lui impoſer une tâche pénible ; car il faut être debout, la tête renverſée, ſans quitter le tuyau de la lunette, pour les conſidérer. Tous les jours il ſe détermine à ſouffrir cette eſpece de torture ; & afin d'en tirer plus de parti, il dreſſe ſes inſtruments de maniere à s'aſſurer de la route de toutes les étoiles qu'il veut reconnoître.

On m'avoit parlé de lui au Breſil, où il avoit été obligé de relâcher ; & il venoit d'en partir quand j'y arrivai. Je logeois dans la même maiſon que lui à Rio-Janeïro ; & l'on me fit coucher dans la chambre qu'il avoit occupée. Parmi quelques papiers de peu de conſéquence, que je trouvai en ouvrant une armoire, il y avoit des

notes sur cette même ville, écrites de sa main. Je ne sais pourquoi il ne me vint pas dans l'esprit de vous en parler alors, & de les insérer dans mes lettres sur le Bresil. Je les avois mises dans mon porte-feuille, & c'est le hazard qui vient de me les faire retrouver. Quoi qu'il en soit, les voilà telles qu'elles sont sorties de la plume de l'auteur; je vous les envoie comme un supplément qui manquoit à mes remarques.

"Le 25 de Janvier 1751, dit M. l'abbé de la Caille, nous entrâmes dans la baie de Rio-Janeïro, & nous mouillâmes près de l'isle des Couleuvres; mais il ne nous fut pas possible de mettre pied à terre, qu'après que toutes les formalités eurent été observées. Les Portugais sont extrêmement attentifs à fermer aux étrangers tout commerce avec le Bresil. Aussi dès le moment de notre arrivée, un capitaine, un sergent & huit soldats de la garnison, vinrent à bord du vaisseau; & ils ne le quitterent qu'après que nous fûmes sortis de la baie. Indépendamment de cette petite troupe, nous étions gardés par trois escouades,

difperfées dans des canots qui entouroient notre bâtiment. Les officiers de juftice fe préfenterent enfuite, de la part du gouverneur, pour nous demander quel étoit notre deffein, & nous déclarer que le vaiffeau feroit confifqué, en cas que nos raifons ne fuffent pas valables. Nous dîmes que nous venions pour catener un petit navire qui étoit fous notre convoi, & qui n'avoit pu entrer avec nous. Le procureur du roi vint s'en affurer : il étoit accompagné d'un médecin pour vifiter nos malades. Enfin, le 28, le gouverneur permit aux officiers & aux paffagers de defcendre à terre; mais nous ne pûmes rien emporter du vaiffeau, qu'avec un ordre par écrit, pour chaque chofe dont nous avions befoin. Nous allâmes loger dans la rue de Rofaire, qui va de la cathédrale jufqu'à la mer.

„ Rio-Janeïro eft une ville aujourd'hui fort confidérable ; le nombre de fes habitants, y compris les negres, eft d'environ cinquante mille ames. Les rues y font affez belles, prefque toutes tirées au cordeau, & la plupart des maifons affez bien bâties.

Elles ont communément deux étages ; plusieurs même en ont trois ; les portes & les fenêtres sont couvertes de jalousies. Dans une grande place, en face du port, on construisoit une fontaine, dont l'eau devoit être fournie par un aqueduc soutenu sur des arcades. Les églises sont vastes, mais peu élevées ; tout l'intérieur est en sculpture de frises dorées d'or moulu ; mais ces ornements sont si multipliés, qu'on n'y apperçoit presqu'aucun dessein. Les murs sont garnis d'autels d'espace en espace, fermés en devant par une balustrade, & toute l'église n'est éclairée que par une fenêtre placée au-dessus de la porte.

„ On voit dans tous les carrefours une niche, où est renfermée une statue de la Vierge, devant laquelle une lampe brûle pendant toute la nuit. Cette niche est dorée, fermée de glaces, & d'un rideau ; le tout couvert par un dais d'assez bon goût, & entouré de petits *ex voto*. C'est-là que le peuple se rassemble tous les soirs pour chanter le rosaire. Il y a une sorte de pénitents laïques, qui rodent

toute la nuit dans les rues, chargés d'une croix pesante, & traînant une grosse chaîne, dont le bruit a souvent interrompu mon sommeil; car toutes ces simagrées d'une fausse dévotion ne servent qu'à troubler le repos public. Les cris que poussent ces cafards, en demandant miséricorde, forment un contraste singulier avec la vie scandaleuse qu'ils menent pendant le jour. Le meurtre est ici fort commun, & reste presque toujours impuni.

,, La nourriture de la plupart des habitants de cette ville consiste en racines de manioc & en poisson. Les blancs sont habillés de draps; ils portent une veste & un ample manteau, dont ils s'enveloppent tout le corps, & une partie du visage. Il y en a qui ont un chaperon de la même étoffe pour se couvrir la tête; de sorte qu'on ne peut souvent reconnoître la personne qui passe, si ce n'est à sa démarche, ou à la couleur de son manteau. Les officiers de justice se font distinguer par une canne. Les principaux la portent à leur bras gauche, au-dessus du coude; les autres, à la

boutonniere de la poche de leur habit. Les docteurs en théologie, en droit & en médecine, ont des lunettes sur le nez; & les esclaves, qui sont presque tous galeux, vont nuds, à l'exception d'une culotte, ou même d'une simple pagne, sur-tout lorsqu'ils sont employés à ramer dans la rade. Quand ils deviennent libres, il leur est permis d'avoir l'habit & le manteau de drap comme les blancs.

„ Les femmes ont une juppe & une chemise, dont le haut est ouvert par-devant, mais lié par le collet, à-peu-près comme nos chemises d'hommes. Elles n'osent paroître de jour dans les rues. Elles vont à la messe à trois heures du matin, les dimanches & les fêtes seulement. Quelques-unes ont la liberté d'assister le soir au chant du rosaire. Quand elles sortent, elles mettent sur elles une piece d'étoffe d'environ deux aunes de long sur une de large, qu'elles ajustent de maniere, que la diagonale se trouve au milieu du dos. Un des angles pend à-peu-près comme le coqueluchon des moines; & l'angle opposé sert

à affubler la tête : les deux autres couvrent les épaules & les bras, & viennent se croiser sur la poitrine. Ce vêtement est fort incommode ; il faut à tout moment le rajuster. Les négresses portent un chapeau noir, pour se garantir du soleil.

„ Les maris ne vont jamais à côté de leur femme dans les rues ; ils la précedent de quelques pas, ayant l'épée nue sous le bras, ou sous le manteau. La femme peut être accompagnée de quelques parentes, ou de quelques amies ; & elle est suivie de plusieurs esclaves négresses, ou indiennes, qui vont à la file les unes après les autres, habillées en robe, & coëffées d'un mouchoir, ou d'une piece de mousseline.

„ Le gouverneur, qu'on appelle ici le général, m'a prié à dîner. Le repas étoit presque tout en poisson. Les serviettes petites, quarrées, & sales, paroissoient avoir servi plus d'une fois. C'est cependant un seigneur fort riche, qui se pique de savoir vivre. Je dînai un autre jour avec les officiers du vaisseau, chez un négociant Hollandois, qui nous en donna de blan-

ches. A la fin du repas, il nous fit la galanterie d'amener son épouse pour verser le café. Elle étoit habillée d'un taffetas couleur de rose, la tête nue & rasée. Il nous faisoit une faveur extraordinaire; car dans ce pays, les femmes ne paroissent jamais dans les endroits où les hommes mangent, à moins que ce ne soit en famille, avec les plus proches parents. Mais ce bon négociant, qui aime les François, passa par dessus les usages en notre considération. Sa femme même nous accompagna à la promenade, portée dans un hamac, par des esclaves „.

Il feroit à souhaiter que M. l'abbé de la Caille eût voyagé dans beaucoup de pays, & fût toujours entré dans de pareils détails. Quelqu'immense que dussent être les occupations astronomiques, qui faisoient l'objet principal de sa mission; il trouvoit encore le temps de les varier par des remarques curieuses sur les coutumes des peuples, & d'examiner les plantes, les arbres, les fleurs, les simples, les oiseaux, les poissons, les reptiles, les insectes, & toutes les especes d'animaux. Il m'a dit qu'il

avoit envoyé au jardin du roi à Paris, un grand nombre d'oignons, de plantes, de graines, de racines inconnues en Europe. C'eſt ainſi que tous les inſtants de cet académicien tournent au profit de ſa patrie ; mais ce qui me le rend plus eſtimable encore, ce ſont ſes qualités perſonnelles. La vertu, l'honneur, la bonne foi, la modeſtie, la candeur trouvent ſur la terre peu de mortels qui lui reſſemblent.

Autrefois, Madame, vous m'avez vu, l'Iliade à la main, me promener dans la Troade ; parcourir l'Archipel en liſant l'Odiſſée, & viſiter la Judée & la Paleſtine avec une bible. Boſſuet & Rollin m'accompagnoient parmi les ruines de l'Egypte, & Ovide dans la Grece, pays des métamorphoſes & des fables. Sur les côtes maritimes de l'Afrique, parmi les Maures, les Hottentots & les Caffres, à Melinde, à Quiloa, à Mozambique, à Sofala, au Cap, dans tous ces lieux chantés par le Camoëns, j'ai fait de ce poëte Portugais, mon amuſement, mon compagnon & mon guide. Vous n'imaginez pas le plaiſir que cauſent ces ſortes de lectures, dans les endroits même

où se sont passés les événements qu'elles racontent. On croit y trouver un nouveau charme, & éprouver un intérêt qu'on ne sentoit pas dans l'éloignement. Présent aux mêmes lieux, voguant sur les mêmes mers, vivant sous le même ciel que les héros de Lusiade; on croit, en lisant le poëme, les voir, leur parler, les entendre. Oui, Madame, je croyois entendre réellement le conquérant de l'Inde, le brave Vasco de Gama, dire au roi de Melinde, qui, comme Didon à Enée, lui demandoit le récit de ses aventures: « Prince, il seroit trop long de vous faire le détail des calmes, des tempêtes, des accidents qui ont traversé notre course; de rappeller les sujets de terreur & d'admiration que les flots ont offerts à nos yeux; ces phénomenes, dont les hommes ne connoissent point la cause, ces bourasques subites, ces noirs ouragants, ces nuits ténébreuses, ces funestes sillons de flammes qui mettent l'air en feu, & ces éclats de tonnerre, dont le bruit épouvantable fait trembler la machine du monde,, ...

Parmi tous ces phénomenes, le plus

ſingulier eſt l'apparition du cap de Bonne-Eſpérance, qui s'offre à la vue du général Portugais, ſous la figure d'un énorme géant. " Cinq mois s'étoient écoulés depuis notre départ de Liſbonne, pourſuit Don Vaſco, lorſqu'une nuit, veillant ſur la proue du vaiſſeau, nous vîmes un nuage épais s'aſſembler au-deſſus de nos têtes, & nous cacher la lumiere des aſtres. C'étoit une ombre, une exhalaiſon noire & formidable, dont le ſeul aſpect jetoit l'horreur dans les ames les plus intrépides. En même temps nos oreilles furent frappées d'un bruit affreux, qui ſembloit procéder du choc des vagues contre les écueils. Cependant le ciel ni la mer ne nous préſageoient aucune tempête. Le prodige qui s'offroit à nos regards, nous annonçoit quelque événement plus terrible que la colere de Neptune & d'Eole. Nous étions occupés de cette crainte, lorſque nous apperçûmes s'élever dans les airs, un fantôme d'une grandeur exceſſive. La difformité de ſa figure répondoit à l'énormité de ſa taille. Le fameux coloſſe de Rhodes n'éga-

ſoit pas en hauteur ce ſpectre redoutable. Ses membres hideux paroiſſoient animés d'une force invincible. L'horreur, la rudeſſe, la méchanceté étoient répandues ſur toute ſa perſonne. Il pouſſoit un affreux mugiſſement, qui ſembloit ſortir du fond de la mer. Nous friſſonnions; nos cheveux ſe hériſſoient; ſa voix & ſon aſpect glaçoient notre ſang dans nos veines.

„ Portugais, s'écria-t-il, ô la plus téméraire de toutes les nations, peuple orgueilleux, qui mépriſes les douceurs du repos, & qui cours après une gloire frivole avec tant de peines, de dangers & de fatigues, puiſque tu oſes tranſgreſſer les bornes où la foibleſſe humaine devroit ſe renfermer, puiſque tu défies la fureur des ondes qui dépendent de moi, & que je garde depuis des ſiecles innombrables, ſans qu'aucun mortel ait eu l'audace d'y venir braver mon courroux, apprends de ma bouche les malheurs que le deſtin te prépare & ſur les flots & ſur la terre, pour prix de ton ambition. Sache que tous les navires qui feront le même voyage

que tu fais, auront pour ennemis implacables, les rochers & les écueils de cette côte; fache que la premiere armée qui paffera dans la fuite par ces lieux funeftes, deviendra la proie des tourbillons & des vagues orageufes, que je fouléverai pour fa ruine. Tu fentiras tous les ans de nouveaux effets de ma haine; tous les ans tu pleureras tes naufrages, & les miferes de tes citoyens. J'enfevelirai dans mes entrailles un héros magnanime: fes profpérités, fes triomphes s'anéantiront devant moi; une forêt de lauriers, mille victoires remportées fur les fucceffeurs d'Ottoman, ne pourront détourner les malheurs qui le menacent: Monbaza, Quiloa treffailleront de joie, en voyant périr leur deftructeur.

« J'attends encore ici un amant noble & généreux, qui doit venir dans cette région, avec l'objet de fa tendreffe. Un trifte fort les appelle fur mes rivages: la tempête n'épargnera leur vie, que pour les plonger dans un gouffre de maux qui me font prefque frémir moi-même. Ils verront mourir de faim les fruits de leur

union, leurs chers enfants, élevés avec douceur, nourris dans les délices, & nés pour être heureux. Ils ſe verront dépouillés par les Caffres, qui les laiſſeront dans une inſupportable nudité. L'époux verra le corps de l'épouſe, ce corps ſi beau, expoſé aux injures de l'air, brûlé par les ardeurs du ſoleil, & glacé par le froid de la nuit. Enfin, après de longues peines, après avoir eſſuyé les plus affreuſes rigueurs du ſort, ces amants miſérables expireront en ſe tenant embraſſés, & en verſant l'un ſur l'autre des larmes qui pourroient attendrir les cœurs les plus inſenſibles „.

Vous demandez, Madame, ſi ces terribles prédictions ont été accomplies ? Vous avez déjà vu Almeïda périr par la main des Caffres; & ces peuples groſſiers, ſans armes, ſans adreſſe & ſans valeur, trancher le cours d'une vie que tous les guerriers d'Egypte, toutes les forces de l'Inde avoient attaquée inutilement. Ce héros revenant de Goa à Lisbonne, fut contraint de relâcher ſur la côte du cap de Bonne-Eſpé-

rance, dans un lieu nommé Saldagna. Un Portugais de sa suite s'étant avancé dans le pays, insulta les Hottentots, qui le mirent tout en sang. Il vint retrouver ses camarades, qui prirent aussi-tôt les armes pour le venger. Almeïda leur représenta en vain qu'ils avoient tort ; leurs cris importuns l'emporterent lui-même au combat, où il fut tué d'un coup de fleche. En y allant, il répétoit sans cesse : » Hé ! „ mes amis, où menez-vous un homme „ de mon âge „ ?

La seconde prophétie, qui eut également son effet, est celle qui annonce le naufrage d'une armée Portugaise. Lorsque Gama fut de retour dans sa patrie, avec la nouvelle de la découverte des Indes, on y envoya une flotte de treize voiles, sous la conduite de Cabral. Elle fut assaillie d'un orage terrible auprès du cap de Bonne-Espérance. Six vaisseaux périrent ; les sept autres furent extrêmement maltraités. Le capitaine Barthelemi Diaz, qui, dans un voyage précédent, avoit le premier découvert ce cap, fut submergé par les flots.

Enfin, les époux malheureux qui

font l'objet de la troisieme prédiction du géant, se nommoient Manuel de Sousa & Léonor de Sa; le premier, quoique jeune, avoit été plusieurs années gouverneur de la forteresse de Diu, dans les Indes orientales, où il avoit amassé des trésors immenses. Content de sa fortune, il équipa un vaisseau, qu'il chargea de tous ses biens, & s'y embarqua pour Lisbonne avec son épouse, qui passoit pour une des plus belles personnes du Portugal. Jamais voyage n'eut un succès plus déplorable. La tempête jeta son navire contre les écueils du cap de Bonne-Espérance, où il se brisa en mille pieces. Une partie de l'équipage fut engloutie par la mer; les autres se sauverent avec leur maître, sa femme & ses trois enfants. La terre ne leur fut pas plus favorable que les flots; car ceux qui ne moururent pas de faim, furent ou massacrés par les Caffres, ou dévorés par les bêtes féroces.

„ Le géant auroit continué ses noires prophéties, continue Don Vasco de Gama; mais je l'interrompis. Qui es-tu, lui criai-je? Ta grandeur nous étonne; mais tes menaces ne nous

effraient pas. Je ſuis, nous dit-il, ce vaſte promontoire, que vous autres Portugais appellez le cap de la Tourmente. C'eſt moi qui borne les côtes d'Afrique, en tirant vers le pole auſtral. Jadis je fus l'un des freres d'Encelade, de Briarée, & des autres geants que la terre enfanta. Je me ſignalai dans la guerre que nous entreprîmes contre les Dieux, non pas en accumulant montagnes ſur montagnes, pour aſſaillir le ciel ; mais en parcourant, avec une nombreuſe flotte, les immenſes plaines de la mer, où je cherchois Neptune pour le combattre. L'ambition ſeule ne rempliſſoit pas mon cœur ; il étoit encore occupé d'un fatal amour, qui ne me laiſſoit aucun repos. Un jour je vis la belle Thétis qui folâtroit toute nue ſur les rivages de l'océan avec les filles de Nérée. Dès le premier coup-d'œil je lui cédai la victoire ; & le temps n'a point diminué ma paſſion. Mais en vain je m'efforçai à lui plaire ; mes ſoins furent inutiles ; ma taille lui faiſoit peur. Cependant elle entreprit de s'amuſer, en me donnant des
eſpérances;

efpérances. Les amants font crédules : un voile épais leur couvre les yeux : je ne me doutai d'aucun artifice ; j'abandonnai mon cœur à l'efpoir le plus doux ; & je mis bas les armes, pour plaire à l'unique objet de mes defirs. Enfin, une nuit qui devoit couronner ma paffion, je crus appercevoir de loin mon aimable nymphe : de loin j'ouvre les bras ; & tranfporté d'un violent defir, je cours vers elle ; je l'embraffe tendrement, ou plutôt, croyant l'embraffer, je ne trouvai qu'une montagne, dont la cime affreufe recevoit mes careffes. Que devins-je en fortant de mon erreur ? Une foudaine métamorphofe me dépouille de mon premier être ; ma chair devient un horrible amas de terre ; mes os fe changent en rocher : en un mot, mes membres forment ce promontoire fi redoutable, qui va maintenant s'offrir à vos yeux. Les flots de Thétis m'environnent & m'infultent fans ceffe ; & leur afpect éternife les maux que j'endure ".

Telle eft l'origine poétique du cap de Bonne-Efpérance. En le faifant ve-

nir d'un géant que son ambition & ses fureurs armoient contre le ciel, & qui, sous sa premiere forme, avoit été tourmenté par mille passions violentes qu'il conserve encore après sa métamorphose, l'auteur de la Lusiade n'a pas voulu seulement nous donner une idée des orages fréquents & des tempêtes qui regnent autour de ce fameux promontoire. Cette fiction contient encore un sens historique ; & le poëte, dans la personne du géant, représente Mahomet & ses sectateurs, qui se sont opposés de toutes leurs forces à la découverte & à la conquête des Indes par les Portugais. Les Maures & les Turs étoient maîtres de cette navigation, dont ils cachoient soigneusement la connoissance aux peuples d'Europe. Lorsqu'ils virent que leur secret alloit transpirer, ils eurent recours aux armes, à l'artifice, & à tous les moyens qui pouvoient nous fermer les portes de l'Orient. Ainsi, dans le sens physique, ce géant est l'ennemi de la navigation, par les tempêtes qui désolent les parages du cap de Bonne-Espérance. Dans le sens historique, c'est Mahomet qui s'oppose aux progrès de

la religion chrétienne, en armant contre elle les peuples de Monbaza, de Mozambique, de Quiloa, de Sofala, & de plusieurs autres pays voisins du même cap.

Les Portugais, pour venger la mort d'Almeïda, & tous les malheurs arrivés à leur nation parmi les Hottentots, firent transporter sur le rivage une piece de canon, dont ils feignirent de vouloir faire présent à ces barbares. Mais tandis que ceux-ci la traînoient, leurs ennemis, qui l'avoient chargée à cartouche, y mirent le feu, & firent périr un grand nombre de sauvages. Cette perfidie ne laissa aux Portugais aucune espérance de s'établir dans le pays.

Les navigateurs Anglois, que plusieurs voyages au Cap devoient instruire des avantages d'un pareil établissement, n'ont pas été plus heureux. Tous les efforts de leur compagnie des Indes se sont réduits à y envoyer quelques malfaiteurs. Les uns y périrent de misere; les autres ne chercherent qu'à se sauver de ce lieu de bannissement. Dans la suite, perdant absolument de vue cette con-

trée, ils ont donné la préférence à l'isle de Sainte-Helene, bien inférieure au Cap pour l'utilité du commerce.

La possession de ce pays étoit réservée à la Hollande. Ses vaisseaux y avoient souvent pris des rafraîchissements; mais elle ne songea à s'en emparer, que vers le milieu de l'autre siecle. Ne vous attendez pas à trouver, dans les entreprises des Hollandois, cette variété, cet intérêt, cette singularité d'événements, qui ont fourni aux Portugais la matiere d'un poëme épique. Comme leur principal but étoit le commerce, tous leurs voyages n'ont été que des expéditions de marchands. Ce sont des négociants qui, partant d'Amsterdam avec des marchandises du pays, arrivent sur les côtes d'Afrique, & traitent avec les Negres, qui leur donnent en échange de l'or & de l'ivoire. Comme ils ne sont pas toujours d'accord sur le prix, il naît entre eux de petites difficultés, qui, de temps en temps, dégénerent en querelles & en combats; mais tout se réduit à quelques coups de poings ou de pierres, après lesquels on se sépare, dans l'espérance réciproque de se retrouver plus traitables.

Les premiers voyages des Anglois, le long de ces mêmes côtes, offrent des faits d'un autre genre. Ce font auffi des marchands qui vont porter du cuivre, du fer, des étoffes, dans des pays éloignés; s'ils rencontrent des Portugais, des Efpagnols, des Hollandois, des François, des Turcs, jaloux de leur commerce, ils ne manquent jamais de leur livrer bataille; & vainqueurs ou vaincus, ils reviennent plus ou moins riches felon que le fort de la guerre, la navigation, la difpofition des peuples leur ont été plus ou moins favorables. Ils établiffent des comptoirs dans les lieux où ils ne font point traverfés. Ils font des alliances avec les princes dont ils ont fu gagner l'affection. Tantôt on les reçoit comme amis; tantôt on les regarde comme des ennemis dangereux. Ici on les perfécute, là on les accable de careffes; & tour-à-tour ils éprouvent la haine, l'amitié, la bonne foi, la perfidie des peuples où les conduit leur commerce. Telle eft, Madame, l'idée que vous devez prendre de la plupart des expéditions Angloifes fur les côtes d'Afrique.

Ce même pays n'a jamais attiré les re-

gards des Eſpagnols : ils étoient occupés à de plus grands objets en Amérique. La hauteur Caſtillane ne s'abaiſſoit point à établir des comptoirs, ni à former des entrepôts de commerce. Il falloit à cette nation fiere, & même féroce, ou de riches royaumes à conquérir, ou des nations nombreuſes à exterminer ; & l'Afrique ne leur offroit que des pays déſerts, ou des contrées ſtériles. Colomb, Pizarre, Cortez euſſent fourni peu de ſujets de poëmes, s'ils n'euſſent voyagé qu'en Afrique.

Notre compagnie des Indes étoit preſque ſeule intéreſſée en France, à poſſéder un établiſſement au Cap, à cauſe de ſon commerce de Pondicheri ; mais les Hollandois en étoient déjà les maîtres lors de la naiſſance de cette compagnie : elle n'avoit donc aucune entrepriſe à tenter, ni au Cap de Bonne-Eſpérance, ni même ſur les côtes orientales de ce continent. Auſſi notre navigation, dans ces mers, n'a-t-elle rien de curieux à nous offrir. Je ne connois que les exploits de la Caſe à Madagaſcar, & les travaux de la Bourdonnais dans l'iſle de France,

qui méritent d'être chantés par nos poëtes. Mais ces deux hommes n'approchent encore ni des Gama, ni des Almeïda, ni des Albuquerque : dans toute notre marine on trouveroit peu de pareils noms.

Un certain Van-Riebeck, qui servoit en qualité de chirurgien, sur un vaiſſeau des Etats généraux, fut le principal fondateur de la colonie Hollandoiſe du Cap de Bonne-Eſpérance, Sur le rapport qu'il fit à ſa république de la bonté de ce territoire, elle équipa trois navires pour en prendre poſſeſſion, & lui en donna le commandement. Le terrein n'eſt cependant pas excellent ; & l'on ne doit l'abondance qu'on trouve ici, qu'au choix qu'on a fait des meilleurs cantons, à la température du climat, qui ne laiſſe craindre ni la gelée, ni la grêle, à l'engrais des terres, que le grand nombre de beſtiaux, & principalement des moutons qu'on y éleve, rend très-facile ; & enfin, à la nouveauté de ces mêmes terres, qui ne ſont pas encore fatiguées, & qu'on laiſſe repoſer néanmoins auſſi ſouvent qu'en France.

Van-Riebeck fut nommé gouver-

neur de la nouvelle colonie. Il acheta des habitants, un terrein considérable, & commença par y construire un fort, pour se mettre à l'abri de leurs insultes. Il ne fit point avec eux un traité en forme ; il leur donna quelques morceaux de fer, quelques grains de verre ; il les enivra d'eau-de-vie ou d'arack ; & le tout ne monta pas à mille florins ; mais il n'oublia pas selon l'usage, d'en mettre quatre mille sur le compte de la république. Il offrit soixante acres de terre à chaque particulier dans la colonie naissante, avec droit de propriété & de succession, pourvu que, dans l'espace de trois ans, ils se missent en état, non-seulement de subsister sans secours, mais de contribuer à l'entretien de la garnison. On leur donna aussi des femmes, qui furent tirées de la communauté des orphelines, & des autres maisons de charité de Hollande. Enfin, on accorda aux nouveaux habitants la liberté de revenir en Europe au bout de trois ans, avec la permission de disposer de leurs possessions, s'ils ne pouvoient s'accoutumer au climat. Ces conditions, remplies avec fidélité,

attirerent au Cap un grand nombre de cultivateurs, & rendirent en peu d'années cet établissement très-florissant. Dans la suite, les gouverneurs s'étant mis sur le pied de vendre les terres, il fut réglé que ceux qui prendroient de nouvelles habitations, donneroient à la compagnie un écu par mois, ou même deux, hypothéqués sur l'habitation même. Celui qui vend, ou un terrein, ou sa maison, paie pour les lods & ventes, le quarantieme du prix convenu. Toutes ces possessions s'étendent autour de la pointe méridionale de l'Afrique, depuis la baie de Saldane, jusqu'à la terre de Natal. Vous venez de voir que l'acquisition de ces domaines, quoique très-vastes, ont peu coûté, mais les autres dépenses ont été excessives.

Je suis, &c.

Au Cap, ce 24 février 1753.

LETTRE CLXIV.

SUITE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

LES habitations du Cap sont partagées en quatre districts, qui se sont formés successivement. Le plus considérable & le plus ancien, est celui qui porte le nom du Cap même, où se trouvent les forts, la ville capitale, & le centre de la puissance Hollandoise, en Afrique. Les autres s'appellent Stellenbosch, Drakestein & Schwellendham. Je vous demande grace, Madame, pour ces noms étrangers, dont la rudesse blesse votre oreille. Je tâcherai de ne les employer que très-rarement.

Le district du Cap comprend un territoire assez vaste, dont les lieux les plus remarquables sont les montagnes de la Table, du Lion, du Vent, du Tigre & de la Vache; la baie du Bois & celle de Saldane. La montagne de la Table, ainsi nommée, parce que, de loin, son sommet semble uni comme une table, a plus de trois

mille pieds de hauteur. Toute sa masse, quand on la regarde de bas en haut, paroît d'une stérilité extrême. Il y a cependant quelques jardins, & deux petits bois, dont l'un s'appelle le Paradis, parce qu'on y aborde aisément; & l'autre l'enfer, par la difficulté d'y arriver. C'est le contraire de ce qu'on nous prêche.

Quoique fort escarpée, cette montagne n'est pas difficile à monter, par une grande fente qui se trouve vers le milieu. Le pied, jusqu'au tiers, à peu près de sa hauteur, est une terre pierreuse, couverte de plantes & d'arbrisseaux. Le reste n'est qu'un amas de pierres. La fente est fort profonde, & large de cinquante à soixante pas; mais elle se retrécit à mesure qu'on approche de la cime, où elle n'a guere plus de huit ou dix pieds. Le haut de la montagne offre de grands espaces couverts d'herbe, & séparés les uns des autres par des roches, dont quelques-unes sont plates & posées de niveau, d'autres en dos d'âne, & placées horisontalement. Sur la plate-forme, qui est au sommet, il y a des lits de pierres assez élevés, qu'on ne

voit pas de la ville du Cap. On trouve de l'eau dans le creux des rochers ; & il y a vers la partie orientale, une fontaine abondante, d'où coule un assez grand ruisseau. La vue s'étend au loin de tous côtés ; & l'on voit au sud la mer de toutes parts.

Du bas de cette montagne, on apperçoit dans certains temps sur sa cime, une nuée blanche, qui annonce un vent de sud-est, dont on redoute la violence. A la vue de ce phénomene, les matelots, qui en craignent les suites, se disent entre eux : " amis, la ,, nappe est sur la table ,,. Cela veut dire qu'il faut se précautionner contre la tempête. On voit ensuite cette nuée se précipiter du sommet, en tombant à plomb le long de la montagne ; mais elle se dissipe à mesure qu'elle descend, de maniere qu'elle n'est plus visible quand elle arrive au tiers de la hauteur.

Je me suis un peu étendu sur cette montagne, parce que c'est d'elle que le Camoëns a imaginé de faire son géant. Elle n'est séparée de celle du Lion, que par une petite descente & un chemin creux. On croit que cette

derniere a tiré ſon nom de la multitude de ces animaux dont elle étoit autrefois la retraite, ou de ſa forme même, qui repréſente du côté de la mer, un lion couché, ayant la tête élevée, comme s'il guêtoit ſa proie. Cette tête eſt ſi eſcarpée, que pour la monter, on eſt obligé de faire une partie du chemin avec des échelles de corde. On découvre de ſon ſommet, à douze lieues de diſtance, le plus petit bâtiment qui eſt en mer. Dès qu'il paroît un vaiſſeau, un homme placé ſur cette montagne, en donne avis à la forteresse, en tirant un coup de canon, & en déployant le pavillon de la compagnie. Il tire autant de coups qu'il apperçoit de bâtiments. On donne les mêmes ſignaux de l'iſle de Robin, ſituée à l'embouchure du port, à quelques lieues de la ville du Cap.

La montagne du Vent, que les gens de mer appellent auſſi la montagne du Diable, ſans doute à cauſe de la violence des vents qui viennent de ſon côté, eſt moins étendue & moins élevée que celles de la Table & du Lion, avec leſquelles elle forme un demi-cercle, qui environne une aſſez

belle vallée. Au reste, cette montagne n'est presque point distinguée de celle de la Table: c'est absolument la même; il n'y a qu'un fort petit fond qui en fait la séparation. Ces trois montagnes, du Lion, de la Table & du Diable, sont formées de couches de roches visiblement horisontales. Au bas, est un très-grand espace, couvert de pierres jetées confusément, & qu'on croit être des débris qui se sont écroulés de la partie du nord. En effet, il n'y a pas long-temps qu'une très-grosse roche s'éboula avec un grand bruit, & entraîna une quantité prodigieuse de pierres dans la vallée où est située la ville du Cap.

Cette ville, dont le plan vaste & régulier embrasse plusieurs rues spacieuses, contient un grand nombre de maisons, avec des cours & des jardins. La plupart des édifices qui sont de briques, n'ont qu'un étage pour qu'ils soient moins exposés à l'impétuosité du vent. Le toit qui les couvre, n'est ni de tuile, ni de chaume, mais d'un jonc fort, & gros à peu près comme celui qui vient dans nos marécages, & quelquefois de deux cou-

ches de briques & de chaux. Une certaine uniformité regne ici, comme dans toutes les villes de Hollande, & n'offre rien de particulier à mettre dans une description. L'église qui est bâtie de pierre, est fort simple, mais propre & d'une belle proportion. L'hôpital est en face, & peut contenir cinq à six cents malades. Le jardin dela compagnie est à peu de distance de la ville. Il étoit autrefois enrichi de plantes rares, & beaucoup plus beau qu'il n'est aujourd'hui. C'est un vaste potager, partagé en quarante-quatre quarrés, & entouré d'une haute charmille. Il ne contient guere que des arbres fruitiers, & des légumes. La forteresse qui commande la ville & toute la vallée, se nomme Bonne-Espérance. Elle est d'une grande étendue & d'une bonne défense. Le gouverneur & les officiers de la compagnie y ont leurs logements; & l'état y entretient une forte garnison. Un ruisseau qui coule de la montagne de la Table, au pied de laquelle il fait tourner un moulin, est conduit par des canaux jusqu'à l'esplanade, qui est entre la ville & le fort, & fournit de l'eau à ces deux places.

C'eſt dans la vallée de la Table, que ſe trouvent les plus belles plantations. On y diſtingue, entr'autres, celle qui porte le nom de pain & de vin, à cauſe de ſa fertilité. On y voit auſſi la fameuſe braſſerie d'un Hollandois, que la compagnie avoit envoyé au Cap avec toute ſa famille, pour y établir la méthode de braſſer, qui eſt en uſage à Daventry. Dans ce même canton, eſt la maiſon de campagne nommée *Conſtantia*, que le gouverneur Vanderſtel fit bâtir ſous le nom de ſa femme, quoiqu'il n'eût jamais pu lui inſpirer aſſez de complaiſance pour l'accompagner en Afrique. Enfin, derriere la montagne de la Table, eſt un bâtiment très vaſte, qui ſervoit autrefois d'écurie à cent cinquante chevaux; on en a fait enſuite une priſon pour les criminels qu'on bannit, ou de Batavia, ou des autres poſſeſſions Hollandoiſes de l'Inde. Ces priſonniers ſont réduits à tirer leur ſubſiſtance de leur travail; & lorſque le terme de leur banniſſement eſt expiré, on les renvoie aux Indes ſur un vaiſſeau de la compagnie. On y a vu des princes Indiens, exilés pour cinq ans par le gouverneur de Batavia.

La montagne du Tigre, qui doit ce nom à la variété de ses couleurs, & à sa ressemblance avec la peau de cet animal, est regardée comme le canton le plus fertile de ce district. On y compte plus de vingt plantations parfaitement cultivées. Un colon doit avoir au moins mille ou douze cents brebis, & cinq ou six cents gros bestiaux, pour être réputé un homme aisé. Plusieurs même en ont quatre ou cinq fois autant.

La baie du bois, ainsi nommée d'une forêt qui borde son rivage, fournit aux habitants du bois à brûler & du bois de construction, qui sont également rares dans ce pays. Celle de Saldane a reçu son nom d'Antoine Saldana, officier Portugais, qui la reconnut pour la premiere fois, au seizieme siecle. C'est un lieu de rafraîchissement, que les vaisseaux Européens avoient coutume de fréquenter, avant que les Hollandois fussent établis au Cap. Les François y érigerent un poteau aux armes du roi, & y bâtirent un petit fort, qu'ils ont abandonné.

Vous n'attendez pas de moi, que j'entre dans le détail de tous les lieux

connus dans les autres districts de la colonie. J'ai promis de passer légérement sur la plupart de ces noms Hollandois, auxquels une oreille Françoise s'accoutume avec peine. Je dirai seulement que toute cette extrêmité de l'Afrique, qui se termine au cap de Bonne-Espérance, est entremélée de plaines sablonneuses, de bois, de hautes montagnes, de vallées où coulent des ruisseaux & des rivieres. Les plaines de sable sont dangereuses à parcourir : ce sable est mouvant ; les vents l'amoncelent & le dissipent. Ils couvrent des buissons de ronces, qui déchirent les jambes de ceux qui s'y enfoncent, s'ils n'ont pas la précaution de les garantir par des bottes molles, ou des guêtres de cuir. Le plus sûr est de ne pas s'y engager. Un autre inconvénient de ces sables, encore plus dangereux, est qu'ils sont remplis de serpents & d'insectes venimeux, dont les piquures sont mortelles. Les esclaves & les Hottentots, qui marchent pieds nuds, ont toujours avec eux de petits oignons blancs, dont le jus appliqué sur la blessure, dissipe sur le champ tout le venin. Les jardins & les

bois sont aussi infestés de serpents de plusieurs especes ; & il n'est pas prudent de s'y promener à certaines heures.

Il y a quelques jours que M. l'abbé de la Caille me proposa de l'accompagner à Drakestein, chez un ami qui lui procure toutes les facilités pour ses travaux astronomiques. C'est une vallée fort étendue, bordée des deux côtés d'un grand nombre d'habitations, où l'on s'applique principalement à la culture de la vigne. Elles sont toutes arrosées par des ruisseaux qui descendent des montagnes, & vont se rendre à une riviere qui traverse la vallée. Ce fut Simon Vanderstel, gouverneur du Cap, qui fonda cette petite colonie, & lui donna le nom qu'elle porte, en reconnoissance des services que lui avoit rendus auprès de la compagnie, le baron de Van-Rhéeden, seigneur de Drakestein. Il la composa principalement de réfugiés François, dont les descendants forment aujourd'hui la plus nombreuse portion de ce district. ils conserverent d'abord la langue de leur pays, & l'apprirent à leurs enfants ; mais ceux-ci l'ont négligée de maniere, qu'il n'y a aujourd'hui

que les plus vieux qui ſachent le françois ; & dans vingt ans, il n'y aura plus perſonne ici qui le parle. Une choſe aſſez particuliere, eſt que ce diſtrict n'offre ni villages, ni édifices publics, à l'exception de l'égliſe, qu'on prendroit moins pour un temple, que pour une grange. Les magiſtrats n'ont pas même une ſalle de conſeil, & ſont obligés de ſe rendre à Stellenboſch pour tenir leurs ſéances.

Parmi les montagnes de ce pays, il en eſt une qu'on appelle la montagne du Piquet. On prétend que ce nom lui vient de la paſſion que les premiers habitants avoient pour ce jeu, dont ils s'occupoient du matin au ſoir, au pied de cette montagne. Une autre plus élevée ſervoit à M. de la Caille à faire ſes obſervations, auxquelles on me permit d'aſſiſter. Nous avions deux charriots, l'un attelé de ſix chevaux, pour voiturer nos proviſions & notre lit ; l'autre traîné par dix bœufs, où étoient les inſtruments. On nous avoit donné huit eſclaves, tant pour conduire les voitures, que pour porter le quart de cercle ſur la

montagne. Le lieu où nous couchions étoit un emplacement long de sept pieds & large de six, séparé de celui où étoit le secteur, par une toile qui faisoit une espece de cloison. Nous y avions posé les deux matelas de mon lit de camp, à côté l'un de l'autre, sur des sacs à demi remplis de paille. Au-delà de cet endroit, étoit une autre petite place, où couchoient les esclaves. Nous restâmes plusieurs jours dans ce triste observatoire, où nous n'avions qu'une simple toile pour nous garantir du serein. Mais que le ciel nous offroit un spectacle charmant ! nous vîmes plus de dix milles étoiles, qui se dérobent aux yeux des Européens.

Les moments que notre astronome ne donnoit point à ces sortes de travaux, il avoit la bonté de les employer à répondre aux questions que je lui faisois sur la vie civile & économique des gens du Cap, sur le climat, les saisons, les animaux, les plantes, & autres productions du pays; sur les mœurs, les usages, & la façon de vivre de la nation Hottentote. « Vous me faites plaisir, me disoit-il, de me tirer de

temps en temps des régions aériennes, & de me ramener vers la terre, pour laquelle je vous avoue que je ne me ſens pas moins de goût que pour le ciel. Je reconnoîtrai ces ſervices en vous communiquant mes remarques ſur la plupart des points qui ſont l'objet de votre curioſité.

,, Je commence par le gouvernement des Hollandois au Cap de Bonne-Eſpérance. Il eſt ſous la direction de huit tribunaux, qui ont chacun leur département. Le premier, qu'on appelle le grand conſeil, a l'inſpection générale du commerce & de la navigation. Il exerce avec une autorité abſolue, le pouvoir légiſlatif, & jouit du droit de faire la paix ou la guerre avec ſes voiſins. Huit membres, préſidés par le gouverneur, qui a deux voix dans les délibérations, compoſent ce tribunal. Ils s'aſſemblent le mardi à neuf heures du matin dans la fortereſſe, & tiennent ſéance juſqu'à midi. La ſeconde juriſdiction ſe nomme college de juſtice, & juge tous les procès civils & criminels ; mais on peut appeller de ſes ſentences à Batavia ou en Hollande, en dépo-

ſant une ſomme de cent florins, qui eſt perdue pour l'appellant, & adjugée à ſa partie, ſi la ſentence eſt confirmée. Ce tribunal eſt formé des mêmes perſonnes que le grand conſeil, & des trois bourguemeſtres régents de la ville du Cap. Les querelles & les offenſes qui ne ſont point capitales, ainſi que les dettes qui n'excedent point la ſomme de trois cents florins, reſſortiſſent à une cour inférieure, compoſée de bourgeois & de quelques officiers de la compagnie, qui ont pour préſident un conſeiller du grand conſeil. La cour des mariages eſt une juriſdiction où ſe traitent les matieres matrimoniales, & la chambre des orphelins en eſt une autre, chargée de la tutelle des mineurs qui n'ont point de parents au Cap. Le conſeil eccléſiaſtique a été inſtitué pour veiller au gouvernement des paroiſſes. On y examine auſſi l'emploi des aumônes publiques, qui ſont ſi ſagement adminiſtrées, & en même temps ſi abondantes, qu'on ne rencontre pas un ſeul mendiant dans tout le pays. Le ſeptieme tribunal s'appelle le conſeil du commun ; & ſes fonctions conſiſtent

principalement à lever les taxes imposées par le grand conseil. Enfin, l'on a établi un tribunal militaire, où se juge tout ce qui concerne le maniment des armes, la garde des postes, & en général ce qui a trait à la guerre.

„ Outre les magistrats qui forment ces différentes cours, la compagnie entretient encore un grand nombre d'officiers & de domestiques, dont les appointements montent chaque année à quatre cents mille florins. Pour subvenir à toutes ces dépenses, elle leve le dixieme de tous les biens fonds, auquel il faut joindre les droits qu'elle impose sur le vin, l'eau-de-vie, le tabac, la bierre, & le profit qu'elle tire des domaines, dont elle s'est réservé la propriété. Elle donne aujourd'hui, aux nouveaux colons qui viennent s'établir dans le pays, les mêmes encouragements qu'elle leur accordoit autrefois : non-seulement elle leur fournit à crédit des ustensiles, des esclaves & d'autres secours ; mais lorsque les terres rendent peu, elle a l'indulgence de leur remettre la taxe du dixieme, jusqu'à ce qu'ils soient en état de la payer. Si le feu ou quelqu'ac-

qu'accident ruine les édifices, elle fait les avances des matériaux & des ouvriers pour les rebâtir. Elle traite avec le même ménagement les nations Hottentotes, & se fait autant respecter par la douceur & la sagesse de son gouvernement, que par la force de ses armes. Aussi ces barbares recherchent-ils avec beaucoup d'empressement son amitié & son alliance, lui envoient des députations annuelles avec des présents, & prennent pour arbitre de la plupart de leurs différends, le gouverneur de la colonie, qu'ils regardent comme le roi de cette contrée.

„ Malgré la sage conduite de la compagnie Hollandoise au cap de Bonne-Espérance, les habitants croient avoir beaucoup à se plaindre de son gouvernement. Je les ai souvent entendu murmurer de ce qu'elle ne veut pas leur permettre de vendre leur bled aux étrangers, ni leur laisser armer des vaisseaux de côte pour trafiquer dans le voisinage, & sur-tout pour aller chercher du bois de charpente & de menuiserie. Ils se plaignent encore de ce que l'intérêt de l'argent

qu'ils empruntent pour leurs besoins, est à six pour cent, même en donnant de bonnes cautions ; & que les frais des emprunts étant considérables, à cause du papier timbré & des droits du conseil, les prêteurs sont néanmoins en droit de reprendre leurs deniers, en avertissant trois mois auparavant. Ils se plaignent de ce que les deux tiers des habitants étant luthériens, on ne veut pas leur permettre d'avoir des ministres de cette religion, quoiqu'ils s'offrent de les entretenir à leurs dépens. Ils se plaignent enfin, de ce que l'on souffre ici des Chinois bannis de Batavia, qui ne vivent que des vols que font les esclaves : ils achetent ces vols & les revendent.

„ Ces esclaves du Cap sont un mêlange de païens, de mahométans, & de quelques chrétiens. Les Hollandois ne prennent aucun soin de leur instruction, & ne leur parlent jamais de religion. Aussi sont-ils adonnés à toutes sortes de vices. Les filles, après avoir été le jouet des blancs dans leur premiere jeunesse, s'abandonnent au premier venu, & agacent publiquement les hommes dans les rues, comme font

celles de Paris, qui ont du moins de la religion. Ce désordre occasionne souvent des querelles, & même des assassinats : ce qui joint à l'abondance du vin, de l'arach & de l'eau-de-vie, fait qu'il y a peu de cabarets où il n'y ait tous les jours du tapage.

„ Les bons vins du Cap, je parle des plus célebres, qui font les délices des tables de l'Europe, se tirent du fameux vignoble de Constance. Ils doivent être bien falsifiés; car il n'y a dans ce canton célebre, que deux habitations qui en produisent; & elles ne fournissent pas, années communes, plus de deux cents cinquante ou trois cents muids. Mais grace à l'industrie de nos marchands d'Europe, ils fabriquent du vin du Cap comme du vin de Tokai, & trouvent le moyen d'en procurer, sans le faire venir d'Afrique. Ils mettent de la lie de ce vin, ou une espece de peau qui se forme au-dessus, avec du vin de Champagne & de Malaga ; & ce mêlange fournit le vin du Cap, qu'on sert sur la plupart des tables de Paris. C'est dans ce sens, que notre comique Dancourt introduit sur la scene un cabaretier

qui va à Surenne, pour y faire emplette de vin de Champagne. On compose à Hambourg de toutes sortes de vins, pour l'Allemagne, la Suede, le Danemarck, la Russie. A Londres, on fait des vins de France. J'ai ouï dire que c'étoit à la Rochelle, qu'on fabriquoit les vins d'Espagne.

„ On croit que les premieres vignes du cap de Bonne-Espérance y ont été apportées de Perse, d'autres disent du Languedoc, & d'autres des bords du Rhin. Il se passa quelques temps, avant qu'on pût en élever assez pour former des vignobles ; mais ils y sont maintenant en si grand nombre, que chaque habitation a le sien. La crainte des vents du sud ne permet pas de laisser croître les ceps à plus de trois pieds de haut. Ils souffrent aussi beaucoup des sauterelles & des vers ; cependant ils rendent plus, dès la troisieme année, que ceux de Bourgogne & de Champagne à la cinquieme. Les vignes sont aussi plus précoces : la vendange se fait en février, ou, au plus tard, au mois de mars.

„ Ces vins sont naturellement forts & pleins de feu ; mais avec le temps ;

ils deviennent moëlleux ; & par degrés, ils égaleroient le meilleur vin de Canarie, si l'on savoit la façon de le conserver. A force de soufre, on le rend piquant & désagréable. Le général Imhof avoit fait venir de Francfort un homme qu'il croyoit fort propre à faire les recherches nécessaires pour la conservation du vin du Cap ; mais comme cet Allemand ne connoissoit que les façons qu'on donne au vin du Rhin, après avoir été cinq ans aux frais de la caisse bourgeoise, il trouva une riche veuve qu'il épousa, & se fit cabaretier, sans employer d'autre méthode que celle du pays. On plante ici les vignes dans les fonds, & les bleds sur les hauteurs.

„ Les légumes du Cap sont aussi bons, & la plupart beaucoup meilleurs que ceux de France. J'en excepte les asperges, qui ne croissent guere mieux que celles qu'on fait venir dans les caves à Paris. En récompense, les carottes y sont excellentes, même crues ; & toutes les especes de choux surpassent les nôtres, par la grosseur & par le goût. Quant aux fruits, je ne trouve que la pêche & l'abricot qui soient

aussi bons qu'en Europe. Il n'y a pas une prune qu'on puisse manger avec plaisir ; pas une pomme qui soit passable, excepté la reinette & la calville ; pas une bonne poire, si ce n'est la bergamotte. Les figues sont médiocres, les oranges inférieures à celles de Portugal. Les fraises & les raisins ne le cedent point à ceux des autres pays. Il y a peu de cerises, & presque point de groseilles. En revanche on a beaucoup de noix ; mais on ne les mange point en cerneau ; & elles deviennent rares en peu de temps. Les melons ne sont bons que la premiere ou la seconde année que la graine est venue d'Europe. Tous ces fruits & ces légumes ont été apportés au Cap par les Hollandois ; & l'on ne trouve rien ici de particulier, que quelques bulbes de plantes assez douces, quelques figues, quelques raisins qu'on ne se donne pas la peine de cultiver.

„ Les revenus des habitants de cette colonie, établis à la campagne, ne consistent guere que dans la vente de leurs bestiaux, & le beurre de leurs vaches. Le beurre salé vaut communément au Cap douze sous la livre.

Le beurre frais eſt beaucoup plus cher; je l'ai vu payer juſqu'à trente-deux ſols. On n'imagine pas que dans un pays où les principales richeſſes ſont les beſtiaux, le beurre & le lait puiſſent tant coûter. Il eſt vrai qu'il eſt difficile de traire les vaches, moins traitables ici qu'en Europe, & que d'ailleurs elles donnent infiniment moins de lait. J'ai paſſé quelques jours dans une habitation, où il y avoit plus de deux cents bêtes à cornes, & d'où l'on envoyoit tous les matins à une demi-lieue chercher du lait pour le café. On fait peu de fromage; & il eſt mauvais. Les habitants ſont dans l'uſage de manger leur beurre ſalé, couvert de fromage de Hollande, qui ôte ou diminue ſon mauvais goût. On nourrit les enfants avec de la ſoupe, & rarement avec de la bouillie.

„ Dans la plupart des habitations, on entretient un grand nombre de chevaux qui vont en troupes paître toute l'année, & ne ſont employés qu'à fouler le grain après la récolte, ou à traîner la herſe après les ſemailles. Perſonne n'a encore entrepris de

leur faire porter des fardeaux. L'ufage du pays eft de tout voiturer fur des charriots attelés de quatre, fix ou huit bœufs. Les chevaux dreffés pour être montés, fe vendent fort cher; on n'en a guere à moins de cinq à fix cents livres : leur force & leur hauteur décident de leur prix. Les autres fe donnent à très-bon compte. Un des grands inconvénients, pour les perfonnes qui vont à cheval hors des grands chemins, ce font de longues galeries fouterreines, que les taupes font dans le fable. Le cheval fléchit à chaque inftant, jufqu'aux genoux. Si l'on eft à pied, on enfonce de même. Ces taupes ont fix fois le groffeur de celles de France. Pour voyager avec agrément dans les lieux un peu éloignés du Cap, il faut avoir une bonne provifion de vin, ne point l'épargner dans les habitations ; & alors vous êtes toujours bien venu. On vous prête chevaux, charriots, bœufs, guides, &c. Sans cela on vous fait maigre chere & pauvre mine.

„ Avec le meilleur froment du monde, la plupart des habitants de la campagne ont de mauvais pain,

faute d'avoir de bons moulins. Ils ne broient le grain qu'à demi ; & à peine séparent-ils le son d'avec la farine. C'est la même négligence dans la façon de faire le pain. Il est noir, lourd, gras ; & dans plusieurs endroits, on compteroit les grains de bled dont il est composé, & que la meule n'a point écrasés. Soit paresse, soit ignorance, la bierre est encore plus mauvaise que le pain. Les personnes riches en font venir de Hollande, qui leur coûte quinze à seize sous la bouteille. L'usage est d'en servir dans les grands repas, après les deux ou trois premiers verres de vin qu'on a bus.

„ Quoique les viandes & le poisson frais soient très-abondants, ces gens-ci n'en mangent presque que de salés. C'est sur-tout un très-grand régal pour eux, que le poisson sec légérement grillé, avec force poivre, & du pain trempé dans de l'eau chaude. Les dames aiment aussi beaucoup les légumes salés & confits au vinaigre. J'ai assisté à plusieurs repas de cérémonie, où les plats d'honneur étoient du stocfich dur & jaune, des jambons d'Europe à demi-pourris, & du lard

bien vieux & bien rance. On n'avoit garde de toucher aux viandes fraîches ; elles n'étoient là que pour faire nombre. Enfin, les plus beaux présents que les capitaines de vaisseaux qui relâchent au Cap puissent faire au gouverneur, ce sont des morceaux de bœuf salés en Europe, & destinés à la nourriture de l'équipage. Plus ces viandes sont noires, plus elles sont du goût de ces bonnes gens.

„ Le gibier le plus commun dans les terres de cette colonie, sont le cerf, le chevreuil, le cochon sauvage, le porc-épic, & différentes sortes de lievres. On mange aussi les marmottes, dont les montagnes sont remplies ; mais en général, excepté le chevreuil, le gibier n'y est pas très-bon. Le cerf differe des nôtres, par les cornes qui sont courtes, sans branches, & recourbées vers le dos. Les autruches, les faisans, les perdrix, les cailles sont ici en fort grand nombre ; mais ces oiseaux ne sont tout au plus bons qu'à mettre au pot. Les pigeons sauvages, les paons, les oies, les canards valent mieux rôtis. On compte

à peine trois ou quatre ſortes de poiſſons qu'on puiſſe manger.

„ J'ai vu ici des autruches apprivoiſées, que des negres montoient comme des chevaux. Elles n'avoient pas plutôt ſenti le poids du cavalier, qu'elles ſe mettoient à courir de toutes leurs forces, & lui faiſoient faire pluſieurs fois le tour de l'habitation, ſans qu'il fût poſſible de les arrêter autrement, qu'en leur barrant le chemin. La charge de deux hommes n'eſt point diſproportionnée à leur vigueur ; & lorſqu'on les excite, elles étendent leurs ailes, comme pour prendre le vent, & s'abandonnent à une telle viteſſe, qu'elles ſemblent perdre terre. Je ſuis perſuadé qu'elles laiſſeroient bien loin derriere elles les plus fiers chevaux Anglois. Elles ne fourniroient pas une courſe auſſi longue ; mais à coup sûr, elles pourroient l'exécuter plus promptement. On voit par-là de quelle utilité ſeroit cet animal, ſi l'on trouvoit moyen de le maîtriſer, & de l'inſtruire comme on dreſſe les chevaux.

„ Il n'y a aux environs du Cap aucune eſpece de perroquets, mais

beaucoup de ſinges ſur les montagnes. Ils ne ſe laiſſent jamais approcher ; & dès qu'ils apperçoivent quelqu'un, ils font un cri général qui dure une ou deux minutes ; après quoi on ne les voit ni on ne les entend, quoique la montagne en ſoit couverte. On n'en rencontre guere dans les plaines & hors de leurs rochers. Il en vient cependant quelquefois qui pillent les jardins ; mais alors ils ont des ſentinelles, & ſe jettent les fruits les uns aux autres pour ne pas trop s'expoſer. Ils ſont aſſez grands pour pouvoir, dreſſés ſur les pieds de derriere, atteindre un homme au viſage. Quelques habitants de la campagne en tiennent enchaînés ; mais ils ne leur donnent jamais la liberté. Lorſqu'on leur jette du pain, des fruits, ou des légumes, ils les ſaiſiſſent avec une avidité & une adreſſe extraordinaires ; & les ayant caſſés avec leurs pattes, & broyés groſſiérement avec les dents, ils les font paſſer entre leurs joues & leur mâchoire. Quand ils ont ainſi amaſſé tout ce qu'ils ont pu attraper, ils ſe mettent à mâcher tranquillement, & par petites parties

ce qu'ils ont mis en réſerve. Pour faire ſortir ce manger hors de leurs joues, ils les preſſent avec la patte, ou les appuient contre l'épaule voiſine.

„ Les bêtes farouches, telles que les lions, les tigres, les élans, les ânes ſauvages, les éléphants, ſe tiennent fort éloignés du Cap. Dans tout l'eſpace habité par la colonie Hollandoiſe, on ne trouve plus guere aujourd'hui que du gibier. Quelquefois cependant, dans les mois de décembre & de janvier, on rencontre quelques éléphants près des rivieres; mais un lion qui paroîtroit dans ce même eſpace y cauſeroit une alarme générale. Ceux qui ſe tiennent dans des cantons plus reculés n'attaquent perſonne, & fuient à la vue d'un homme, pourvu qu'ils ne ſe trouvent pas ſurpris. Pour éviter cet accident, les voyageurs, dès qu'ils arrivent vers le bord d'une riviere, retraite ordinaire de ces animaux, s'arrêtent avant que d'approcher de l'eau, & font claquer leur fouet, ou tirent quelques coups de fuſil. Alors, s'il y a quelque lion, quelque tigre, quelque éléphant en-

dormi dans le voisinage, il s'éveille & se retire.

„ Les animaux les plus nuisibles sont les loups, les chiens sauvages & les renards. Lorsqu'un loup entre dans un parc à moutons, ceux-ci en ont une telle frayeur, qu'ils se jettent dans un coin, se serrent, & montent les uns sur les autres, de maniere que pour une brebis que l'ennemi emporte, il y en a trente ou quarante d'étouffées. Les chiens sauvages ne font la guerre que le jour. S'ils rencontrent un troupeau, & que le berger soit absent ou ne les apperçoive pas, ils se jettent sur ces timides animaux ; & en moins d'une minute, ils en étranglent un très-grand nombre. Les renards n'attaquent guere que les agneaux ; & le lion en veut principalement aux bœufs & aux chevaux. Il a coutume de ramper à terre entre les broussailles ; & s'approchant doucement de sa proie, jusqu'à ce qu'elle soit à sa portée, il l'abat d'un coup de patte, puis l'emporte sur son dos sans que rien traîne par terre.

„ Les Hollandois du Cap nomment mousson humide & mousson seche,

ce que nous appellons hiver & été : ils ne connoiſſent point d'autre ſaiſon ; encore peut-on dire qu'ils n'ont pas d'hiver ; car outre qu'il n'y fait jamais aſſez froid pour avoir beſoin de ſe chauffer, on a ſouvent ſix, ſept, huit jours de ſuite ſans pluie, ſans vent, ſans chaleur incommode, tels que ſont les plus beaux jours du mois de ſeptembre en France. Il eſt vrai qu'on y a auſſi fort ſouvent de la pluie, du vent & du brouillard ; mais ce mauvais temps eſt bien racheté par le beau qui lui ſuccede ; au lieu qu'en été, ou il fait un vent furieux & froid, qui vous tient enfermé dans la maiſon, ou une chaleur exceſſive qui vous accable. L'hiver n'eſt incommode au Cap que pour les voyageurs, à cauſe du débordement des rivieres. Il y a rarement de la gelée ; & la glace n'a jamais plus de deux ou trois lignes d'épaiſſeur. Enfin, l'air ne ſe refroidit guere qu'environ au même degré que dans notre automne. Le tonnerre ne ſe fait entendre que vers le changement des ſaiſons, aux mois de mars & de ſeptembre ; encore n'y eſt-il jamais violent ni dangereux „.

Vous demandez, Madame, ſi l'abbé de la Caille ne m'a point encore parlé de ce qui devoit, ce ſemble, exciter le plus ma curioſité, c'eſt-à-dire, des Hottentots. Ils ont, ſans doute, ſouvent fait le ſujet de nos entretiens; mais ce qu'il m'a appris de cette nation, je l'ai réſervé pour la lettre ſuivante.

Je ſuis, &c.

Au cap de Bonne-Eſpérance, ce 2 Mars 1753.

LETTRE CLXV.

Suite du Cap de Bonne-Espérance.

“ LA vie des Hottentots, dit notre académicien, eſt à-peu-près la même que celle des Gaulois ſauvages, dont Céſar fait mention dans ſes commentaires. Ils ſe réuniſſent, auprès des rivieres ou des forêts, en différentes hordes ou peuplades, qui forment comme autant de villes & de républiques indépendantes. Le nom qu'on leur donne en Europe, vient du refrein d'une chanſon, qui finit par ces mots, *Hottentotum brokana*, payez l'Hottentot. On croit qu'ils la compoſerent par reſſentiment contre un miniſtre Hollandois, qui avoit refuſé à un domeſtique de leur nation, du pain & du tabac qu'il lui avoit promis pour ſes gages.

„ A l'égard de leur origine, elle eſt abſolument inconnue ; & quand on les queſtionne là-deſſus, ils ſe perdent,

comme la plupart des autres peuples, dans des traditions fabuleuſes. Ils diſent, par exemple, que l'être ſuprême plaça leurs premiers parents, *Noh* & *Hing*, dans cette partie de l'Afrique, & qu'ils y entrerent par une lucarne; qu'il leur apprit l'art d'élever des beſtiaux, & leur donna quantité d'autres connoiſſances qu'ils tranſmirent à leurs deſcendants.

„ Outre le nom général d'Hottentots, ces peuples en ont de particuliers, qui les diſtinguent en différentes nations, telles que les Nomaquas, les Gouriquas, les Gaſſiquas, les Odiquas, les Héſiquas, les Ubiquas, les Cokhoquas, les Sonquas, les Damaquas, les Suſſaquas, les Kirigriquas, les Houteniquas, les Attaquas, les Koroganquas, &c. &c. Au reſte, la plupart de ces noms barbares ſont inconnus des gens du Cap; & ceux qui les portent, ne compoſent plus, comme autrefois, un peuple nombreux. Les uns ont cédé la place aux colons Européens, qui ſe ſont emparés de leurs domaines; les autres ont été enlevés par des maladies épidémiques, qui ont déſolé tout ce pays. Depuis ce temps-

là, aucune nation Hottentote n'a fait corps dans toute l'étendue de la colonie. Ceux qu'on y trouve sont au service des Européens, à l'exception de quelques familles, auxquelles ces derniers permettent de rester sur leur territoire. C'est donc moins de l'état présent, que de l'ancienne constitution de ces sauvages, que j'ai à vous entretenir.

„ Il y avoit peu de différence dans leur gouvernement & dans leurs manieres; & ils se ressembloient encore plus par la taille & par la figure. Leur visage est moins noir que celui des autres negres. Leurs enfants apportent au monde une couleur d'olive luisante, qui se ternit dans la suite, par l'habitude qu'ils ont de se graisser la peau. Cette onction se fait avec du beurre ou de la graisse de mouton, qu'ils mêlent avec de la suie. Comme elle est communément assez vieille, il arrive qu'on sent de fort loin l'approche d'un Hottentot. Ils ne se contentent pas de s'en frotter le corps; ils en enduisent leurs habits, qui, plus ils sont gras, plus ils sont à la mode.

„ Ces peuples sont, en général, de

haute ſtature. J'ai meſuré un homme d'environ vingt-cinq ans, qui avoit ſix pieds ſept pouces dix lignes de haut. Il étoit gros à proportion. Ces gens ont les yeux grands, le nez plat, les levres épaiſſes, la chevelure courte & cottoneuſe. J'en ai peu vu de mal faits. Ils ſont ſi légers à la courſe, qu'ils ſuivent ſans peine, & qu'ils dévancent même un Européen à cheval. Un matelot Hollandois, en débarquant au Cap, chargea un Hottentot de porter à la ville un rouleau de tabac, qui peſoit plus de vingt livres. Lorſqu'ils furent tous deux à quelque diſtance du rivage, le noir demanda au blanc s'il ſavoit courir. Sans doute, répondit le Hollandois, & même très-bien. Eſſayons, reprit l'Africain ; & ſe mettant à fuir avec le tabac, il diſparut dans l'inſtant. Le matelot confondu, ne penſa pas à le ſuivre, & ne revit ni ſon porteur, ni ſon tabac.

„ On aſſure que les femmes Hottentotes ont, au - deſſus des parties nuturelles, une membrane qui ſert à couvrir ce qui ſe cache dans preſque tous les pays. Comme je ne les

ai jamais regardées de bien près dans cet endroit, je ne puis ni certifier le fait, ni le contredire. Les deux ſexes ignorent l'uſage de ſe couper les ongles; & leur mal-propreté les expoſe à toute ſorte de vermine, ſur-tout aux poux, qui ſont chez eux d'une groſſeur extraordinaire. Mais ce qu'il y a de plus déteſtable, c'eſt qu'ils les mangent; & quand on leur demande comment ils peuvent s'accommoder d'un pareil mets, ils alleguent la loi du talion, & prétendent qu'on ne doit pas ſe faire une peine de dévorer des animaux qui cherchent eux-mêmes à nous dévorer. Ces peuples portent toujours avec eux un petit bâton, auquel ils attachent une peau de chat ſauvage, ou de renard, qui leur ſert de mouchoir. Lorſqu'elle eſt ſale, ils la lavent dans la premiere eau qu'ils rencontrent, & la font enſuite ſécher au ſoleil. Les entrailles des beſtiaux, aſſaiſonnées de leur ſang, & à demi-cuites, ſont, dans l'idée de ces barbares, un aliment exquis. S'ils trouvent dans les habitations Hollandoiſes quelques vieux ſouliers, ils les ramaſſent pré-

cieusement, les font tremper dans l'eau pour amollir le cuir, & les rôtissent au feu pour les manger.

„ Les Hottentots ont pour aliments ordinaires, des racines, des fruits, & le lait de leurs chevres ou de leurs vaches. Ceux qui veulent se procurer une nourriture plus solide, ont recours à la pêche & à la chasse. Ils ne tuent guere leurs bestiaux qu'aux fêtes publiques, ou dans le cas d'une extrême nécessité ; mais ils mangent, sans dégoût, ceux qui meurent de maladie. Ils n'assaisonnent leurs mets d'aucune épice, & n'y mettent pas même de sel ; ce qui n'empêche pas qu'ils ne s'accommodent fort bien de nos ragoûts d'Europe, & qu'ils ne dévorent, avec une extrême avidité, toutes les viandes de haut goût. Mais on a fait une expérience qui n'est pas à l'avantage de notre cuisine : c'est que parmi les naturels du pays, ceux qui usent de nos aliments, menent une vie moins longue, & ne jouissent pas d'une aussi bonne santé, que ceux à qui ces mets sont inconnus.

„ Les soins domestiques sont dé-

partis aux femmes; & la journée d'une ménagere eſt ainſi partagée : elle ſort le matin du village, accompagnée de ceux de ſes enfants qui peuvent la ſuivre : elle porte les autres dans ſes bras ou ſur le dos. Elle s'avance dans le bois, parcourt le bord des rivieres pour y prendre les légumes, les racines, ou les fruits ſauvages qui lui conviennent. Après en avoir fait ſa proviſion, elle revient au village, dépoſe dans ſa cabane ce qu'elle apporte, & allume du feu, par le moyen d'un bâton où il y a un trou, dans lequel elle met de l'herbe ſeche. Elle fait tourner dans ce trou, avec les deux mains, un morceau de bois avec tant de vîteſſe, que l'herbe s'enflamme dans l'inſtant. Il y a devant chaque cabane une large pierre qui ſert de foyer. On y fait cuire la viande & les légumes; & lorſque le repas eſt préparé, elle aſſemble ſa petite famille, & va réveiller ſon mari. On s'aſſied à terre, & chacun prend ſa réfection. Les femmes ne paroiſſent jamais dans leurs cuiſines, durant tout le temps de leurs infirmités pé-

riodiques. Les hommes vivent alors chez leurs voisins, ou préparent eux-mêmes leur nourriture. Il y a de certains aliments, comme le lievre, le lapin, le porc, le poisson sans écaille, dont ils sont obligés de s'abstenir, mais qu'un ancien usage permet à leurs femmes. Il y en a d'autres qui sont interdits aux femmes, & dont les hommes peuvent user, tels que la chair de taupe, le sang des animaux, &c.

„ Des coquilles de mer leur servent de cuillers ; & ils déchirent les viandes avec leurs ongles qu'ils ne coupent jamais. L'eau & le lait, mêlés ensemble, sont la boisson la plus commune. Ils ont une égale passion pour l'eau-de-vie & le tabac ; & le vin le plus mauvais leur plaît autant que le meilleur. Ils font infuser dans l'eau, & fermenter une racine qu'ils recueillent au mois de novembre. Ils y mettent du miel, qu'ils ramassent dans les rochers, & s'enivrent de cette liqueur. Tant qu'elle dure, ils ne sont capables ni d'application, ni de travail. A peine

peine reviennent-ils de l'assoupissement que cette boisson leur a causé, qu'ils en reprennent de nouveau ; & lorsque la provision est épuisée, ils restent malades, jusqu'à ce qu'une diette forcée les rétablisse.

„ L'habillement de ces peuples consiste en un manteau de peau de mouton pour les pauvres, de tigre ou de chat sauvage pour les riches. Le bout de ces manteaux, qui leur descend jusqu'aux genoux, leur sert d'assiette. Dans la belle saison, ils ont la tête nue ; mais ils mettent sur leurs cheveux, qu'ils ne peignent jamais, un enduit de suif & de graisse, qui forme une croûte noire ; & ils prétendent que ce mastic leur tient la tête fraîche. En hiver, ils ont une calotte de peau, qui se lie sous le menton. Dans la même saison, leurs jambes sont couvertes de bottines de cuir ; & la plupart portent des sandales. Ils ont à leur cou un petit sac, où ils serrent leur couteau, leur pipe & leur tabac, & un autre, pendu au bras, qui renferme leurs provisions. Le manteau laisse la poitrine, l'estomac & le ventre à découvert ; une peau de chat,

dont le poil eſt en dehors, cache le reſte.

„ Les femmes ſont miſes comme les hommes, ſinon qu'elles ont ſoin de couvrir en partie, ce que ceux-ci laiſſent à nud. Les filles ont des eſpeces de brodequins treſſés de jonc. Cette chauſſure eſt une marque de diſtinction, ainſi que les petits bijoux de verre ou de cuivre que nous leur vendons cher, & qui forment leur parure. Au reſte, les Hottentots, qui ſont au ſervice des Hollandois, ne gardent les habillements de leur pays, que lorſqu'on ne leur en donne pas d'autres. Ils aiment encore mieux être vêtus de nos haillons de toile rouge ou bleue, que de leur peau de mouton; & les femmes qui peuvent avoir un mouchoir pour s'en couvrir la tête, à la façon des eſclaves, en ſont toutes glorieuſes. Dans ces pays barbares, comme dans d'autres, elles ont leurs appas, qu'elles cherchent à relever par le ſecret d'un art, qui ſûrement ne réuſſiroit point en Europe. Elles rendent luiſants leur viſage, leur poitrine, & toutes les parties nues de leur corps, avec la graiſſe d'une queue de mouton, qui

tient lieu de nos meilleures essences. Une dame Hottentote, ainsi ajustée, croit avoir épuisé tous les secrets de la coquetterie, & n'est pas moins recherchée dans cette mal-propreté, que nos Françoises dans tous les détails de la toilette.

„ Ces peuples logent dans des cabanes qui, par leur forme ovale & leur basse construction, ressemblent moins à des maisons qu'à des fours. Elles sont composées de longues baguettes courbées, sur lesquelles on applique des nattes tissues de joncs, & si serrées, qu'elles sont impénétrables à la pluie. Le diametre de ces huttes est inégal, & porte environ quatorze pieds dans sa plus grande étendue. Elles sont distribuées sur une ligne circulaire, sans fenêtres, & n'ont d'autre porte, qu'une ouverture étroite & basse, par laquelle on ne peut passer que courbé ou à genoux; & une peau de bête en ferme l'entrée. Elles servent à serrer les provisions de la vie & les ustensiles du ménage. L'Hottentot ne les occupe que pendant la pluie; & il passe les moments qu'il n'em-

ploie pas au travail, à dormir en plein air devant sa porte, couché sur le ventre, le dos exposé au soleil. Il interrompt de temps en temps son sommeil, pour fumer d'une certaine herbe forte, qui fait le même effet que notre tabac.

„ L'Hottentot est berger de profession : il fait son occupation principale & presque unique, du soin de ses bœufs & de ses moutons. Il n'y a qu'un troupeau commun pour tout un village, à la garde duquel chaque habitant préside à tour de rôle. Cette garde demande plus de précautions que parmi nous ; les bêtes sauvages étant plus nombreuses & plus à craindre, à cette extrêmité de l'Afrique ; que dans nos contrées. Les lions n'y sont pas absolument fort communs, mais les léopards, les tigres, plusieurs especes de loups plus dangereux qu'en Europe, & d'autres animaux mal-faisants, qui regnent habituellement dans les forêts reculées, font de temps en temps des excursions du côté du Cap, qui détruisent les bestiaux. Pour prévenir de tels malheurs, l'Hot-

tentot, gardien du troupeau, envoie tous les jours à la découverte, pour savoir si aucun animal féroce ne rôde dans le canton. Comme la soif est le principal besoin qui tire ces bêtes hors de leurs repaires, on est presque toujours sûrs d'en trouver sur les bords des rivieres. Dès que le berger de garde s'est assuré, ou par lui-même, ou par le ministere de ceux qui l'accompagnent, de la présence de l'ennemi, il fait avertir tous les habitants ; & les animaux qui viennent ainsi se désaltérer, retournent rarement à leur gîte. S'ils cherchent à s'établir dans quelque antre voisin, on se dispose à une chasse générale ; & elle s'exécute de la maniere suivante.

„ On assemble les hommes les plus vigoureux de la peuplade ; on les arme de pieux aiguisés, durcis au feu, & empoisonnés. Le berger de garde va reconnoître la caverne où l'animal féroce s'est réfugié ; & il revient se mettre à la tête de la troupe. Arrivés aux environs de l'antre, les combattants se rangentsur deux lignes. Le berger pénetre dans l'intérieur de la caverne,

agace la bête pour l'exciter à le pourſuivre ; & dès qu'elle eſt ſortie, on l'accable de coups ; ou ſi elle s'échappe, le poiſon des armes ne tarde pas à lui cauſer la mort.

„ Les femmes de ce pays n'ont pas d'autre méthode que la nôtre, pour traire les brebis & les vaches ; mais le beurre ſe fait différemment. Au lieu de barate, elles ſe ſervent d'une peau de bête, couſue en forme de ſac. Lorſqu'elle eſt à demi-pleine de crême, elles la lient avec ſoin ; & deux perſonnes la prenant par les deux extrêmités, ne ceſſent de l'agiter fortement, juſqu'à ce que le beurre ſoit formé. Elles le mettent alors dans des pots, ſoit pour s'en frotter le corps, ſoit pour le vendre aux Hollandois ; car les Hottentots n'en mangent jamais. Le lait de beurre qui reſte, fait la nourriture des veaux & des agneaux.

„ Ces peuples ne vivent point ſans gouvernement, ni ſans regles de juſtice. Ils ont des chefs qui préſident aux aſſemblées, & qui commandent à la guerre. Ils portent, depuis quelque temps, une couronne de cuivre, pour

marque de leur dignité : ce ſont les Hollandois qui les ont mis dans le goût de cet ornement. Du reſte, chaque chef n'a d'autorité que ſur le village qu'il habite, & ne peut exiger aucune contribution. Son emploi eſt héréditaire ; mais à ſon inſtallation, il s'engage à ne rien entreprendre contre les privileges de la nation. Cette cérémonie ſe fait avec aſſez d'appareil. On tue un bœuf gras & deux brebis pour le feſtin. Les femmes y aſſiſtent comme les hommes ; mais elles n'ont, pour leur part, ce jour-là, que le bouillon. Le lendemain, elles prennent leur revanche ; elles ſe réſervent toute la viande, & envoient le bouillon à leurs maris.

„ Outre le chef principal, il y a dans chaque village un capitaine chargé de maintenir l'ordre, & d'exercer la juſtice. Les habitants aſſiſtent à tous ſes jugements ; & l'affaire ne ſe décide qu'à la pluralité des ſuffrages. Vous penſez bien qu'il n'y a ni oppoſition ni appel. Dans un procès criminel, ce ſont les juges qui exécutent eux-mêmes le coupable. Le capitaine porte

les premiers coups ; & toute l'aſſemblée s'unit pour l'achever. Le châtiment efface tellement la honte du crime, que la famille du malfaiteur n'en reçoit aucune tache. Les parents enlevent le corps, & lui rendent les mêmes honneurs funebres, que s'il étoit mort vertueux. L'office de capitaine paſſe au fils aîné par voie de ſucceſſion ; l'on obſerve, à ſon inſtallation, les mêmes cérémonies qu'à celle du chef. La marque de ſa dignité eſt une canne à pomme de cuivre, & un manteau de peau de tigre.

„ Unis entr'eux par les liens d'une concorde fraternelle, les habitants d'un même village vivent en paix ; mais au moindre ſujet de mécontentement, ils ſe vengent cruellement de leurs voiſins. Les plaintes viennent ordinairement d'une diſpute de bergers, d'une brebis enlevée, d'un pâturage uſurpé. Ces Africains ont une ſenſibilité extrême pour les injures, ſurtout lorſqu'elles intéreſſent la gloire ou le bien commun de la nation. La peuplade s'aſſemble ; on délibere ſi l'on prendra les armes, ou s'il n'eſt pas plus

à propos de dissimuler. La guerre est-elle résolue ? on tâche d'inspirer, par la patience, de la sécurité au peuple qu'on veut combattre. On prend son temps pour fondre inopinément sur l'ennemi. Dans quelques villages, c'est le capitaine général qui donne, avec une flûte, le signal de l'action. Tant qu'il continue de jouer, sa troupe combat, & se feroit plutôt hacher en pieces, que de reculer. Elle se retire quand le bruit cesse ; mais s'il recommence, elle retourne à la charge avec une nouvelle furie. Rien n'est épargné alors ; ni l'âge, ni le sexe : toute la peuplade est détruite. Les uns périssent sur le champ de bataille ; les autres meurent de leurs blessures empoisonnées. Les Hottentots ne dépouillent point les morts, ni ne leur font aucune insulte ; mais ils tuent sans pitié tous les prisonniers. Les déserteurs & les espions reçoivent le même traitement.

„ On reproche à ces peuples un usage qui blesse la nature, & qui semble appartenir spécialement à leur nation. Après la cérémonie qui constitue les jeunes gens dans la qualité

d'hommes faits, ils peuvent, sans scandale, maltraiter & battre leurs meres. Voici ce que c'est que cette espece d'installation. Quand un garçon est parvenu à l'âge de dix-huit ans, les habitants s'assemblent dans un lieu marqué, pour le recevoir au nombre des hommes. Ils s'accroupissent en cercle ; & le candidat a ordre de se mettre dans la même posture, mais hors de rang. Alors le plus vieux se leve, demande le consentement des autres, pour introduire le jeune homme parmi eux, s'approche de lui, & lui déclare qu'à l'avenir il doit abandonner sa mere, renoncer à la compagnie des femmes, & aux amusements de l'enfance. Le récipiendaire reçoit ensuite l'aspersion de l'urine, par le ministere de l'orateur. Dès ce moment, les hommes l'admettent dans leur société, & le félicitent de l'honneur qu'il vient d'obtenir. Un Hottentot ainsi délivré de l'empire de sa mere, & qui a le pouvoir de la battre, ne manque guere, le jour même, d'user de son privilege, & en reçoit des applaudissements & des louanges.

„ Vous demandez ce que c'eſt que cette aſperſion de l'urine, dont on arroſe le candidat ? C'eſt un uſage fort ridicule, qui ſe pratique en pluſieurs occaſions, mais principalement à l'amputation du teſticule, à la cérémonie du mariage, & à la réception de l'ordre de l'urine. Une coutume générale chez les Hottentots, eſt de faire, à tous les mâles âgés de neuf ans, cette bizarre amputation. Le jeune homme eſt étendu à terre ſur le dos, les pieds & les mains liés. Ses amis ſe couchent ſur lui, pour l'empêcher de remuer. Dans cette ſituation, l'opérateur lui fait, avec un couteau, une ouverture au ſcrotum, & met, à la place de ce qu'il en tire, une petite boule de la même groſſeur, compoſée de graiſſe de mouton, & d'un mélange d'aromates pulvériſés ; après quoi il recout la bleſſure. Cette opération ſe fait avec une adreſſe qui ſurprendroit nos plus habiles anatomiſtes, & n'a jamais de ſuites fâcheuſes. Lorſqu'elle eſt achevée, l'opérateur piſſe ſur le patient, qui n'a pas manqué de ſe faire d'avance, avec ſes on-

gles, des sillons sur la graisse dont il est enduit, pour recevoir plus immédiatement cette aspersion, dont il se frotte soigneusement le visage & tout le corps pour n'en rien perdre. Il se retire ensuite dans une hutte destinée à la guérison des nouveaux mutilés, y passe deux ou trois jours, & en sort parfaitement rétabli. La raison qu'apportent ces barbares d'une coutume si absurde, est que ce retranchement les rend plus légers à la course. D'autres disent qu'elle est fondée sur la crainte d'avoir trop d'enfants; car on est ici dans l'opinion ridicule, qu'un homme qui ne se seroit point soumis à cette loi, en produiroit deux, toutes les fois qu'il auroit commerce avec une femme. Un Hottentot qui se marieroit sans cette extravagante formalité, seroit l'objet des railleries de ses camarades; & sa femme elle-même s'exposeroit aux insultes de toutes les personnes de son sexe. Aussi ne manque-t-elle point de constater l'état de son mari avant que de l'épouser; bien entendu qu'il faut qu'elle s'en rapporte au témoignage d'autrui, la modestie ne lui permettant

pas de s'en aſſurer par elle - même.

„ L'uſage de ces peuples eſt de ſe marier à dix-huit ans; c'eſt-à-dire, dans l'âge où ils ſont reçus parmi les hommes. Cet hymen eſt bientôt conclu ; il ſuffit de demander une fille, pour être preſque ſûr de l'obtenir. Cependant ſi elle n'a point de goût pour le mari qu'on lui propoſe, il lui reſte un moyen de s'en débarraſſer ; c'eſt de coucher une nuit avec lui, pendant laquelle le jeune homme la fouette, la chatouille, la pince, la careſſe, & lui fait toutes les agaceries que ſa paſſion ou ſa folie lui ſuggere. Si elle réſiſte à cette périlleuſe épreuve, elle devient libre ; mais ſi l'amant triomphe, comme il arrive communément, elle eſt obligée de le prendre pour ſon mari. Alors les deux époux, accompagnés de leurs parents & de leurs amis, s'aſſemblent dans le village. Les hommes commencent par s'accroupir en cercle. Le mari ſe place au centre, dans cette même poſture, que l'habitude leur rend familiere. A quelque diſtance de-là, les femmes s'arrangent de même au-

tour de la nouvelle épouſe. Le prêtre piſſe ſur le mari, fait la même faveur à la mariée, & retourne de l'un à l'autre, juſqu'à ce que le pouvoir lui manque de continuer plus long-temps cette dégoûtante aſperſion. La cérémonie finit par mille bénédictions qu'on donne aux deux époux, après leſquelles ſuit le feſtin.

„ L'uſage très-naturel de la polygamie eſt pratiqué chez les Hottentots; & les perſonnes riches ont communément deux ou trois femmes. Le mariage eſt défendu entre les couſins au premier & au ſecond degré; l'infraction de cette loi eſt punie de la baſtonnade; & la mort eſt la peine inévitable de l'adultere. Une veuve qui ſe remarie, eſt obligée de ſe couper la jointure du petit doigt, & de continuer la même opération aux doigts ſuivants, chaque fois qu'elle contracte un nouvel engagement.

„ On fait des réjouiſſances extraordinaires à la naiſſance de deux jumeaux mâles; mais ſi ce ſont deux filles, l'uſage eſt de tuer la plus laide. Si c'eſt une fille & un garçon, la fille eſt liée

à une branche d'arbre, ou ensevelie toute vivante. Lorsqu'un enfant vient au monde, on commence par le coucher à terre sur la peau de quelque animal; & on lui frotte tout le corps avec de la fiente de vache. On l'expose ensuite au soleil, qui a bientôt desséché l'ordure dont il est couvert; & elle s'enleve alors sans beaucoup de peine. On lave le nouveau né avec du jus de certaines herbes; on l'enduit de graisse; & on lui donne un nom qui est ordinairement celui d'un animal. On l'appelle âne, bœuf, cheval; dénominations qui se donnent aussi très-souvent parmi nous, mais aux personnes plus âgées.

„ Les Hottentots ont institué une espece d'ordre de chevalerie, qu'ils regardent comme très-honorable. Il n'est composé que de ceux qui ont tué, dans un combat particulier, un lion, un tigre, un léopard, &c. L'installation du héros se fait presque de la même maniere, que la cérémonie du mariage. Il s'accroupit au milieu d'un cercle d'hommes, dont le plus vieux pisse sur lui depuis la tête jusqu'aux

pieds, en prononçant certaines paroles. Si le vieillard est ami du récipiendaire, il l'inonde d'un déluge d'urine; & l'honneur augmente à proportion de la quantité qu'il en répand. Il allume ensuite sa pipe, & la fait circuler dans l'assemblée, jusqu'à ce que le tabac soit réduit en cendres. Il en parfume le nouveau chevalier, qui reçoit les compliments de tous les assistants. Le monument de sa gloire, ou le cordon de l'ordre, est la vessie de l'animal qu'il a tué; il la porte suspendue à sa chevelure, comme une marque d'honneur. Verroit-on tant de cordons en Europe, s'ils ne se donnoient qu'à pareil prix?

„ Lorsque les Hottentots ont réussi dans quelque entreprise, remporté quelque victoire, échappé à quelque danger, guéri de quelque maladie, ils célebrent, en action de graces, une fête solemnelle. Pour témoigner qu'ils veulent commencer une vie nouvelle, ils bâtissent, au milieu du village, une cabane neuve; & pour sa construction, ils observent de n'employer que des matériaux qui n'aient jamais

ſervi. Ils décorent cette barraque de rameaux entrelacés, & de guirlandes de fleurs cueillies de la main des femmes & des jeunes garçons qui n'ont point encore été reçus parmi les hommes. La fête eſt terminée par le ſacrifice d'un mouton, dont ils mangent la chair avec leurs amis.

„ Il paroît conſtant, par le rapport unanime de ceux qui connoiſſent bien les Hottentots, qu'ils n'admettent point de dieu, ou ne lui rendent aucun hommage. Ils n'ont nulle idée de prieres; ils craignent ſeulement quelques puiſſances malfaiſantes, qu'ils croient d'intelligence avec les ſorciers, & auxquelles ils attribuent tous les malheurs qui leur arrivent. Il eſt vraiſemblable que leur indolence leur a fait oublier la tradition de leurs ancêtres ſur l'article de la divinité; car certaines danſes que fait ce peuple à la pleine lune, ſont moins un culte, qu'un uſage commun à la plupart des nations Africaines. On honore d'un ſouvenir religieux les hommes qui ont acquis de la réputation par leurs vertus & leurs belles actions. On ne leur

érige ni temples, ni autels, ni de frêles ſtatues, comme dans les états policés ; mais on conſacre à leur mémoire, des bois, des montagnes, des champs, des rivieres, devant leſquels un Hottentot ne paſſe jamais ſans s'arrêter avec reſpect. Il marque ſa vénération par un profond ſilence, & quelquefois par des danſes & des battements de mains.

„ J'ai vu, parmi ces peuples que nous nommons barbares, une façon de penſer uniforme touchant l'hoſpitalité qu'on doit aux étrangers, la compaſſion pour les malheureux, l'aſſiſtance pour les malades, & une pratique ſoutenue de toutes les maximes fondamentales du droit naturel. Ces hommes, reſpectables dans leur ſimplicité & leur ignorance, ne ſe portent à maltraiter les Européens, que lorſque ceux-ci entreprennent de les chaſſer de leurs domaines : ce qui arrive aſſez ſouvent du côté du Cap. Ce traitement excite naturellement leur indignation & leur vengeance. Ils cedent à la force ; mais malheur à l'étranger qu'ils peuvent trouver ſeul ou ſans armes après ces ſortes d'uſurpations : ils

usent de représailles sur sa personne ; & voilà pourquoi les peuples, qui composent les villages voisins des habitations Hollandoises, reçoivent quelquefois assez mal les Européens qui les visitent. A l'égard des sauvages de l'intérieur de l'Afrique, comme ils n'ont rien à craindre pour leurs possessions, ils demeurent constamment attachés à ce principe de la loi naturelle, de ne faire à autrui, que ce qu'ils desirent leur être fait à eux-mêmes.

„ Les Hottentots ont toutes les autres qualités des peuples barbares, & sont sur-tout fort sujets à l'ivrognerie. Donnez-leur de l'eau-de-vie & du tabac, ils boiront jusqu'à ne pouvoir se soutenir ; ils fumeront jusqu'à ce qu'ils ne puissent plus voir, ils hurleront jusqu'à qu'ils aient perdu la voix. Les femmes ne sont pas moins livréés que les hommes, à cet excès d'intempérance ; & dans les vapeurs de l'ivresse ; elles poussent la folie jusqu'au transport. Les filles s'échappent très-souvent de la maison paternelle, pour venir servir dans les habitations Européennes.

Elles aident à la cuisine, & se prêtent volontiers à l'amusement des maîtres & des esclaves. Elles ne sont pas naturellement voleuses ; cependant il faut bien enfermer le vin & l'eau-de-vie, dont elles sont très-friandes „.

C'étoit, Madame, par de pareils entretiens, que M. l'abbé de la Caille s'acquittoit, envers moi, des obligations qu'il croyoit m'avoir. De mon côté, je me faisois un scrupule de le distraire de ses hautes occupations ; & j'étois toujours étonné, que le plus grand astronome de tous les pays & de tous les siecles, qui réunissoit en lui seul un plus grand nombre d'autres connoissances, que les astronomes de tous les siecles & de tous les pays, daignât, pour l'amour de moi, descendre dans de si petits détails.

Le 4 de mars, le vaisseau François, *le Duc de Parme*, étant venu mouiller au Cap, lui apporta une lettre de M. de Trudaine, qui lui marquoit de se rendre à l'isle de France. Le 8 du même mois, il s'embarqua sur *le Puisieux*, & me dit, en me quittant : " Je connois „ votre goût pour les relations ; vous

„ en aurez une au premier jour „. Il m'envoya effectivement le récit de son voyage, d'où je tirerai quelques remarques qui m'étoient échappées sur l'Isle de France.

Selon le calcul de notre astronome, le circuit de cette isle est d'environ cent mille toises. Sa figure est ovale ; & sa surface peut contenir cinquante mille arpents. Elle a deux très-beaux ports : le plus petit, appellé le Port-Louis, est le principal établissement de la compagnie des Indes. Le port Bourbon est vaste & très-sûr. C'étoit là que les Hollandois avoient construit une espece de fort, nommé Frédéric-Henri, dont les fondements & une partie des murailles subsistent encore ; mais on les démolit pour y élever un grand bâtiment, destiné à loger le commandant du port avec la garnison, & à contenir les magasins. Le contour de l'isle est, en général, tout de roche. Le fond de la mer, aux environs de la côte, est couvert de coraux, de madrepores & de coquillages.

L'intérieur des terres est rempli d'épaisses forêts, où se réfugient les negres qui désertent. Ils s'y attroupent & vi-

vent de brigandages. Les patrouilles pénetrent dans ces bois, mais avec beaucoup de précautions. Ces esclaves fugitifs sont punis suivant les circonstances : on coupe les deux gros nerfs du jarret à ceux qui sont seulement coupables de trahison. Quant aux negres marrons, qui s'attroupent & se répandent dans l'isle pour voler, on leur donne la chasse ; on leur tend des pieges pour les prendre ; & l'on tire sur ceux qu'on ne peut joindre. Ces brigands ont, dans leurs retraites, un certain nombre de femmes, dont les unes les viennent joindre volontairement par esprit de débauche ; les autres ont été enlevées. Les chasseurs tirent sur elles comme sur les hommes ; & les soldats de l'isle ont ordre d'amener, mort ou vif, l'homme ou la femme qu'ils peuvent joindre. Il arrive souvent aux soldats qu'on envoie contre ces fugitifs, de ne pouvoir faire la distinction des femmes coupables, de celles qui sont retenues dans ces forêts contre leur gré. M. l'abbé de la Caille sauva la vie à une de ces dernieres avec beaucoup de peine. Il suivoit le cours de ses opérations, accompagné de

quatre ſoldats : ils apperçurent une de ces malheureuſes, qui longeoit une portion du bois ; & ils alloient tirer ſur elle, comme ſur une bête. Ce ne fut qu'à prix d'argent, que notre abbé vint à bout de les retenir. On prit cette créature ; & l'on connut, par l'événement, qu'elle avoit été enlevée par des negres marrons, qui la retenoient malgré elle.

Je ſuis, &c.

Au Cap, ce 4 avril 1753.

LETTRE CLXII.

ROYAUME D'ANGOLA.

PEU de temps après le départ de notre aſtronome, un vaiſſeau de la Compagnie des Indes, faiſant voile pour le Sénégal, vint mouiller au Cap de Bonne-Eſpérance. Comme il devoit s'arrêter dans d'autres endroits de cette côte, je profitai de l'occaſion pour viſiter les royaumes d'Angola, de Congo, de Benin, de Juida, de Loango, de Guinée, &c.

Nous côtoyâmes d'abord une région aride & inhabitée, qui a plus de deux cents lieues d'étendue, & paroît plus droite & moins coupée d'anſes, que la plupart des autres rivages de l'Afrique. Elle ſe termine, vers le midi, au pays des Hottentots, & du côté du nord, au royaume de Benguala, où les Portugais ont bâti une ville & un fort nommé S. Philippe. Ils ont d'autres poſſeſſions, où ſont raſſemblés un grand nombre de negres qui vivent pauvrement

pauvrement dans des cabanes de terre. La ville eſt bâtie de même ; & la malignité de l'air en rend le ſéjour très-mal-ſain. On reconnoît ſes mauvaiſes qualités, ainſi que celle de l'eau & des aliments du pays, à l'extrême pâleur des Européens qui ont le malheur d'y avoir des établiſſements. Leur voix eſt foible & tremblante, comme s'ils touchoient au dernier moment de leur vie, & leur reſpiration entrecoupée, comme s'ils la retenoient entre leurs dents. La baie des Vaches, ſur laquelle eſt ſituée le fort de Saint-Philippe, tire ſon nom de la multitude de ces animaux qui ſe trouvent dans les cantons voiſins. Les negres de cette contrée n'ont aucune eſpece de gouvernement, & ſont ſujets à tous les vices qu'entraînent après ſoi l'indépendance & la barbarie. On les accuſe cependant de certains crimes peu connus des nations barbares : on prétend que par un rafinement de débauche, ils entretiennent, pour leurs plaiſirs, de jeunes garçons habillés en femmes, comme dans les ſiecles polis d'Athenes & de Rome. Peut-être tiennent-ils cet uſage infame des

Portugais, car on assure que pour des crimes odieux, le roi de Portugal envoie les bannis à Benguala, comme dans l'endroit le plus infect de ses états, & que ces misérables proscrits sont les plus corrompus de tous les hommes.

On regarde cette province comme un démembrement du royaume de Congo. Les Européens l'ont appellée Angola, d'un seigneur negre, qui l'usurpa sur cette couronne. La contrée est divisée en plusieurs districts, gouvernés, sous l'autorité d'un roi, par des chefs particuliers, qui portent le nom de *Sovas*. Il y a de ces districts qui sont si peuplés, qu'on ne fait pas deux ou trois milles sans rencontrer un village. Chaque chef veille si soigneusement à la conservation de ses limites; & ces limites sont si bien établies, que l'on ne se plaint jamais d'aucune usurpation. La plupart des provinces n'ont ni bois, ni forts qui puissent leur servir de défenses : mais les habitants ont un rempart assuré dans l'excellence de leur discipline. On dit que le roi d'Angola fait sa résidence ordinaire sur une montagne qui a environ huit à dix

lieues de tour, & où l'on ne peut pénétrer que par un seul passage. La campagne, qui est si riche & si fertile, lui fournit des provisions en abondance. Les Portugais exagerent, suivant leur usage, quand ils disent que ce prince peut mettre un million d'hommes sous les armes.

J'ai dit que l'état d'Angola avoit fait partie du royaume de Congo ; il en a été détaché vers le milieu du seizieme siecle. L'usurpateur, avec le secours des Portugais, s'érigea en souverain absolu, & obligea les seigneurs du pays à le reconnoître pour leur roi. Il transmit son trône à ses descendants ; mais la guerre s'étant élevée entre eux & les sujets de la couronne de Portugal, ceux-ci s'emparerent de toute la côte, & de plusieurs places dont ils ont conservé la possession. Le dernier roi étant mort sans enfants mâles, laissa trois filles & un neveu. L'ainée des princesses, nommée Anne Zinga, se fit reconnoître reine d'Angola ; & quoiqu'élevée dans la foi catholique, elle voulut être couronnée avec les cérémonies du paganisme. Cette espece d'apostasie indigna les Portugais, qui entreprirent d'élever

fur le trône le neveu du feu roi. Zinga fut obligée de fuir avec fa nobleffe; mais elle ne ceffa point de faire valoir fes prétentions, & confidérer fon coufin comme un ufurpateur. L'hiftoire de cette princeffe préfente des événements trop finguliers, pour ne pas en rappeller quelques circonftances. Elles font tirées des annales Africaines, que je ne fais que traduire & abréger.

" Si le fort n'eût pas été contraire à cette reine, tous les jours de fon regne euffent été marqués par des vertus; car elle renfermoit dans fon caractere les qualités brillantes qui forment le véritable héroïfme. Avec un jugement rare dans fon fexe, elle étoit fi paffionnée pour la gloire des armes, qu'elle n'avoit point eu d'autre exercice pendant fa vie, & fi généreufe, qu'après avoir fait grace à fes ennemis, elle ne fouffroit jamais qu'ils reçuffent la moindre infulte. Elle avoit accoutumé fes peuples à mener, comme elle, une vie errante, à la maniere des Jaggas, fur lefquels elle régna defpotiquement. Elle étoit vêtue de la peau des tigres & des lions qu'elle avoit tués elle-même dans les forêts, & por-

toit une épée suspendue à son cou, une hache attachée à sa ceinture, & un arc à la main. Elle sautoit à la mode du pays, avec autant de légéreté que le plus agile de ses sujets, & faisoit retentir sans interruption, un instrument de fer qui lui servoit de tambour. Quand ses vues la portoient à la guerre, elle s'y préparoit par les sacrifices humains. La victime étoit une jeune fille de seize ans. Elle l'égorgeoit elle-même, avaloit un grand verre de son sang, & en faisoit boire à ses généraux. Cette affreuse cérémonie s'exécutoit avec un bruit épouvantable de cris & d'instruments. Au lieu de maris, cette princesse entretenoit cinquante jeunes hommes, auxquels elle permettoit d'avoir d'autres femmes. Comme elle étoit toujours en habit d'homme, elle affectoit de prendre un nom du même sexe; & par un caprice, elle vouloit que tous ces jeunes gens fussent habillés en filles, & leur en faisoit porter les noms. Elle se plaisoit à répéter souvent qu'elle étoit homme, & que ses amants étoient ses femmes.

„ Avant la mort de son pere, & son

élévation sur le trône, Zinga avoit été envoyée chez les Portugais en qualité d'ambassadrice, pour négocier avec eux un traité d'alliance. Dans la premiere audience qu'ils lui donnerent, elle fut très-surprise de ne trouver qu'un fauteuil, sur lequel le vice-roi étoit placé sous un dais, & vis-à-vis un coussin pour elle, sans aucune marque de distinction. Dissimulant son dépit, elle ordonna à une femme de sa suite de se mettre à genoux, d'appuyer ses mains sur le parquet, & de former ainsi une espece de siege sur lequel elle pût s'asseoir. Elle traita dans cette situation avec le vice-roi, qui accepta la paix aux conditions les plus honorables pour le roi d'Angola & son auguste ambassadrice. Comme il la reconduisoit, on vint dire à la princesse, que la femme qui lui avoit servi de tabouret, ne vouloit point changer d'attitude, qu'elle n'en eût reçu l'ordre de sa maîtresse. Une femme comme moi, répondit la fiere Zinga, ne se sert pas deux fois de la même chaise. D'ailleurs, la vue de cette malheureuse me reprocheroit sans cesse le manque d'égard que j'ai

essuyé ; je ne veux avoir personne à mon service qui puisse m'en rappeller le souvenir ; qu'elle ne se présente donc jamais devant moi. Cet orgueil abaissa celui du vice-roi, qui, à force d'honnêtetés, de distinctions & d'honneurs, fit oublier à la fille du roi d'Angola le désagrément de cette audience humiliante.

„ Enchantée de la politesse des Portugais, Zinga consentit à se faire instruire de leur religion, & parut si convaincue de la vérité de ses dogmes, qu'elle fut baptisée solemnellement, & partit fort satisfaite du succès de son ambassade. Mais à peine fut-elle montée sur le trône, qu'elle se brouilla avec ces mêmes Portugais pour la raison qu'on a dite plus haut, & se concilia l'amitié des Jaggas dont elle devint la reine, & avec lesquels elle forma une ligue contre ses ennemis. A la tête d'une puissante armée, cette princesse commença par remporter quelques avantages ; mais les Portugais ne tarderent pas à réparer leurs pertes ; & leurs victoires la réduisirent à se cacher dans des retraites inaccessibles. Dès ce moment elle abjura, avec le

christianisme, tous les sentiments d'humanité & de pudeur, & s'abandonna à la plus abominable férocité. Un penchant effréné l'entraînoit vers la volupté ; & pour le satisfaire, on lui amenoit les hommes les plus vigoureux, qu'elle faisoit égorger, lorsque son incontinence avoit épuisé leurs forces ; & elle leur substituoit de nouvelles victimes. Egalement cruelle envers les femmes, elle affectoit surtout une rigueur extrême à l'égard de celles qui avoient le malheur de porter des marques de leur foiblesse. La féroce Zinga les faisoit traîner à son tribunal ; & de son cimeterre, elle leur ouvroit elle-même les entrailles, en arrachoit l'enfant, & le fouloit aux pieds. Elle avoit persuadé aux Jaggas, que de la chair & des os des enfants mâles, pilés dans un mortier, elle savoit composer un onguent qui rendoit invulnérable, ou qui donnoit une force extraordinaire. Fâchée de n'avoir pas de fils à immoler, & trop vieille pour en espérer, elle en adopta un de deux ans, fit assembler le peuple, égorgea publiquement cette jeune victime, la broya avec un pi-

lon, y mêla d'une certaine poudre, en fit une pâte myſtérieuſe, ſe dépouilla nue, & s'oignit le corps de cette affreuſe compoſition.

„ Raſſaſiée de crimes, & affoiblie par l'âge, (car cette princeſſe étoit alors plus que ſexagénaire,) elle ſentit réveiller dans ſon cœur des remords qu'elle s'étoit toujours efforcée d'étouffer. Les torrents de ſang qu'elle avoit répandus, les victimes qu'elle avoit immolées, les amants qu'elle avoit poignardés, les enfants qu'elle avoit égorgés, tous ces objets d'horreur firent éprouver à ſon ame l'amertume du repentir. Jadis chrétienne, elle ne put ſe rappeller ſans honte, d'avoir perſécuté pendant trente ans cette religion. On attribue la gloire de ſa converſion à un certain pere Antoine Gaëtte, miſſionnaire capucin, qui toucha, dit-on, le cœur de cette princeſſe, par ce ſeul raiſonnement: Quand je vois ces vallées charmantes, ces campagnes agréables, ornées d'un ſi grand nombre de rivieres, & défendues contre les injures de l'air par des montagnes ſi hautes, & en même temps ſi fertiles, je ne puis

m'empêcher de demander respectueusement à votre majesté, qui est l'auteur de tant de merveilles ? qui rend la terre féconde ? qui donne la maturité aux fruits ? La reine répondit fort ingénieusement, ce sont mes ancêtres. Votre majesté, repliqua le capucin, jouit sans doute du même pouvoir que ses aïeux. Oui, lui dit-elle ; & ma puissance surpasse même la leur de beaucoup ; car je suis, de plus, maîtresse absolue du royaume de Matamba. Alors le pere Antoine prit la premiere paille qui s'offrit à sa vue, & dit à la reine, Madame, faites-moi la grace d'ordonner à cette paille de se soutenir en l'air. Zinga détourna la tête, & parut entendre cette proposition avec dédain. Le missionnaire renouvella sa demande, & lui mit dans la main cette même paille, qu'elle laissa tomber aussi-tôt. Le capucin feignit de vouloir la reprendre ; mais la reine fut plus prompte que lui à s'en saisir. La raison, lui dit malignement le pere Antoine, pour laquelle cette paille est tombée, c'est, sans doute, madame, que vous le lui avez ordonné ; elle se soutiendra également en l'air, si votre

majesté l'exige. La bonne reine voulut bien en faire l'épreuve ; mais la paille ne laissa pas de tomber comme auparavant. Que votre majesté apprenne donc, lui dit le théologien d'un air triomphant, que ses ancêtres n'ont pas été plus capables de produire ces belles campagnes, qu'elle-même de faire rester cette paille en l'air.

,, Ce raisonnement fut une conviction qui porta la lumiere dans l'esprit de la princesse, sur l'existence d'un Dieu créateur, & ramena cette reine à la vraie religion. Elle cessa dès-lors d'inquiéter les fideles ; & l'on ne parloit plus à la cour, que des moyens de rendre le christianisme dominant dans le royaume. On se hâta de faire bâtir une église ; les esclaves, les soldats même travaillerent à sa construction ; & Zinga fit une protestation solemnelle de proscrire l'idolâtrie. Le culte des faux dieux fut interdit sous peine de mort, avec défense, sous la même peine, aux femmes enceintes, d'exposer leurs enfants, de les immoler ; aux hommes, d'épouser plus d'une femme, de la répudier ; à tous les sujets d'invoquer

les démons, & de se nourrir de chair humaine.

„ Pour détourner ses peuples de la polygamie, Zinga épousa publiquement de l'avis du pere Gaëtte, son directeur, à l'âge de soixante & quinze ans, un jeune homme nommé Salvador, que ce missionnaire avoit choisi parmi les plus beaux, les mieux faits, les plus forts de ses néophites. L'exemple édifiant que votre majesté donne à ses sujets, lui dit le capucin, en fera autant d'imitateurs de votre continence: & bientôt la pluralité des femmes sera bannie de vos états. Au reste, l'engagement que vous venez de contracter, ne doit point vous alarmer. La vigueur de votre jeune époux, la grace du sacrement, sont, Madame, à votre âge, deux secours assez puissants contre les révoltes de la chair, & la vivacité des desirs.

„ La confiance que le pere Gaëtte avoit eu l'adresse d'inspirer à sa pénitente, lui donnoit sur son esprit un ascendant presque sans bornes. Les Portugais songerent à en profiter, pour engager cette princesse à leur céder ses états; mais un événement impré-

vu manqua de replonger la reine d'Angola dans les excès de son ancienne barbarie, & de faire renaître le trouble & l'inhumanité dans son royaume. Il y avoit dans sa cour un officier qui, ayant reçu le baptême, ne vivoit pas d'une maniere conforme aux principes du christianisme. Après plusieurs années passées dans la débauche, il eut une maladie qui le rappella à lui-même ; mais il mourut avant que d'avoir pu se confesser. Le pere Antoine étoit absent ; son zele l'avoit engagé dans une mission éloignée ; & il avoit laissé auprès de la reine un de ses confreres, nommé Benetto, qui ne voulut jamais permettre qu'un homme mort sans confession fût inhumé en terre sainte ; il protesta qu'on l'enterreroit plutôt lui-même, que de faire consentir à une telle profanation. Zinga, irritée de la résistance de ce moine, dit que, puisqu'un prêtre chrétien refusoit son ministere, on alloit rendre au défunt les honneurs funebres suivant le rit atroce des Jaggas. A peine eut-elle donné ses ordres, qu'on se hâta de préparer la sépulture. Les victi-

mes humaines, destinées à suivre le mort, furent conduites sur le tombeau; & la reine un poignard à la main, alloit elle-même les égorger, quand, par un pieux artifice, un bon homme vint arrêter la suite de ces horreurs.

„ L'opiniâtre & rigide Benetto avoit pour compagnon un frere lais, nommé Ignace, homme doux, indulgent & plein d'humanité. Ne pouvant rien gagner sur l'inflexible missionnaire, Ignace ne désespéra pas de trouver plus de facilité du côté de la reine. Il se saisit d'un grand crucifix; & le tenant entre ses bras, il se rendit au lieu de la sépulture, en criant à haute voix : à genoux, à genoux ; mettez-vous à genoux. Il pénétra ainsi jusqu'à la garde de Zinga, & vit les victimes placées en cercle, autour de la reine, prêtes à recevoir le coup fatal de la main même de cette princesse. Frappée d'étonnement & de remords en voyant le crucifix, Zinga se jette à genoux; ses yeux se couvrent de larmes; & le capucin Ignace, profitant du moment, lui reproche son impiété, & lui ordonne,

de la part de Dieu, de jurer sur le crucifix, qu'elle proscrira de ses états cette infernale cérémonie, & bannira à jamais ces affreux sacrifices. Zinga fit le serment, rendit la liberté aux victimes, & suivit Ignace, accompagnée de tous les spectateurs enchantés de cet heureux dénouement. Le moine Benetto s'applaudit de sa résistance; & la reine eut le bon esprit de ne pas rougir d'avoir cédé à un capucin.

„ Le retour du pere Antoine entretint cette princesse dans ses pieuses dispositions. Elle écrivit au pape pour avoir de nouveaux missionnaires, & desira que ce fussent toujours des religieux de Saint-François, s'accommodant mieux de la tournure & de la portée de leur esprit, que de celle des jésuites. Le jour qu'on lui remit la réponse du souverain pontife, fut célébré comme une fête solemnelle. Dès le matin, la reine d'Angola, suivie de toute sa cour, & somptueusement parée, se rendit à l'Eglise. Elle avoit le bref du pape suspendu à son cou par une chaîne d'or, & enfermée dans une boîte garnie de diamants. Un missionnaire

en fit la lecture, qu'un interprete rendit en langue Caffre ; & la reine qui s'étoit tenue debout s'avança aux derniers mots, se mit à genoux, & reçut du capucin, en lui baisant la main, la lettre du saint pere. Le prêtre lui présentant ensuite le livre de l'évangile, Zinga fit hautement sa profession de foi, jura un attachement inviolable au saint siege, baisa la lettre, la plia, la remit dans la boîte, & retourna dans son palais, au bruit des acclamations de son peuple émerveillé.

„ Cette fête fut terminée par un festin somptueux, que la pieuse reine d'Angola donna aux députés Portugais & à toute sa cour. Zinga, pour la premiere fois, consentit à être servie à l'Européenne ; ce qui dut paroître d'autant plus étrange, que rien n'étoit plus opposé à l'usage ordinaire de sa nation. Dans les repas que cette princesse prenoit en public, elle n'avoit, pour toute commodité, qu'un coussin sur lequel elle s'asseyoit les jambes croisées. On portoit devant elle, sur une planche, quelques lambeaux de chair à demi-crue, qu'elle déchiroit & dévoroit les uns après les autres, tandis que

trois cents de ses femmes, occupées à la servir, se tenoient autour d'elle. Zinga touchoit à tous les morceaux, les jettoit tantôt à l'une, tantôt à l'autre ; & elles les saisissoient avec une incroyable avidité, regardant ces restes dégoûtants, comme des preuves distinguées de la plus haute faveur. Toutes les fois qu'il lui prenoit envie de boire, les spectateurs frappoient des mains, en signe d'applaudissement ; & le premier ministre, qui se tenoit à genoux, à côté d'elle, lui serroit l'orteil du pied gauche, pour exprimer les vœux de la nation, qui desiroit que la boisson mêlée avec les aliments, nourrît chaque partie du corps de sa souveraine, depuis l'extrêmité des pieds jusqu'au sommet de la tête. Le repas fini, le premier ministre ramassoit tous les restes, & alloit les déposer dans un coffre, qu'il fermoit avec soin, de peur qu'un enchanteur ennemi ne s'en servît pour ensorceler sa majesté.

„ Toujours occupée du progrès de la religion chrétienne, Zinga ordonna à ses sujets d'abattre les idoles,

& de brûler tous les inſtruments de la ſuperſtition. Elle bâtit des égliſes en leur place, érigea des croix, & donna aux miſſionnaires des gens armés, pour forcer les peuples d'embraſſer le chriſtianiſme, ou les obliger de fuir devant ces farouches ſoldats, comme les réformés de France devant les dragons. Mais quelque inflexible que fût ſur ce point la ſévérité de la reine d'Angola, elle n'avoit pu encore anéantir toutes les pratiques de l'ancien culte. Chaque jour elle avoit à punir les crimes de quelques infracteurs. L'un d'entre eux fut pris ſur le fait, & dans l'inſtant même où il égorgeoit un enfant pour rendre les enfers ſenſibles à ſes évocations. Il fut conduit auprès de Zinga, qui le condamna à être brûlé vif.

„ Cette princeſſe étoit alors âgée de plus de quatre-vingts ans ; &, ſi l'on en croit l'hiſtorien, elle ne diminua rien de cette rigueur (qu'il honore du titre de zele), juſqu'au dernier inſtant de ſa vie. Quand elle ſentit ſa fin approcher, elle fit venir ſes capucins autour d'elle, & les pria, auſſi-tôt qu'elle auroit rendu

le dernier ſoupir, de faire envelopper ſon corps dans un habit de leur ordre, qu'elle conſervoit depuis long-temps pour cet uſage. Ainſi mourut cette femme ſinguliere, en 1664, laiſſant ſa nation à demi-policée, à demi-chrétienne, & très-diſpoſée à reprendre ſes premieres mœurs. Après ſa mort, ſa ſœur, qui lui ſuccéda, ſoutint mal la religion. C'étoit une princeſſe foible, dont le regne fut d'ailleurs très-court; & elle n'eut pas plutôt les yeux fermés, que ſon mari rétablit l'ancien culte avec autant & plus de facilité, qu'on n'en avoit eu à l'abolir ,,.

Deux ſortes d'habitants peuplent le royaume d'Angola, les Portugais & les Negres. Ces derniers ſe ſubdiviſent en quatre claſſes : les nobles d'abord, enſuite les perſonnes libres, tels que les artiſans & les laboureurs, en troiſieme lieu, les ſerfs naturels du pays, & enfin les eſclaves qui s'acquierent par la guerre ou le commerce. Les negres du ſecond ordre peuvent mériter, par leur mauvaiſe conduite, d'être condamnés à la ſervitude. Un noble, par exemple, qui découvre dans quelques-uns de

ses vassaux le dessein de lui nuire, a droit non-seulement d'en faire son esclave, mais de réduire sa femme & tous ses parents à la même condition. On ne connoît ici qu'une sorte de punition pour les crimes ; c'est l'esclavage au profit du juge. Les formes de la justice se bornent à la déposition de l'accusateur, qui est immédiatement suivie de la sentence. Il y a des femmes qui, d'intelligence avec leur époux, emploient tous les artifices de leur sexe, pour attirer d'autres hommes dans leurs bras, & les livrent ensuite au mari, qui les emprisonne pour les vendre à la premiere occasion, sans avoir aucun compte à rendre de cette violence.

Les Portugais amenent d'ici, tous les ans, plus de quinze mille negres, pour cultiver leurs colonies de l'Amérique. Lorsqu'ils arrivent sur la côte, ils sont ordinairement fort maigres, parce qu'ils ont été mal nourris dans le voyage, & qu'on ne leur donne, la nuit, que le ciel pour couvert, & la terre pour lieu de repos. Mais avant que de les embarquer, la coutume est de les bien traiter dans une

grande maison destinée à cet usage. S'il ne se trouve point de vaisseaux prêts à les recevoir, ou s'ils ne sont pas en assez grand nombre pour former une cargaison complette, on les emploie à la culture des terres. Lorsqu'ils sont à bord, on a le plus grand soin de leur santé. Ils sont pourvus de remedes, & principalement de blanc de plomb & de limons, pour les garantir du scorbut. Si quelqu'un d'entre eux tombe malade, on le loge à part; & on lui fait observer un régime salutaire.

Les marchandises que les Portugais donnent en échange pour ces esclaves, sont des étoffes & des toiles de toutes les especes & de toutes les couleurs: du velours, des galons d'or & d'argent, de l'eau-de-vie, de l'huile, des couteaux, des épées, du sucre, des tapis de turquie, du fil, des aiguilles, des épingles, des colliers de verre, des sonnettes, des queues de cheval, dont les negres font grand cas, & jusqu'à des chiens, dont la chair est pour eux un mets si friand, qu'ils la préferent à toute autre viande. On engraisse avec soin ces animaux; & ils se vendent publique-

ment dans les marchés. On a vu donner jusqu'à six noirs pour un chien ; mais l'usage le plus ordinaire, est de donner un chien pour deux negres.

En général les habitants d'Angola n'amassent point de richesses, & vivent à peu de frais. Ils se contentent de millet, de quelques bestiaux, de leur huile, & de leur vin de palmier. La polygamie est toujours l'usage dominant ; & la premiere femme jouit de la supériorité sur toutes les autres. Celle qui devient mere, reste séparée de son mari, jusqu'à ce que la nature ait donné qnelques dents à son enfant. Alors tous les parents & les amis de l'un & de l'autre sexe, le portent de cabane en cabane, au bruit de leurs chants & de leurs instruments de musique, & demandent des présents, qui leur sont rarement refusés.

Les maris gardent la maison, & sont occupés à filer, à fabriquer des étoffes, & à d'autres ouvrages de cette nature. L'office des femmes est d'acheter, de vendre, & de faire au-dehors tout ce qui est le partage des hommes dans la plupart des autres pays. Elles poussent si loin la jalousie, que si leurs maris

parlent un moment à quelque autre femme, elles entrenten fureur, & font retentir l'air de leurs cris. Elles font dans le bizarre usage de montrer le derriere à la lune naissante, pour lui marquer leur haine, parce qu'elles regardent cette planete comme la cause de leurs infirmités périodiques.

Les domaines que les Portugais possedent dans le royaume d'Angola, s'étendent le long de la côte, & occupent toute la partie occidentale de cette contrée. Ils sont divisés comme ceux du Bresil, en plusieurs capitanies défendues par des forts, où l'on entretient toujours de la garnison. La ville de Loanda, qui porte aussi le nom de Saint-Paul, à cause de Paul Diaz, premier gouverneur de cette colonie, en est la capitale. Les Portugais la bâtirent en 1578, sur une colline, où elle s'étend en amphithéatre depuis son sommet, jusqu'à la mer. Elle est grande & assez belle pour le pays. On y compte trois mille maisons d'Européens, construites de pierres, & couvertes de tuiles, avec un plus grand nombre de logements de negres, qui ne sont que de bois &

de chaume. La ville eſt remplie d'égliſes & de monaſteres ; mais on n'y voit ni murs, ni fortifications, à la réſerve de quelques redoutes élevées ſur le rivage pour la défenſe du port. La cathédrale eſt un bâtiment vaſte, à côté duquel eſt le palais épiſcopal. La juriſdiction de l'évêque s'étend juſques dans le royaume de Congo ; & ce ſiege, occupé aujourd'hui par un carme Portugais, eſt ſous la métropole de Lisbonne. Le chapitre eſt composé de neuf à dix chanoines.

Les autres égliſes ſont celles des jéſuites, des carmes, des capucins & des récollets. Elles ont toutes la forme d'une fortereſſe, & pourroient ſoutenir une attaque en cas de beſoin. Au milieu de la ville eſt le college des jéſuites, qui en ſont comme les curés. On compte juſqu'à douze mille eſclaves qui dépendent de cette maiſon. Comme ils exercent diverſes profeſſions, on leur permet de travailler pour le public, lorſqu'ils ne ſont point employés pour leurs maîtres ; ce qui produit à ces derniers un revenu très-conſidérable ; car outre qu'ils épargnent la dépenſe de leur entretien, ils per-

çoivent chaque jour le fruit de leur travail. Les negres font la principale richeffe de la colonie. Il eft commun, pour un Portugais de Loanda, d'en avoir cinquante à fon fervice ; les plus riches en ont deux ou trois cents, & quelques-uns jufqu'à trois mille.

Le couvent des capucins eft comme le féminaire de cet ordre pour toutes les miffions du royaume. Leur fupérieur général y fait fa réfidence, & recueille les aumônes des habitants pour l'entretien des miffionnaires. Le gouverneur des établiffements Portugais fur les côtes occidentales de l'Afrique, a fon palais dans la ville, où il réfide avec fon confeil. Tous ces édifices ont été reconftruits à neuf, depuisque les fujets du roi de Portugal font rentrés en poffeffion de cette place. Les Hollandois, qui la prirent en 1641, y cauferent beaucoup de dommage ; mais ils la rendirent fept ans après.

On diftingue diverfes fortes d'Européens établis à Saint-Paul de Loanda ; les premiers font les eccléfiaftiques & les moines, qui, pour un pays d'inquifition, ne font pas auffi nombreux qu'on pourroit le croire ; enfuite les officiers

de guerre & de judicature ; en troisieme lieu les négociants, & enfin les malfaiteurs bannis par les cours de justice, parmi lesquels on compte quantité de Portugais de race juive, envoyés en Afrique par les tribunaux du saint office. Ces derniers habitants, qui ne se convertissent jamais sincérement, sont exclus des ordres sacrés ; mais on assure qu'ils ne laissent pas d'être très-assidus à la fréquentation des saints mysteres, & très-charitables envers les pauvres & les moines.

Les mulâtres, qui sont ici en fort grand nombre, portent aux noirs une haine mortelle, sans excepter leur propre mere, qu'ils osent maltraiter sans ménagement & sans scrupule. Toute leur ambition est de se mettre dans une espece d'égalité avec les blancs ; mais ces derniers ont grand soin d'abaisser leur orgueil ; & loin de les regarder comme leurs égaux, ils ne leur permettent pas même de s'asseoir devant eux. Les femmes mulâtres, dont le pere n'est pas connu, ne doivent porter ni pagne, ni chemise ; & la loi ne leur accorde d'autre habillement, qu'une piece d'étoffe qu'elles attachent sous

leurs bras. Les hommes ont des bas & des culottes ; & c'eſt à quoi ſe borne leur vêtement. Ils peuvent ſe faire prêtres ou ſoldats ; mais ils ne parviennent jamais, ni au grade d'officier, ni à aucun poſte de prélature. Ils déteſtent les capucins, parce que ceux-ci ont cherché à les exclure du ſacerdoce, ſous prétexte du commerce criminel, auquel les mulâtres ſont cenſés devoir leur naiſſance. Ceux de cette couleur qui s'engagent au ſervice militaire, exigent des negres autant de reſpect que les blancs. S'ils voyagent dans le royaume, ils ſe font porter dans des hamacs par des eſclaves ; & lorſque les chefs des villages ne ſe hâtent point aſſez de leur en procurer, ils s'irritent, tirent l'épée, & ſe rendent redoutables par leurs menaces. Sur la route, ils ſe croient en droit de prendre les aliments qu'ils trouvent chez les noirs ; & s'ils entendent quelques murmure autour d'eux, ils ajoutent les injures & les coups à l'inſulte & au pillage. Les mulâtres qui embraſſent le commerce & ſe font marchands d'eſclaves, s'abandonnent à d'autres excès. Ils abuſent de toutes les jeunes filles qu'ils

peuvent séduire; & retournant, plusieurs années après, dans les mêmes lieux, ils enlevent les enfants dont ils sont peres, les vendent, & s'enrichissent ainsi de leur propre sang. Ce désordre est, en quelque sorte, autorisé par l'exemple même des Portugais, qui joignent à une affreuse dissolution, la coutume barbare de vendre les enfants qu'ils ont eûs de leurs négresses.

Tous les noirs de Loanda & des autres possessions Portugaises dans le royaume d'Angola, sont réduits à la servitude, à l'exception de quelques anciens habitants, qui, en vertu des premieres capitulations, ont conservé leur indépendance. Ces esclaves sont employés à la culture des terres, à la pêche, à la construction des maisons, & à d'autres travaux. Ils font tous profession du christianisme; mais c'est moins la persuasion que la crainte, qui les attache aux devoirs de la religion. On exige qu'ils se confessent tous les ans; & comme ils vivent dans un libertinage habituel, ils quittent leurs concubines au commencement du careme, & en reprennent d'autre après pâques, se croyant

quittes envers Dieu, en cessant de voir celles qu'ils ont abandonnées. Les négresses sont accusées de voler leurs maîtresses, pour fournir à l'entretien de leurs amants ; & si ces amours clandestins sont suivis de la grossesse, elles n'en sont pas pour cela plus déshonorées.

L'exemple & la société de ces esclaves donnent aux femmes Portugaises de Loanda une humeur farouche, un orgueil insolent, & une avarice sordide. Il semble qu'elles mettent leur gloire à pousser l'empire domestique aussi loin, que les femmes du pays portent la soumission & l'obéissance. Si leurs maris veulent secouer le joug, elles trouvent le moyen de les humilier par des mortifications si sensibles, qu'ils n'osent plus se montrer en public.

Un blanc ne sort jamais, sans être suivi de deux negres chargés de son hamac, & d'un troisieme, qui tient un grand parasol sur la tête de son maître. Si deux Portugais marchent ensemble, leurs esclaves joignent les parasols, & leur forment une ombre continuelle. Les femmes ne paroissent au dehors que dans un hamac, avec une escorte nom-

breuse qui ne leur parle qu'à genoux. Le hamac est couvert d'un tapis, & le cortege composé au moins de douze personnes. Deux negres portent la voiture ; deux autres tiennent les parasols ; quatre femmes soutiennent les coins du tapis ; & quelques autres vont à la suite. Si c'est à l'église que la dame se fait conduire, le même tapis lui sert pour se mettre à genoux devant l'autel. Le jour du jeudi saint, l'usage pour toutes les femmes, & d'aller à pied & sans escorte.

Le gouvernement de Loanda & des autres parties du royaume, qui reconnoissent la domination Portugaise, est entre les mains d'un vice-roi, de deux bradors, qui sont ses conseillers, d'un président pour l'administration de la justice, de deux juges inférieurs, & d'un secretaire. Les chefs negres, soumis à la colonie, paient au gouverneur un tribut annuel d'esclaves, & lui rendent d'autres services à titre de vassaux. On les oblige encore de fournir aux Portugais, dans leurs voyages, des porteurs pour leurs hamacs, des provisions de bouche, & tous les autres secours dont ils ont besoin. Le

tribut que paie chaque Sova, est affermé à divers traitants, qui, selon le caractere dur de tous les gens de cette profession odieuse, se rendent détestables par leurs vexations. Leur chef, appellé Contractador, tient son bureau à Loanda, où il exerce aussi la fonction de consul, & juge en dernier ressort de toutes les contestations qui regardent le commerce.

L'isle de Loanda, située à un demi-quart de lieue du rivage, en face de la cité, donne son nom à la ville & à la province. On pêche, sur ses bords, de petits coquillages appellés *Zimbis*, qui servent de monnoie. Cette pêche appartient au roi de Portugal, qui en retire de gands profits ; & elle procure aux habitants toutes sortes de provisions. La longueur de l'isle est de six ou sept lieues, & sa largeur d'un mille ou un mille & demi. On y a bâti plusieurs villages, dont le plus considérable porte le nom de S. Esprit. La plupart sont habités par des negres; mais les Portugais de Saint-Paul de Loanda y ont des églises, & sur-tout des maisons de plaisance, qui sont des habitations délicieuses. Le terroir est

ſtérile en grains ; mais les oranges, les citrons, les grenades, les figues, les bananes, les noix de coco, le raiſin & d'autres fruits y croiſſent abondamment. C'eſt de cette iſle, qu'en creuſant la terre à un pied de profondeur, on tire la meilleure eau du pays. Si cette propriété vous ſemble étrange, vous ne ſerez pas moins ſurpriſe de celle de l'eau, qui n'eſt jamais plus douce, que dans la haute marée, ni plus ſalée, qu'au départ des flots. Le canal qui ſépare l'iſle de la côte, forme un port excellent Ce paſſage eſt ſi étroit, que les negres le traverſent à la nage.

Entre pluſieurs rivieres qui arroſent le royaume d'Angola, celle de Coanza, dont on ignore la ſource, le parcourt dans preſque toute ſon étendue. Elle a une lieue & demie de largeur à ſon embouchure ; mais on ne peut la remonter, que juſqu'à ſoixante lieues, à cauſe des cataractes qu'on y rencontre. Les ſables accumulés dans ſon canal y ont formé pluſieurs iſles, dont quelques-unes ont trois ou quatre lieues de longueur. Ce pays n'a été défriché, du moins dans une certaine étendue, qu'en 1630. Un gouverneur de la colonie,

nommé dom Ferdinand, ordonna aux habitants de cultiver chacun une portion de terre, suivant le nombre de leurs esclaves. Il fallut employer l'autorité & les menaces, & user de violence pour les rendre heureux.

Il me reste, Madame, à dire un mot de la maniere dont le Portugal a fait l'acquisition de ce royaume. Dès le regne de Jean II, c'est-à-dire, avant le commencement du seizieme siecle, les sujets de ce monarque, avec la permission du roi de Congo, qui tenoit alors Angola dans sa dépendance, faisoient un grand commerce d'esclaves à Laonda. Dans la suite, Paul Diaz, dont les ancêtres avoient découvert cette côte, fit à ses frais un armement considérable, & obtint du roi Sébastien, pour l'indemniser de ces dépenses, la concession de tous les pays qu'il pourroit conquérir dans l'intérieur des terres, avec un espace d'environ trente lieues sur les bords de la mer. Diaz partit, accompagné de vaisseaux marchands, qui s'ouvrirent un commerce dans plusieurs parties d'Angola, dont Loanda ne cessa point d'être le principal marché. Les habitants en prirent

de justes ombrages ; & croyant ne voir dans ces étrangers, que des espions venus pour s'emparer de leurs possessions, ils confisquerent leurs biens, & en massacrerent un grand nombre. Cette violence ne fit qu'exciter de plus en plus l'ambition & l'avarice des Portugais. Diaz entra dans la riviere de Coanza, au bruit d'une nombreuse artillerie. Quantité de seigneurs negres, qui habitoient sur ses bords, se soumirent volontairement aux armes du Portugal, & devinrent tout à la fois amis & sujets du vainqueur.

Je suis, &c.

A Loanda, ce 20 avril 1753.

LETTRE CLXIII.

LE ROYAUME DE CONGO.

ON ne compte que soixante lieues du port de Loanda à la grande & belle riviere qui traverse le royaume de Congo ; nous n'employâmes que deux jours à faire ce trajet. Ce fleuve, qui entre dans la mer par une embouchure large de dix à douze lieues, y tombe avec tant d'impétuosité, que ses eaux se fraient une route particuliere, sans se mêler à celles de l'océan : on les distingue par leur couleur, à plus de douze lieues de la côte. Les naturels du pays l'appellent Congo, les Portugais Zaïre ; & on lui donne indifféremment ces deux noms. Il n'est navigable que l'espace de neuf lieues, au-delà desquelles il est resserré par des rochers, d'où il se précipite avec un bruit épouvantable. Entre l'embouchure & cette cataracte, son canal est divisé par de grandes isles, qui appartiennent à divers seigneurs, sous l'autorité du roi de Congo. Cette dépendance

du même souverain n'empêche pas que ces insulaires ne s'entre-nuisent souvent par des attaques subites, sur des canots composés d'un seul tronc d'arbre d'une grosseur incroyable. Ces isles sont extrêmement peuplées; mais, quoiqu'on vante le nombre de leurs habitants, on y apperçoit peu de maisons. Une grande partie des terres étant submergée, les negres se réfugient sur les arbres, où ils se font des logements qui ressemblent à des nids d'oiseaux : leurs canots entretiennent la communication de l'un à l'autre. Le mariage est peu connu dans leur isle : dès leur premiere jeunesse, les deux sexes se mêlent ensemble, sans autre loi que l'instinct qui les approche; mais ce commerce passager ne donne à l'homme aucun droit sur la femme. Les autres actions de leur vie n'offrent presque rien qui les distingue des animaux. Ils sont encore à ce degré d'imbécillité, qui ne permet de penser qu'au présent, & n'admet qu'une société informe, fondée sur les besoins communs. Les plus éclairés s'érigent en prêtres, & séduisent les simples par de prétendus sortileges. Ils consultent le diable, sous la forme d'une

idole, dont il n'y a que les miniſtres qui préſident à ſon culte, qui puiſſent approcher. On lui envoie des préſents de fort loin, & on les ſuſpend dans la forêt, à un grand mur conſtruit de dents d'éléphants. Les prêtres mettent tous leurs ſoins à déguiſer le lieu qu'elle habite, & les chemins qui y conduiſent. Chaque fois qu'ils y vont eux-mêmes, ils doivent prendre une autre route, & ſe dérober aux yeux de ceux que la curioſité porteroit à les ſuivre; car, ſans être ni ſorciers, ni théologiens, ils en ſavent aſſez pour concevoir, comme d'autres, qu'on ne trompe le peuple que par des myſteres.

Diverſes marchandiſes, que notre vaiſſeau avoit à remettre aux Portugais, & d'autres qu'il devoit recevoir d'eux, l'ayant obligé de s'arrêter, m'ont donné le temps de viſiter & de connoître le pays. Ce royaume comprend ſix grandes provinces, dans un eſpace plus étendu que l'Angleterre, & dont la capitale, autrefois nommée Banza, ou Cour royale, & aujourd'hui *San-Salvador*, eſt éloignée de la mer d'environ cinquante lieues. Elle eſt ſituée ſur une montagne, dont les flancs pa-

roissent n'offrir que des rochers, mais qui contient à son sommet une plaine de trois lieues de tour, parfaitement cultivée, & remplie d'habitations. La vue de ce lieu est si agréable, que les Portugais l'ont appellé *Otheiro*, qui veut dire perspective. Son terroir est fertile en toutes sortes de grains, & produit un grand nombre de tamarins, de palmiers, d'orangers, de plantins, & d'autres arbres, qui conservent une verdure continuelle. Quoique fort escarpée du côté de l'Est, elle ne laisse pas de contenir quantité de sources qui achevent d'en faire un séjour délicieux. Une riviere qui coule au bas, répand la fertilité dans les champs voisins, & donne tant d'agrément au paysage, que la plupart des habitants de cette capitale ont des maisons de campagne & des jardins sur ses bords.

La ville est située dans un angle de la montagne. Ce qu'elle présente de plus remarquable, est le palais du roi, & le quartier qu'occupent les Portugais, l'un & l'autre environnés de murailles. L'espace qui les sépare, contient une grande place qui sert de marché, & au fond de laquelle plusieurs

ſeigneurs ont leurs hôtels en face de l'égliſe. Les rues ſont larges & bien diſtribuées, les édifices ſpacieux, réguliers & commodes, mais couverts de chaume, à l'exception de ceux des Portugais. Le palais du roi eſt une multitude d'appartements, de ſalles & de galeries très-vaſtes, mais dont tous les ornements ſe réduiſent à des nattes ſuſpendues aux murs en forme de tapiſſeries. Cependant il y a des ſallons & des cabinets décorés avec aſſez de magnificence pour le pays. On compte dans la ville dix ou douze égliſes ou chapelles ; il y en a trois dans la ſeule enceinte du palais. La principale eſt la cathédrale, dite Sainte-Croix ou Saint-Sauveur, ſoumiſe, avec tout le royaume, pour le ſpirituel, à l'évêque d'Angola. Elle a un chapitre compoſé de vingt-ſix chanoines & de pluſieurs chapelains. On fait monter à quatre mille le nombre des blancs qui habitent cette capitale, & celui des noirs à cinquante mille. Comme beaucoup de maiſons de ſeigneurs & de riches Portugais ſont hors de l'enclos, il n'eſt pas aiſé de déterminer la grandeur de la ville ; mais tout

le sommet de la montagne, rempli de villages & de fermes, ne forme, pour ainsi dire, qu'une seule & vaste cité, qui contient plus de cent mille ames. Les jésuites ont un college, où ils enseignent la jeunesse & font au peuple le catéchisme.

Je loge depuis huit ou dix jours chez les capucins, confié aux soins d'un religieux, dont l'office est de recevoir les étrangers. Comme son emploi ne demande pas beaucoup de temps, & que cet homme est fort industrieux, il s'occupe à rendre, avec de petites figures de cire, longues de sept à huit pouces, divers traits d'histoire, dont les événements sont représentés sans confusion. Un de ces ouvrages est la découverte du pays de Congo par les Portugais, & l'établissement du christianisme dans ce royaume. Chaque personnage y paroît avec l'habillement, la couleur, l'attitude, & dans l'âge, le costume, l'ordre & le rang qui lui conviennent. Ces figures se meuvent, se succedent, & sont vues au travers d'un verre éclairé par une bougie, comme en Europe quand on montre la curiosité. Le bon capucin, en faisant

paſſer cette eſpece de méchanique ſous mes yeux, m'en donnoit l'explication, & y mêloit des réflexions que je vais vous répéter.

« De tous les événements qui ont excité l'admiration du genre humain, il n'y en a point, dit-il, d'auſſi merveilleux, que les découvertes des Portugais, ſoit qu'on y conſidere les progrès du commerce & les tréſors immenſes dont l'Europe s'eſt enrichie ; ſoit qu'on enviſage les prodiges de valeur & de prudence, qui ont immortaliſé ces glorieuſes expéditions. Quoique les Caſtillans aient conquis l'Amérique, avant que nous euſſions pénétré juſqu'aux Indes orientales par le Cap de Bonne-Eſpérance, il faut convenir néanmoins, que nous ſommes les premiers qui avons tenté la navigation de l'Océan, & fait naître aux autres nations de l'Europe, le deſſein de chercher un nouvel hémiſphere. Les Eſpagnols étoient ſi éloignés de cette idée, que non-ſeulement ils s'en occuperent long-temps après nous, mais qu'ils ne regarderent d'abord que comme des aventures romaneſques, & les effets d'une ima-

gination déréglée, les entreprises des Portugais.

„ Voyez ce personnage, qui n'est point décoré du diadême, mais en qui brille tout l'éclat de la majesté royale: c'est le prince Henri de Portugal, fils du roi Jean I, qui brûlant du desir de connoître de nouvelles terres, rendit son nom plus glorieux, que celui de tous ses contemporains. Il étoit philosophe : & il mit sa philosophie à faire du bien à l'univers : *Talent de bien faire* étoit sa devise. Son penchant pour les découvertes, lui avoit cultivé la géographie & les mathématiques ; il joignit à ces connoissances toutes les lumieres qu'il put tirer de ses informations ; & pour se livrer entiérement à ce soin, il choisit pour sa résidence le Cap de Sagres, d'où la vue de la mer enflammoit continuellement ses desirs & ses espérances.

„ Un matin, après avoir passé la nuit dans ces réflexions, il donna brusquement ses ordres pour le départ de deux vaisseaux qui mirent à la voile, mais qui n'allerent pas plus loin que le Cap Bajador. Ce Cap, qui s'avance l'espace de plus de quarante lieues

dans l'Océan, & est bordé de tous côtés de rochers, de bancs de sable & d'une mer orageuse, découragea les pilotes. Regardez à côté du prince, le Cap, les vaisseaux, & ces matelots qui font de vains efforts pour doubler ce terrible promontoire. Ils ne réfléchissent pas qu'en prenant le large, ils pourroient le passer facilement; & ce premier obstacle leur fait abandonner l'entreprise.

,, Henri, que rien ne décourage, envoie d'autres marins qui, à la vérité, ne le passent pas; mais, en s'en retournant par la grande mer, ils retrouvent l'isle de *Madere*, qu'on dit avoir été connue des Carthaginois. Ils lui donnent ce nom, parce qu'elle est couverte d'arbres, & que *madera* signifie bois, d'où vous avez formé, vous autres François, le mot de *madrier*. Le prince y fait planter des vignes de Grece, & des cannes de sucre, qu'il tire de Sicile & de Chypre, où les Arabes les ont apportées des Indes. Ce sont ces mêmes cannes, transplantées depuis dans les isles de l'Amérique, qui fournissent aujourd'hui du sucre à toute l'Europe.

„Vous découvrez dans le lointain une chapelle avec un tombeau : c'eſt celui qu'éleva à ſon amante, vers l'an 1344, le célebre Macham, qui ſe ſauvant d'Angleterre, ſa patrie, avec une femme qu'il aimoit, avoit été jetté dans cette iſle par la tempête. Il étoit ſorti du vaiſſeau avec cette même femme qui avoit beaucoup ſouffert ; & ſes compagnons partirent, ſans avoir penſé à les rappeller. La dame en mourut de regret ; & Macham, après avoir enterré décemment ſa maîtreſſe, lui érigea un tombeau, ſur lequel il trouva moyen de graver ſa triſte aventure. Il ſe fit enſuite une barque d'un tronc d'arbre ; & s'étant abandonné aux flots, il eut le bonheur d'être pouſſé ſur la côte d'Afrique, où les Maures le reçurent, & le traiterent comme un homme protégé du ciel.

„Le Cap Bajador avoit jeté une telle épouvante dans l'eſprit de tous les pilotes, que, pendant treize ans, aucun d'eux n'oſa entreprendre de le paſſer. Enfin la fermeté du prince inſpira du courage; & l'homme que vous voyez, eſt le célebre Gilianez, qui

fut aſſez hardi pour lui garantir l'exécution de ſes ordres. Il le doubla en effet, ce Cap terrible, qui avoit jusqu'alors arrêté les plus braves; & cette action fut miſe par les écrivains de ſon temps, au-deſſus des travaux d'Hercule. Henri, au comble de ſes vœux, obtint du pape une donation perpétuelle à la couronne de Portugal, de toutes les terres que les ſujets de ce royaume pourroient découvrir, depuis ce fameux promontoire juſqu'aux Indes, avec des indulgences pour l'ame de ceux qui périroient dans cette glorieuſe entrepriſe.

„ Les deux Maures, qui ouvrent cette autre ſcene viennent offrir de la poudre d'or pour la rançon d'un de leurs camarades, que les Portugais retiennent parmi leurs priſonniers. C'eſt la premiere fois que l'Afrique fait luire ce précieux métal aux yeux des Européens; pour cette raiſon, on donne au ruiſſeau, ſur les bords duquel l'action ſe paſſe: le nom de riviere d'or; & l'ardeur pour les découvertes croît en Portugal, au retour de chaque navire qui rapporte quelque fruit de ſon voyage. On vient

admirer, de toutes les parties du royaume, les moindres productions qui arrivent d'Afrique ; & le prince Henri, à qui toutes ces richesses sont présentées, récompense généreusement les chefs de l'expédition.

„ A cette scene succede un vaisseau qui aborde aux isles d'Arguin, & livre un combat, où sept Européens périssent de la main des Maures. C'est le premier sang que ces entreprises coûtent au Portugal. Ce pays est si plat & si ouvert, que les naturels même y perdoient souvent leur chemin, & n'avoient alors, comme sur mer, d'autres guides que les étoiles, les vents & les oiseaux. Leur nourriture étoit une sorte de grain, que la terre produisoit sans culture, quelques herbes, des lézards, des sauterelles séchées au soleil. Ils buvoient le lait de toutes sortes d'animaux, parce que l'eau y est extrêmement rare ; & par cette raison, lorsqu'ils alloient à la chasse, ils épargnoient les femelles. Ceux qui n'étoient pas éloignés de la mer, se nourrissoient de leur pêche ; & lorsque les Portugais leur présentoient du bled, ils le dévoroient sans pré-

paration. Ils n'avoient pour maisons, que des tentes, & pour habits que des peaux de bêtes. Leur unique occupation consistoit dans le soin de leurs troupeaux : leur langage étoit le même que celui des côtes de Barbarie. Ils n'avoient point de roi ; mais ils étoient divisés en compagnies sous différents chefs.

„Quelle que fût l'ardeur des Portugais à pousser leurs découvertes, la crainte en arrêtoit encore plusieurs. Des mers inconnues, des côtes désertes, des habitants pauvres, farouches, qui n'offroient aucun butin plus précieux qu'eux-mêmes, & qu'il falloit combattre ou surprendre, pour en faire des esclaves : voilà quel étoit l'objet des navigateurs ; & des avantages si médiocres laissoient trop de force aux impressions du péril & de la crainte. Mais le courage invincible du prince Henri, joint au desir de trouver un passage aux Indes par les mers d'Afrique, fait surmonter tous les obstacles.

„L'homme à qui il adresse la parole, est un Portugais nommé Tristan, qui, pressé par les ordres de ce prince,

s'avance soixante lieues au-delà du Cap Verd. Il jette l'ancre à l'embouchure de *Rio-Grande ;* & voulant remonter cette riviere dans sa chaloupe, il est environné d'une multitude de negres, qui lui lancent une nuée de fleches. La plus grande partie de ses gens est tuée, avant qu'il puisse regagner son vaisseau ; & lui-même reçoit une blessure mortelle. Alvare-Fernandez, qui paroît dans l'éloignement, va quarante lieues plus loin que l'infortuné Tristan, mais avec aussi peu de bonheur. Il est obligé de fuir devant une troupe de barbares qui le forcent de quitter le rivage. L'animal rugissant que vous voyez enchaîné, est le premier lion que les Portugais amenent en Europe. Le capitaine Homen le prend dans un de ses voyages ; & conduit à Lisbonne, il fait l'admiration de cette capitale.

„ Remarquez ce personnage à cheveux blonds, qui, sous un vêtement étranger se présente au prince Henri : c'est un gentilhomme Danois, nommé Bellarte, qui vient avec la recommendation du roi de Danemarck son maître, offrir ses services au roi de

de Portugal. Il s'embarque pour le cap Verd. Entre les richesses du pays, les negres lui montrent des dents d'éléphants, qui font naître à Bellarte une vive curiosité de voir quelques-uns de ces animaux en vie. Un noir s'offre à lui procurer cette satisfaction; mais l'ayant mené à l'écart, il le tue perfidement.

„ Cet autre étranger est un Génois, nommé Noli, envoyé par sa république au roi de Portugal. Ce prince lui confie le commandement d'une flotte, avec laquelle il fait la conquête des isles du cap Verd. Il les appelle ainsi, parce qu'elles sont situées vis-à-vis & à cent lieues de ce cap. A son retour, Noli trouve la cour de Lisbonne en deuil de la mort du prince Henri, auteur & fondateur immortel de tant de découvertes. J'ai tâché de conserver jusqu'aux traits de la figure & du caractere de ce prince. Sa taille étoit bien prise, quoique ses jambes fussent un peu grosses. Il avoit le teint blanc, les cheveux rudes & épais, le regard imposant & même terrible, pour ceux qui ne le voyoient pas habituellement. Le fond de son humeur étoit une gaieté raisonnable; & dans ses plus grands

emportements, il conſervoit toujours de l'empire ſur lui-même : ſimple dans ſes habits, patient dans l'embarras des affaires, ferme & courageux dans le danger, verſé dans les ſciences, & ſans contredit le premier mathématicien de ſon temps. Il a vécu dans le célibat ; & l'on n'a point appris qu'il ſe ſoit jamais laſſé de la continence. Enfin, l'opinion qu'on avoit de ſon mérite & de ſa prudence, lui fit conſerver toute ſa vie beaucoup d'autorité. Ses découvertes s'étendirent juſqu'à Sierra-Liona, où l'on commença à faire le commerce de la Guinée.

„ Une autre ſcene s'offre à vos regards : un roi du pays, couvert de lames d'or, eſt en conférence avec un amiral Portugais nommé Azambuſa ; vous voyez qu'il lui prend la main en ſigne de paix. Après les premieres cérémonies, l'amiral s'étend ſur les motifs de ſon voyage, & commence par celui de la religion. Il aſſure le monarque Africain que le principal deſſein du roi de Portugal eſt de l'inſtruire, lui & tout ſon peuple, de la loi chrétienne, dont il releve tous les avantages, & il finit par demander la permiſſion de

bâtir une maison pour loger ses gens : il entendoit un fort pour tenir ces barbares dans la soumission. Regardez avec quelle attention il est écouté. Ses offres sur la religion sont acceptées avec plaisir ; mais la proposition de construire un logement, est rejetée sans exception ; la grossiéreté des negres ne les empêche pas d'entendre leurs interêts. Azambuza redouble ses instances ; enfin le roi donne son consentement & se retire. Les Portugais se mettent à briser un rocher pour commencer leur édifice. Les negres, qui faisoient de ce roc l'objet de leur culte, se croient insultés, & chassent les travailleurs. L'amiral appaise les plus furieux par des présents : les ouvriers reviennent, & le fort s'acheve. Insensiblement il s'accroît, & on lui donne le titre & les privileges d'une ville, sous le nom de S. George. Azambuza s'y établit avec soixante hommes, & renvoie sa flotte à Lisbonne, chargée d'or. A la vue de ces trésors, le roi de Portugal commence à craindre que les princes d'Europe ne veuillent les partager. Il fait renouveller en sa faveur la donation du saint siege, &

prend le titre de ſeigneur de Guinée.

„ Juſques-là on s'étoit contenté de planter des croix de bois dans les pays nouvellement découverts : Sa Majeſté Très-Fidelle ordonne d'y porter de groſſes pierres, ſur leſquelles ſoient écrits ſon nom & celui du capitaine, avec l'année de l'expédition. Diego Cam eſt le premier qui exécute ce nouveau réglement ſur la riviere de Congo, autrement dite Zaïre, qu'il ne fait point de difficulté de remonter aſſez avant dans les terres. Les deux rives préſentent quantité de negres ; ils font comprendre, par leurs ſignes, qu'ils ont un roi, dont la réſidence n'eſt pas éloignée. Cam lui envoie des députés avec des préſents, & lui fait faire des propoſitions de paix & de commerce, qui ſont favorablement écoutées. Il part, avec des miſſionnaires, pour San-Salvador, où le roi de Congo tient ſa cour. Il eſt eſcorté par un grand nombre de Seigneurs negres, qui marchent au bruit de divers inſtruments. Tout le chemin, juſqu'à la capitale, eſt rempli d'un peuple innombrable ; & l'on apporte de toutes parts une grande abondance de

vivres & de provifions. Le roi lui-même envoie au-devant des miffionnaires, quantité de nobles avec des rafraîchiffements, & toute la cour les reçoit à une lieue de la ville, où ils font conduits avec une pompe extraordinaire. Enfin, les Portugais trouvent tout le monde fi bien difpofé, on leur témoigne une fi grande affection, on marque tant de penchant pour le culte qu'ils profeffent, que ces Européens regrettent de n'avoir pas amené affez d'ouvriers évangéliques pour une moiffon fi abondante. Le prince Africain fait partir quatre de fes principaux fujets pour le Portugal; ils ont ordre d'y recevoir le baptême, & de revenir avec des miffionnaires. A leur retour, ils paroiffent fi pénétrés de la religion qu'ils ont embraffée, que le roi de Congo ne balance point à fe faire inftruire.

„ Confidérez-le, ce monarque, affis fur un trône d'ivoire, donnant audience au général Portugais. Il eft nud, de la ceinture en haut; le refte du corps eft environné d'une piece de damas bleu. Vous lui voyez un bracelet de cuivre au bras gauche, & fur fes

épaules, une queue de cheval, qui marque la royauté. Sa tête est couverte d'un bonnet en forme de mitre, composé d'un tissu de feuilles de palmier. J'ai représenté ce prince sous cet habillement, parce que c'est ainsi qu'il se montra aux premiers Européens. Le geste qu'il fait de la main, indique l'emplacement d'une église, qui doit être bâtie aussi lorsqu'il aura reçu le baptême.

,, Ce jour arrive enfin, & la cérémonie se fait à la vue de cent mille de ses sujets rangés, comme dans un amphithéatre, sur le penchant de la montagne. Ce prince est à genoux sur un coussin ; un religieux de saint François, chef des missionnaires, tient dans sa main une coquille pleine d'eau, & la répand sur la tête du roi. Six religieux du même ordre, en surplis & en étole, forment un demi-cercle autour de leur supérieur, & invoquent le ciel pour la conversion de cette foule innombrable, qui ne tardera pas à suivre l'exemple du souverain. Derriere eux sont les Portugais, qui font la même priere, espérant qu'étant unis avec ces peuples, par les liens d'une

même religion, rien ne fera capable de troubler leur commerce. Il ne faut pas croire cependant, que le zele n'entre pour rien dans les motifs de leur ferveur.

„ A la droite de sa majesté, mais à une certaine distance, sont les quatre premieres femmes du monarque. L'air triste & inquiet que vous leur voyez, marque la crainte qu'elles ont, que le nouveau culte, qui exclut la polygamie, en obligeant le roi de les renvoyer, ne les prive de leurs titres & de leur rang. La plus jeune, qui est en même temps la plus jolie, paroît moins affligée que les autres; vous pouvez même remarquer en elle une secrette joie, qui perce à travers le sérieux de cette cérémonie, persuadée que si le prince est obligé de s'en tenir à une seule femme, le choix ne peut tomber que sur elle. Elle s'empresse de se faire baptiser, & veut être appellée Eléonore, comme la reine de Portugal, parce que le roi de Congo a pris le nom de Don Juan, qui étoit celui du monarque Portugais.

„ Ces exemples sont suivis par un grand nombre de seigneurs, & en

particulier, par l'héritier présomptif de la couronne, qui reçoit au baptême le nom de Don Alphonse, que portoit le prince du Bresil. Dans la premiere ardeur de son zele, il brise & brûle toutes les idoles. Monté sur le trône de Congo, après la mort de son pere, il établit par-tout le nouveau culte; & pour le perpétuer dans ses états, il envoie ses fils & ses neveux faire leur études à Lisbonne. Dans la suite, deux de ces princes negres sont élevés à l'épiscopat.

,, Alphonse jette les fondements de la cathédrale de San-Salvador, & porte sur ses épaules, ainsi que la reine, les premiers paniers de pierres & de sable, qui doivent servir à sa construction. Tous les seigneurs & toutes les dames de la cour en font de même, & prêtent religieusement leurs mains à ce saint travail. Le peuple ne montre pas moins de zele, & l'on voit bientôt l'édifice porté à sa perfection. Tous les gouverneurs de province ont ordre en même temps de bâtir des églises dans les villes de leur résidence, & d'arborer par-tout le signe de la rédemption. Non content de faire élever dans son royaume, des

temples au Seigneur, il commande à ses sujets, de remettre à ses officiers toutes leurs idoles ; & à ceux-ci, de les envoyer à la cour. On assemble de toutes parts, les arbres, les plantes, les blocs, les pierres, les figures peintes ou gravées, les oiseaux, les reptiles, les animaux de tout genre, que cette nation barbare & superstitieuse adoroit depuis plusieurs siecles. Ces monuments de l'idolâtrie sont immolés aux flammes; & pour les faire oublier au peuple qui veut être amusé, on lui distribue des croix, des médailles & des images.

„ Ce prince, dont le regne est très-court, n'a pas le temps de mettre la derniere main aux établissements qu'il projette. Il a pour successeur son fils Don Pedre, sous lequel la religion fait de nouveaux progrès. L'isle de Saint-Thomas, qui a été déserte jusqu'alors, se peuple de Portugais ; & la cour de Lisbonne y établit un évêque, pour l'administration spirituelle de cette ville, & pour celle de l'église de Congo. Le prélat se rend à San-Salvador, pour faire la visite de son nouveau diocese, & y est reçu avec des transports de joie inexprimables. Le chemin est

couvert de nattes; le roi, accompagné de toute sa cour, va au-devant du pontife; il le conduit à sa cathédrale, où l'on a eu soin de préparer tout ce qu'exige la célébration du service divin, & tout ce qui peut contribuer à la pompe extérieure de la religion.

„ Don Pedre étant mort à la fleur de son âge, sans laisser de postérité, le sceptre passe successivement dans les mains de plusieurs princes de son sang. Don Diegue se distingue par une magnificence, qui éclate également dans ses habits, & dans les meubles de son palais. Une belle étoffe ne lui paroissoit jamais trop chere, & il avoit coutume de dire que les choses rares ne sont faites que pour les rois. Il ne portoit jamais qu'une fois le même vêtement, & le donnoit ensuite aux officiers qui étoient de service ce jour là. Cet esprit de luxe se répandit dans tout le royaume où les tapisseries, les draps d'or, & les plus belles étoffes de nos manufactures commencerent à devenir communes.

„ La mort de ce prince est l'époque de la décadence du christianisme dans ce royaume. Don Alvare, un de ses successeurs, renonce à la foi; & son

exemple ébranle la conſtance d'une partie de ſon peuple. Ce prince veut ſe rendre vaſſal du roi de Portugal; mais ce dernier le refuſe, & ſe contente d'être le protecteur du royaume de Congo, comme ſes ſucceſſeurs le ſont encore aujourd'hui. Don Alvare, malgré ſon apoſtaſie, eſt enterré dans l'égliſe de S. Sauveur, où les ſouverains du pays ont leur ſépulture.

,, Après des ſuccès auſſi brillants que rapides, le chriſtianiſme s'eſt preſque totalement éteint dans l'eſpace de peu d'années. Il ſe maintient cependant encore, dans quelques provinces, par les ſoins des miſſionnaires, par l'attachement du peuple pour cette religion, par ſon reſpect pour ſes miniſtres. Comme il n'y a point aſſez de prêtres pour donner un paſteur à chaque égliſe, celles qui en manquent, ſont ſous la conduite d'un negre inſtruit, qui raſſemble les fideles, à certaines heures, & leur fait réciter le chapelet ou d'autres prieres.

,, Vous avez dû remarquer que tous les perſonnages, que j'ai fait paſſer ſucceſſivement ſous vos yeux, ſont vêtus à l'ancienne maniere du pays;

mais, depuis l'arrivée des Portugais, le roi & les grands s'habillent à l'Européenne. Ils portent des capes Espagnoles, des chapeaux de castor, des vestes de soie, des pantoufles de velours ou de maroquin, des bottines, & de longues épées à la Castillane. Les dames imitent aussi les modes de Lisbonne, & se font des mantes & de longues juppes avec nos plus riches étoffes. Autrefois l'habit d'homme consistoit dans un tissu d'écorce de palmier, qui ne couvroit que les reins & les cuisses. Les personnes d'un rang distingué mettoient, par dessus, un second tablier composé de peaux de tigres, de civettes ou de martres. Elles joignoient à ce léger vêtement, une sorte de capuchon qui leur couvroit la tête & l'extrêmité des épaules, avec une chemise de toile, en forme de surplis, & tressée comme nos filets. La plupart marchoient pieds nuds, ou n'avoient que des sandales de bois.

„ Le monarque ne paroissoit en public, que sous un habit superbe de quelqu'étoffe d'or ou d'argent, avec un manteau de velours. Il portoit un bonnet blanc, ainsi que les grands qu'il

honoroit de ses bonnes graces. C'étoit une marque si certaine de faveur, qu'au moindre mécontentement, il en privoit ceux qui avoient eu le malheur de lui déplaire. Le bonnet blanc étoit, de plus, un caractere de noblesse & de chevalerie à Congo, comme certains cordons rouges ou bleus le sont en Europe.

„ Les dames s'enveloppoient, depuis la ceinture en bas, de trois especes de tabliers, dont le plus intérieur leur descendoit jusqu'aux talons. Elles avoient sur le corps une sorte de casaquin ouvert pardevant ; & sur les épaules, une mantille d'écorce de palmier. La tête n'étoit couverte que d'un petit bonnet. Il n'y avoit point d'autre différence dans l'habillement des femmes du commun, que celle de l'étoffe, qui étoit plus grossiere. Les femmes esclaves & celles du dernier ordre étoient nues de la moitié du corps. Les pauvres ont retenu l'ancien habit, c'est-à-dire, le tablier de feuilles de palmier, qui descend de la ceinture aux genoux, & laisse le reste à découvert. Les femmes du peuple en ont un plus grand, qui tombe sur leurs pieds.

„ Les habitants de Congo sont plus

fideles aux usages de leurs ancêtres en ce qui concerne les aliments. Les grains du pays, & les racines composent le principal fond de leur nourriture. Quoiqu'ils aient différentes sortes de viandes, celle de boucherie & la volaille sont fort rares : un poulet vaut une pistole à San-Salvador ; mais ce peuple s'accoutume sans peine aux mets les plus communs. Un Congois qui voyage, ne vit que d'eau & de racine „

Le méchanisme ingénieux, dont je viens, Madame, de vous faire part, ne se ressent point de la barbarie qu'on attribue au royaume de Congo, & répond encore moins à l'idée que l'on se forme communément en France, de l'esprit, du goût & du savoir faire des capucins. Ceux chez qui je loge se sont partagé les six provinces de ce royaume, pour en faire le théatre de leur zele, & y exercer les fonctions de leur ministere. Tous les ans ils y font plusieurs missions ; & je vous avouerai que je prenois quelquefois plaisir à leur entendre raconter leurs aventures, & les histoires des sorciers ou des monstres qu'ils avoient ou à éviter ou à combattre. Je réserve ces particularités pour les

lettres ſuivantes ; ſi de pareilles matieres vous amuſent peu , vous y trouverez d'autres détails plus inſtructifs ſur la ſituation , les uſages , les mœurs, la nature & les productions du pays.

Je ſuis, &c.

A San-Salvador, ce 30 avril 1753.

LETTRE CLXIV.

SUITE DU CONGO.

Le pere Félix de Lisbonne, comme supérieur général de la mission, s'est réservé la province de Pemba, où se trouve la capitale. Celle de Bamba, est sous la domination du pere Ambroise de Parme. Les quatre autres, c'est-à-dire, celle de Songo, de Batta, de Pango & de Sundi, sont gouvernées, pour le spirituel, par les peres Félicien de Milan, Melchior de Coimbre, Bonaventure de Luques, & Eugene d'Aveiro.

„ Nous partîmes d'Italie, dit le pere Ambroise, au nombre de dix religieux, envoyés par la congrégation romaine de la propagande, pour la conversion de ces pauvres Africains. Nos patentes contenoient des privileges distingués, qui faisoient honneur à notre commission. Nous étions autorisés à relever les fideles de toutes sortes d'irrégularités, excepté la polygamie & le meurtre

prémédité ; à accorder des dispenses de mariage au troisieme & même au second degré de parenté ; à permettre aux païens convertis, de garder une de leurs femmes, & nous leur en laissions le choix ; à donner l'absolution des péchés dans tous les cas réservés au saint-siege ; à bénir le linge d'église, les chapelles, les calices, & à dire deux messes par jour dans les cas de nécessité ; à permettre de manger de la viande les jours défendus ; à publier des indulgences plénieres pour la délivrance des ames du purgatoire ; à porter des habits séculiers dans les occasions nécessaires, & à lire les livres défendus, excepté Bayle & Machiavel.

„ Nous vînmes débarquer au port de Loanda, où nous nous séparâmes, avec promesse de nous rendre, par différentes routes, au royaume de Congo. On nous donna des negres pour nous conduire, & l'on nous fournit des hamacs, qui sont la seule commodité des voyageurs dans ce pays, où l'on n'éleve point de chevaux, à cause de la disette des fourages. Quand on veut faire beaucoup de diligence, on a des relais d'esclaves, qui n'avan-

cent pas moins que les meilleurs chevaux. On nous aſſura que vêtus comme nous l'étions, nous ne devions pas eſpérer de marcher long-temps à pied ; & malgré notre répugnance, nous fûmes obligés de nous faire porter par des hommes.

„ On ne trouve point de grandes routes dans ces régions ſauvages ; les chemins ſont des ſentiers fort étroits, où deux perſonnes auroient peine à paſſer de front. Ils ne ſont pas même toujours ſûrs ; car la plupart des nobles diſgraciés & exilés de la cour, s'uniſſent pour voler ſur les grands chemins, & vivent de ce brigandage, juſqu'au rétabliſſement de leur faveur. Quelques noirs formoient notre avant-garde avec leurs fardeaux; nous allions après eux, ſuivis du reſte des negres, dont l'office étoit de relever les porteurs lorſqu'ils commençoient à paroître fatigués. On n'imagine point avec quelle légéreté ils traverſent les endroits les plus pénibles. Ils ſont armés d'arcs & de fleches ; & le terme de leur courſe, eſt toujours un de leurs villages, où d'autres porteurs doivent leur ſuccéder.

„ Le chef de chaque habitation s'empressoit de nous rendre visite, & nous logeoit dans les meilleures cabanes. Comme les pierres ne sont pas ici fort communes, toutes les maisons sont bâties de terre, avec des toits de chaume, souvent sans fenêtres, ni autre ouverture que la porte. Notre hôte avoit une piece d'étoffe à la ceinture, de la grandeur d'un mouchoir, & un manteau de drap bleu, qui lui tomboit jusqu'à terre. Le peuple étoit couvert de feuilles d'arbres, ou de peaux de singes, unique vêtement de ces barbares. Ceux même qui vivent en pleine campagne, & n'ont d'autres maisons que le dessous des arbres, vont entiérement nuds sans distinction d'âge ni de sexe. On croit en Europe, que dans cet état de nudité les jeunes filles doivent se déconcerter à la vue d'un homme qu'elles ne connoissent pas. Point du tout; on a beau les approcher, les toucher, les agacer, on ne les voit jamais prendre un air de volupté, ni de liberté. Sans paroître honteuses, elles n'ont rien que de décent & de modeste dans leur contenance. De quelque côté,

ajoutoit pere Ambroise, que je tournasse les yeux dans ces riants séjours, tout ce que j'y voyois me retraçoit l'image parfaite & sensible de la pure nature. Une agréable solitude, qui n'étoit bornée que par la vue d'un paysage charmant, la situation champêtre des cabanes au milieu des arbres, l'oisiveté & la mollesse des negres, couchés à l'ombre de leurs feuillages, la simplicité de leurs mœurs, & surtout cette innocente & modeste nudité, tout me rappelloit les jours heureux de nos premiers peres dans le paradis terrestre.

„ Le premier village où nous couchâmes, contenoit environ cent petites cases, séparées les unes des autres avec aussi peu d'ordre que d'élégance. On peut même dire qu'elles ne sont point habitées pendant le jour : les hommes conversent ensemble, jouent des instruments, & se réjouissent en plein air, jusqu'à la nuit. Les femmes sortent le matin pour aller cultiver la terre, portant un enfant sur le dos, un autre pendu à leurs mamelles, & tenant le troisieme par la main. Les autres suivent par derriere;

car elles sont ici très-fécondes. S'ils sont assez grands, on les abandonne à eux-mêmes ; & les parents n'en prennent pas alors plus de soin, que s'ils ne les eussent jamais connus. Ces femmes reviennent à midi pour préparer le dîner : l'époux est communément seul à table ; la mere & les enfants se tiennent debout autour de lui, & mangent ses restes quand il est rassasié.

„ Le chef de cette habitation étoit un homme de soixante ans, qui avoit la barbe blanche & les cheveux gris. A notre arrivée, il étoit assis sur le sable, sous un arbre planté devant sa case, où il fumoit & causoit avec ses voisins. Aussi-tôt qu'il nous apperçut, mon compagnon & moi, il se leva, nous présenta trois fois la main, & la porta tantôt à son cou, tantôt à sa poitrine, nous demandant à chaque fois, comment nous nous portions. C'est la façon de saluer, usitée parmi ces Africains. Il fit ensuite étendre une natte, sur laquelle il nous pria de nous asseoir, & se mit sût un des coins, sans qu'il fût possible de le faire approcher du milieu. Les noirs

croient devoir aux blancs cette marque de respect, & sur-tout aux capucins, qu'ils regardent comme des seigneurs bien au-dessus d'eux.

„ Quand quelqu'un de nous arrive dans un lieu où il n'y a point de prêtre, le chef ou le gouverneur fait notifier notre venue aux habitants, & leur commande de nous exposer leurs besoins spirituels : s'il néglige ce devoir, nous lui faisons ôter son emploi. Voici d'autres réglements que nous avons établis, & dont ceux qui gouvernent sont obligés de maintenir l'exécution. Les chefs de chaque district n'auront qu'une femme, sous peine de la perte & privation de leur office. Les femmes enceintes porteront une médaille ou un reliquaire, & s'abstiendront dans leur grossesse, de tout autre préservatif, sous peine de fouet. Les peres & les meres présenteront leurs enfants à l'église peu de temps après leur naissance, & s'engageront pour eux à quelque pratique religieuse, comme de réciter le rosaire, ou de jeûner le vendredi, &c.

„ Après les premiers compliments, notre vieillard fit avertir les negres

d'amener leurs enfants pour être baptisés. Il y en avoit peu qui ne l'eussent été ; car cette mission est cultivée avec assez de soin. Ceux qui se trouverent avoir besoin de notre ministere, nous furent présentés par leurs parents. Ceux-ci portoient dans la main un poulet, du sel, ou de ces coquilles qui servent de monnoie courante, & nous en faisoient présent, quoique nous n'exigeassions aucun salaire. Nous tâchons d'être utiles à ces peuples, soit par les services que nous leur rendons gratuitement, soit en leur administrant, sans intérêt, les secours spirituels dont ils ont besoin.

„ Quelques-uns de ces enfants, qui n'avoient point encore vu d'Européens, furent effrayés de notre présence, & sur-tout de notre habillement. Ils fuyoient chacun de son côté, cherchant un asyle entre les jambes de leurs meres. Ils se familiariserent cependant ; & bientôt nous fûmes environnés d'une troupe de petits garçons & de petites filles, attirés par la curiosité. Les uns touchoient notre robe, d'autres prenoient notre cordon, &

principalement notre barbe, ne pouvant s'imaginer qu'elle eût pu croître de la longueur dont ils la voyoient. La liberté que nous leur laissâmes de l'examiner, les remplit d'étonnement dès qu'ils la virent réellement attachée à notre menton. D'autres enfin tâtoient notre capuchon, le croyant rempli de tabac, à cause de sa ressemblance avec un sac de cuir destiné à cet usage, que ces gens ont coutume de porter sur l'estomac.

„ Ayant témoigné au chef du village que mon intention étoit de dire la messe le lendemain, plusieurs negres furent chargés de porter du bois & des feuillages, dont on construisit aussi-tôt une petite église & un autel, sur une éminence, afin que tout le monde pût voir le célébrant. On s'occupoit de ce travail, lorsqu'on vint nous dire que le souper étoit servi. Le vieillard, ses enfants & quelques amis étoient assis, les jambes croisées, autour d'une grande jatte de bouillie, composée de miel & de farine. Il nous fit mettre auprès de lui, & commença à manger, en prenant

nant une poignée de cette bouillie, qu'il roula avec les doigts ; car ces barbares ne connoissent ni cuillers ni fourchettes. Il nous invita à faire comme lui ; & nous trouvâmes cette sorte de mets assez insipide ; cela n'empêcha pas que le plat ne fût nettoyé dans un moment. Le repas fini, une jeune esclave nue présenta tour à tour aux convives un vase plein d'eau, dans lequel chacun but, & lava ensuite la main qui avoit fait l'office d'une cuiller. C'est toujours la droite : la gauche est destinée aux usages qui ne sont pas compatibles avec la propreté.

„ Les negres de Congo font souvent entre eux de pareils festins. Les convives s'assemblent dans une campagne, & s'accroupissent en rond sous un arbre. Au milieu du cercle, on sert un grand plat qui contient un mêlange de plusieurs mets. Le plus ancien de la troupe fait les portions, & les distribue aux assistants. Il leur présente aussi à tous un flacon de vin de palmier, qu'il porte successivement à la bouche de chaque convive. Si quelque étranger

furvient, il fe place fans façon dans le cercle, & reçoit fa part comme les autres.

„ Notre fouper fut fuivi d'un fommeil tranquille : le lendemain on fe rendit de bonne heure à l'églife ; & l'affemblée fut très-nombreufe. Après la meffe, nous divifâmes le peuple en deux bandes, pour lui expliquer les principes de la religion par le miniftere des interpretes. Enfuite les negres fe mirent à jouer des inftruments, à danfer, à chanter, avec un bruit qui fe faifoit entendre d'une lieue à la ronde. Dès que nous parûmes difpofés à nous retirer, le chef fit un figne qui impofa filence à toute l'affemblée ; & nous partîmes après avoir donné notre bénédiction à ce bon peuple. Les danfes recommencerent auffi-tôt avec le même bruit.

„ Il ne nous arriva rien d'extraordinaire dans le fecond village ; & nos exercices s'y firent avec tranquillité. Mais nous nous préfentâmes dans un troifieme, environné d'une haie d'épines, dont nous trouvâmes la porte fermée avec des broffailles que les habi-

tants avoient rassemblées à l'ouverture de l'enclos. On les ôta pour nous recevoir ; & le chef voulut nous loger dans sa cabane ; mais comme la chaleur étoit excessive, nous préférames de coucher en plein air, dans nos hamacs suspendus à des pieux. Vers le milieu de la nuit, des tigres s'approcherent de la haie, avec des rugissements qui faisoient trembler la terre. Eveillé par cet horrible bruit, je levai un peu la tête, pour découvrir ces monstres à la clarté de la lune ; mais la haie étoit si haute & si épaisse, que je ne pus les appercevoir, quoique je jugeasse facilement qu'ils n'étoient pas éloignés. Je me tins bien serré & sans mouvement dans mon hamac, attendant le jour avec une frayeur que je ne puis vous rendre. Aussi-tôt que je le vis paroître, je me hâtai de rejoindre mon compagnon, qui avoit profité de la fraîcheur pour dormir d'un profond sommeil. Je le félicitai de sa tranquillité, & lui dis que si les bêtes l'eussent dévoré, il auroit passé de la terre au ciel sans savoir par quel chemin.

„ On prétend que ces animaux en

veulent principalement aux negres ; & respectent les blancs. On m'a dit qu'ayant attaqué un Portugais & un Africain, ils avoient tué ce dernier sans faire de mal au Portugais. Ils sont aussi féroces que le lion, & rugissent comme lui. On m'en avoit donné un jeune, que je prenois plaisir à élever avec du lait de chevre, & qui me suivoit comme un chien ; mais tout autre que moi ne l'auroit pas touché sans danger ; & dans ses accès de colere, il avoit le regard terrible. La crainte de quelque accident me fit prendre le parti de le tuer d'un coup de fusil. Le poil des levres ou la moustache d'un tigre passe, parmi ces peuples, pour un mortel poison ; & ils croient que mêlé avec les aliments, il cause une fureur qui ne se termine que par la mort. Aussi le roi de Congo punit-il sévérement ceux qui lui apportent une peau de tigre sans la moustache.

„ Après avoir baptisé dans ce village plusieurs enfants, nous nous remîmes en marche dans nos hamacs. Vers midi, nos guides nous conseillerent de nous arrêter, pour nous rafraîchir sur le

bord d'une riviere, dont l'eau étoit excellente. Nous nous plaçâmes sous un arbre, dans le dessein d'y faire préparer quelque nourriture. Une partie de nos gens alla couper du bois ; d'autres se mirent à cueillir d'une certaine espece de bled noir qui croît ici naturellement. On alluma du feu avec deux morceaux de bois, à la façon du pays ; & ayant fait bouillir de ce bled avec des patates, on en composa un mets supportable.

„ On avoit à peine fini ce frugal repas, qu'on apperçut un éléphant, qui n'étoit pas moins gros qu'un charriot chargé de foin. Nos negres sauterent sur leurs armes avec de grands cris, & lui décocherent une grêle de fleches. Mais un d'entr'eux plus expérimenté que les autres, courut vers une cabane qui n'étoit pas éloignée, & y mit le feu. La flamme qui s'éleva aussitôt, effraya cette monstrueuse bête, & lui fit prendre la fuite. Ces peuples n'ont jamais tenté d'apprivoiser les éléphants, & n'en font aucun usage dans leurs guerres. Avant l'arrivée des Portugais, les negres de Congo ne con-

noiſſoient pas même la valeur des dents de ces animaux. Ils ne laiſſoient pas d'en amaſſer dans leurs maiſons, plutôt par curioſité que par des vues d'intérêt. De-là vient que chaque noir s'empreſſant de vendre celles qui étoient entaſſées dans ſa cabane, les vaiſſeaux d'Europe en tirerent dans les commencements une ſi grande quantité. Mais le pays s'épuiſa ; & les habitants ſont obligés aujourd'hui d'avoir recours aux autres contrées, pour en fournir les cargaiſons Portugaiſes.

„ Le feu que nous venions d'allumer, s'étant communiqué à l'herbe dont la campagne étoit couverte, la conſuma en un inſtant dans l'eſpace de plus d'une lieue. Cet incendie jeta l'effroi parmi toutes les bêtes du canton, & rendit le chemin libre juſqu'au village ſuivant. Nous en fûmes à peine ſortis, que nous rencontrâmes un ſerpent prodigieux, dont la longueur nous parut de plus de vingt-cinq pieds. Nous obſervâmes qu'en s'avançant, il cauſoit dans l'herbe autant de mouvement que le paſſage de dix hommes. A cet aſpect, nos negres pouſſerent un grand cri,

ſuivant leur uſage, & nous firent monter ſur un terrein élevé, pour lui donner le temps de paſſer ou de reculer. On s'arrêta plus d'une heure, pour s'aſſurer qu'il ne reſtoit rien à craindre de ſon retour. La ſeule reſſource pour des voyageurs ſans armes, eſt de s'éloigner par la fuite ou de mettre le feu aux herbages. La vue de ce monſtre m'ayant cauſé autant de ſurpriſe que de frayeur, nos guides m'aſſurerent que je n'avois rien vu de ſingulier en ce genre, & qu'il n'étoit pas rare de trouver de ces ſerpents, dont la groſſeur égaloit celle d'un mât ordinaire de navire.

„ La maniere dont cet énorme reptile fait la chaſſe, n'eſt pas moins remarquable que ſa monſtrueuſe grandeur. Sa queue eſt repliée ſur elle-même en deux ou trois tours de cercle, qui renferment un eſpace rond de cinq à ſix pieds de diametre. Au-deſſus s'éleve ſa tête avec une partie de ſon corps. Dans cette attitude, & comme immobile, il porte ſes regards autour de lui; & quand il apperçoit que ſa proie eſt à ſa portée, il s'élance ſur elle par le

moyen des circonvolutions de ſa queue, qui font l'effet d'un puiſſant reſſort. Si l'animal qu'il guette eſt trop gros pour être avalé tout entier, après lui avoir donné quelques coups de ſes dents meurtrieres, il l'écraſe & lui briſe les os, ſoit en le ſerrant de quelques nœuds, ſoit en le preſſant ſimplement du poids de ſon corps. Il le couvre enſuite d'une bave écumeuſe, qui lui facilite le moyen de l'avaler ſans le mâcher. Ce monſtre, tout terrible qu'il eſt, n'eſt pas auſſi dangereux que vous pourriez le croire. Sa groſſeur qui le décele facilement, fait la ſûreté des animaux moins forts que lui. Son corps roulé en ſpirale ſur lui-même, paroît de fort loin; & c'eſt un indice ſuffiſant aux voyageurs & aux beſtiaux même, pour ſe détourner de leur route. On n'entend pas dire qu'il attaque les hommes; du moins les exemples de ceux qui ſe ſont laiſſés prendre ſont aſſez rares. D'ailleurs la chaſſe aux grandes bêtes, telles que le bœuf, le cerf, le cheval & autres quadrupedes qui trouvent leur ſalut dans leurs jambes, le flatte peu, ſoit qu'elle lui donne trop de peine, ou

que leur chair ne soit pas de son goût. Il mange plus volontiers d'autres serpents plus petits que lui, des lézards, des crapauds, & sur-tout des sauterelles, qui ne semblent naître par nuage dans ces climats chauds, que pour assouvir son insatiable appétit. Il purge ainsi les terres où il se trouve, d'une multitude innombrable d'insectes & de reptiles qui feroient déserter les habitants.

„ En arrivant sur le bord d'une riviere, nous vîmes un grand nombre de huttes, environnées d'une haie d'épines fraîchement coupées. Un moment après, un bruit de trompettes, de fiffres, de tambours, se fit entendre ; & bientôt nous apperçûmes à deux cents pas de nous, quatre mulâtres armés de mousquets, avec quantité de negres qui jouoient des instruments. Nous apprîmes que c'étoit un grand du pays, qui étoit en marche avec ses gens, & qui, tous les soirs, faisoit bâtir un nouveau village pour se loger. Son cortege étoit composé de dix-huit cents hommes, sans y comprendre les femmes & les enfants. Cet appareil nous

donna une assez grande idée de la magnificence des seigneurs negres quand ils voyagent.

„ Nous marchâmes sans nous arrêter jusqu'à Bamba, capitale de la province de ce nom, située sur deux petites rivieres qui la traversent. Elle renferme un terrein vaste, mais où les édifices dispersés sans ordre, sont fort éloignés les uns des autres : ils ne laissent pas de contenir un grand nombre d'habitants. Le pays est rempli de montagnes, où l'on trouve des mines d'argent, qui s'étendent jusqu'au royaume d'Angola. La traite des esclaves y est si considérable, que les Portugais en transportent annuellement plus de cinq mille dans leurs colonies. La même province contient beaucoup de forêts; on y voit des éléphants d'une prodigieuse grosseur, des chevaux sauvages, des lions, des tigres & autres especes d'animaux féroces. Le peuple est brave, robuste, adroit aux exercices de la guerre, & redouté de ses voisins. Une grande partie professe le christianisme, sous la direction des capucins, de quelques jésuites & de plusieurs prêtres ne-

gres & mulâtres. Ce pays, qui a le titre de duché, eſt la province la plus fertile & la plus opulente du royaume. Elle comprend diverſes ſeigneuries ; & le prince qui y commande eſt le plus puiſſant vaſſal du roi de Congo. Ce ſont les Européens qui ont introduit les titres de duc, de marquis, de comte, qu'on donne ici aux gouverneurs des provinces, ou que prennent quelques grands officiers de la couronne. Les autres nobles ajoutent, comme les Eſpagnols & les Portugais, le mot de dom à leur nom de baptême.

,, Outre les ſix gouverneurs généraux, il y en a de particuliers, qui ſont chargés de la levée des tributs & de l'adminiſtration des terres du domaine. Ils ſe réſervent une partie de la récolte, comme le ſalaire de leurs ſoins, & les appointements de leur emploi. La cour envoie auſſi dans chaque diſtrict, un officier de juſtice pour la déciſion des cauſes civiles ſeulement ; car c'eſt le roi qui juge ordinairement les affaires criminelles. Comme il n'y a point de loi écrite, l'uſage & l'expérience ſont l'unique regle de tous les jugements.

Ils ne prescrivent que l'esclavage, l'emprisonnement ou l'amende, & condamnent rarement à la mort. Ces peuples ne connoissent, ni nos tortures, souvent injustes, toujours inhumaines, ni ces exemples autorisés d'une froide atrocité, ni ces tourments barbares, prodigués inutilement pour des crimes ou mal prouvés ou chimériques. Le plus souvent le prince se contente de bannir les coupables dans quelque isle déserte; s'ils y vivent assez long-temps pour faire oublier leurs fautes, ils en obtiennent le pardon; & l'on ne fait pas même difficulté de les employer au service de l'état, comme des gens que le malheur a rendus sages & propres au travail & à la fatigue.

„ Un Portugais qui veut intenter un procès à un negre libre, doit le citer devant ses magistrats naturels; si c'est un noir qui entreprend de poursuivre un Européen, il est obligé de s'adresser au consul de Portugal, à moins que le roi, par une faveur spéciale, ne lui donne un autre juge. Dans tous les procès, on n'emploie jamais l'écriture; tout se décide sur le rapport des té-

moins. Le juge aſſis à terre ſur un tapis, une baguette à la main, tient ſon tribunal ſous un arbre. Le demandeur expoſe ſes raiſons à genoux; & ſa partie y répond dans la même poſture. Enſuite les témoins ſont appellés; & s'ils ne paroiſſent pas ſur le champ, l'affaire eſt remiſe à un autre jour. S'ils ſe préſentent, le magiſtrat écoute, peſe les dépoſitions, & prononce en conſéquence. Celui qui gagne ſon procès, ſe proſterne aux pieds du juge, & lui témoigne ſa reconnoiſſance par une petite rétribution. Ses amis le ramenent en triomphe; & il eſt obligé de leur donner une fête, qui dure quelquefois pluſieurs jours. Il n'arrive jamais, comme parmi nous, que celui qui perd ſa cauſe éclate en murmures.

„ On a quelquefois recours, dans les procès criminels, & principalement chez les negres idolâtres, à divers genres d'épreuves ſuperſtitieuſes; elles ſe font par le miniſtere des prêtres, & donnent lieu à de grandes impoſtures. Celles du fer chaud & de l'eau bouillante; ſi long-temps pratiquées par nos barbares ancêtres, pour diſtin-

guer l'innocent du coupable, sont aussi en usage dans quelques parties de ce royaume : & ce n'est pas le seul trait de ressemblance, que je trouve entre nos aïeux & les habitants du Congo.

„ A peine fûmes-nous arrivés à Bamba, qu'on vint nous faire des complimehts de la part de la duchesse, & nous témoigner qu'elle souhaitoit de nous voir. Epuisés comme nous l'étions, de fatigues & de chaleur, nous nous dispensâmes, pour le premier jour, d'une visite si précipitée. Vers le soir, elle nous envoya un flacon de vin de palmier ; mais ne le trouvant pas assez bon, nous le fîmes boire à nos esclaves. Le lendemain nous allâmes rendre nos devoirs à son excellence ; & ayant appris que le roi n'étoit qu'à quelques journées de cette ville, nous saisîmes cette occasion de lui présenter nos hommages. Nous le trouvâmes qui prenoit le plaisir de la promenade. Il étoit précédé par vingt-quatre jeunes negres, tous fils de ducs ou de marquis, & accompagné de plus de cent seigneurs qui formoient son cortege. Quelques officiers portoient son parasol, son fau-

teuil, ſon hamac qui reſplendiſſoient d'or & de ſoie. Nous lui fîmes une profonde révérence ; & il parut reconnoiſſant du zele qui nous amenoit dans ſon royaume. Ce prince a une autorité deſpotique ſur la vie & les biens de ſes ſujets. La propriété des terres appartient à lui ſeul ; il en diſpoſe avec un pouvoir abſolu, comme de tous les emplois & dignités de ſon royaume. Ses enfants même ſont ſoumis à cette loi ; & au moindre ſujet de mécontentement, il les réduit à la qualité d'hommes privés. Ce n'eſt pas toujours l'aîné de ſes fils qui lui ſuccede ; les grands peuvent choiſir dans la famille royale le plus capable de gouverner, & appeller indifféremment au trône les fils, les freres ou les neveux.

„ La cérémonie du couronnement n'a pas toujours été la même : voici celle qui s'eſt pratiquée après l'établiſſement du chriſtianiſme. Les Portugais & la nobleſſe réſidant à San-Salvador, s'aſſembloient dans une grande place uniquement deſtinée à cet uſage. Il y avoit au milieu un fauteuil & un couſſin, ſur lequel on plaçoit la couronne,

quelques bracelets d'or, & dans une bourſe de velours, la bulle du pape qui autoriſoit l'élection. Lorſque tout le monde étoit arrivé, un noble s'avançoit au milieu de l'aſſemblée, & faiſoit à haute voix cette proclamation : Vous qui devez être roi, ne ſoyez ni voleur, ni avare, ni vindicatif ; devenez l'ami des pauvres ; faites des aumônes pour la rançon des priſonniers ; aſſiſtez les malheureux ; efforcez-vous d'entretenir la tranquillité dans votre empire ; & vivez en bonne intelligence avec votre frere le roi de Portugal. Ce diſcours étoit ſuivi de quelques airs de muſique ; & l'on alloit chercher le prince à qui le trône étoit deſtiné. On le plaçoit ſur le fauteuil ; & après l'avoir revêtu des bracelets & du manteau royal, on lui mettoit la couronne ſur la tête. Un prêtre lui préſentoit l'évangile ; & le nouveau roi juroit d'obſerver tous les articles contenus dans la proclamation. Chacun alors lui jettoit un peu de terre ou de ſable, comme pour l'avertir que la dignité ſuprême ne l'empêcheroit pas d'être un jour réduit en poudre. Il ſe

rendoit ensuite dans son palais accompagné de sa noblesse, & recevoit pendant huit jours les félicitations de tous les ordres de l'état. Le neuvieme il paroissoit dans la place publique, où il renouvelloit les engagements qu'il avoit pris à son couronnement; & on lui répondoit par des protestations de fidélité & d'obéissance.

„ Entre plusieurs titres du roi de Congo, ce prince prend celui de roi de Matama, de Loango, de Quizama, d'Angola, de la grande & merveilleuse riviere de Zaïre, d'Angoi, de Kakongo, d'Ambondos, &c. quoiqu'il ait perdu la plupart de ces domaines, autrefois attachés à sa couronne. Il a une cour nombreuse, une grande quantité d'officiers, de domestiques & d'esclaves; mais son conseil n'est composé que de dix ou douze personnes, sur lesquelles il se repose de l'administration de toutes les affaires. Il donne audience aux grands deux fois la semaine. Les petits, qui auroient bien plus besoin de sa protection, n'approchent jamais de son trône. Lorsqu'il sort de son palais, ce qui lui arrive rarement, il se fait

accompagner, non-feulement de fa nobleffe & de fes gardes, mais de tous les étrangers qui fe trouvent à la cour. Il mange feul en préfence des princes de fon fang, qui fe tiennent debout. Sa vaiffelle eft d'or ou d'argent. Un noble goûte les mets, qui font fervis par cent officiers vêtus d'une maniere uniforme. Lorfqu'il veut régaler fes favoris, il leur envoie des plats de fa table, fe met à boire & à fumer avec eux, jufqu'à ce qu'une double ivreffe de vin & de tabac les jette tous dans l'affoupiffement.

„ Les rois de Congo, tant qu'ils ont profeffé le chriftianifme, n'époufoient qu'une feule femme; mais les reproches du clergé ne les empêchoient pas d'entretenir un grand nombre de concubines. Les revenus de la reine confiftoient en une taxe annuelle, impofée fur chaque famille obligée de lui fournir un certain nombre d'efclaves. Cette princeffe a plufieurs dames d'honneur qui la fervent alternativement, & menent en général une vie très-libertine. La reine même ne fe contraint point lorfqu'elle en trouve l'occafion, &

qu'il y a des hommes aſſez hardis pour ſe gliſſer dans ſon appartement. Mais elle a de grandes précautions à obſerver, ſi elle veut ménager ſa vie & celle de ſes amants.

„ Dans un court entretien que nous eûmes avec le roi de Congo, ce prince parut deſirer que nous reſtaſſions quelques jours avec lui; mais cette propoſition ne s'accordant point avec les devoirs de notre miniſtere, nous nous excuſâmes ſur le beſoin qu'on avoit de nous à San-Salvador; & nous continuâmes notre route. Le ſoir même, quelques perſonnes de l'un & de l'autre ſexe vinrent nous demander la bénédiction nuptiale. Notre plus grande difficulté étoit de déterminer ce peuple à ſe contenter d'une femme. Ici, comme chez tous les barbares, on s'épouſe ſans beaucoup de formalités & de cérémonies. Les parents du garçon envoient un préſent à ceux de la fille; & s'ils l'acceptent, il ne faut point d'autre conſentement. Une coutume aſſez particuliere, qui ſe conſerve dans pluſieurs provinces, eſt de ſe prendre à l'eſſai. On paſſe quelques ſemaines

ensemble pour apprendre à se connoître ; & si après cette épreuve, une des parties est peu satisfaite de l'autre, on se sépare d'un commun accord. La méthode chrétienne leur paroît contraire au bien de la société ; & nous avons beaucoup de peine à leur faire abandonner une pratique, qui leur semble si raisonnable. On a remarqué que dans ces sortes d'essais, les filles sont ordinairement les plus difficiles, & qu'elles profitent plus souvent de la liberté de se retirer. Elles n'en sont pas regardées avec plus de mépris, & n'en trouvent pas moins l'occasion de subir bientôt une nouvelle épreuve. Avec cette façon de penser, vous jugez bien que la peine de l'adultere ne doit pas être ici fort rigoureuse. Le galant en est quitte pour donner au mari la valeur d'un esclave ; & l'épouse, pour lui demander pardon de son infidélité. Une femme qui laisse prendre sa pipe par un homme, & lui permet de s'en servir, lui donne de tels droits sur elle, qu'elle ne peut plus lui refuser ses faveurs.

„ Une indisposition survenue à mon

compagnon rallentit notre marche, & nous obligea de nous arrêter dans le premier village. Je célébrois alors deux messes le même jour ; & j'allois dire la seconde dans la prochaine habitation. On ne nous régaloit que de feves & de légumes ; rarement nous donnoit-on quelque chose de meilleur. Heureusement qu'un chanoine de Loanda, qui revenoit de San-Salvador, nous fit présent de trois poulets ; il en avoit une bonne provision pour sa route. La sobriété de nos negres étoit incroyable : lorsque nous n'avions rien à leur donner, ils n'en paroissoient pas plus chagrins. Ils prenoient un morceau de bois ; & creusant la terre autour de l'herbe, ils en tiroient certaines petites racines qui les rassasioient & les ranimoient. Ils se mettoient ensuite à rire, à danser, comme s'ils fussent sortis d'un grand festin ; & je ne les voyois pas plus contents lorsqu'ils avoient fait meilleure chere.

„ Outre le défaut de nourriture, nous étions encore tourmentés par une multitude de gros rats, qui nous

mordoient les pieds pendant notre sommeil. Nous n'avions d'autre moyen de nous en défendre, que de placer nos lits au milieu de la chambre, & de faire coucher nos gens sur des nattes autour de nous. Mais ces maudites bêtes ne laissoient pas encore de nous assiéger dans cette situation; & la puanteur des negres n'étoit pas moins insupportable que cette persécution. Pour obvier à l'une & à l'autre, on nous donna un petit singe privé, en nous assurant que c'étoit le remede à ces deux maux. Le singe étoit accoutumé à chasser les rats par son souffle; & l'odeur naturelle de sa peau, qui sentoit le musc, suffisoit pour dissiper celle de nos esclaves. Il nous rendit en effet ces deux services, avec celui de nettoyer notre barbe, qu'il peignoit plus adroitement que nous n'eussions pu faire nous-mêmes. „.

Ici finit le récit du pere Ambroise qui reçut, à San-Salvador, les visites & les caresses des principales personnes de la ville. Mais comme ils n'étoient que deux religieux, on ne leur accorda point les honneurs usités dans toutes

les villes d'Angola & de Congo, à l'arrivée d'un plus grand nombre de missionnaires. Voici en quoi consistent ces honneurs. Dès que plusieurs capucins sont entrés dans le port, leurs freres, accompagnés de toute la noblesse & des officiers, vont au-devant d'eux jusqu'à leur vaisseau. Ils les reçoivent dans une barque, & les conduisent au rivage, où une troupe de petits garçons rangés en haie, & vêtus en capucins, les attendent pour les conduire processionnellement à l'église. On y chante le *Te Deum*; & ensuite le gouverneur, le clergé & tous les ordres de la ville, viennent leur rendre les respects qu'ils croient devoir aux ministres de l'évangile. Le peuple leur baise les pieds, ces pieds que l'écriture trouve si beaux! *Præclari pedes evangelizantium!*

Je suis, &c.

A San-Salvador, ce 3 Mai 1753.

LETTRE CLXV.

Suite du Congo.

JE craindrois, Madame, de vous fatiguer de mes capucins, si je ne connoissois votre amour pour la religion, dont les capucins sont ici les prédicateurs & les apôtres. Vous me permettrez donc d'y revenir encore une fois, & de joindre le récit du pere Félicien à celui du pere Ambroise. Mais il faut vous apprendre auparavant, quel étoit, à l'arrivée des premiers missionnaires, l'ancien culte de Benguala, de Loango, d'Angola, de tous les pays enfin renfermés dans ce qu'on appelloit alors le royaume de Congo.

Ces peuples ne reconnoissoient qu'un Dieu souverain ; mais ils admettoient des divinités du second ordre, dignes de leurs adorations. Ils les représentoient par des statues & des images ; ils leur érigeoient des temples & des autels ; ils leur adressoient des vœux & des prieres ; ils les honoroient par des

des offrandes & des ſacrifices. Toutes leurs pratiques de religion ſe réduiſoient au culte de ces idoles. Ils leur donnoient différents noms ; ils les déſignoient ſous diverſes figures ; ils leur attribuoient différentes fonctions. Les unes préſidoient aux vents, à la pluie, aux ſaiſons, les autres aux campagnes, aux arbres, aux fruits, à la récolte. Celles-ci avoient un empire abſolu ſur la mer, les rivieres, les ruiſſeaux, les poiſſons ; celles-là ſur les beſtiaux, ſur la ſanté, ſur la fortune, &c. Parmi ces idoles, dont le nom général étoit *Mokiſſo*, les unes repréſentoient des formes humaines, les autres des figures d'animaux ; d'autres n'offroient que des objets bizarres & fantaſques, tels que des morceaux de bois garnis de fer, & décorés d'un peu de ſculpture, des cordes ornées de plumes, des roſeaux qui ſe portoient autour du cou, des ſacs de peaux, des marmites de terre, remplies de ſable, de coquilles, de haillons ; des cornes de buffle, avec des anneaux d'écaille ou d'ivoire, &c. Dans l'idée de leurs adorateurs, ces mokiſſos étoient entr'eux d'une jalouſie extrême ; & ſi l'on ne vouloit pas

s'expofer au reffentiment de ceux qui fe croyoient négligés, il falloit leur rendre à tous les mêmes hommages & le même culte.

Il y avoit un art de créer ces ridicules idoles, & c'étoit les prêtres qui en donnoient les leçons. Lorfqu'un particulier vouloit faire un dieu, il affembloit fes voifins, fes amis, fes parents, pour l'aider à bâtir une hutte. Il s'y renfermoit pendant quinze jours, & en paffoit neuf dans le filence, ayant dans la bouche deux grandes plumes de perroquet pour l'empêcher de parler. Au bout de ce temps, l'affemblée fe rendoit dans une plaine, & danfoit au fon du tambour, en chantant les louanges de la nouvelle divinité. L'adorateur continuoit cet exercice pendant deux fois vingt-quatre heures, fans autre interruption que celle des befoins indifpenfables de la nature. Un prêtre venoit alors, pouffoit des cris terribles, prononçoit des paroles myftérieufes, & traçoit fur le corps de fon difciple diverfes figures, pour le préparer à recevoir le mokiffo. Auffi-tôt l'adorateur paroiffoit agité de convulfions violentes, faifoit d'affreufes grimaces, jetoit

des cris épouvantables, prenoit du feu dans ses mains, & le mordoit en grinçant les dents, mais sans paroître en ressentir aucun mal. Le prêtre saisissoit le moment de lui demander quel engagement il vouloit prendre avec son idole. Le disciple répondoit en écumant de la bouche, & en donnant des marques d'une extrême agitation. La scene finissoit par mettre au cou de l'adorateur un anneau de fer, qu'il devoit porter toute sa vie, pour lui rappeller ses promesses. Dans les occasions importantes, il juroit par cet anneau; & il auroit plutôt souffert mille morts, que de violer un pareil serment.

Il n'y avoit point de famille ni de tribu qui ne fût assujettie à quelque observance pénible, relativement au culte des mokissos. A la naissance d'un enfant, un prêtre lui imposoit une loi qu'il ne devoit jamais violer. Les parents, dans le cours de son éducation, avoient grand soin de lui rappeller ses engagements, & de lui inculquer un respect infini pour un devoir si sacré. L'espece d'obligation qu'il contractoit, étoit de se privér de certains aliments, de ne manger qu'à certaines heures, de

ne porter que certains habits, de ne voir que certaines femmes, &c. C'étoit à l'infraction de ces devoirs, que ces peuples attribuoient leurs maladies, leurs chagrins, leurs calamités, leurs pertes, & tous les maux qui les affligeoient. Les grands étoient soumis, comme les autres, à cette superstition générale. Lorsqu'une princesse avoit mis au monde un enfant que sa naissance appelloit à la succession du trône, elle étoit obligée de se confiner dans un village, & de renoncer pour toujours à la chair de porc. Quand le jeune prince commençoit à parler, on le conduisoit au grand-prêtre, qui lui imposoit une loi; & à mesure qu'il avançoit en âge, il contractoit de nouveaux devoirs; de maniere qu'arrivé au trône, il passoit pour un homme parfait.

Le chef de la religion, ou le pontife des negres, étoit regardé comme le vicaire de Dieu sur la terre. On lui donnoit les prémices des fruits avant que de faire la récolte, & on le prioit de bénir les champs avant que de les ensemencer. Il entretenoit perpétuellement chez lui un feu sacré, & en donnoit quelques tisons aux gouver-

neurs des provinces, lorſqu'ils prenoient poſſeſſion de leur commandement. Le peuple ne les reconnoiſſoit point en cette qualité, qu'ils n'euſſent fait hommage au ſouverain pontife. Ils ſe préſentoient devant la porte du grand-prêtre, & tout le peuple proſterné le prioit de recevoir leur gouverneur ſous ſa protection. Alors le prélat, jetant de l'eau & de la pouſſiere ſur le nouveau commandant, le faiſoit coucher ſur le dos, & lui marchoit plusieurs fois ſur le ventre, en l'obligeant de jurer qu'il aimeroit les prêtres, & demeureroit dans la dépendance du ſouverain pontife. Celui-ci avoit encore un autre privilege ; c'étoit, quelque crime qu'il eût commis, de ne pouvoir être jugé ni puni par perſonne ; ou plutôt on le croyoit infaillible, & par conſéquent incapable de commettre aucun crime. Lorſqu'il faiſoit la viſite de ſon dioceſe, on ſe préparoit à le recevoir par le jeûne & la continence. Les gens mariés s'abſtenoient de l'acte conjugal, tant qu'il réſidoit parmi eux, s'imaginant par-là de contribuer à ſa conſervation ; car ſa vie paroiſſoit d'une ſi grande conſéquence, qu'on étoit per-

ſuadé que, s'il mouroit de mort naturelle, tout l'univers périroit. Pour éviter ce malheur, dès qu'on le voyoit bien malade, ſon ſucceſſeur l'étrangloit, ou l'aſſommoit avec une maſſue. L'exécution ſe faiſoit à la vue de tous les habitants, qui croyoient que la terre perdroit pour jamais ſa fertilité, ſi cette place étoit vacante un ſeul jour.

Les autres prêtres du haut clergé étoient le grand prophete, le prince de la montagne, le roi de l'eau, le dieu des éléments, le mari des onze femmes, &c. Le premier ſe vante, non-ſeulement de prédire les choſes futures, mais auſſi d'être doué d'une vertu ſecrette & infaillible, pour la guériſon de toutes ſortes de maladies. Il eſt toujours fourni de quantité de médicaments, dans leſquels les negres ont tant de confiance, que lorſqu'ils ne guériſſent pas, ils n'imputent ce malheureux ſuccès qu'à leur faute. Le prince de la montagne, ainſi nommé du lieu qu'il habitoit, portoit dans ſes cheveux de petites figures de mokiſſos, qui le rendoient l'objet de la vénération des peuples. On ne lui parloit qu'à genoux, & l'on n'oſoit le regarder en face, à moins qu'il ne le

permît par une grace ſpéciale. Quand il ſe montroit en public, il étoit précédé par des eſpeces de clercs qui portoient devant lui une ſtatue ſur un brancard. Le roi de l'eau perſuadoit au peuple qu'il tiroit du fond des rivieres des préſervatifs contre tous les maux. Pour l'en convaincre, il le raſſembloit ſur le bord d'un fleuve ; il y jetoit un vaſe vuide & ouvert ; il le retiroit plein de ces prétendus remedes, & les diſtribuoit aux aſſiſtants. Le prêtre qui prétendoit préſider aux éléments, voulant faire montre de ſon pouvoir, élevoit un monceau de terre près de ſa maiſon ; & après les invocations accoutumées, il en ſortoit un petit animal qui s'envoloit dans les airs. La pluie, les éclairs, le tonnerre, étoient la ſuite de ce premier enchantement ; & s'il ne réuſſiſſoit pas, le prêtre trouvoit, dans l'imbécillité du peuple, un moyen toujours prêt pour ſauver ſa réputation. Le mari des onze femmes avoit, autour de ſon habitation, onze idoles, dont chacune portoit le nom d'une de ſes épouſes. On les encenſoit en brûlant de la paille devant elles. Leurs adorateurs en recevoient la

fumée ; & plus elle étoit abondante, plus ils se croyoient agréables à la divinité. Quiconque vouloit se venger de son ennemi, s'adressoit à cet homme, lequel, moyennant une certaine rétribution, prononçoit des imprécations contre l'offenseur & toute sa famille. Enfin, tous ces prêtres s'adonnoient à la magie, & faisoient profession de sortilege. A les croire, ils avoient le pouvoir de domter les lions, de converser avec les tigres, de passer les fleuves sur le dos des crocodiles. Ils enchantoient les coqs, les rendoient invulnérables, & observoient leur cri, pour en tirer des augures.

Malgré les changements que le christianisme & la fréquentation des Européens ont apportés à cette religion, une grande partie des habitants observe encore plusieurs pratiques de l'ancien culte. On adore toujours les mokissos sous différentes représentations; la plupart sont de bois, sous la forme d'une chevre, avec une tête de tortue, les jambes & les pieds de quelque autre animal. On les place au centre des villes & des villages, & l'on est persuadé qu'ils servent aux dieux d'or-

ganes pour s'expliquer. On les honore par des danſes ; & l'on ſuppoſe que c'eſt le temps que prend le mokiſſo pour entrer dans le corps d'un des aſſiſtants, qu'il lui inſpire ſes réponſes, & les inſtruit ſur le paſſé & l'avenir.

On ſe fait interdire ici par les prêtres certains mets & certaines liqueurs ; & les negres, bien convaincus que leur uſage les feroit mourir, ont un ſoin extrême de s'en abſtenir. Il arrive même quelquefois que la frayeur cauſe la mort à ces miſérables, lorſqu'ils en ont mangé involontairement. Une autre coutume, conſacrée par la religion, eſt de mettre dans les champs enſemencés, un panier rempli de cornes de chevres, qui paſſe pour le dieu tutélaire de la moiſſon. Un voyageur, fatigué de ſon fardeau, peut ſans crainte le laiſſer ſur le grand chemin, pourvu qu'il ait la précaution de le lier d'un faiſceau d'herbes, qui faſſe connoître qu'il le met ſous la protection de quelque divinité. Le voleur le plus hardi ſe feroit un ſcrupule d'y toucher.

Les prêtres du pays ſont tellement reſpectés, qu'on ne leur donne point d'autres noms que celui de dieux de la

terre. Vous ne ferez pas étonnée de leur haine contre les missionnaires, quand vous apprendrez que ceux-ci les poursuivent avec la derniere rigueur. Dans tous les lieux soumis à la domination Portugaise, l'inquisition les condamne au bannissement, & quelquefois au dernier supplice. Souvent ces prêtres magiciens sont réduits à confesser leur ignorance, & à soumettre leurs lumieres à celles des capucins. Le pere Félicien, grand ennemi des sorciers, en cite plus d'un exemple; & c'est ainsi qu'il commence son récit.

« Les habitants du premier port où je débarquai, apprenant quelle étoit ma profession, & que je condamnois les pratiques des magiciens, commencerent à murmurer de mon arrivée. Mais les sorciers, pour confirmer le zele & la foi de ces peuples, affecterent de me mépriser, & déclarerent que les mokissos, irrités de ma présence, n'accorderoient point de pluie pendant toute la saison. A peine cependant m'étois-je disposé à dire la messe en faveur de quelques chrétiens, qu'une pluie abondante inonda la campagne, & les magiciens furent obligés

de convenir que leur puiſſance le cédoit à la mienne.

„ Ayant reçu mon obédience pour les miſſions de la province de Songo, je ne différai point à me rendre au lieu de ma deſtination. Ce pays contient pluſieurs villes, dont les principales ſont Kiova, & la capitale, à qui la province donne ſon nom. On ne compte guere dans celle-ci plus de quatre cents maiſons iſolées, couvertes de paille, & dont les murs ſont de branches & de feuilles de palmiers. On y voit encore l'égliſe que les Portugais y bâtirent au ſeizieme ſiecle. Il y en a deux autres, dont l'une ſert de cimetiere ; la ſeconde eſt celle des capucins, qui ont un hoſpice dans cette ville. Ils y ont auſſi un hôpital ; & l'hôpital, l'hoſpice & l'égliſe, ſont dédiés à Saint Antoine de Padoue.

„ La province de Songo porte le titre de comté. C'eſt la premiere du royaume qui ſe ſoit ſoumiſe au chriſtianiſme, & celle où il s'eſt le plus long-temps conſervé. Le gouverneur, ou plutôt le ſouverain, y fait ſa réſidence, & y tient ſa cour. Je dis le ſou-

verain, parce qu'il a une autorité abſolue ſur les peuples, & qu'il n'eſt que vaſſal & tributaire du roi de Congo. Sa place eſt élective, & le droit de le nommer appartient à neuf ſeigneurs, qui tiennent le premier rang dans l'état. Lorſqu'il meurt, ils doivent lui donner un ſucceſſeur avant qu'on l'enterre; & pendant l'interregne, qui, par ce moyen, ne peut être que très-court, le pays eſt gouverné par un enfant; nouvelle raiſon de hâter le choix d'un nouveau chef. Autrefois nous avions le droit, nous autres miſſionnaires, de confirmer l'élection, qui étoit nulle ſans notre conſentement. Nous l'aurions peut-être bien encore, ſi les Portugais ne ſe refroidiſſoient de jour en jour pour la religion & pour ſes miniſtres. La femme du défunt, à moins qu'elle n'épouſe le ſucceſſeur, perd la plupart des diſtinctions dont elle jouiſſoit du vivant de ſon mari. Elle doit, ſous peine de mort, reſter dans le veuvage, & obſerver la continence la plus rigoureuſe. Les enfants ſont auſſi réduits à une condition privée.

„ Les électeurs, à la tête du peuple,

prêtent chaque année, au comte de Songo, ferment de fidélité. Cette cérémonie, accompagnée de jeux, de danses & de spectacles, se fait ou à l'église, ou dans la place publique, à pâques ou à la faint Jacques, patron du pays. Chaque électeur amene aux pieds du souverain une troupe de gens qui viennent présenter l'essai du tribut annuel, qu'ils doivent lui fournir pour sa subsistance & celle de sa maison. L'un apporte du poisson, l'autre de la viande, celui-ci de l'huile, celui-là des fruits, du grain, des légumes, &c. Le prince dispose alors des offices civils, des places militaires, des emplois de judicature, & destitue de leurs charges ceux qui sont convaincus de s'en être mal acquittés.

„ Le jour même que j'arrivai à Songo, le comte vint me faire une visite, & me pria de prêcher le dimanche suivant. Comme je ne savois point encore assez la langue du pays, je composai à la hâte un sermon en Portugais, & je le prononçai dans la chapelle de la congrégation, en présence du prince & des premiers de la ville. C'est toujours

parmi les membres de cette congrégation, qu'on élit le ſouverain, pourvu qu'on le choiſiſſe dans la famille régnante. On m'avoit beaucoup parlé du penchant qu'ont ces peuples à s'empoiſonner les uns les autres dans les plus légers différends qui les diviſent. Il eſt vrai que ſi le coupable eſt découvert, il encourt la peine de mort, ſans eſpérance de pardon. Les recherches ſe font même avec tant de rigueur, que ce crime devient plus rare de jour en jour.

„ Quoi qu'il en ſoit, j'étois tellement prévenu de ces idées d'empoiſonnement, que je fis mon ſermon ſur l'homicide, & pris pour texte ces paroles du décalogue, *vous ne tuerez point : NON OCCIDES.* Comme le mot de *tuer* revenoit ſouvent dans mon diſcours, l'auditoire fit entendre quelque murmure ; mais ne laiſſant pas de pourſuivre avec courage, le bruit augmentoit, & le prince ſeul gardoit le ſilence. A la fin du ſermon, j'interrogeai quelques-uns des aſſiſtants ſur la cauſe de ce murmure, & n'en pus avoir aucune réponſe. Ils me regardoient en riant, & continuoient

leur chemin, ſans oſer s'expliquer. Cela même piquoit encore plus ma curioſité; & enfin, ayant régalé un de mes auditeurs de cinq ou ſix verres d'eau-de-vie, je tirai de lui le ſecret qu'on s'obſtinoit ſi univerſellement à me cacher.

„Ce que vous avez pris pour un ſigne général de mécontentement, me dit-il, étoit la marque d'une approbation unanime. Vous ne pouviez rien dire de plus à propos, ni choiſir un ſujet plus convenable aux circonſtances. Il y a quelques mois que, pendant la ſemaine ſainte, les exercices de la religion ayant amené à l'égliſe un grand nombre de chrétiens, il tomba, je ne ſais pourquoi, dans l'eſprit du comte, qu'une grande partie de cette aſſemblée couvroit de pernicieux deſſeins ſous des apparences de piété. En conſéquence, il donna ordre ſur le champ de faire prendre, dans pluſieurs endroits de ſes états, l'engagement du *Bolungo* à différentes perſonnes, dont la fidélité lui étoit ſuſpecte. Comme vous ne ſavez peut-être pas ce que c'eſt que cet engagement, je vais vous le dire.

„ Un homme accusé, ou simplement soupçonné de trahison, est livré aux sorciers, qui lui font avaler une certaine composition, pour connoître si le crime est véritable. Il ne lui arrive, dit-on, point de mal, s'il est innocent; mais s'il est coupable réellement, il éprouve dans tous ses membres un tremblement suivi d'une mort certaine, à moins qu'on ne se hâte de lui donner du contrepoison. Vous jugez bien qu'un sorcier qui veut sauver un criminel, écarte de sa composition tout ce qui pourroit lui être nuisible, & qu'au contraire il ne se fait aucun scrupule d'employer le poison, lorsqu'il veut perdre un innocent. Quand vous prêchiez sur l'homicide, il étoit déjà mort une infinité de personnes par cette pratique abominable, & c'étoit le sujet du murmure général qui paroissoit vous embarrasser. Le prince seul gardoit le silence, parce qu'il étoit le seul dont vous excitiez les remords. Il avoit défendu à tous les habitants, sous les peines les plus rigoureuses, de vous parler de l'ordre cruel qui faisoit périr tant de malheureux; mais

je ne balance pas à vous l'apprendre, par la juste confiance que j'ai en votre discrétion.

„ Jugez de l'impression que dut faire sur moi une découverte de cette nature. Je promis le secret à mon homme, en l'assurant néanmoins que, sans le compromettre, je trouverois moyen d'arrêter le scandale. En effet, m'étant rendu au palais dès le soir même, je fis tomber avec tant d'adresse la conversation sur le sujet qui m'occupoit, que l'occasion se présenta d'elle-même de reprocher au comte l'indignité de ses ordres. Je ne puis me persuader, lui dis-je, que ce soit de son propre mouvement que votre altesse ait été capable de forcer ses sujets à prendre cet affreux & cruel engagement : j'aime mieux croire qu'elle s'est laissée entraîner par de mauvais conseils, & que, si elle avoit consulté son cœur, l'humanité & la religion, sa bouche n'auroit jamais prononcé, ni sa main signé un pareil commandement. Le comte touché se jetta à mes genoux, & me dit, les larmes aux yeux : je sens combien je suis coupable d'avoir exigé

cette preuve barbare de la fidélité de mon peuple ; & sans attendre le jour suivant, il révoqua ses ordres dès la nuit même.

„ Ce trait vous peint le caractere de ce prince, & c'est l'idée que vous devez prendre de celui de presque tous les habitants du Congo. Ils sont doux, sociables, polis envers les Européens, soumis aux missionnaires, traitables dans les affaires & dans le commerce de la vie, quoique sujets à des moments de fierté & d'emportement. Leur conversation est vive, enjouée, pleine de raison ; & ils s'expriment avec tant d'agrément, que les étrangers prennent le plus grand plaisir à les entendre. Il est vrai que l'ignorance est un vice général parmi eux, & qu'ils ne s'appliquent à aucune science. Les premiers Portugais qui aborderent dans leur pays, trouverent une nation plongée dans une affreuse barbarie, n'ayant ni l'usage de l'écriture, ni aucune tradition historique. Ils comptoient leurs années par les hivers, leurs mois par les pleines lunes, les jours de la semaine par leurs marchés, la date des

faits par la mort de quelque perſonne remarquable, & meſuroient la grandeur d'un pays par le nombre des marches ou des journées qu'on employoit à le parcourir.

„ Quoique ſouvent en guerre avec leurs voiſins, ces peuples n'en ſont pas plus experts dans l'art militaire : c'eſt ce qui a toujours donné tant d'avantage ſur eux aux Européens. La maniere de combattre, dans toutes ces régions, eſt d'une bizarrerie ſans exemple. Deux armées de negres qui ſont en préſence, commencent par diſcuter froidement le ſujet de leurs querelles. Elles paſſent inſenſiblement aux reproches & aux injures ; enfin, la chaleur augmentant par degrés, on en vient aux coups. Les tambours ſe font entendre avec beaucoup de bruit & de confuſion. Ceux qui ſont armés de fuſils, les jettent après la premiere décharge, parce qu'ils ſont plus occupés de leur propre frayeur, que de l'envie d'en inſpirer à leurs ennemis. D'ailleurs, la méthode qu'ils prennent pour tirer ſur eux, eſt rarement dangereuſe ; ils appuient la croſſe du fuſil contre leur eſtomac,

ſans viſer aux hommes; & les balles paſſent par-deſſus, parce que l'uſage eſt de s'accroupir au premier feu. Enſuite les deux partis ſe relevent, & ſe ſervent de leurs arcs. S'ils ſont à quelque diſtance, ils lancent leurs fleches en l'air, perſuadés qu'elles ſont plus d'exécution dans leur chûte; mais lorſqu'ils ſont fort près, ils tirent en droite ligne. Leurs traits ſont quelquefois empoiſonnés, & le premier remede qu'ils appliquent, eſt leur propre urine.

„ L'induſtrie de ces negres, en matiere d'arts, ſe réduit à fabriquer pluſieurs ſortes d'étoffes, avec des fils très-menus, qu'ils tirent de l'écorce ou des feuilles de certains arbres. Les Portugais, entre pluſieurs marchandiſes, leur apportent des toiles de l'inde, des draps d'Angleterre, des chaudrons de cuivre, des colliers, des anneaux, & d'autres merceries de peu de valeur. Il n'y a point dans le royaume de monnoie d'or, d'argent ni de cuivre. La plupart des marchés ſe font en échange, mais le plus ſouvent en ſimbos, qu'on appelle Zimbis au royaume d'Angola. Il en faut cinq cents pour une piſtole.

„ Le pays de Songo produit du coton, du ſel, de l'ivoire, des dattes, & le meilleur cuivre de tout le royaume. Il s'y fait un aſſez grand trafic d'eſclaves ; les Anglois ont eu un comptoir aux environs de la capitale, & les Hollandois quelques facteurs. Les habitants ont beaucoup d'aptitude pour le commerce : ils entendent parfaitement les poids & les meſures, & leur défiance eſt égale à leur adreſſe. Ils commencent toujours par demander le double du prix ; & leurs inſtances durent deux heures, pour obtenir un couteau par-deſſus la convention.

„ Le peuple ne ſe couvre guere que le devant du corps ; c'eſt même un uſage aſſez généralement établi, d'être abſolument nud dans les maiſons, à cauſe de l'exceſſive chaleur, qui dure neuf mois conſécutifs. Les nobles portent une camiſole de paille ſans manches, qui tombe juſqu'au deſſous de la ceinture, & ſe termine par deux bandes qui pendent juſqu'à terre. Quelques-uns ont un bonnet de ſoie proprement travaillé ; mais c'eſt une

diſtinction qui ne s'accorde pas à tout le monde. Les femmes d'un rang élevé mettent un jupon de paille, qui leur deſcend juſqu'aux pieds, & s'enveloppent d'une piece d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours; le bout ſe relevant ſur leur tête, leur ſert de voile. L'uſage des deux ſexes eſt de porter de longues pipes, avec leſquelles ils fument perpétuellement. L'habillement & le cortege du ſouverain ne le cede point à celui du roi de Congo.

„ Je ne fus pas long-temps dans cette province, ſans être informé qu'une dame du pays employoit des recettes magiques pour la guériſon des malades. Elle ſe faiſoit précéder d'un tambour, portoit les cheveux pendants, & un habit extraordinaire, pour annoncer ſa profeſſion. Un de ſes fils, qui faiſoit ſa demeure avec elle, exerçoit le même art. Je crus que le devoir de mon miniſtere exigeoit que je formaſſe contre eux une accuſation juridique, & j'employai tout mon crédit pour les faire arrêter l'un & l'autre. La mere en fut avertie, & prit

la fuite : le fils n'eut pas le temps de s'évader. Il fut conduit au palais ; & je m'attendois à lui voir subir une punition exemplaire, lorsqu'on vint me dire que les gardes lui avoient procuré la facilité de se sauver. Il passa en effet dans une des isles de la riviere de Zaïre, où il trouva de la protection. Le pere de ce jeune homme, qui avoit aussi contribué à son évasion, craignant d'être arrêté, feignit d'être malade, & me fit prier de le confesser. Suivant la coutume de ces peuples, un homme qui reçoit l'absolution du prêtre, est déchargé de toute accusation, parce que la justice humaine, disent-ils, ne doit pas regarder comme coupable celui que Dieu même a déclaré innocent. Quand je sus que cet homme m'avoit trompé, je m'en plaignis au comte, qui n'eut à me répondre autre chose, sinon que c'étoit l'usage.

„ Le crime de magie est si commun dans cette contrée, que je ne pouvois employer assez de vigilance pour découvrir les coupables, ni trop de zele pour les faire punir. Dans la

premiere jeunesse des negres, on les lie de certaines petites cordes composées par les sorciers, avec quelques paroles mystérieuses qui accompagnent cette cérémonie. Lorsque je trouvois de ces ordres magiques sur les enfants qu'on présentoit au baptême, j'obligeois les meres de se mettre à genoux, & leur faisois donner le fouet, jusqu'à ce qu'elles eussent reconnu leur erreur. Une femme que j'avois condamnée à ce châtiment, s'écria sous les coups : pardon, pere, pour l'amour de Dieu. J'ai ôté trois de ces cordes en venant à l'église; c'est par oubli que j'ai laissé la quatrieme ,,.

Vous voulez bien, Madame, que j'interrompe ici la narration du pere Félicien, & que je réserve, pour la lettre suivante, la fin de son récit. Des faits de cette nature, racontés sans interruption, pourroient être fastidieux, malgré mon attention à les dépouiller, autant qu'il a été possible, de leur séraphique enluminure. Vous savez que les capucins ont un style, une maniere de parler, qui n'appartient qu'à

qu'à leur ordre, & qu'ils conservent très-précieusement dans tous les pays, depuis la fondation de leur institut.

Je suis, &c.

A San-Salvador, ce 6 Mai 1753.

LETTRE CLXXI.

SUITE DU CONGO.

« UN jour, reprend le pere Félicien, j'avois commencé à baptiser plusieurs enfants dans un village voisin de Songo, près de la maison d'une sorciere. L'assemblée qui étoit nombreuse, ne pouvant manquer de causer quelque désordre sur le terrein de cette femme, elle sortit en fureur, & jetta des cris épouvantables. Comme elle m'interrompoit dans mon ministere, je fis un signe avec mon bâton, dans la seule vue de l'engager au silence ; mais elle prit ce mouvement pour une menace ; & , dans le transport de sa rage, elle saisit une bêche, & se mit à creuser la terre autour de moi : c'est toujours par-là que les sorciers commencent leurs noires pratiques. Ensuite elle renouvella ses cris avec un emportement extraordinaire. Quoi, dit-elle, un étranger osera menacer une citoyenne ? Je serai chassée de ma maison par un

homme que je ne connois pas ? Non, il n'en sera pas ainsi ; & je m'en vengerai en lui arrachant l'ame du corps. Elle disparut incontinent ; & ayant fini mes fonctions, je congédiai le peuple & me retirai. Bientôt après je vis revenir mon ennemie ; elle ne s'étoit éloignée un moment, que pour appeller un jeune sorcier à son secours. On reconnoissoit leur profession à leur coëffure : ils avoient autour de la tête, un mouchoir qui leur couvroit l'œil gauche & le côté droit de la bouche. Dans cet état, la femme jetta sur moi un regard fixe, en prononçant des paroles que je n'entendis qu'à demi ; & sur le champ elle ouvrit un petit trou dans la terre avec ses ongles, le remplit de son urine, s'en lava les mains, cracha sur le bout de son pied, sur ses cheveux & dans son sein. De mon côté, je rappellai mon courage, & me disposai à braver toutes les puissances infernales. D'une main je pris mon crucifix, & de l'autre mon rosaire, que j'agitois dans un sens contraire à tous les mouvements que je voyois pratiquer à la vieille. Elle en fit de si extraordinaires, que

j'eus recours aux exorcismes de l'église. Je commençai par défendre aux malins esprits de s'approcher de moi; mais cet ordre n'empêcha pas la magicienne de continuer ses diableries. Chaque fois que je prononçois le nom de Satan, cette femme me paroissoit entrer dans une nouvelle agitation. Au second exorcisme, elle donna un soufflet au jeune sorcier, & lui commanda de la laisser seule: au troisieme, elle se retira elle-même avec des gémissements mêlés de fureur. Elle reparut bientôt après; mais, pour abréger les difficultés, je me levai, & j'allai me placer au bord de l'eau. La sorciere m'y suivit, s'étendit à terre vis-à-vis de moi, & reprit ses détestables opérations. Quantité d'habitants, curieux de voir la fin de cette querelle, s'étoient cachés dans un champ de millet, d'où ils pouvoient observer toutes les circonstances du combat. Enfin me recommandant à Dieu avec toute la ferveur dont j'étois capable, je soufflai doucement du côté où étoit mon ennemie; & après avoir prononcé les premiers mots de l'évangile de S. Jean, je donnai ordre à cette femme de se

retirer. Elle se leva aussi-tôt, fit trois sauts, poussa autant de hurlements, & disparut en un clin d'œil. Le mouvement de sa fuite fut si prompt, que tous les spectateurs, pénétrés d'étonnement, jugerent qu'il avoit surpassé le pouvoir de la nature. Aussi ne tarderent-ils pas à se montrer, & poursuivant la sorciere avec des reproches & des injures, ils s'écrierent tous d'une voix : le diable est vaincu ; qu'il emporte les magiciens & les sortileges.

„ Depuis cette aventure il n'arriva rien d'extraordinaire jusqu'à Pâques de l'année suivante. Les électeurs & tous les grands du pays s'étoient assemblés à la cour de Songo, pour renouveller le serment de fidélité. Il y avoit quelques mois que j'avois excommunié le comte, selon le pouvoir que j'en avois reçu de l'évêque d'Angola, pour avoir permis à ses sujets de faire le trafic des negres avec les hérétiques. Nous avions jugé à propos, nous autres capucins, d'exclure de ce commerce la nation Angloise, de peur que, transportant les esclaves à la Barbade, elle ne leur

inspirât de l'éloignement pour les principes de l'église romaine. Cependant le comte, qui trouvoit plus d'avantage à traiter avec les Anglois qu'avec les sujets du roi de Portugal, non-seulement avoit toléré ce négoce, mais affectoit même de le favoriser. Cette raison me parut plus que suffisante, pour le priver de notre sainte communion.

„ Dans ces circonstances on annonça le serment de fidélité pour les fêtes de Pâques ; mais j'apportai toute la diligence possible, pour empêcher une solemnité, que l'excommunication du prince n'eût pas manqué de changer en profanation. Je reçus d'abord très-froidement la politesse de plusieurs seigneurs qui s'avancerent au-devant de moi pour me saluer, & ne leur répondis que par des reproches de ce qu'ils avoient blessé leur conscience, en communiquant avec des hérétiques. Ce discours irrita le chef des électeurs, qui, dans sa colere, s'écria : que voulez-vous donc dire avec vos distinctions continuelles d'hérétiques & de catholiques ? Ne sommes-nous pas tous chrétiens ? & vous-

même ne nous avez-vous pas assuré mille fois, que nous serons sauvés par le seul baptême? Je ne vous cacherai pas, continue le pere Félicien, que je perdis patience à mon tour; & ne pouvant souffrir que la religion fût insultée avec cet excès d'audace, je donnai un soufflet au téméraire qui osoit proférer un pareil blasphême.

„ Un affront de cette nature causa beaucoup de mouvement parmi le peuple. On s'assembla autour de moi; & le comte apprenant ce qui venoit d'arriver, se hâta de paroître pour arrêter les plus furieux. Il voulut bien m'accompagner jusqu'au couvent, en me représentant avec autant de douceur que d'amitié, de quelle importance il étoit pour le bien de la mission, & même pour moi, de me réconcilier avec l'offensé; mais j'appréhendois de compromettre l'autorité de l'église; & dans ce partage de sentiments, j'imaginai un moyen qui devoit concilier tous les esprits & tous les droits. Ce fut d'envoyer à l'électeur un de nos religieux, qui, après un abord très-civil, lui offrit de l'absoudre, à

condition qu'il rétracteroit le langage qu'il avoit tenu, & viendroit me demander pardon, avec promesse d'être plus modéré à l'avenir.

„ Votre proposition est bien singuliere, dit l'électeur au pere député : quoi ! je suis l'offensé, & vous voulez que je me reconnoisse coupable ? Qui a reçu le soufflet, je vous prie, de votre compagnon ou de moi ? Le missionnaire répondit que ce qui ne se faisoit pas dans une mauvaise intention, ne pouvoit pas être regardé comme une offense ; que, loin de donner le nom d'insulte au soufflet qu'il avoit reçu, il devoit le prendre pour une correction salutaire, & l'effet d'une affection vraiment paternelle de la part de son supérieur ecclésiastique. Souvenez-vous, ajouta-t-il, du soufflet que donne l'évêque à la confirmation ; & convenez que c'est moins une tache, qu'une marque d'honneur sur la joue de celui qui le reçoit.

„ Ces raisons parurent si convaincantes au bon électeur, qu'après s'être reconnu coupable, il consentit à se rétracter publiquement à la porte de l'église. On lui permit seulement, pour

adoucir son humiliation, d'ajouter qu'il n'avoit péché que par un emportement de colere, & que dans le fond du cœur, il n'en avoit pas moins de respect pour la religion & pour ses ministres. Enfin, après m'avoir demandé humblement pardon, & baisé les pieds en présence de tout le peuple, il fut rétabli dans la communion ecclésiastique. J'exigeai auparavant qu'il fit des excuses au comte, pour avoir voulu par un discours impie & séditieux, exciter ses sujets à la révolte. Quand cette aventure fut connue à Loanda, les jésuites eux-mêmes convinrent que dans une conjoncture si délicate, ils ne se feroient pas conduits avec plus de subtilité ni plus de gloire. Ils ajouterent seulement, pour diminuer l'une & l'autre, qu'à la vérité on voyoit bien que je n'avois eu à faire qu'à des negres.

„ Cependant il y avoit trois mois que le prince, toujours excommunié, n'étoit entré dans l'église qu'à la dérobée, & sans oser s'approcher du saint autel. Il saisit cette occasion pour me prier de l'absoudre, & me fit entendre que son peuple, ne le voyant

point assister à l'office, en pourroit prendre occasion de se soulever. Je crus qu'il étoit temps de le satisfaire; & je lui fis dire de se rendre le lendemain à la messe, vêtu en pénitent, & accompagné de toute sa cour. Il y vint en effet, couvert d'un sac, les pieds nuds, une couronne d'épines sur la tête, un crucifix à la main, & la corde au cou. Je crus voir le grand Théodose au pieds de l'archevêque de Milan; & j'eus besoin dans ce moment, de toute mon humilité, pour ne me pas croire moi-même un Saint Ambroise. J'adressai au prince un discours qu'il entendit à la porte de l'église, & dans lequel je lui représentai, avec autant de force que de tendresse, le tort qu'il faisoit à la religion, à ses sujets, à lui-même, en accordant l'entrée de ses états aux hérétiques. Ensuite prenant le missel, je lui ordonnai, ainsi qu'à toute l'assemblée, de jurer sur l'évangile, qu'ils ne recevroient aucun vaisseau Anglois dans leurs ports. Le prince offrit toutes sortes de satisfactions pour sa désobéissance; & citant l'exemple de David,

il ajouta qu'après avoir péché comme lui, il efpéroit d'obtenir le même pardon. Ayant enfuite remis fon crucifix à un de fes gens, il fe baiffa refpectueufement pour me baifer les pieds. Je m'empreffai de le relever; je lui ôtai fa couronne d'épines & la corde qu'il portoit à fon cou ; je l'embraffai & lui dis : fi vous avez péché comme David, imitez-le dans fon repentir. Après cette cérémonie, il entra dans l'églife, au milieu de fon cortege, s'avança jufqu'à l'autel d'un air de triomphe, & fe réconcilia de fi bonne foi, qu'il n'a donné depuis aucun fujet de plainte aux miffionnaires.

,, Vous n'avez jamais vu d'homme plus tendrement affectionné à la religion. Pendant la meffe, on lui préfentoit à l'évangile un flambeau allumé, qu'il faifoit foutenir par un de fes pages jufqu'après la communion du prêtre. A la fin de l'office, il fe préfentoit deux fois dans le fanctuaire pour recevoir l'impofition des mains, & la bénédiction du célébrant. Lorfque ce dernier quittoit l'autel, le prince fe retiroit à l'écart pour finir fes prieres ;

ensuite il rejoignoit le missionnaire qui le reconduisoit jusqu'à la porte de l'église. Aussi-tôt qu'il étoit sorti, il se mettoit à genoux dans l'assemblée du peuple ; & tous les assistants lui renouvelloient le serment de fidélité, en se frappant la joue, suivant l'usage du pays. Il leur marquoit d'un signe de main, la satisfaction qu'il ressentoit de leur zele ; & les saluant avec bonté, il se retiroit dans son palais. Le capitaine général, les électeurs, les gouverneurs particuliers avoient leurs places marquées dans l'église, pour éviter toutes les occasions de querelles. On accordoit aux femmes de qualité des tapis pour se mettre à genoux ; mais l'honneur du coussin étoit réservé pour la comtesse.

„ Quelque temps avant l'événement dont je viens de parler, il étoit arrivé dans cette province, un malheur qui va vous faire connoître le triste état de la religion dans un pays, où la disette de prêtres Européens oblige de confier les dignités ecclésiastiques à des mulâtres sans lumieres & sans mœurs. Un capucin de cette mission avoit recueilli, à la

mort de quelques-uns de nos religieux, les vases sacrés qui avoient servi à leur ministere, & se disposoit à partir pour Loanda avec ces précieuses dépouilles. Un prêtre mulâtre, grand-vicaire de cette contrée, le pria de lui administrer les sacrements avant son départ, parce qu'étant fort âgé, disoit-il, & n'y ayant point d'autre ecclésiastique dans le pays, il ne vouloit pas s'exposer à mourir sans les consolations du christianisme. Le religieux se crut trop heureux d'être employé à ce pieux office. Il étoit en bonne santé, lorsqu'il entra dans la maison du grand-vicaire; mais après y avoir pris quelques rafraîchissements, il se sentit attaqué de douleurs si vives, qu'il mourut pendant la nuit. Dès qu'il fut expiré, le prêtre mulâtre fit écarter tous les témoins, & se saisit des vases d'argent, des encensoirs, & de plusieurs autres instruments ecclésiastiques, qui ne sortirent jamais de ses mains. L'évêque & le chapitre de Loanda le poursuivirent en vain par des menaces & par les foudres même de l'église; il ne parut pas plus sensible à la crainte de l'autorité

ſpirituelle, qu'à celle des jugements de Dieu, qui ne pouvoient être retardés long-temps à l'égard d'un homme de ſon âge.

„ Cette hiſtoire m'a été racontée dans le lieu même qu'habitoit ce prêtre mulâtre, & où le hazard m'avoit conduit l'année de ſa mort. Je ne parle jamais de ce malheureux endroit, ſans ſonger au riſque que j'ai couru moi-même d'y être dévoré par les fourmis. Je fus éveillé en ſurſaut par un negre, qui s'étant levé bruſquement, ſe mit à crier : debout, pere, debout. De quoi eſt-il queſtion, lui dis-je? Les fourmis, me répondit-il, ſe ſont ouvert un paſſage ; & vous n'avez pas un moment à perdre. En effet, ces inſectes commençoient déjà à courir ſur mes jambes ; & dans un inſtant ils couvrirent, de l'épaiſſeur d'un demi-pied, le plancher de ma cabane. On ne trouva pas d'autre expédient pour les chaſſer, que de brûler de la paille dans tous les lieux qu'ils occupoient. La flamme les détruiſit ou les fit fuir; mais ils laiſſerent dans ma chambre une horrible puanteur. J'étois à peine rendormi, que je fus réveillé

par un autre accident. Les fourmis avoient gagné le village ; & quelques habitants ayant employé le secours du feu pour s'en délivrer, les flammes avoient consumé une maison, & faisoient appréhender le même malheur pour toutes les autres. Cependant on eut le bonheur d'arrêter l'incendie ; & je remerciai particuliérement le ciel, de m'avoir sauvé de ce double fléau. Dans le sommeil profond où j'étois plongé, je ne doute pas que les fourmis ne m'eussent dévoré avant la fin de la nuit. On me cita l'exemple de quantité de vaches qui avoient eu le même sort, & dont, à la pointe du jour, on ne trouva plus que les os.

„ C'est dans ce même village, que je vis un de nos peres nouvellement arrivé du royaume de Mokokko, où il se vantoit d'avoir baptisé plus de cinquante mille personnes. Le roi lui-même étoit prêt à recevoir le baptême, lorsqu'il lui tomba dans la tête l'idée la plus étrange. Mon pere, dit-il au capucin, avant que d'embrasser votre religion, je vous demande deux graces, qu'il ne faut pas que vous me refusiez : la premiere, de me donner la moitié de

votre barbe; la seconde, de m'accorder un successeur qui vienne de vous. Je ferai paroître toutes mes femmes nues en votre présence, & vous prendrez celle qui sera le plus de votre goût. Vous savez que nous sommes tous mortels; & si vous venez à manquer, qui voulez-vous qui soutienne la foi que vous aurez établie? Laissez-moi donc un fils, qui, possédant les rares qualités de son pere, transmette votre doctrine à nos descendants. Le missionnaire surpris témoigna son regret de ne pouvoir lui accorder la derniere de ces demandes, vu sa qualité de capucin, & son vœu de chasteté que le roi de Mokokko eut beaucoup de peine à comprendre. Desirant ensuite de savoir pourquoi le monarque Africain vouloit le priver de la moitié de sa barbe, il apprit que le dessein du prince étoit de la conserver comme une relique: & qui sait, ajoutoit ce religieux, si la pieuse simplicité des negres n'en eût pas fait un jour l'objet de son culte?

„ En quittant ce village pour me rendre à Songo, je fus obligé de traverser un bras de riviere. Le chef de l'habitation me fit donner des con-

ducteurs & une barque. Il me déclara en même temps, qu'il falloit ouvrir ma bourſe, étant juſte qu'ayant été bien payé de mes baptêmes & de mes meſſes, il le fût à ſon tour de ſon canot & de ſes gens. Volontiers, lui dis-je : combien demandez-vous ? Quinze ſimbos, repliqua-t-il ; & tandis que je me diſpoſois à les lui donner, prétendant s'être trompé dans ſon calcul, il en exigea trente. Les voici, repris-je en les comptant : mais un negre ſe mit à crier, qu'apparemment le chef ne connoiſſoit rien à la navigation, puiſqu'il ſe contentoit de trente ſimbos pour un ſervice qui en valoit ſoixante. Il fallut bien conſentir à les payer.

„ Quand j'eus traverſé la riviere, mon chemin me conduiſit dans un lieu, où quantité de negres idolâtres étoient aſſemblés pour la célébration de leurs myſteres. J'entrai dans une grande hutte, que je pris d'abord pour une égliſe ; mais je ne tardai pas à m'appercevoir que c'étoit le temple de quelque divinité du pays. D'un côté pendoient deux tabliers d'une ſaleté & d'une puanteur inſuppor-

tables; de l'autre, on voyoit un petit mur de terre, haut de deux pieds, derriere lequel un mokiſſo rendoit ſes oracles. Ce prétendu dieu tenoit dans ſes mains deux grands couteaux, & avoit ſur la tête une touffe de plumes. Voulant pénétrer dans le temple, je fus arrêté par un grand feu qui s'alluma tout-à-coup, & dont il ſortit une odeur ſi horrible, que tous mes ſens en furent ſaiſis. J'oſai cependant avancer, en m'armant du ſigne de la croix; mais les negres irrités de mon audace, s'attrouperent autour de moi, & m'obligerent de me retirer.

„ Je partis auſſi ſatisfait d'avoir évité leur fureur, que du peu de chemin qui me reſtoit pour arriver dans un village chrétien. Mes porteurs faiſoient aſſez de diligence; mais au moment eue nous nous y attendions le moins, nous vîmes devant nous, dans l'éloignement, un grand feu que les idolâtres avoient allumé dans les herbages. le vent pouſſant les flammes à notre rencontre, nous ne doutâmes point qu'elles ne nous amenaſſent bientôt un grand nombre de bêtes féroces. Mes gens m'avertirent

que le ſeul moyen d'échapper à ces animaux, étoit de monter ſur les arbres. J'avois heureuſement dans ma malle une échelle de corde, qu'un de mes guides courut attacher à une branche; & nous ne crûmes pas pouvoir mieux faire, que de chercher notre ſûreté dans cet aſyle. Le péril étoit preſſant; car nous vîmes incontinent une multitude d'animaux redoutables, tels que des tigres, des loups, des lions, des rhinoceros, qui, en paſſant leverent la tête avec une ſorte d'étonnement. Nous ne deſcendîmes que lorſque nous les ſûmes éloignés; & nous trouvâmes dans la plaine de gros ſerpents rôtis, dont les negres préferent la chair à la volaille. Ils en jetterent la queue, la tête & les entrailles, & firent du reſte un admirable feſtin.

„ Si l'on conſidere le nombre & la férocité de ces ſortes de monſtres, la longueur des voyages, la privation des choſes les plus néceſſaires à la vie, l'excès inſupportable de la chaleur, ſur-tout pour des gens auſſi épaiſſement vêtus que les capucins, les changements de climat, les rochers &

les précipices qu'il faut traverser, les persécutions des sorciers, des idolâtres, & souvent celles des mauvais chrétiens, on sera obligé de convenir, dit le pere Félicien, que rien n'approche des fatigues, des dangers & des souffrances inévitables aux missionnaires de cette contrée. Il est vrai que nous en sommes amplement dédommagés par les caresses que nous font les Portugais dans les lieux soumis à leur domination. A Loanda, par exemple, loin d'être obligés à la quête, nous voyons apporter au couvent une si grande abondance de provisions, que ceux qui ne veulent point être refusés, ont des mesures à prendre pour arriver les premiers. Je dois ajouter à la gloire de mon pays, que les capucins d'Italie ont toujours obtenu une sorte de préférence sur les autres, même de la part des Portugais. Aussi sa Majesté Très-Fidele, ayant défendu à tous les prêtres étrangers d'entrer dans les terres de sa dépendance en Afrique, n'a pas voulu que les capucins Italiens fussent compris dans cette Loi. Les capucins François ont,

dit-on, les mêmes privileges au Bresil.

„ Je n'étois pas tellement attaché à la mission de Songo, que je n'entreprisse quelquefois de petites courses dans les contrées voisines. Un jour que j'avois remonté le grand fleuve jusqu'au village de Gitar, je me rendis delà à la ville de Zayre, qu'on nomme aussi la Cité Royale. Les Anglois ont quelques comptoirs dans ces cantons pour la traite des negres; & comme les missionnaires n'y sont pas aussi puissants qu'à Songo, ils y exercent plus librement leur commerce. Ils sont même mieux reçus que les Portugais à la cour du roi de Zayre; & je ne saurois m'empêcher de convenir qu'ils mettent dans leur maniere de négocier, plus de facilité, de générosité & de bonne foi. Le directeur de leur comptoir de Gitar, M. Fielding, voulut bien me permettre de l'accompagner à la cour; & comme elle n'est composée que d'idolâtres, je quittai mon habit de capucin, dans la crainte de le voir profaner par ces infideles. En arrivant à Zayre, le directeur se reposa quelques moments

chez un des officiers du roi, où plusieurs grands de la nation s'assemblerent pour le complimenter, & pour se plaindre en même temps, de ce qu'il étoit entré dans la ville sans avoir fait, suivant l'usage, une décharge de ses armes à feu. Il apporta pour excuse son ignorance en qualité d'étranger; & cette réponse parut les satisfaire. Il fut conduit au palais à deux heures après midi. Dans sa marche, il étoit suivi par un esclave qui soutenoit un parasol sur sa tête. Quatre nobles du pays le précédoient; d'autres officiers marchoient derriere avec quantité de negres d'une condition inférieure. On fit passer M. Fielding, par deux cours, dans une grande esplanade, où nous trouvâmes plus de trois cents personnes assises sur le sable: c'étoient, ou les domestiques du roi, ou les principaux habitants de Zayre, que la curiosité attiroit pour voir des blancs. Le prince étoit assis à l'extrêmité de ce vaste emplacement, sur un siege d'environ quinze pouces de haut, le dos appuyé contre le mur, ayant sous ses pieds une peau de gazelle en forme de tapis. Son habit étoit

un long manteau d'écarlate, qu'il avoit reçu depuis peu d'un capitaine Anglois. Il avoit la tête, les jambes & les pieds nuds ; une pagne d'écorce lui couvroit les reins ; & sa lance étoit plantée devant lui dans le sable. Une femme debout, qui tenoit un gros flacon de vin de palmier, en remplit une tasse, & l'offrit à sa majesté. Tous les negres de l'assemblée battirent des mains, pendant que le prince buvoit cette liqueur. On fit avancer l'interprete royal, qui se mit à genoux auprès du trône ; & après avoir gratté plusieurs fois la terre d'une main, dont il se frottoit chaque fois le front, il prit un des pieds du roi, cracha sur la plante, & la lécha avec beaucoup de respect. Ensuite se tournant vers le directeur, il le pria de lui déclarer ses intentions, & les expliqua à sa majesté. On convint du prix des esclaves ; & l'on fut réciproquement satisfait des conditions. M. Fielding fit présent au roi de quelques aunes d'étoffe noire, & de plusieurs flacons d'eau-de-vie, que ce prince parut charmé de recevoir. Pour marquer son contentement, il chanta dans sa langue quel-

ques paroles qu'il répéta jusqu'à trois fois, & auxquelles les assistants applaudirent en battant des mains. Ensuite il engagea le directeur à goûter devant lui de chaque flacon, suivant l'usage constant du pays lorsqu'on reçoit ou qu'on achete quelque liqueur, pour se précautionner contre toutes les craintes du poison. Après l'audience on fit voir au directeur les esclaves qu'il se proposoit d'emmener. Comme il les examinoit avec beaucoup d'attention, pour s'assurer s'ils n'avoient aucune infirmité, il fut fort étonné de voir les officiers du prince qui éclatoient de rire. Il voulut savoir ce qui leur causoit cette joie; l'interprete lui répondit, qu'elle venoit de l'excès de sa curiosité; & le roi le fit prier de ménager un peu plus la modestie de ses peuples.

„ La situation de la ville de Zayre est à quelques milles de la riviere de ce nom. Sa grandeur est médiocre; & le nombre de ses habitants ne va pas à plus de sept ou huit cents personnes. Je me fis donner un canot pour remonter le fleuve; & je parcourus successivement

fucceffivement les provinces de Sundi, de Pango & de Batta. Les Portugais ont érigé la premiere en duché, & elle eft toujours l'apanage de l'héritier préfomptif de la couronne. Elle contient plufieurs gouvernements particuliers, l'un defquels venoit de vaquer par la mort d'un negre idolâtre, dont je vis faire les obfeques fuivant les rits de fa religion & l'ufage du pays.

„ Un préjugé généralement établi parmi ces barbares, eft que perfonne ne meurt de mort naturelle. Ils croient que les défunts appellent à eux les vivants ; mais ils fuppofent que l'invitation a fouvent été prévenue ou par le poifon, ou par quelque violence. Dans cette perfuafion, la famille & les amis du mort accufent prefque toujours le plus proche parent de l'avoir tué, & l'obligent de fe purger de ce crime par les épreuves judiciaires. S'il en fort victorieux on le laiffe tranquille ; mais s'il fuccombe, on le condamne au banniffement. Un ufage de cette nature ne peut guere avoir d'autre principe, que l'habitude

barbare où sont ces Africains, d'employer le poison contre leurs ennemis.

„ C'est probablement encore pour la même raison, qu'ils n'ensevelissent leurs morts qu'en présence des parents assemblés. Quand on a rendu au défunt ce dernier devoir, on sacrifie, à la porte de sa cabane quelques volailles ; on arrose de leur sang les dehors & l'intérieur de la maison, & l'on jette la chair par dessus le toît, pour empêcher que l'ame du mort ne vienne toubler les vivants. Ces gens sont persuadés que l'aspect d'un revenant ne manque jamais de faire mourir. Cette opinion est tellement établie parmi eux, que l'imagination seule a souvent produit l'effet de la réalité. Avant & après le sacrifice, on fait de grandes lamentations sur le cercueil ; & si la douleur ne fournit pas assez de larmes, on se met dans le nez une pincée de poivre qui en fait couler abondamment. On passe ensuite tout d'un coup de la tristesse à la joie ; on s'amuse à boire, à manger, à jouer, à danser ; & pendant tout ce temps-là le corps reste sans

ſépulture. Le bal fini, on ſe retire dans des lieux convenus, où les deux ſexes renfermés enſemble dans l'obſcurité, ont la liberté de ſe mêler ſans diſtinction. Comme le ſignal de ces fêtes obſcenes ſe donne au ſon des tambours, l'ardeur du peuple à s'y rendre eſt incroyable, ou plutôt très-croyable. Il eſt impoſſible aux meres d'arrêter leurs filles ; les chaînes & les murs ſont de foibles obſtacles. Mais ce qui doit paroître encore plus étrange, c'eſt que la veuve elle-même, ſi c'eſt le mari qui eſt mort, ſe livre à tous ceux qui la ſollicitent ſans autre condition, que de ne dire mot, tant qu'on eſt ſeul avec elle.

„ On couvre de feuilles & de branches le chemin qui mene à la ſépulture. La marche ſe fait toujours en droite ligne; & s'il ſe trouve ſur le paſſage une haie, un arbre, un mur, une cabane, on ne balance point à l'abattre. Dans quelques endroits, on enterre, avec les perſonnes de qualité, des eſclaves vivants ; & l'on remplit le tombeau d'une proviſion de vivres & de liqueurs. L'ancien uſa-

ge étoit d'inhumer, avec les rois de Congo, douze filles destinées à servir aux plaisirs du monarque dans l'autre monde. Elles ambitionnoient toutes ce fatal honneur ; & sautant gaiement dans le tombeau, elles se disputoient à qui se mettroit plus près du corps. Les fosses d'enterrement se font ici en pleine campagne ; & on les couvre communément d'un amas de terre. Le mort n'est point enfermé dans une bierre ; on se contente de l'envelopper d'une toile de coton ou dans une natte. Le deuil au décès du roi, se célebre pendant huit jours, premiérement par des pleurs, ensuite par des fêtes consacrées au libertinage & à la débauche.

„ Le royaume de Congo n'a ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, ni même d'autres remedes que des simples, des racines, de l'eau & de l'huile, qu'on fait prendre indifféremment aux malades pour toutes sortes d'infirmités. La fievre est le mal le plus commun : on le guérit, en se frottant le corps plusieurs fois avec un onguent composé d'huile & de poudre de sandal. Le

remede pour les maux de tête, est une légere saignée aux tempes : elle se fait avec une coquille aiguisée, en mettant un petit tuyau sur la plaie pour en sucer le sang. L'opération est la même pour les autres parties du corps. Une fille qui a, pour la premiere fois, ses infirmités périodiques, doit s'arrêter dans le lieu où elle se trouve, & attendre qu'il arrive quelqu'un de sa famille pour la ramener à sa mere. On lui donne des femmes pour la servir dans un logement séparé, où elle passe deux ou trois mois, assujettie à quelques formalités, comme de ne parler à aucun homme, de se laver souvent, & de se frotter de certaine graisse. Celles qui négligeroient ces diverses pratiques, se croiroient menacées d'une perpétuelle stérilité.

„ La province de Pango, dont la ville principale porte le même nom, formoit un état indépendant, que les rois de Congo ont subjugué. Celle de Batta s'étant unie volontairement à ce royaume, à l'occasion de quelques divisions intestines, conserve plus

de liberté & de privileges. Le roi lui donne toujours un gouverneur pris parmi les deſcendants des anciens poſſeſſeurs de cette contrée. A l'extinction des héritiers légitimes de cet empire, ils ſont deſtinés à la couronne. Entre pluſieurs prérogatives, ils ont celle de manger (mais ſans s'aſſeoir) à la table du roi ; honneur qu'il n'accorde pas même à ſes propres enfants. Le prince de Batta compte un grand nombre de ſeigneurs parmi ſes vaſſaux ; & ſa cour ne le cede guere pour le faſte à celle du roi de Congo.

„ Les revenus de ce monarque conſiſtent principalement dans les tributs annuels des gouverneurs de provinces & de pluſieurs autres ſeigneurs, qui, comme je vous l'ai dit, prennent les titres de ducs, de marquis, de comtes, &c. Ces revenus ne ſe paient point en argent, mais en beſtiaux, en denrées & en eſclaves. Ce prince ne manque pas de moyens pour augmenter ſes richeſſes. Par exemple, lorſqu'il ſort en bonnet blanc avec les gens de ſa cour, il le met ſi négligemment ſur ſon oreille, que le moindre vent

peut l'abattre. S'il tombe en effet, ses courtisans s'empressent de le ramasser; mais le roi, comme offensé de cette disgrace, refuse de le recevoir, & retourne au palais d'un air fort mécontent. Le lendemain il fait partir deux ou trois cents soldats, avec ordre de lever sur les peuples une forte imposition ; & tout le royaume est obligé d'expier ainsi la faute du vent.

„ Si l'argent n'a point cours dans cette partie de l'Afrique, ce n'est pas manque de métaux, avec lesquels il feroit facile de fabriquer des especes monnoyées. On y trouve des mines d'or ; mais les habitants n'y travaillent point, pour ne pas exciter la cupidité des Européens : cette raison les a toujours empêchés de les découvrir aux Portugais. J'ai déjà dit que le cuivre y étoit très-commun. Les montagnes produisent dans quelques endroits, des pierres d'une telle grandeur, qu'on feroit une église entiere d'une seule piece. Il y a des monts de porphyre, de jaspe & de marbre ; il y en a d'autres où l'on trouve de très-belles jacinthes.

„ L'hiver est aussi doux à Congo,

que les plus beaux printems de l'Europe. La longueur des jours & des nuits est presque égale pendant toute l'année. Dans certains cantons, on fait une double récolte ; & l'on recueille principalement du millet & de la racine de manioc. On ne connoît point l'usage de la charrue ; on remue la terre avec une espece de truelle très-légere ; & à mesure qu'on ouvre le sillon d'une main, on y répand de l'autre les semences qu'on tire d'un sac pendu à son côté. Cet exercice n'empêche pas les femmes de porter leurs enfants sur le dos, dans une espece de hamac qu'elles attachent autour des épaules. Les jardins ont aussi leurs richesses, & produisent la plupart de nos légumes. L'abondance des fruits y est presque générale ; & c'est dans plusieurs provinces, la principale nourriture des habitants „.

On évite, Madame, bien des courses, des fatigues & des peines, quand on a le bonheur de rencontrer, comme j'ai fait à Congo, des gens instruits & complaisants, qui, sans sortir de leur chambre, vous font par-

courir un immense pays, & mettent sous vos yeux le tableau des différents peuples qui l'habitent. Je n'espére pas de trouver le même avantage dans le royaume idolâtre de Loango, où les missionnaires sont mal reçus, & d'où vous aurez de mes nouvelles.

Je suis, &c.

A San-Salvador, ce 9 mai 1753.

L v

LETTRE CLXXII.

Le Royaume de Loango.

JE ſuis parti le 11 de mai de San-Salvador; & le 15, je ſuis arrivé, avec mes noirs, mon hamac & une malle, à Loango, capitale du royaume de ce nom, ſituée au milieu d'une belle plaine, à une lieue de la mer. Son étendue eſt conſidérable; & ſes rues, quoiqu'irrégulieres, m'ont paru d'une extrême propreté. Toutes les maiſons ſont iſolées, & environnées d'allées de bananiers, de palmiers, de patanes, &c. Le palais du roi, qui occupe le centre de la ville, à l'extrêmité d'une grande place, forme un quarré long très-ſpacieux. Il eſt embelli de pluſieurs édifices ſéparés, pour loger le ſerrail du monarque. Un homme qui auroit la témérité d'y entrer, ſubiroit ſur le champ la peine de mort; & la femme qui lui parleroit, ſeroit conduite dans la place publique avec ſon complice,

pour y perdre la vie par un supplice cruel. Ce serrail est très-nombreux ; & parmi toutes les femmes qui le composent, le roi en choisit une qu'il appelle sa mere, & qui jouit d'une autorité sans bornes. Il la consulte dans toutes les affaires d'importance, & dépend tellement d'elle, à ce qu'on dit, qu'elle auroit droit de le faire mourir de ses propres mains, si elle en recevoit la moindre offense. Lorsque son âge lui laisse encore du goût pour le plaisir, elle peut choisir un homme qui lui plaise ; & ses enfants sont réputés être du sang royal. L'amant sur lequel est tombé son choix, subit la peine de mort, s'il est surpris avec une autre femme.

Une longue rue, aboutissant à la grande place de Loango, rassemble tous les matins quantité de marchands, soit de la ville, soit des environs, qui vendent des étoffes, de la volaille, du poisson, de l'huile, des grains, & d'autres denrées. C'est dans ce même lieu, qu'on célebre les fêtes publiques, & que le roi tient ses conseils de guerre. On y voit une fameuse idole, révérée par les habitants comme la divinité protectrice du pays. Les maisons des par-

ticuliers ſont uniformes ; & chacune n'eſt compoſée que de deux ou trois chambres. Celles des ſeigneurs renferment un plus grand eſpace ; & l'on voit juſqu'à ſept ou huit bâtiments dans un même enclos, occupés par un ſeul maître. Les meubles ordinaires conſiſtent dans quelques vaſes d'argille, des calebaſſes, des nattes qui ſervent de lits, des paniers, & d'autres uſtenſiles de peu de valeur.

Cette capitale a un port, où l'on adore deux idoles, mâle & femelle, ſur leſquelles on débite une infinité de fables. La femme, dit-on, ſe rendit d'elle-même dans cette contrée, par amour pour les habitants. On célebre en ſon honneur une fête ſolemnelle, qui conſiſte principalement à boire avec excès. Les tambours & les trompettes retentiſſent dans toute la ville, & la prêtreſſe fait entendre une voix ſouterreine, que les negres prennent pour celle de la divinité. L'idole mâle a pour temple une petite cabane ſituée ſur le chemin qui conduit à la mer. Tous ceux qui paſſent devant elle, la ſaluent en battant des mains ; & les marchands lui font des offrandes pour mériter ſes faveurs. Le peuple,

dont la ſuperſtition eſt extrême, adore encore d'autres idoles groſſiérement travaillées, & dont quelques-unes ont juſqu'à ſix pieds de haut. Elles ſont placées devant les maiſons ; & l'uſage général eſt de les frotter d'une certaine poudre le premier jour de la nouvelle lune. Dès que cet aſtre paroît, les negres ſe proſternent, & s'écrient en frappant des mains : " puiſſe ma vie ſe reproduire de la même maniere que tu te renouvelles "! Lorſque dans un temps de calamité, ils ont invoqué leurs idoles inutilement, ils les brûlent en diſant : " ſi elles ne nous ſervent de rien dans l'infortune, en quel temps nous ſeront-elles bonnes "?

Les habitants de Loango ont, pour leurs rois, le même reſpect que pour leurs dieux ; ces princes prennent en effet le titre de *ſamba*, ou de *pango*, qui ſignifie divinité. On eſt perſuadé qu'entre pluſieurs vertus ſurnaturelles, ils ont le pouvoir de faire tomber la pluie du ciel. Auſſi s'adreſſe-t-on à eux lorſque la terre a beſoin d'eau. Chacun leur porte ſon préſent ; & toute la nation aſſemblée les conjure d'accorder cette faveur. Le roi indique un

jour pour cette cérémonie. Tous les nobles paroissent devant lui, armés comme en guerre, font en sa présence divers exercices, & finissent par lui rendre hommage, en se prosternant au pied de son trône. Après un concert barbare de tambours & d'autres instruments, le roi se leve, & lance une fleche vers le ciel. Si le hasard veut qu'il pleuve ce jour-là ou le lendemain, ce qui est assez ordinaire, parce que la cour & les prêtres savent toujours prendre leur temps, le peuple se trouve plus confirmé que jamais dans le respect religieux qu'il a pour ses maîtres ; & les exclamations, les sauts, les battements de mains sont poussés jusqu'à l'extravagance.

Le souverain de Loango mange seul ; & par une ancienne loi, qui défend sous peine de mort d'assister à ses repas ; il n'a ni officiers ni domestiques pour le servir. Toute contravention, même involontaire à cet égard, expose à un supplice inévitable. Un enfant de huit ans fut trouvé endormi dans la salle pendant le dîner du roi : on lui brisa la tête avec un marteau ; & les prêtres arroserent de son sang les idoles

du palais. On cite beaucoup d'exemples de cette nature ; & l'on assure que la loi s'étend jusqu'aux bêtes même. Cet usage barbare vient de l'opinion superstitieuse où sont les negres, que le roi mourroit subitement, si quelqu'un le voyoit manger ou boire ; & l'on croit détourner ce malheur, en faisant mourir le coupable en sa place. Il arrive cependant au prince de boire quelquefois en présence de ses courtisans ; mais alors les officiers qui lui présentent la coupe, tournent le dos, & sonnent une cloche pour avertir les assistants de se prosterner jusqu'à ce qu'il ait cessé de boire. Il n'est permis à personne de toucher aux aliments qu'on lui a servis ; tout ce qui sort de sa table est enterré sur le champ.

Après son dîner, le monarque donne au peuple une audience, dans laquelle les causes particulieres & les affaires publiques sont décidées. Le lieu où l'on s'assemble, est la salle la plus grande & la plus ornée du palais. Elle occupe le milieu d'une vaste cour, d'où l'on apperçoit le trône, entre deux paniers, rouge & noir, dans lesquels disent les negres, le roi renferme des esprits tuté-

laires qui veillent à sa sûreté. Un homme qui desire de parler à sa majesté, déclare ses intentions en frappant deux ou trois fois dans ses mains. Les assistants lui répondent de même; & alors il prononce d'une voix haute ces quatre mots: " au nom de Dieu, écoutez-moi ". Ensuite il commence son discours qui n'est pas long, & qu'il finit en disant: " c'est ainsi que je conclus ". Ceux qui ont des objections à faire contre ses demandes, commencent & finissent de la même maniere. L'audience dure jusqu'au souper du prince, qui la reprend ensuite jusqu'à minuit.

A certaines fêtes solemnelles, le roi se montre dans tout l'éclat de sa grandeur. On éleve dans la place publique, un trône superbe derriere lequel est un pilier, d'où pend son armure enveloppée de riches étoffes. Aux environs sont de grands éventails, qu'on agite avec force, & qui répandent une agréable fraîcheur. Devant le trône est un large tapis, sur lequel les seigneurs sont assis en cercle, ayant chacun à la main une queue de buffle, qu'ils font voltiger pour augmenter le frais. Le peuple occupe le reste de la place, & se tient debout.

Dès que le roi est arrivé, les nobles lui font le *kilomba*, salut bizarre, qui consiste en deux ou trois sauts en avant, & autant en arriere. Le prince étend les bras comme pour les recevoir ; mais ils se prosternent à ses pieds, & se roulent plusieurs fois à terre, pour marquer plus de respect. Ceux qui ont le plus de part à sa faveur, posent les deux mains sur ses genoux, & appuient leur tête contre son sein. Les gens de qualité se donnent aussi quelquefois les uns aux autres le salut du kilomba ; & le monarque lui-même ne dédaigne pas de faire cette galanterie à ses favoris. La soumission du peuple pour la noblesse est poussée aussi loin, que celle des nobles pour le souverain. Les négres du commun se jettent à genoux, quand ils en rencontrent dans les rues, & détournent la tête, comme s'ils ne se croyoient pas dignes de les regarder. Si un noble leur parle, ils lui répondent, mais toujours dans la même attitude, & sans jamais fixer la vue sur sa personne.

Après la mort du roi, la couronne n'appartient point à son fils, mais à l'ainé de ses freres, ou aux enfants de

ses sœurs. Les plus proches héritiers doivent établir leur demeure dans certaines villes, qui leur servent d'apanage. Elles sont plus ou moins éloignées de la cour, suivant le degré de leur droit. Le plus voisin du trône fait sa résidence à Kaie, & est tellement respecté du peuple, que tout le monde se met à genoux & bat des mains à son passage. On rend aussi de grands honneurs aux autres princes ses parents.

Chaque province du royaume a un gouverneur général, & chaque canton un commandant particulier. Les gouverneurs composent en même temps le conseil du roi ; & les commandants administrent la justice. Sur le simple soupçon d'un crime, on conduit l'accusé devant le juge ; & si le délit ne peut être constaté par les voies ordinaires, on a recours à l'épreuve du *Bonda*. On appelle ainsi une liqueur violente, qui ne manque presque jamais de faire tomber en défaillance la personne que l'on soumet à cette espece de question. Un prêtre (car dans ce pays-ci les ministres de la religion sont presque toujours, ou des sorciers ou des bourreaux) fait prendre au cou-

pable une pinte de ce breuvage, & jette devant lui des morceaux de bananier, en lui disant: " tombe, si tu ,, es criminel; ou tiens - toi bien, & ,, pisse librement, si tu es innocent ,,. Si l'accusé a le malheur de n'être pas ferme sur ses jambes en marchant sur ces morceaux de bois, ou que la crainte l'empêche de pisser, l'assemblée pousse un grand cri, & remercie les dieux de l'éclaircissement qu'ils accordent à la vérité. Le coupable, étourdi par ce bruit autant que par les vapeurs qui lui montent au cerveau, paroît agité d'affreuses convulsions. Ces signes achevent de le convaincre; & la sentence est prononcée sur le champ. Lorsque le crime mérite la mort, l'accusé est mis en pieces par le peuple; mais si la faute est légere, ou qu'on veuille le traiter avec indulgence, on lui fait avaler du contre - poison. Les innocents son reconduits chez eux avec acclamation & en triomphe. Vous croyez bien que le plus foible, c'est-à-dire, le plus pauvre, succombe infailliblement, & que cette épreuve est, entre les mains des prêtres, une machine puissante qu'ils dirigent toujours à leur avantage. Les

femmes du roi y ſont ſoumiſes dans leur groſſeſſe, ou du moins on fait avaler pour elles le bonda à un eſclave. Si ce dernier n'a pas la force d'y réſiſter, la femme & ſon amant ſont condamnés au même ſupplice. Il y a, dans chaque ville, dix ou douze de ces prêtres ou miniſtres du bonda, toujours prêts à recevoir des délations contre quelque criminel. Ils ſe tiennent aſſis dans les grandes rues, & appellent les paſſants pour demander leur pratique, à peu près comme on voit à Paris les filles de boutique du palais offrir à l'envi leurs marchandiſes. L'accuſateur apporte les noms de ceux qu'il ſoupçonne, & jure par ſes dieux, que ſes dépoſitions ſont ſinceres. Les accuſés ſont cités avec toute leur famille, & quelquefois tout le voiſinage ; car le profit du prêtre augmente à proportion du nombre des coupables.

Le roi de Loango entretient des armées nombreuſes, qui le font reſpecter de ſes voiſins ; mais l'art de la guerre eſt auſſi inconnu chez ces barbares, la diſcipline militaire auſſi mauvaiſe, que dans le royaume de Congo. Les ſoldats ont des boucliers de cuir, qui leur

couvrent presque tout le corps ; & ils savent manier la lance & le sabre avec autant de force que d'adresse. Ces mêmes armes leur servent à la fois, & contre les ennemis de l'état, & contre les bêtes des forêts.

La chasse du tigre & du léopard est un de leurs principaux amusements. Lorsqu'un de ces animaux se montre dans un bois voisin, on en donne avis aux habitants par le son des trompettes ; & ils s'assemblent tous pour l'attaquer. Armés de fleches, de lances & de dards, ils forment un grand cercle autour de la forêt, & tâchent par leurs cris & le bruit de la mousquetterie, de tirer la bête de sa retraite. Dès qu'elle paroît, elle est accablée par la multitude. On la porte en triomphe dans la plus prochaine habitation ; & les chasseurs passent la nuit à danser autour de leur proie. Le plus distingué de la troupe écorche l'animal ; & la peau est envoyée à la Cour. On enterre la chair & les intestins ; & le fiel, qui passe pour un poison dangereux, est coupé en pieces en présence de témoins, & jeté dans la riviere de peur que les sorciers ne s'en servent pour quelque maléfice. Le roi se trouve

ſouvent à ces chaſſes ; mais on a ſoin de tendre devant lui un grand filet, crainte d'accident.

On ſuit ici l'ancien culte de Congo, dont ce pays a été démembré ; & l'on y ajoute la pratique de la circonciſion, moins comme un acte de religion, que par un principe de propreté. Les idées de ces peuples s'accordent peu ſur la nature & le ſort des ames après la mort. Ceux-ci les croient deſtinées à donner la vie à d'autres individus ; ceux-là penſent qu'elles périſſent avec le corps ; le plus grand nombre admet l'exiſtence d'une autre vie, mais ſans aucune notion de cet avenir heureux ou malheureux, qui, chez la plupart des nations policées, forme une barriere entre le cœur & la dépravation, entre l'homme & le crime. L'appui que trouve la vertu dans l'eſpérance d'un éternel bonheur, la crainte qu'inſpire aux méchants l'aſpect terrible d'une éternité de tourments, ſont également inconnus aux negres de Loango. Auſſi n'ont-ils aucuns remords de fautes qui doivent reſter impunies, aucune idée de puiſſance ſpirituelle, aucune chaîne qui lie l'homme civil avec

l'homme religieux, aucun motif qui intéreſſe les vivants à la mémoire des morts; en un mot, aucun principe de moralité pour toutes leurs actions. Ils ſont avides, fourbes, perfides, livrés à tous les excès du vice & du libertinage.

On croit ici, comme à Congo, que peu de gens meurent d'une mort naturelle; & ce barbare préjugé occaſionne mille recherches odieuſes, qui ſont périr une foule d'innocents. On ſe rend chez le ſorcier le plus voiſin; & comme il s'attend à cette viſite, il eſt aſſis à terre derriere ſa hutte, avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue ſouvent, ſans prononcer un ſeul mot. " Un tel eſt mort, ,, lui, dit-on; eſt-ce un ſortilege qui a ,, fini ſes jours? Sont-ce les mokiſſos ,, qui ont redemandé ſa vie ,, ? Sur ſa réponſe, on a recours aux épreuves qui doivent convaincre le coupable.

Il mourut ici, il y a quelques jours, un Européen, dont le corps fut jeté dans la mer. J'en demandai la raiſon; & un negre me répondit: " nous ne ,, ſouffrons pas qu'on enterre les étran- ,, gers dans notre pays; nous ne leur ,, permettrions pas même d'y reſter

„ vivants, si nous comptions qu'ils dus-
„ sent toujours y demeurer. Par-tout
„ où ils se sont établis, ils ont pris une
„ autorité dont il n'a plus été possible
„ de les dépouiller. Nous avons heu-
„ reusement conservé la liberté de cet
„ empire ; mais nous ne répondrions
„ pas que nos morts fissent de mê-
„ me, si les vôtres se fixoient parmi
„ eux „.

Tout ce que l'ignorance & la superstition peuvent inspirer à des barbares, s'observe ici aux funérailles. On enterre avec les défunts, des aliments, des habits, des meubles, des femmes vivantes & des esclaves, pour les nourrir, les vêtir, les loger, les servir, & contribuer à leurs plaisirs dans l'autre monde. Plus le mort a été élevé en dignité, plus on lui immole de victimes. A deux lieues de la capitale est la ville de Longeri, où les rois ont leur sépulture. Ce lieu funebre est environné de dents d'éléphants, qui forment une espece de palissade.

On trouve à Loango, des gens de toutes les provinces du royaume, dont les principales sont celles de Gobbi, de Setté, de Mayomba, de Piri, de

Kilongo,

Kilongo, de Kakongo & d'Angoi, situées à peu de distance de la côte. Quoique les usages de ces différents pays soient à peu-près les mêmes que ceux de la capitale, on remarque néanmoins, dans quelques-uns, des coutumes plus particulieres. " Nous sommes
„ si peu jaloux dans notre province, me
„ disoit un negre de Gobbi, instruit de
„ nos manieres, & de celles de l'Asie où
„ il avoit voyagé au service d'un Anglois,
„ qu'une des premieres politesses
„ que nous faisons aux étrangers, est de
„ leur offrir nos femmes pour la nuit.
„ Nous ne connoissons point l'infamie
„ que vous attachez à l'adultere; & dans
„ notre façon de penser, ce crime est
„ plutôt un sujet d'éloge que de blâme.
„ Ce n'est pas que les hommes n'aient
„ sur le sexe plus d'empire qu'ailleurs, &
„ ne traitent leurs femmes avec plus de
„ dureté; mais elles sont si accoutumées
„ à ces rigueurs, qu'elles croient n'être
„ pas aimées, quand on ne les bat que
„ rarement. Elles doivent se prosterner
„ en présence de leurs maris, & ne leur
„ parler qu'à genoux. L'Européen adore
„ les femmes comme des dieux, ajoutoit
„ le negre voyageur; l'Asiatique les es-

„ chaîne & les careſſe comme des ani-
„ maux deſtinés à ſes plaiſirs; l'Africain
„ les bat, les fait travailler, & ſe repoſe „.

Ici comme à Loango, une fille qui ſe laiſſe ſéduire avant le mariage, eſt obligée de ſe préſenter devant le roi avec ſon amant, & de lui déclarer ſa faute. Elle obtient toujours ſon pardon, & d'ailleurs cet aveu ne déshonore point; mais il eſt ſi néceſſaire, qu'on croiroit le pays menacé d'une ruine prochaine, ſi quelque fille coupable refuſoit de ſe ſoumettre à cette loi.

La ville de Mayomba, capitale de la province de ce nom, eſt une grande rue, ſi voiſine du rivage, que dans les hautes marées les habitants ſont contraints d'abandonner leurs maiſons. Non loin de là, eſt une riviere qui a cela de particulier, qu'étant fort étroite à ſon embouchure, elle devient plus large & plus profonde à meſure qu'elle s'enfonce dans les terres. Les habitants ſont à la fois les plus grands chaſſeurs de l'Afrique & les plus adonnés aux pratiques de la magie. Leurs chaſſes ſe font avec des chiens du pays, qui n'aboient point; mais ils ont au cou des

creſſelles de bois, dont le bruit guide les chaſſeurs.

Au moindre ſujet de haine, ces peuples exercent leurs ſortileges, & ſont ſi perſuadés de la vertu de ces opérations magiques, que ſi quelqu'un vient à mourir, on fait jurer tous les voiſins qu'ils n'y ont eu aucune part. Ils ont une idole dont les prêtres & les prêtreſſes ne reçoivent leur conſécration, qu'après avoir ſubi de longues épreuves. On les enferme dans une chambre obſcure, où ils ſont condamnés à un jeûne rigoureux. On leur donne enſuite la liberté de ſortir, mais avec ordre de garder le ſilence, malgré tout ce qu'on entreprend pour les engager à le rompre. Enfin, le chef de la religion les conduit devant l'idole, leur fait ſur les épaules diverſes inciſions, & leur ordonne de jurer par le ſang qui coule de ces bleſſures, qu'ils ſeront fideles à la divinité dont il les déclare les miniſtres. La marque de leur initiation eſt une petite boîte qu'ils portent à leur cou, & qui contient quelques reliques. Il leur interdit l'uſage de certaines viandes, & leur impoſe d'autres devoirs qu'ils obſer-

vent ſcrupuleuſement, mais aucun qui les oblige à la continence. Ils ſont toujours étonnés de la loi qui y aſſujettit les miſſionnaires. C'eſt le ſeul article, ſur lequel ils veulent bien convenir que nos prêtres ont ſur eux quelque avantage ; car, à cela près, leur genre de vie eſt des plus auſteres.

Au reſte ces Africains, comme tous les autres negres, ne connoiſſent aucune délicateſſe dans le choix des aliments. Si l'on excepte certaines fêtes, où ils tuent des beſtiaux & de la volaille, ils ne vivent que de poiſſon frais ou fumé, qu'ils accommodent avec différentes herbes. Les femmes prennent des huitres à l'embouchure des rivieres, les ſont ſécher, & s'en nourriſſent pendant plusieurs mois. Toute cette contrée eſt ſi couverte de bois, qu'on peut y marcher à l'ombre, ſans être jamais incommodé par l'ardeur du ſoleil ; mais ces bois ſont ſi remplis de ſinges & de grands perroquets, que le voyageur le plus intrépide n'y paſſeroit pas ſans eſcorte.

De toutes les provinces du royaume la plus agréable eſt celle de Kakongo. Sa ſituation entre les ports de Loango & de Kapinda, lui procure toutes ſor-

tes de commodités, & rend ſon commerce très-floriſſant. Le port de Kapinda, ſitué ſur la riviere de Zaïre, & très-fréquenté des Européens, eſt dans le pays d'Angoi, qui porte le titre de royaume. Ce pays eſt habité par une nation également ennemie des rois de Congo & de Loango, qu'elle a pour voiſins, & dont elle a ſubi le joug en divers temps. Parmi pluſieurs uſages qui lui ſont particuliers, on obſerve que les princeſſes du ſang royal, dans le choix de leurs maris, ne conſultent que leur goût ſans aucun égard à la naiſſance; mais elles ſe réſervent ſur eux un pouvoir abſolu. Quoique le nombre des femmes ſoit illimité chez tous ces Africains, & que pluſieurs en aient huit ou dix, le commun des negres n'en prend que trois ou quatre, qu'il peut congédier quand bon lui ſemble.

Les ſentiments ſont partagés ſur l'origine du royaume de Loango. Les uns diſent qu'il étoit gouverné anciennement par pluſieurs chefs; mais que dans la ſuite, s'étant diviſés pour des raiſons convenables à leurs intérêts, un d'entre eux eut l'adreſſe de ſe lier avec quelques-uns des plus puiſſants,

pour fondre ſur les autres ; puis cherchant querelle à ceux qui lui avoient prêté du ſecours, il parvint à les mettre ſucceſſivement ſous le joug. Lorſqu'il crut ſon autorité bien établie, il partagea ſes états en pluſieurs provinces, & choiſit le canton de Piri pour centre de ſa puiſſance ; mais ſur quelque dégoût qu'il prit pour cette demeure, il tranſporta ſa cour à Loango. D'autres prétendent, & je crois vous l'avoir dit, que cette contrée avoit appartenu aux rois de Congo. Ces princes eurent l'imprudence d'accorder une ſorte de ſouveraineté à quelques gouverneurs, qui employerent ce pouvoir à ſe ſouſtraire de leur autorité. Celui de Loango fut de ce nombre, & ce royaume a toujours eu depuis un monarque particulier.

Après quelques heures de navigation, nous apperçûmes à notre droite le cap Lopez-Gonſalvo, qui doit ce nom à un capitaine Portugais qui le découvrit. Il eſt facile à reconnoître, parce qu'il s'avance conſidérablement dans la mer. Ce n'eſt d'ailleurs qu'une langue de terre étroite & baſſe, fort marécageuſe, couverte de bois, & qui borne au midi le golfe de Guinée.

Le rivage n'offre qu'un petit hameau d'une vingtaine de cabanes, qui ne sont habitées qu'à l'arrivée des vaisseaux d'Europe. L'usage, pour tous les bâtiments, qui entrent dans la rade, est de donner avis de leur approche, par une décharge de quatre pieces de canon. Aussi-tôt tous les peuples des lieux voisins s'empressent d'apporter de l'eau, du bois, des vivres & autres sortes de provisions, qu'ils échangent contre nos marchandises. On trouve, un peu au-delà du port, une ville située sur une riviere nommée Olibato. C'est la principale habitation des negres, & la résidence d'un petit prince fort pauvre, que les marchands Européens ne laissent pas d'honorer du nom de roi. Les Hollandois font sur cette riviere un grand commerce d'ivoire, de cire, de miel, & de bois de teinture. Le pays abonde en buffles, en éléphants, en dragons, en serpents & autres monstres aussi affreux que redoutables. On y trouve aussi quantité de singes & de perroquets gris. Les vaisseaux s'y fournissent de bananes, de patates, d'ignames, de chair de porc, de volaille, & de toutes sortes de rafraîchissements.

La côte est si remplie de poissons, que d'un seul coup de filet, on en prend quelquefois la charge d'une barque. Les huitres n'y sont pas moins abondantes : on les voit pendre aux branches des arbres qui environnent la baie.

Au nord du cap Lopez est la contrée de Gabaon, précisément située sous la ligne. Elle est arrosée par une riviere du même nom, qui a plus de quatre lieues de large à son embouchure. On y voit de petites isles, dont quelques-unes sont habitées ; & les souverains qui les gouvernent sous le titre de seigneurs ou de princes, possedent d'autres établissements sur les bords de la riviere. Quoique ce pays soit peu considérable, il ne laisse pas d'offrir des détails de mœurs assez singuliers.

Quelque passion que ces peuples aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boivent jamais sur nos vaisseaux, avant que d'avoir reçu quelque présent qui les y engage. Si l'on tarde trop à leur en faire, „ croyez-vous donc, disent-ils, que nous „ soyons gens à venir ici boire pour „ rien „ ? Si on leur en refuse, ils jettent le verre ; & l'on ne doit pas espérer

d'avoir avec eux le moindre commerce. S'ils font eux-mêmes quelques présents aux étrangers, ce n'est qu'à condition qu'ils recevront le double de ce qu'ils donnent ; & si on ne les satisfait pas sur le champ, ils ne sont pas honteux de reprendre ce qu'ils ont présenté. Ce procédé ne blesse que les loix de l'honnêteté ; en voici un qui est contraire à celles de la nature. Les meres reçoivent ouvertement les caresses de leurs fils, les filles celles de leurs peres ; & en général, toutes les femmes sont d'une telle lubricité, qu'elles préviennent les desirs & les sollicitations des hommes.

Les deux sexes ont la peau cicatrisée d'un grand nombre de figures bizarres. Les hommes se croient merveilleusement parés, lorsqu'ils peuvent faire emplette de quelque mauvais habits de matelots, ou d'une vieille perruque ; & la manière dont ils les portent, les rend singuliérement horribles. Ils ne sont pas dans l'usage de boire en mangeant ; mais après les repas, ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier, ou d'un mêlange de miel & d'eau, qui ressemble à notre

hydromel. Lorſque l'ivreſſe commence à les échauffer, la moindre diſpute les met aux mains; le roi lui-même entre à coups de poing dans la mêlée, & bientôt les chapeaux, les perruques, les haillons ſont précipités dans le fleuve. L'univers n'a point de nation plus barbare ni plus miſérable. Chacun y vit pour ſoi-même, ſans s'embarraſſer, ni de ſes dieux, ni de ſes prêtres, ni de ſes rois; & avec cela, ce peuple ſtupide a l'embécillité de ſe croire heureux.

La côte d'Angra, au nord de Gabon, n'a de remarquable, qu'une riviere & une baie du même nom, avec les petites iſles de Coriſco, dont la plus grande n'a pas plus de huit lieues de circonférence. Les Portugais les ont ainſi nommées, à cauſe des terribles éclats de tonnerre qui s'y firent entendre, & de la quantité d'éclairs dont elles parurent environnées, lorſqu'ils en firent la découverte. Les terres ſont ſi baſſes, que les arbres dont elles ſont remplies ſemblent ſortir du fond de l'eau. Quelques-uns produiſent de ce beau bois rouge, que bien des gens préferent à celui de Breſil.

On ne compte, dans ces deux isles qui occupent le centre de la baie, que cinquante ou soixante habitants, gouvernés par un prince negre. Les Hollandois ont tenté plusieurs fois d'y former une colonie. Il y avoient même élevé un fort; mais les fatigues & le mauvais air en ayant fait périr près de la moitié, les autres abandonnerent cet établissement.

Depuis la baie d'Angra, en remontant toujours au nord, jusqu'à la riviere de Camarone, on rencontre successivement plusieurs plages peu connues. Les peuples qui habitent les bords de cette riviere & ceux de Rio-Del-Rey, qui est plus à l'occident, font quelque commerce avec les Européens, & n'ont pas plus de scrupule de vendre leurs parents, que nos marchands de les acheter. Les Hollandois en tirent aussi du corail bleu, production commune dans ce pays, & sur-tout, une grande quantité de dents d'éléphants. On nomme *Ambozi*, la contrée qui sépare ces deux rivieres. On la distingue aisément par la hauteur de ses montagnes, dont quelques-unes sont aussi élevées que le pic de Ténérif. On m'a

parlé d'une grande ville, ſituée ſur la Camarone, appellée *Biafara*, qui donne ſon nom à toute la côte.

Depuis Rio-Del-Rey juſqu'au cap Formoſe, nous côtoyâmes le rivage toujours en droite ligne, de l'orient à l'occident. Il eſt coupé par pluſieurs rivieres, dont la plus conſidérable eſt celle de Kalabar. On y voit auſſi un grand nombre de villes & de villages, tels que Doni, Bandi, Foko, Belli, dont les habitants ne different des autres negres, que par plus ou moins de ſtupidité, de barbarie, de ſuperſtition, de férocité, de perfidie, &c. Les uns vivent ſous des rois, les autres dans l'indépendance; ceux-ci adorent les idoles, ceux-là ne connoiſſent point de culte; les uns ſont habillés, les autres nuds. On trouve encore les mêmes mœurs depuis le cap Formoſe juſqu'à la riviere de Benin.

Je ſuis, &c.

A Benin, ce 22 Juin 1753.

LETTRE CLXXIII.

LE ROYAUME DE BENIN.

AU nord de Loango, eſt ſitué le royaume de Benin, dont la capitale, qui porte le même nom, eſt éloignée de la mer d'environ ſoixante lieues. Nous y arrivâmes par une riviere que les Portugais ont appellée Rio-Formoſo, au bord de laquelle cette ville eſt bâtie, & qu'on nomme auſſi la riviere de Benin. Son embouchure, dans ſa plus grande largeur, a ſept ou huit lieues; & la multitude de ſes bras forme un grand nombre d'iſles, parmi leſquelles il s'en trouve de flotantes, & d'autres qui ne ſont couvertes que d'arbuſtes & de roſeaux. En remontant le fleuve, avant que d'arriver à la capitale, nous rencontrâmes ſur le rivage les villes de Bododo, d'Arobo, d'Aguana, & d'Agaton, très-fréquentées par les Hollandois, qui y ſont la traite des negres. On y apporte toutes ſortes de denrées à l'arrivée des vaiſ-

ſeaux ; & il s'y tient toutes les ſemaines des marchés qui rendent ces quartiers très-commerçants. Le roi de Benin y entretient des gouverneurs & d'autres officiers ſubalternes, dont l'autorité ſe borne aux affaires civiles.

Dans le pays, la capitale porte le nom d'Œdo ; mais les Européens lui donnent plus communément celui de Benin. Elle eſt ſituée au milieu d'une plaine délicieuſe, dans une circonférence de pluſieurs lieues. Les rues y ſont d'une largeur extrême ; les maiſons uniformes & dans le même alignement, n'ont qu'un étage. Celles des grands ſont plus élevées, & ont à l'entrée un veſtibule ouvert, mais où l'on eſt à l'abri de la pluie & du ſoleil. Les chambres intérieures ont auſſi une ouverture au milieu du toit, pour donner paſſage à l'air & à la lumiere. Les murs ſont fort épais ; mais leur maçonnerie n'eſt que de terre ; & en général, par la maniere dont cette ville eſt bâtie, elle reſſemble plus à un gros village, qu'à la capitale d'un grand pays. Elle eſt pourtant fermée de paliſſades, & environnée de foſſés. Le palais du roi occupe une immenſe étendue. C'eſt un

amas confus de bâtiments, de cours, de jardins, de galeries, de magasins, d'écuries, &c.

Le prince se montre rarement à ses sujets ; mais lorsqu'il paroît en public, c'est avec la plus grande magnificence. Il est précédé & suivi de tous les seigneurs de sa cour ; & l'on voit à la tête du cortege, une troupe de nains & de muets, conduisant des léopards, des tigres, & d'autres animaux enchaînés. La cérémonie se termine ordinairement par la mort de douze esclaves qu'on sacrifie à la gloire du monarque. Il en entretient une si prodigieuse multitude, qu'on ne fait pas un pas dans la ville, sans en rencontrer plusieurs troupes. Ils portent des fruits, de l'huile, de l'eau, du bois, du fourrage, & d'autres provisions pour la consommation du palais. Quelquefois le roi fait l'honneur à ses favoris de leur envoyer des présents. Ils sont portés avec beaucoup de pompe, par ces mêmes esclaves ; & ces marches sont conduites par des officiers qui ont à la main des bâtons blancs, pour écarter la foule. Les revenus du roi consistent dans les sommes annuelles qu'il

reçoit des gouverneurs de provinces, & dans les tributs en bestiaux, en étoffes, & en denrées de toute espece, que lui paient les officiers subalternes. Il n'y a aucun impôt sur les marchandises; mais on exige une certaine taxe de tous ceux qui veulent faire le commerce.

Le roi de Benin, en montant sur le trône, fait mourir tous ses freres, afin d'assurer la tranquillité de son regne. Pour ne pas répandre le sang royal, on prend la précaution de les étouffer après leur avoir fermé la bouche, le nez & les oreilles. Lorsque le monarque sent sa fin approcher, il nomme à son ministre de confiance, celui de ses fils qui doit lui succéder. C'est un secret qui se garde inviolablement jusqu'à la mort du prince régnant; mais dès qu'il est expiré, le ministre le révele au général des troupes, que quelques Européens appellent ici le grand maréchal de la couronne. Celui-ci se le fait répéter plusieurs fois, demande si l'on ne se trompe pas, si on a bien entendu, si l'on n'a pas pris un nom pour un autre; & quand il s'est bien assuré de la volonté du défunt, il va s'enfermer dans sa maison. Alors le mi-

niſtre fait venir le prince deſtiné à régner, & lui ordonne de ſe rendre chez le grand maréchal, pour le prier de donner un maître à l'état. Lorſque tout eſt réglé pour la proclamation, le prince ſe met à genoux; & on lui déclare les ordres du feu roi. Sur le champ il eſt revêtu des marques du pouvoir ſuprême, & reçoit les hommages des grands & du peuple. Après cette cérémonie, le nouveau monarque ſe retire dans un village à quelque diſtance de la capitale, pour y tenir ſa cour, juſqu'à ce qu'il ſoit inſtruit des regles du gouvernement; dans cet intervalle, la reine mere, le premier miniſtre & le grand maréchal ſont chargés de l'adminiſtration. Le temps de l'inſtruction fini, le roi vient prendre poſſeſſion du palais & de la puiſſance ſouveraine.

Ce prince, comme tous les monarques Africains, a ſur ſon peuple un pouvoir abſolu. Il le confie principalement à trois miniſtres, qui partagent entre eux l'autorité, & tiennent le premier rang dans l'état. Leur devoir eſt d'être ſans ceſſe auprès du roi, & de lui rendre compte de toutes les affaires importantes. Je ne parle pas

du grand maréchal ſpécialement chargé du détail de la guerre. On aſſure qu'en un ſeul jour, le prince peut raſſembler une armée de vingt mille hommes; & qu'avec un peu plus de temps, il pourroit en mettre cent mille en campagne. La diſcipline militaire eſt ſi rigoureuſe, que quiconque abandonne ſon poſte, encourt la peine de mort; mais tous ces negres, ainſi que leurs voiſins, ſont également dépourvus de courage, d'intelligence & d'abileté dans la guerre. Leurs armes ſont celles des autres Africains. Le ſoldat n'a d'autre habillement qu'une ſimple pagne : l'officier ſe couvre d'une eſpece de cuiraſſe de peau d'éléphant, à l'épreuve de la fleche, & porte un grand bonnet rouge, d'où pend une queue de cheval pour ornement.

Après les trois miniſtres & le grand maréchal, qui forment pour ainſi dire, avec le prince, le premier ordre de l'état, on diſtingue des miniſtres de la ſeconde claſſe, connus ici ſous le nom de *chefs-des-rues*. Ils préſident dans les villes aux différents quartiers; & les uns ont inſpection ſur le peuple, les autres ſur les eſclaves, ceux-ci ſur les beſtiaux,

ceux-là ſur les fruits, les denrées, les marchandiſes, &c. C'eſt dans cette claſſe, que le monarque choiſit les gouverneurs des villes & des provinces, toujours ſoumis à l'autorité des miniſtres ; car ces derniers jouiſſent de l'exercice de la ſouveraineté, tandis que le roi ne reçoit que les honneurs d'un vain titre.

Il eſt un troiſieme ordre d'officiers nommés par la cour. Ce ſont des eſpeces d'agents, qui s'entremettent pour le commerce entre les étrangers & les habitants. Leur principale utilité eſt de ſervir d'interpretes. Tous les Européens qui trafiquent dans le pays, ſont obligés de recourir à ces courtiers, & de leur payer des droits en arrivant ſur la côte.

Les grands officiers de la couronne ſont diſtingués par un cordon de corail, qui équivaut à nos ordres de chevalerie. Cette faveur s'accorde auſſi quelquefois à des particuliers, dont le roi veut récompenſer la vertu ou les ſervices. Quand on a l'honneur d'être décoré de ce glorieux ornement, on eſt obligé de le porter ſans ceſſe ; & la mort ſeroit le châtiment infaillible de ceux qui

ne le quitteroient qu'un inſtant. Un homme qui l'oublieroit dans ſa maiſon, qui le perdroit en chemin ou à qui des voleurs l'enleveroient par violence, ſeroit ſur le champ conduit au ſupplice. C'eſt le roi qui garde lui-même ces cordons; & quiconque auroit la hardieſſe de les contrefaire, n'éviteroit pas la mort. Quoiqu'ils portent le nom de corail, ils ne ſont compoſés que d'une terre cuite, qui reſſemble moins à du corail qu'à de la brique.

Une loi qui fait plus d'honneur à l'humanité de ce peuple, eſt celle qui accorde une ſubſiſtance convenable aux pauvres, que les infirmités ou la vieilleſſe rendent inhabiles au travail. L'état les nourrit gratuitement, ſur-tout dans les grandes villes, où le nombre en eſt plus conſidérable. On emploie à diverſes occupations ceux qui ſont encore capables de gagner leur vie : auſſi ne voit-on dans les rues aucun mendiant; & un François eſt toujours étonné que dans cette partie, la police ſoit mieux exercée chez des barbares que dans ſon pays.

Le droit de ſucceſſion établi à Benin fait paſſer tous les biens du pere à l'ainé

des enfants mâles. Celui-ci n'accorde à ses freres & sœurs, que ce qu'il juge à propos; mais si sa mere est vivante, il est obligé de lui assigner un fonds de subsistance convenable à sa condition, & de lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu de sa famille. Il ne doit rien aux autres veuves de son pere; mais quand il les trouve à son gré, il peut en faire ses concubines. S'il ne les croit pas dignes de son affection, ces malheureuses sont condamnées à de pénibles travaux, & traitées comme des esclaves. Le nombre de ces femmes est fort grand dans tout le royaume, où l'usage de la polygamie est généralement établi; & comme elles sont très-pauvres, ellles n'ont d'autre ressource que la prostitution contre la misere.

L'adultere est puni de mort parmi les grands, qui tuent sur le champ les deux coupables, & livrent leurs corps aux bêtes féroces. Une femme du peuple, convaincue d'infidélité, est chassée ignominieusement de la maison, après avoir reçu une rude bastonnade; & tous ses effets sont confisqués au profit du mari. Chez les personnes sensées, on

ferme les yeux, & l'on tâche, comme en France, d'assoupir ces sortes d'affaires, pour éviter l'éclat & le scandale. Les parents de la femme appaisent le mari par des présents. Il se réconcilie avec elle, & il ne lui est plus permis, après le raccommodement, de lui faire des reproches. Elle rentre dans tous les droits de la fidélité & de la vertu.

L'usage des épreuves judiciaires n'est pas ici moins fréquent que dans le royaume de Congo. On en distingue de plusieurs sortes; & ce sont encore les prêtres qui font l'office de bourreaux. Dans l'une, ils percent la langue de l'accusé avec une plume enduite de graisse. Si cette plume passe aisément, c'est une marque d'innocence; mais si elle éprouve de la résistance, le crime n'a pas besoin d'autre indice. La seconde épreuve est moins cruelle. Le prêtre pêtrit un morceau de terre bien humectée, & y fait entrer plusieurs plumes que la personne soupçonnée doit tirer successivement. Si elles sortent sans peine, elle est déclarée innocente; si elle les arrache avec difficulté, on la croit coupable. Une autre fois, on jette dans les yeux de l'accusé du suc de

certaines herbes. L'homme eſt abſous, s'il n'en reſſent aucun mal, mais s'il ſouffre de la douleur, il eſt condamné ſans autre examen. Enfin les prêtres appliquent à d'autres, ſur la langue, un cercle de cuivre rougi au feu ; & l'innocence dépend d'être brûlé, ou de ne pas l'être. Toute eſpece de délits, excepté le meurtre, & dans certains cas, l'adultere s'expie avec de l'argent; ſi les criminels ſont inſolvables, on les condamne à des peines corporelles. Le partage des amendes ſe fait entre pluſieurs perſonnes. On ſatisfait d'abord l'offenſé ; le gouverneur a la ſeconde part ; le reſte appartient aux trois miniſtres.

Ce que j'ai dit tant de fois des uſages & du caractere des negres, de leur pareſſe, de leur frugalité, de leur nourriture, de leurs meubles, de leurs occupations, de leurs danſes, de leur muſique, de leurs mariages, de leur hoſpitalité, de leurs vertus enfin, & de leurs vices, peut convenir, à bien des égards, à ceux de Benin. Il n'y a point de peuples plus attentifs & plus complaiſants pour les étrangers : c'eſt preſque un attentat digne de mort dans la

nation, que d'outrager un Européen. On vante fur-tout leur générofité & leur bon cœur ; fi vous leur demandez quelque chofe, ils vous l'accordent fur le champ. Ils diftinguent néanmoins dans leur affection, les Portugais qu'ils n'aiment point, des Hollandois pour lefquels ils ont une prédilection particuliere. L'incontinence eft un vice général parmi eux ; mais autant ils évitent les obfcénités trop groffieres dans leurs converfations, autant ils aiment les équivoques. Ceux qui favent couvrir les idées fales fous des expreffions honnêtes, font prefque les feuls qui paffent parmi eux pour des gens d'efprit.

Dans les conditions élevées, les habits font plus riches, plus parants, & de meilleur goût qu'à Loango; mais toutes les parties fupérieures du corps reftent nues. Les femmes cependant ont un voile qui leur couvre la tête & les épaules. Le peuple fe met comme les autres negres ; c'eft-à-dire, qu'il fe contente de fimples pagnes ; encore ne les prend-il, garçons & filles, qu'à dix ou douze ans, & quelquefois même en fe mariant. Il faut une permiffion particuliere de la cour, pour s'habiller

s'habiller avant ce temps ; & cela passe pour une si grande faveur, qu'on la célebre dans les familles par des réjouissances solemnelles.

La pluralité des femmes, l'obligation de s'en abstenir pendant leur grossesse, l'espece d'opprobre attaché à leur stérilité, ce qu'elles doivent observer dans leurs infirmités périodiques, les incisions faites sur le corps des enfants, la pratique de la circoncision commune aux deux sexes, l'adoration des divinités subalternes, la correspondance des prêtres avec les démons, leur consultation dans les maladies, les lamentations funebres, l'enterrement des vivants avec les morts ; en un mot, toutes ces erreurs grossieres, ces folies pieuses, ces croyances extravagantes, ces dogmes absurdes, ces rits, ces sacrifices souvent barbares, par lesquels tant de peuples s'imaginent honorer la divinité, ces preuves toujours existantes de la foiblesse & de l'insuffisance de la raison, lorsqu'en matiere de culte elle n'est pas éclairée par une lumiere supérieure, ne sont pas des usages particuliers au seul royaume de Benin ; vous les avez vus établis sur presque

toutes les côtes de l'Afrique. En voici d'autres plus ſpécialement pratiqués dans ce pays. Quand une femme met au monde un enfant mâle, il eſt préſenté au roi, qui ſe charge de ſon éducation ; mais les filles ſont élevées dans la maiſon paternelle, & ne la quittent qu'en ſe mariant. La mere de deux jumeaux éprouve, ſuivant les lieux, un ſort différent. A Benin, & dans la plupart des autres villes, ces ſortes d'accouchements ſont regardés comme un heureux augure ; & on les célebre par des fêtes. Mais dans quelques provinces, & particuliérement dans la ville d'Arobo, on ſacrifie la mere & les deux enfants. Il eſt vrai que le mari peut les racheter, & que les negres emploient divers moyens pour éluder cette loi. Le ſeptieme jour après la naiſſance d'un fils, le pere expoſe ſur les grands chemins des liqueurs & des aliments, dans l'eſpérance qu'ils garantiront le nouveau né de la méchanceté de certains eſprits.

Les habitants de Benin doivent toujours être inhumés dans le lieu qui les a vu naître. En quelque endroit qu'ils meurent, le corps eſt apporté dans la

capitale ; ce qui n'arrive quelquefois que plufieurs années après le décès. Pour le conferver dans l'intervalle, on le fait fecher à un feu lent ; & quand il n'y refte plus d'humeurs, on l'enferme dans un cercueil.

Ce que j'ai dit des Indiens du Malabar & du Gange n'approche pas de la barbarie des negres de Benin à la mort de leur roi. Il n'a pas plutôt fermé les yeux qu'on ouvre une grande foffe, dont le fond eft très-large, & l'entrée fort étroite. On y jette d'abord le corps du monarque ; & l'on y précipite enfuite, à la vue d'un peuple innombrable, une multitude de domeftiques, de femmes & d'efclaves qui rempliffent toute la capacité de ce vafte & horrible caveau. L'exécution faite, on en bouche l'ouverture ; & le lendemain on revient au même lieu, on ôte la pierre ; on demande à ces malheureux s'ils ont rencontré le roi ; & au moindre cri qu'ils font entendre, on referme le tombeau. La même cérémonie fe continue pendant plufieurs jours, jufqu'à ce qu'on foit affuré de la mort de toutes ces victimes, par le filence qui regne dans cette affreufe fépulture. Alors l'hé-

ritier du trône ſe tranſporte dans cet endroit, y fait venir quantité de viande & de vin de palmier, & régale tout le peuple. La fin de cette fête eſt auſſi barbare que le commencement ; car ces gens échauffés par les vapeurs du vin, courent dans toutes les rues, & maſſacrent tout ce qu'ils trouvent. Ils coupent la tête à ceux qu'ils ont tués, & portent leurs corps au fatal caveau, comme une nouvelle offrande que la nation fait à ſon roi.

La fête anniverſaire, conſacrée à l'honneur des morts, a cela de particulier qu'on leur ſacrifie, non-ſeulement un grand nombre d'animaux, mais pluſieurs victimes humaines. L'uſage veut qu'on immole dans ces occaſions, vingt-cinq hommes, qui ſont ordinairement des criminels condamnés à mort. Si ce nombre ne ſe trouve pas dans les priſons, on enleve indifféremment dans les rues pendant la nuit, les premieres perſonnes qu'on rencontre. Les riches peuvent ſe racheter, en donnant aux prêtres une ſomme d'argent ; & ce n'eſt pas un des moindres revenus du clergé.

Une autre ſuperſtition de ce pays,

eſt cette vénération religieuſe qu'on a pour certains oiſeaux noirs, auxquels il eſt défendu, ſous peine de mort, de faire aucun mal. Il y a des miniſtres établis pour les ſervir, & leur porter de la nourriture dans un lieu qui leur eſt conſacré. Un autre dogme de la religion de ces peuples, eſt de croire que l'ombre eſt un être réel, qui n'ayant jamais ceſſé de nous accompagner, doit rendre un jour témoignage de notre bonne ou mauvaiſe vie. On croit auſſi au paradis & à l'enfer ; & c'eſt au fond de la mer qu'on place l'un & l'autre.

Pendant mon ſéjour dans cette ville, je voyois arriver tous les jours des Portugais, des Anglois, des Hollandois, & même des Danois, qui commerçoient dans les environs. Il en venoit d'Overri, de Gabon, d'Angra, d'Ambozi, des iſles de Coriſco, de Saint-Thomas, du Prince, de Fernando, & des pays qu'arroſent les rivieres de Kalabar, de Bandi, del Rey, de Camarone, de Doni, &c.

La ville d'Overri, capitale du royaume de ce nom, eſt ſituée ſur une riviere que les Européens ont appellée *Rio-Forcados*, à trente ou quarante

lieues de ſon embouchure. Les Portugais & les Hollandois font preſque ſeuls le commerce de cette contrée, qui conſiſte principalement dans la traite des negres : les premiers y ont quelques établiſſements. On vante dans les hommes la taille, & dans les femmes la beauté : les uns & les autres vont preſque nuds. Une ancienne loi ſoumet au prince toutes les femmes qui deviennent veuves. Il les prend dans ſon ſerrail, ou les vend dans les marchés, & en diſpoſe ſuivant ſon intérêt ou ſon goût. Les autres uſages ſont les mêmes qu'à Benin, à l'exception des ſacrifices humains, dont les habitants d'Overri ne parlent qu'avec horreur. Ils ont même conſervé quelque teinture du chriſtianiſme ; & l'on voit encore dans leur ville une eſpece d'égliſe, avec un crucifix, & des figures qui repréſentent la vierge & les apôtres. On raconte à cette occaſion une aventure aſſez remarquable, que je tiens d'un Portugais, & que je vous rends comme il me l'a dite.

« Vers la fin du dernier ſiecle, deux miſſionnaires, arrivés de l'iſle de Saint-Thomas, reçurent du roi d'Overri l'ac-

cueil le plus favorable. Il avoit été mieux élevé que la plupart des princes negres ; & quelques Portugais qui s'étoient trouvés, pendant son enfance, à la cour du roi son pere, lui avoient appris leur langue, & communiqué du penchant pour le christianisme. Dès la premiere audience, les deux missionnaires dirent au monarque : vous desirez, Sire, que nous restions dans vos états ; commencez donc par obliger vos sujets à se soumettre au mariage suivant les loix de notre religion ; & donnez-leur l'exemple, en vous contentant vous-même d'une seule femme. A l'égard de mon peuple, répondit le prince, je ne suis point éloigné de vous accorder votre demande ; mais pour ce qui me concerne personnellement, je n'y consentirai qu'à condition que vous me procurerez une femme blanche, assez vertueuse pour s'en tenir à un seul homme, & assez belle pour m'en tenir à elle seule, qui réunisse à la fois les charmes de la jeunesse avec la solidité de l'âge mûr, les caresses d'une maîtresse avec la décence d'une épouse, la tendresse d'une amie avec la dignité d'une reine ; telle en un mot, qu'on

nous peint ici les princesses d'Europe, avec lesquelles on peut, dit-on, avoir la jouissance de plusieurs femmes, dans la possession d'une seule.

„ La difficulté étoit de trouver une jolie Portugaise qui voulût épouser un prince negre ; car pour le reste, on ne douta pas, qu'avec de la beauté, le bon roi ne lui supposât aisément toutes les qualités qu'il exigeoit. Les missionnaires se hâterent de retourner à Saint-Thomas, pour chercher les moyens de satisfaire le monarque. Ils découvrirent heureusement une jeune fille, pauvre, mais vertueuse qui vivoit sous la conduite d'un vieil oncle, dont elle dépendoit uniquement. Cet homme étoit dévot, & sur-tout très-zélé pour la propagation de la foi ; il ne fut pas difficile de l'engager à donner sa niece au roi d'Overri, dans l'espérance d'avancer la conversion du prince & celle des sujets. Il se laissa vaincre par un si pieux motif ; & les missionnaires eurent la satisfaction de conduire au roi la jeune fille, accompagnée de quelques personnes de sa nation. Elle fut reçue avec autant d'affection que de joie ; & le monarque ne tarda pas à

l'épouser avec les cérémonies de l'église. Cet heureux mariage fut suivi de la conversion de tout le royaume „.

Le roi d'Overri, quoique tributaire de celui de Benin, jouit d'une autorité absolue dans ses états. Le prince qui regne aujourd'hui, est mulâtre, & presque toujours vêtu à la Portugaise.

L'isle de Saint-Thomas, d'où il vient aussi beaucoup de marchands qui font le commerce de Benin, tire son nom du jour où elle fut découverte par les Portugais, qui la possedent depuis plus de trois siecles. Ils la négligerent très-long-temps ; & ce ne fut que cent ans après, qu'ils y fonderent un établissement solide, à cause de sa commodité pour y faire prendre des rafraîchissements à leurs vaisseaux qui vont aux Indes orientales. Les Hollandois la leur enleverent en 1641 ; mais ils l'abandonnerent bientôt, trouvant que l'air y étoit trop mal-sain. Des Portugais l'ayant reprise, y ont fait élever une forteresse pour sa défense. On donne à cette isle, qui est d'une figure ronde, trente-six à quarante lieues de circuit. L'air y est si chaud, que les Européens ne peuvent le soutenir, & n'y vivent

guere plus de cinquante ans; les negres ſeuls s'accommodent de ce climat. Le bled & la vigne n'y réuſſiſſent pas, ſoit à cauſe de ſon extrême chaleur, ſoit parce que le terroir eſt trop gras; mais elle produit beaucoup de ſucre, de patates dont on fait du pain, de palmiers qui fourniſſent le vin, & d'excellente chair de porc. La ville, qui a le nom de l'iſle, eſt la réſidence du gouverneur & de l'évêque. On y compte trois égliſes, y compris la cathédrale, qui eſt ſous la métropole de Liſbonne. Les capucins y ont un couvent qui ſert comme d'entrepôt aux miſſionnaires deſtinés au ſervice de la religion ſur les côtes d'Afrique. Je crois vous avoir déjà dit que le royaume de Congo relevoit de ce même dioceſe.

Au midi de cette iſle, eſt celle d'Annobon, & au nord, celle du Prince; elles furent découvertes dans le même temps, & appartiennent aux mêmes maîtres. Les Portugais qui les poſſedent, ont nommé la premiere Annobon, parce qu'ils y entrerent le premier de l'an. On y trouve deux montagnes fort élevées, & toujours environnées de nuages. Il y a des vallées

très-fécondes, principalement en coton. Les habitants, dont le nombre est peu considérable, font cultiver le terrein par des negres. L'isle du Prince ne contient qu'un petit village & quelques hameaux, où quarante ou cinquante familles Portugaises se font servir par trois mille esclaves. L'isle de Fernando est à peu près dans le même cas. Son nom lui vient d'un Portugais qui la découvrit vers la fin du quinzieme siecle.

Je suis, &c.

A Overri, ce 30 Juin 1753.

LETTRE CLXXIV.

LE ROYAUME D'ARDRA.

LEs isles, les rivieres & les villes dont je vous ai parlé, Madame, dans ma lettre précédente, sont au midi & à l'orient de Benin. Il y vient aussi des marchands d'Offra, d'Assem, & de toutes les parties du royaume d'Ardra, situé à l'occident. Ce pays est sur-tout intéressant pour des François, à cause de ses anciennes liaisons avec notre compagnie des Indes, & des relations de commerce qu'il y a eu entre les deux nations. Elles se sont envoyé réciproquement des Ambassadeurs; & Louis XIV n'a pas dédaigné de recevoir les députés de la cour d'Ardra, avec tout l'éclat qui environne la majesté d'un roi de France. « Aussi, me disoit dernièrement un de nos marchands, ces peuples n'en ont point encore perdu le souvenir. Ils ont fait traduire dans leur langue une relation imprimée à Paris dans le temps de cette ambassade;

& cette traduction se conserve parmi eux, comme la marque glorieuse d'une correspondance, dont ils se feront éternellement honneur. J'ai même encore vu, ajouta-t-il, chez quelques habitants de la capitale, plusieurs de ces imprimés, dont les Envoyés, à leur retour de France, avoient apporté une ample provision. C'est-là que j'ai lu, qu'en 1670 la compagnie des Indes, manquant d'esclaves negres dans ses établissements, équippa deux vaisseaux au Havre-de-Grace pour le voyage de Guinée. Le sieur d'Elbée, commissaire de marine, fut revêtu du commandement, & eut pour compagnons de cette entreprise, le sieur du Bourg, nommé pour présider au comptoir qu'on se proposoit de bâtir sur la côte d'Ardra, & un marchand étranger appellé Carlof, qui ayant été au service des Hollandois sur cette même côte, avoit acquis une parfaite connoissance du commerce de cette contrée.

„ Arrivés à la rade, Carlof descendit au rivage pour se rendre à la ville d'Offra, & donner avis au vice-roi, du débarquement de la flotte Fran-

çoise. Il écrivit au roi lui-même pour lui rappeller leur ancienne amitié ; car dans leur jeuneſſe ils avoient bu plusieurs fois enſemble bouche à bouche, ſuivant le langage du pays, c'eſt-à-dire dans le même verre ; & cette marque d'affection paſſe pour la plus grande preuve de confiance & d'eſtime, que deux hommes puiſſent ſe donner. La cour d'Ardra fit attendre long-temps ſa réponſe ; mais on n'en prit pas moins la résolution de faire apporter les préſents que la compagnie des Indes envoyoit au monarque. Il y avoit, entre autres, un très-beau carroſſe doré avec de magnifiques harnois ; car les Portugais avoient introduit dans le pays l'uſage de cette voiture.

„ Après quelques délais, un capitaine negre, arrivé à Offra, demanda à voir Carlof, au nom de ſa majeſté, & lui dit qu'elle étoit extrêmement ſatisfaite de retrouver ſes anciens amis, lorſqu'elle les croyoit dignes de reparoître devant elle. Il ajouta que le roi étoit ſi diſpoſé en faveur des François, qu'il leur accorderoit volontiers tous les privileges dont les autres nations jouiſſoient dans le pays,

& qu'il avoit donné ordre au prince ſon fils de ſe rendre à Offra, pour recevoir Carlof, & le conduire à la cour. En effet, le prince héréditaire & le grand capitaine arriverent enſemble, & ſe firent conduire au logement des François. Ils allerent delà au rivage, où d'Elbée, qui ne quittoit point ſes vaiſſeaux, devoit avoir avec eux une entrevue. Ce dernier fit quelques pas au-devant du prince, qui lui préſenta la main, dans laquelle le commandant François mit reſpectueuſement la ſienne. Le prince la lui preſſa doucement, & le regarda d'un œil ferme ſans parler. D'Elbée, après un moment de ſilence, le complimenta en Portugais; & la réponſe fut auſſi ſatisfaiſante qu'on pouvoit la deſirer. Ces marques de diſtinction donnerent de la jalouſie aux Hollandois, qui n'avoient jamais été traités avec tant d'honneur. Sans perdre la gravité de ſon rang, le prince montra beaucoup d'agrément & de vivacité. Toute ſa perſonne préſentoit un air de grandeur & de dignité, tempéré par une douceur qui lui at-

tiroit autant d'amour que de respect. Ses habits consistoient en deux pagnes qui traînoient jusqu'à terre, l'une de satin, l'autre de taffetas, avec une écharpe autour des reins. Le reste de son corps étoit nud ; mais il avoit sur la tête un chapeau garni de plumes, & des sandales rouges à ses pieds. La plupart des habitants d'Ardra ne se croient habillés d'une maniere décente, que lorsqu'ils ont autour des reins & des cuisses, cinq ou six pagnes qu'ils mettent l'une sur l'autre, & dont plusieurs sont enrichies d'or trait ou battu. Les personnes de distinction y ajoutent communément une chemise de calico blanc, par dessus laquelle elles ont un manteau court. Les femmes de qualité emploient les plus riches étoffes des Indes & de la Chine, & ne négligent dans le reste de leur parure, aucun des ornements introduits par le luxe. Les deux sexes se lavent soigneusement matin & soir, se parfument le corps, & sont en général d'une très-grande propreté ; les femmes sur-tout, par l'envie qu'elles ont de plaire à leurs maris, dont elles

connoissent sur ce point l'extrême délicatesse. Mais je reviens à mon sujet.

A l'heure du dîner, on étendit sur des nattes, des coussins de damas; & quand le prince fut assis, il fit mettre d'Elbée à sa droite, du Bourg & Carlof à sa gauche, & les autres se placerent suivant leur rang. Le festin fut composé de plusieurs sortes de viandes rôties & bouillies, telles que du bœuf, du sanglier, du chevreau, de la volaille, & divers ragoûts à l'huile de palmier. Il n'y eut point d'autre vaisselle que celle du pays, c'est-à-dire, des moitiés de calebasses, peintes d'un vernis si brillant, qu'on les eût prises pour de l'écaille. Pendant le repas, deux hommes rafraîchirent continuellement le prince avec des éventails de cuir parfumé. Les negres qui étoient derriere lui, le servirent à genoux avec de grands témoignages de respect. Il y avoit parmi eux trois officiers, auxquels il fit signe de s'avancer, & leur mit quelques morceaux dans la bouche. C'est la plus grande marque de faveur que le prince puisse donner;

& ce feroit encourir fa difgrace, que de toucher de la main, ou de laiffer tomber ce qu'il préfente. On ne fervit point à boire, & perfonne n'en demanda pendant le dîner; mais après le dernier fervice, on offrit de l'eau dans des verres de cryftal, pour fe laver la bouche. On mit enfuite devant chaque convive une nouvelle ferviette; & les officiers du prince apporterent du vin de palmier, du vin d'Efpagne, de Portugal & de France, dont on but fans excès; car on ne forçoit perfonne, quoiqu'on fût fouvent invité à prendre fon verre. Le prince fit boire plufieurs fois d'Elbée dans le fien, témoignage de confidération & d'amitié, qui, comme on l'a dit, n'a rien d'égal dans la nation.

„ Lorfque les François prirent congé du prince héréditaire, il renouvella fes civilités, & voulut voir d'Elbée entrer dans fa chaloupe. Du Bourg & Carlof fuivirent fon alteffe, accompagnée de fes gardes, de fa mufique, & d'une multitude de peuple. Elle donna une fête au *Grand Foro*, bourg fpacieux entre Offra & la ca-

pitale, où il y a une ſorte d'hôtellerie pour les voyageurs. Ils eurent l'avantage, étant avec le prince, de voir le pays pendant le jour : faveur que l'on n'accorde aux étrangers que dans des cas extraordinaires.

„ Arrivés à la capitale, du Bourg & Carlof furent conduits & logés au palais. C'eſt un vaſte édifice, dont les murs ſont de terre, & les toits de paille. Il renferme pluſieurs grandes cours, environnées de galeries, au-deſſus deſquelles il y a des logements. On y voit des jardins entourés de murs, & diviſés par quantité d'allées d'arbres, longues & étroites. Les meubles des appartements ſont en général d'une très-grande ſimplicité; on y trouve cependant des tables, des écrans, des cabinets, des armoires de la Chine, des tapis de Turquie, & quelques fauteuils de damas, dont les Européens ont fait préſent au monarque. Au lieu de vîtres, les fenêtres ont des chaſſis de toile avec des rideaux de taffetas : la chaleur du climat ne permet pas de leur donner beaucoup d'ouverture. Outre ce palais, où le roi fait ſa réſidence

ordinaire, il y en a un autre toujours prêt à lui servir d'asyle en cas d'incendie.

„ Assem, ou Azem, comme l'appellent les negres, capitale du royaume d'Ardra, est située à seize lieues dans les terres. Les rues y sont d'une largeur extraordinaire, & les maisons séparées par des enclos. On donne à la ville plusieurs milles de circuit; mais une bonne partie de ce vaste terrein est sans habitations. On n'y entre que par un seul côté; & l'on traverse successivement quatre grandes portes, dont chacune est défendue par un fossé & des corps-de-gardes; on passe sur des ponts qui peuvent être aisément rompus dans le besoin. La moitié d'Assem est environnée d'une riviere qui lui sert de fossé naturel, & n'empêche pas que la ville n'ait un petit mur intérieur dans la même étendue. Les autres côtés sont fermés par des murailles plus épaisses & plus hautes. Elles sont construites d'une terre rougeâtre, parfaitement liée sans aucun mêlange de chaux, & qui prend la même fermeté & le même poli que

le plâtre. Toutes les maisons de la ville sont bâties de même, & couvertes de chaume. Les meubles ne consistent que dans quelques ustensiles absolument nécessaires aux besoins de la vie.

,, Le lendemain de son arrivée dans la capitale, du Bourg eut sa premiere audience en qualité d'ambassadeur. Il fut introduit par le prince héréditaire, le grand-prêtre & les grands *capitaines*. C'est le titre que prennent tous les officiers de la cour. Le grand maître-d'hôtel se nomme capitaine de la table; le pourvoyeur, capitaine des vivres; l'échanson, capitaine du vin, &c.

,, Le roi fit asseoir du Bourg près du trône, & écouta son compliment en Portugais, que sa majesté entendoit & parloit parfaitement : cependant il se le fit expliquer par son interprete. Cet office est fort considérable; mais la moindre erreur expose au supplice. Le monarque fit une réponse obligeante, après laquelle du Bourg lui présenta le carrosse & les autres effets de la compagnie. Il lui demanda ensuite la permission de bâ-

tir un comptoir à Offra, en promettant que la France enverroit chaque année quatre vaiſſeaux pour le commerce. Le roi répondit que les Hollandois en amenoient tous les ans plus qu'il n'en pouvoit charger ; que pluſieurs étoient obligés de s'en retourner ſans cargaiſon ; qu'il n'avoit donc beſoin ni de vaiſſeaux, ni de marchandiſes ; & que d'ailleurs ces mêmes Hollandois lui faiſoient des offres conſidérables, pour l'engager dans une alliance excluſive ; qu'il avoit d'autant plus de raiſons de les accepter, que les Anglois paroiſſoient le négliger, & que les François eux-mêmes, après l'avoir cultivé autrefois, n'étoient pas plus fideles à leurs engagements ; reproches, diſoit-il, qu'il ne pouvoit pas faire aux Hollandois. Il ajouta cependant, que ce qu'il avoit appris de la grandeur du roi de France, faiſoit naître dans ſon cœur une vive paſſion de mériter l'eſtime d'un ſi grand monarque par les faveurs qu'il étoit réſolu d'accorder à ſes ſujets ; que dans cette vue, il venoit de donner ordre à ſon grand capitaine ; de bâtir à Offra un comptoir

pour les François ; qu'il protégeroit leur commerce, & l'encourageroit de tout ſon pouvoir. Du Bourg ſe fit apporter les plus précieuſes marchandiſes des deux vaiſſeaux, en offrit le choix au roi, & le laiſſa le maître des prix. Cette galanterie donna une grande idée de la politeſſe Françoiſe. Un officier amena un certain nombre d'eſclaves, pour le paiement des effets que ſa majeſté avoit choiſis.

Inſtruit de ces heureux commencements, d'Elbée fit un voyage à la cour. Le gouverneur d'Offra lui fournit des hamacs & des porteurs ; mais n'ayant pas pour guide, comme du Bourg & Carlof, le prince héréditaire, la marche ſe fit pendant la nuit. Le capitaine des étrangers, chargé de le conduire, eut ſoin d'éviter continuellement les villes, & fit beaucoup de détours, pour les laiſſer toujours à quelque diſtance. Ils entrerent dans la capitale avant le lever du ſoleil ; mais pendant le ſéjour qu'y fit d'Elbée, il eut la liberté de la viſiter. Le roi lui envoya des rafraîchiſſements ; le prince, le

grand-prêtre, & tous les seigneurs lui ayant fait les mêmes civilités, il se vit assez de provisions pour traiter deux cents personnes. Il reçut chez lui tous les grands du royaume ; mais le prince héréditaire se fit excuser de ne pas le voir, parce qu'ayant perdu nouvellement un de ses fils, il se tenoit renfermé dans son palais, ce qui passe ici pour la marque d'une extrême douleur.

„ Le roi ne rend jamais de visite ; mais il accorda l'audience le même jour. D'Elbée fut introduit dans un jardin, où le monarque étoit assis sous une galerie. Ce prince, qui se nommoit Tosizon, paroissoit âgé d'environ soixante-dix ans. Il avoit la taille avantageuse, les yeux grands & pleins de feu, le maintien & les manieres extrêmement nobles. L'esprit & le jugement brilloient dans ses discours & dans ses réponses. Ce prince est si respecté de ses sujets, que personne ne paroît en sa présence, sans se prosterner le visage contre terre, & n'ose porter sur lui ses regards. Lorsqu'ils sont obligés de lui

lui répondre, ils levent ſeulement un peu la tête, pour la baiſſer auſſi-tôt qu'ils ont ceſſé de parler. Les plus grands de l'état ne ſont pas exempts de cette humiliante cérémonie. Le prince héréditaire & le grand-prêtre en ſont ſeuls diſpenſés. Ils parlent debout au roi ; le rang & la naiſſance leur donne la liberté d'entrer au palais jour & nuit, & à toutes les heures, ſans y être appellés.

„ Dès que le monarque apperçut d'Elbée, il lui préſenta la main, prit la ſienne, & fit craquer trois fois ſon pouce ; ce qui paſſe dans cette cour pour la plus grande marque d'affection & de faveur. Après les premiers compliments, le commandant François pria ſa majeſté de lui permettre de conſtruire un comptoir à ſon gré, parce que celui d'Offra étoit trop petit & fort incommode. Je donnerai des ordres, répondit le prince, pour en faire augmenter les bâtiments ; mais je ne puis avec prudence vous accorder la permiſſion d'en élever un à votre fantaiſie. Je connois votre politique ; vous commencerez par une

batterie de deux pieces de canon ; l'année d'après vous en aurez une de quatre ; & par degrés, votre comptoir deviendra un fort, qui vous rendra maître de mon pays. Il accompagna ce raisonnement de tant de politesses, que d'Elbée ne put s'offenser de son refus.

„ Je suis bien étonné, reprit le monarque, que la France étant un pays si spacieux, si rempli d'habiles ouvriers, vous ayez chargé vos vaisseaux de marchandises communes, telles qu'il en vient d'Angleterre & de Hollande. Sire, répondit d'Elbée, ce premier voyage n'est qu'un essai pour connoître la nature du commerce de votre royaume ; à l'avenir on enverra à votre majesté ce que la France a de plus précieux & de plus rare, & sur-tout ce qu'on croira lui être le plus agréable. Le roi demanda une épée à poignée d'argent, un couteau de chasse, de grands miroirs, de belles toiles, de l'écarlate, des mules de velours, des gants parfumés, des bas de soie, & d'autres marchandises d'ajustement. Cette conversation fut sui-

vie d'un préſent de deux piſtolets & d'un fuſil garnis d'argent, que le prince parut recevoir avec beaucoup de joie.

„ D'Elbée obtint de ſa majeſté la permiſſion d'entrer dans l'intérieur du palais & de voir tous les appartements, à l'exception de celui des femmes, où perſonne ne peut être admis. Le roi l'invita à voir auſſi le prince ſon fils, en l'aſſurant que ſa viſite ſeroit bien rēçue, quoiqu'il fût dans la douleur d'une perte récente. Enſuite le prenant par la main, il le congédia avec plus de diſtinction qu'il n'en avoit jamais marqué pour aucun Européen.

„ Le commandant François fut conduit chez le prince héréditaire par le grand capitaine de la cavalerie, à la tête de cent negres à cheval, armés de ſabres & d'arquebuſes. Leur habillement conſiſte dans une ſeule pagne, un bonnet pointu comme celui de nos dragons, des bottines de cuir, qui ne vont qu'au milieu de la jambe, & de grands éperons, qui n'ont qu'une ſeule pointe. D'Elbée & ſa ſuite étoient dans des hamacs ; on lui tenoit un

parasol sur la tête. Le prince ne faisoit pas sa résidence ordinaire dans la capitale ; il habitoit une petite ville qui n'en est éloignée que d'une lieue. La salle d'audience étoit couverte d'un tapis de turquie ; & l'on fit asseoir les François sur des nattes.

„ Après une heure de conversation, où le fils du roi leur renouvella ses protestations d'amitié & de zele, il fit apporter des liqueurs, but bouche à bouche avec le commandant, qui s'en retourna par le même chemin avec le même cortege. Il s'arrêta dans la maison du grand-prêtre, qui l'avoit invité à souper, & y fut reçu avec une politesse dont on ne trouve point d'exemples chez ces Africains, & surtout parmi leurs prêtres. Tout y respiroit la propreté, la richesse, le goût, la variété & l'abondance. De superbes tapis du levant ornoient la salle du festin ; des nattes d'une extrême finesse servoient de nappes ; des piles de coussins de satin & de taffetas tenoient lieu de fauteuils & de chaises ; les serviettes, plus grandes que les nôtres, étoient de magnifique toile de Frise, & la

vaiſſelle de porcelaine de la Chine. Il ne régnoit ni moins de luxe, ni moins de ſomptuoſité dans la qualité & dans la préparation des aliments ; des cuiſiniers Européens avoient travaillé à cette fête, dont nos prélats les plus délicats, les plus recherchés pour la bonne chere, auroient pu ſe glorifier. Toutes les eſpeces de vins & de liqueurs y couloient avec profuſion ; & le magnifique pontife n'avoit rien épargné pour ſe faire autant de mérite dans l'eſprit de ſon maître, que d'honneur aux yeux des François. Un concert de muſique ſe fit entendre au milieu du repas ; & comme d'Elbée en marqua quelque ſurpriſe, ce ſont mes femmes, lui dit-il, qui ont entrepris de vous donner cet amuſement. Nous ne ſommes point dans l'uſage de les montrer aux étrangers ; mais pour vous convaincre de mon affection, je ſuis prêt à vous procurer ce plaiſir ſi vous le deſirez. D'Elbée fut très-ſenſible à cette marque de confiance ; & à la fin du ſouper, le voluptueux prélat le mena dans une gallerie, d'où il découvrit une multitude de femmes à

demi-nues, qui mêloient leurs voix aux ſons de quelques inſtruments.

„ Le grand prêtre, qui préſide à toutes les affaires de religion, eſt en même temps premier miniſtre d'état. Il porte un habit peu différent de celui du ſouverain, & a toujours une canne à la main, excepté lorſqu'il entre chez le roi. Son autorité eſt ſi bien établie, qu'elle égale preſque celle du monarque. C'eſt lui qui donne à chaque famille ſes dieux ou ſes fétiches, comme on les appelle dans le pays. Il aſſigne aux uns une montagne, aux autres un arbre, une pierre, ou quelque autre ſubſtance inanimée. Ce culte commode, dégagé de prieres, de ſacrifices & de cérémonies, conſiſte uniquement à porter un profond reſpect à ces idoles. Les fétiches de l'état, qu'on regarde comme les génies tutélaires du royaume, ſont de gros oiſeaux noirs, qu'on nourrit avec ſoin dans les jardins du palais. L'uſage eſt de couvrir d'un pot de terre les idoles que chacun garde dans ſa maiſon. On les tire de-là pour les conſulter; & on les remet à leur place,

après les avoir arrosées de quelques gouttes de liqueur.

„ Les personnes de distinction ont leurs prêtres affidés, qui sont comme les médecins de la famille. On les mande dans les maladies ; & ils viennent arroser les fétiches du sang des animaux, dont ils se réservent la chair. Si l'offrande est médiocre, l'idole demeure muette de colere ; alors on augmente le nombre des victimes ; & le prêtre ne quitte pas le malade, qu'il n'ait de quoi régaler tous ses amis. S'il meurt, les parents assistent aux funérailles ; & le défunt est inhumé dans la maison même où il a vécu. Une chose remarquable, c'est que des gens qui vont presque tout nuds pendant leur vie, doivent, quand on les enterre, être vêtus depuis les pieds jusqu'à la tête. Ceux qui n'ont pas de quoi fournir à cette dépense, demandent sans honte des habits aux riches, qui d'ordinaire ne les refusent point, quand même le défunt auroit été leur plus mortel ennemi.

„ Les civilités du grand prêtre envers les François, ne se démentirent pas

un inſtant. Il les accompagna juſqu'à la porte de ſon palais, & ne voulut rentrer, qu'après les avoir vus dans leur hamac. La même nuit ils furent tranſportés à Offra, avec la même eſcorte qui les avoit amenés à la capitale.

Je ſuis, &c.

A Benin, ce 4 Juillet 1753.

LETTRE CLXXIV.

SUITE D'ARDRA.

" LEs Hollandois ne virent pas ſans envie, continue l'auteur de la relation, les diſtinctions dont jouiſſoient les François dans ce royaume ; & ils craignirent qu'elles ne nuiſiſſent à leur commerce. Leur mécontentement alla ſi loin, que ne gardant plus de meſure, ils oſerent arracher le pavillon de France du comptoir d'Offra. Le directeur, nommé Marriage, ſe hâta de paroître avec tous ſes gens, pour s'oppoſer à cette violence ; & le gouverneur de la ville interpoſa ſi heureuſement ſon autorité, qu'il rétablit quelque apparence de paix entre les deux nations.

„ Cependant chaque parti dépêcha un courier à la capitale, & reçut ordre de s'y rendre pour expoſer ſes raiſons. Les deux facteurs y arriverent ; & le feu de la diviſion fut prêt

à ſe rallumer à l'occaſion d'une nouvelle difficulté. Le facteur Hollandois prétendit avoir le pas ſur ſon concurrent ; mais Marriage lui répondit froidement, que s'il oſoit le prendre, il lui paſſeroit ſon épée au travers du corps. Le prince héréditaire, pour prévenir cette querelle, donna la main droite au directeur François, & la gauche au facteur Hollandois, & les conduiſit dans cet ordre à la ſalle d'audience. Le roi demanda au dernier, quels étoient ſes ſujets de plaintes ; & dans une longue harangue, le Hollandois inſiſta ſur l'ancienneté de ſon établiſſement ; mais il ne put diſconvenir que les Etats-Généraux n'euſſent toujours reconnu la ſupériorité du pavillon de France. Marriage ne manqua pas de l'humilier, en lui rappellant l'origine de ſa république, & l'obligation qu'elle avoit aux François d'être devenue un état libre. On commençoit à s'échauffer de part & d'autre, lorſque le roi impoſa ſilence aux deux partis, leur tint ce diſcours avec autant de ſageſſe que de majeſté.

„ Le réglement des droits de pré-

séance appartient à vos maîtres ; comme j'ignore leur puissance, je ne puis rien décider sur cet objet ; c'est à eux seuls que vous devez vous adresser. J'avoue, dit-il au Hollandois, que la date de vos établissements dans mes états semble vous donner quelque préférence ; mais les grandes choses qu'on m'a racontées de l'empereur des François, & de l'étendue de ses domaines, me portent plutôt à blesser un peu vos prétentions, qu'à manquer de respect à un si grand prince. Ainsi je vous défends à tous deux d'arborer vos pavillons, jusqu'à ce que vous ayiez reçu la décision de vos supérieurs ; & comme je desire fort de connoître la grandeur du roi de France, & de l'assurer de ma considération, je nomme pour ambassadeur auprès de lui, Matthéo, interprete de ma cour. Je vous demande pour ce ministre, continua-t-il en s'adressant à Marriage, le passage sur votre vaisseau, espérant que vous prendrez soin de lui, & le ferez conduire sûrement à la cour de votre maître. En attendant, ma volonté est que vous vous

embrassiez devant moi, & que vous vous promettiez de vivre en bonne intelligence.

„ Les deux facteurs trouverent trop d'équité dans cette décision, pour ne pas y déférer ; ils s'embrasserent en présence du monarque, mangerent ensemble, & furent traités magnifiquement par ce prince, dans un des appartements du palais. Sa majesté leur envoya divers mets de sa table, & leur fit dire qu'elle leur eût volontiers tenu compagnie, si elle n'en avoit été empêchée par les devoirs de l'étiquette & les usages du pays.

„ Le vaisseau François étant prêt à partir, Matthéo eut fort peu de jours pour se disposer au voyage. Ce negre s'embarqua sur la Concorde au mois de mars, & n'arriva à Dieppe que le 3 de Décembre, ayant été obligé de relâcher à la Martinique. Son train consistoit en trois de ses femmes, deux enfants, & sept ou huit domestiques. Il parloit la langue Portugaise avec beaucoup de facilité, & avoit été élevé dans les principes de la religion romaine, sans cependant avoir reçu le

baptême. La blancheur de ses cheveux & de sa barbe le faisoit reconnoître pour un vieillard ; mais il marchoit d'un pas ferme, avoit de la vivacité dans les yeux, & une phisionomie agréable. Il venoit d'être chargé de plusieurs ambassades dans les cours de Benin & de Juida ; & à l'office de premier interprete, il joignoit celui de secretaire d'état.

„ Comme on étoit dans la saison de l'hiver, & que son vêtement ne convenoit point au climat de l'Europe, on lui fit prendre un habit à la Françoise, ainsi qu'à toutes les personnes de sa suite. On lui prépara un hôtel à Paris dans le fauxbourg Saint-Germain ; & les directeurs de la compagnie des Indes envoyerent au-devant de lui deux carrosses à six chevaux, qui le reçurent à Saint-Denis. Il entra dans la capitale le 15 décembre 1670, & fut complimenté le même jour par la compagnie. Elle lui donna deux voitures pour son usage, & le fit traiter magnifiquement. On lui dit que le roi devoit venir à Paris le 19, & lui accorder sa premiere audience à dix

heures du matin dans son château des Thuileries. Il répondit : je ne dois paroître nulle part, jusqu'à ce que j'aie vu sa majesté, qui est le principal objet de mon voyage. Je ne veux donc plus sortir avant que d'avoir eu cet honneur. Un des directeurs lui ayant demandé comment il se portoit ? ma santé, dit-il, étoit médiocre ; mais je me trouve mieux depuis que j'ai vu messieurs de la compagnie : lorsque j'aurai vu le roi, je me porterai parfaitement bien. Il dit encore, en recevant de riches habits dont on lui fit présent pour le jour de son audience : la France veut faire briller ses richesses, en revêtant ainsi ceux dont la pauvreté est le partage.

„Il fut conduit au Louvre par le maître des cérémonies, dans les carrosses du roi, & ses enfants dans ceux de la reine. Il regarda avec une attention singuliere la magnificence des appartements; quelqu'un lui ayant demandé ce qu'il en pensoit, il répondit : Je viens voir le roi ; il est bien au-dessus de toutes ces choses là. C'est ainsi que le negre Matthéo savoit employer la flatterie, qu'il di-

ſoit être la monnoie de toutes les cours. Quoique fauſſe, a-t-il dit depuis, je la faiſois recevoir en France, comme ſi elle étoit de pur or; au reſte, elle a cours par-tout; & il ne s'eſt point encore trouvé de prince qui ait puni ceux qui la mettent dans le commerce.

„ On vint avertir l'ambaſſadeur de ſe rendre à la ſalle d'audience. Ce negre paſſa au travers d'une foule de gens diſtingués, dont les appartements étoient remplis; & ce ne fut pas ſans peine qu'il arriva au pied du trône. Le roi environné des princes & de toute ſa cour, étoit diſtingué, non-ſeulement par l'air de grandeur qui lui étoit naturel, mais par la quantité prodigieuſe de diamants dont ſes habits étoient couverts. Matthéo fit trois révérences profondes depuis l'entrée de la gallerie, juſqu'à l'eſtrade où étoit le fauteuil de ſa majeſté. Il y monta avec ſes enfants qui le ſuivoient; & ils ſe proſternerent, ainſi que lui, aux pieds du trône. Il éleva un peu la tête pour commencer ſon compliment, qui étoit en langue Portugaiſe. Le roi le fit lever; & s'appercevant qu'il te-

noit un papier à la main, avec quelques marques de timidité & d'embarras, il demanda ce que c'étoit ? L'interprete répondit que l'ambaſſadeur appréhendant que la terreur de la majeſté royale ne mît quelque déſordre dans ſon diſcours, l'avoit écrit la veille, & fait traduire en François, dans l'eſpérance que le roi lui feroit la grace d'en entendre la lecture. Ce prince témoigna qu'il y conſentoit, & donna ordre de lire à haute voix cette harangue, qui étoit conçue en ces termes.

„ Sire, le roi d'Ardra, mon ſouverain, m'a nommé ambaſſadeur auprès de votre majeſté, pour vous offrir tout ce que ſon royaume eſt capable de produire, & ſa protection pour tous les vaiſſeaux qu'il vous plaira d'envoyer dans ſes ports. Pour vous convaincre plus parfaitement, ſire, du deſir ſincere qu'il a d'entretenir l'amitié d'un ſi grand monarque, il m'a chargé de vous déclarer qu'au lieu de quatre-vingts eſclaves qu'il a exigés juſqu'à préſent pour les droits, les officiers de la compagnie n'en paieront plus que vingt à l'avenir, c'eſt-à-dire,

moins que tous les autres Européens qui font aujourd'hui le commerce d'Ardra. Il m'a auſſi ordonné d'aſſurer particuliérement votre majeſté, qu'il protégera vos ſujets contre les entrepriſes des Hollandois, & que les vaiſſeaux de la compagnie acheveront de charger dans nos ports, avant que les autres aient la permiſſion de commencer leur cargaiſon. Le roi, mon maître, m'a encore donné ordre d'informer votre majeſté, qu'à l'occaſion du différend qui s'eſt élevé entre vos ſujets & les Hollandois, il a placé le facteur François à ſa droite, & celui de Hollande à ſa gauche; qu'il a logé le premier dans ſon palais, & le ſecond ſeulement avec ſon fils. Il ſouhaite de ſavoir de votre majeſté quels honneurs elle demande pour ſon pavillon, afin qu'il les lui faſſe rendre dans tous les pays de ſon obéiſſance.

„ Entre pluſieurs graces qu'il eſpere de votre majeſté, il vous ſupplie, ſire, d'envoyer dans ſes états des miſſionnaires, pour y prêcher la foi chrétienne, & inſtruire ceux de ſes ſujets qui ſouhaiteront de la cultiver. Il m'a com-

mandé auſſi de préſenter deux de mes fils à votre majeſté, & de la ſupplier de les recevoir favorablement. Ce ſera, ſire, le plus grand bonheur qui puiſſe m'arriver, par les avantages qu'ils trouveront au ſervice d'un ſi grand prince. Enfin, ſire, je ſuis chargé de vous offrir deux poignards, deux lances, une veſte & un tapis. Si le pays produiſoit quelque choſe de plus précieux, ou qui fût plus du goût de votre majeſté, le roi mon maître vous l'auroit envoyé avec beaucoup de joie, deſirant que vous ſoyiez perſuadé que ſes états vous appartiennent autant qu'à lui.

„ Louis XIV, qui avoit prêté une grande attention à ce diſcours, répondit qu'il étoit très-obligé au roi d'Ardra de ſes compliments, & de lui avoir envoyé un ambaſſadeur dont la perſonne lui étoit fort agréable ; qu'il acceptoit avec plaiſir l'offre qu'il lui faiſoit de ſes deux enfants ; que ſes deux fils demeureroient auprès de leur pere, pendant qu'il ſeroit à Paris ; qu'enſuite il en prendroit ſoin lui-même ; & que pour ce qui concernoit les

affaires de commerce, il le renvoyoit à la compagnie. Après cette réponse l'ambassadeur se prosterna aux pieds de sa majesté, se leva, fit une profonde révérence ; & reculant en arriere, sans se retourner, il en fit une autre à la porte de la gallerie, monta dans le carrosse du roi, & regagna son hôtel.

„ Le lendemain le maître des cérémonies vint prendre son excellence pour la mener à l'audience de la reine. Cette princesse étoit accompagnée de toutes les dames de sa cour, aussi parées que le deuil, où l'on étoit alors, pouvoit le permettre. L'ambassadeur fit ses révérences comme chez le roi, se prosterna ensuite avec ses femmes & ses enfants ; & tous commencerent à battre des mains, à la maniere de leur pays, pour exprimer leur respect, leur admiration & leur joie. Matthéo se mit à genoux, & fit son compliment en Portugais. La reine l'obligea de se lever malgré sa résistance, & lui répondit en Espagnol. Il observa les mêmes cérémonies en se retirant ; ses femmes & ses enfants imiterent son exemple. La foule étoit si grande, qu'ils ne purent arriver aux carrosses, qu'avec

beaucoup de peine. Le jour ſuivant ; l'ambaſſadeur fut conduit à l'audience de M. le dauphin, à qui il dit que le prince héréditaire d'Ardra, qui l'avoit chargé de l'aſſurer de ſon reſpect, deſiroit infiniment de mériter ſon eſtime & ſon amitié. Il félicita le duc de Montauſier, d'avoir été choiſi pour préſider à l'éducation de l'auguſte fils du plus grand roi de l'univers.

„ Son excellence alla enſuite voir les miniſtres & les principaux ſeigneurs de la cour, qui lui rendirent leurs viſites avec toutes les careſſes & les civilités imaginables. Les directeurs de la compagnie lui donnerent une fête au fauxbourg Saint-Antoine. On plaça ſes femmes à une table particuliere, avec pluſieurs dames Françoiſes, qui s'étoient fait un amuſement de les accompagner. Ces tables étoient ſervies magnifiquement ; & tout le monde admira la politeſſe & le bon ſens de l'ambaſſadeur. Il diſoit pluſieurs fois plaiſamment : ils me prendront pour un menteur, lorſque je leur raconterai ce que j'ai vu en France ; & mon récit ſurpaſſera leurs imaginations. Il y eut ſans doute un

peu d'excès dans les honneurs qu'on rendit à ce miniftre ; mais Louis XIV aimoit le fafte, & cherchoit fur-tout à en impofer aux étrangers.

„ L'audience qu'il eut de M. de Lionne, chargé des affaires étrangeres, fe donna en préfence d'un grand nombre de perfonnes de diftinction, qui avoient fouhaité d'être témoins de cette vifite. Entre plufieurs queftions qu'il fit à l'ambaffadeur, il lui demanda quels ports le roi fon maître avoit dans fes états ; fi le royaume d'Ardra étoit d'une grande étendue ; fi le fouverain jouiffoit d'un pouvoir arbitraire ; s'il avoit fouvent la guerre avec fes voifins ; par quelles loix fes peuples étoient gouvernés ; quelle influence avoit la religion fur l'adminiftration politique ; quelles étoient les productions naturelles, le commerce, la population, le climat, le génie des habitants ? &c.

„ L'ambaffadeur répondit que le royaume d'Ardra étoit une région fpacieufe & bien peuplée, qui ne s'étendoit pas beaucoup le long de la côte, mais qu'il s'élargiffoit confidérablement dans les terres. On n'y trouve

point de ports ni de havres, ajouta-t-il, mais de bonnes rades, où les plus grands vaisseaux peuvent mouiller en sûreté. Les tempêtes y sont rares; & il n'y a point d'autre incommodité pour le débarquement, que la violente & continuelle agitation de la mer près du rivage. Les villes qui en sont les plus voisines, se nomment Foulaon, Praya, Jakin, Offra, Ba, & Yago, sans parler de la capitale.

„ Le pays est plat, uni, & en général, très-fertile. On y recueille une prodigieuse quantité de bled d'Inde, de millet, d'ignames, de patates, de limons, d'oranges, de noix de coco, & de vin de palmier. Il produit aussi beaucoup de sel qui se forme dans des lieux marécageux, & que les habitants de Benin viennent chercher dans leurs canots. Les aliments communs, après le riz, les fruits & les racines, sont le bœuf, la volaille & la chair de chien. La boisson est une espece de bierre, qui mêlée avec de l'eau, fait une liqueur assez agréable; mais elle s'aigrit aisément, & ne peut souffrir le transport.

„ L'air de ce royaume est très-mal

ſain pour les Européens, qui réſiſtent très - rarement à la malignité de ſes influences ; mais les habitants naturels jouiſſent d'une ſanté robuſte, & parviennent à un âge avancé, n'ayant d'autre maladie à craindre que la petite vérole, qui cauſe quelquefois parmi nous de terribles ravages.

„ Le climat paroît peu favorable à la population : il eſt rare qu'une femme ait beaucoup d'enfants. Celle qui en mettroit au monde deux à la fois, paſſeroit pour infidele ; car on ne ſauroit ſe perſuader qu'elle puiſſe en avoir plus d'un du même pere. Chez nous tout le monde ſe marie ; ces hommes, qui, ſans être privés d'une compagne de lit & de table, prennent en France la qualité de célibataires, ſont inconnus dans nos villes. Comme il nous reſte aſſez de ſentiment pour les plaiſirs de l'innocence, nous ne ſommes point encore dégoûtés, comme vous, de ceux du mariage. D'ailleurs la crainte d'élever une famille ne ſauroit avoir lieu dans un pays où il y a peu de luxe. Ce n'eſt pas que les grands ne cherchent auſſi parmi nous à ſe diſtinguer par une ſorte de magnificence ; mais

cette maladie n'a point encore gagné le peuple ; & vous ſavez que c'eſt par les dégoûts du peuple, qu'on peut juger du progrès du luxe dans tous les ordres d'une nation.

„ Nous avons, continua Matthéo, des voiſins puiſſants, avec leſquels nous ſommes ſouvent en guerre ; & dans ces occaſions, le roi marche toujours à la tête d'une armée nombreuſe ; car la gloire eſt la paſſion dominante de nos rois comme des vôtres ; & leur erreur commune & invétérée eſt de la chercher parmi les armes, c'eſt-à-dire, dans le malheur réciproque de leurs ſujets & de leurs voiſins.

„ Nos troupes ſont compoſées d'infanterie & de cavalerie, ſoumiſes l'une & l'autre aux loix d'une ſévere diſcipline. Tous les ſujets ſont obligés de s'enrôler, lorſque le roi les appelle ſous ſes étendards. Ceux qui habitent les côtes, ſont armés de mouſquets & de ſabres ; mais dans l'intérieur des terres, ils portent des arcs & des fleches, des poignards, des lances & des maſſues. Nos tambours ſe terminent en pointe, & ſe battent

battent avec une ſorte de meſure. Nous avons auſſi des eſpeces de ſonnettes, dont le ſon excite le courage du ſoldat. Des danſeurs & des bouffons tâchent de leur côté, d'animer les troupes par des chanſons & des attitudes martiales.

„ La religion, telle qu'elle eſt établie parmi nous, ne fait point partie de notre conſtitution politique. Ses loix n'ont aucun effet civil dans l'état ; & l'on pourroit même l'attaquer, ſans troubler l'ordre public, ſans attenter au repos des peuples, ſans altérer les principes du gouvernement. Nous ne la regardons ni comme un frein pour les grands, ni comme une reſſource pour les malheureux, ni comme une communication de la terre avec le ciel. Si nos prêtres la font ſervir à leurs enchantements, à leurs ſortileges, à l'évocation des eſprits, à la guériſon des malades, c'eſt qu'il eſt difficile qu'un petit nombre de gens plus inſtruits que d'autres, ne ſuccombent à la tentation de paſſer pour des hommes extraordinaires. Mais ils n'ont aucune notion de cette ſcience par excellence, qui traite parmi vous de la divinité, qui regle vos idées & vos ſentiments à l'é-

gard du premier être, qui y conforme votre culte, & de laquelle s'occupent spécialement vos théologiens & vos prêtres. Des superstitions ridicules, des mysteres puériles, quelquefois abominables, des visions destinées à affermir leur crédit, leur autorité, & à en imposer à une aveugle populace : voilà à quoi se réduit tout le savoir des nôtres.

„ Les étrangers font un grand commerce sur la côte d'Ardra ; les Hollandois seuls en tirent annuellement trois mille esclaves, dont une partie est composée de prisonniers ; d'autres ont été enlevés dans les provinces tributaires. Quelques-uns sont des criminels condamnés au bannissement, ou des débiteurs insolvables, qui ont été vendus au profit de leurs créanciers. Les autres effets négociables se réduisent à quelques étoffes de coton, qui se fabriquent dans le pays, & à certaines petites pierres bleues, fort recherchées des Européens. Le commerce des Anglois, sans avoir autant d'étendue que le premier, leur produit aussi de grands avantages. La meilleure monnoie qu'ils puissent tous nous apporter, & celle dont le cours est aussi

en uſage dans le royaume que l'or, l'argent & le cuivre le ſont en Europe, eſt une eſpece de coquillage plus ou moins précieux, ſuivant certaines qualités que nous ſavons y diſtinguer. Les captifs ſe paient moitié en marchandiſes, moitié en cette monnoie ; elle tient toujours le premier rang, & les barres de fer le ſecond. Vos vins, vos liqueurs, vos habits, vos étoffes, vos armes & votre clincaillerie ſont auſſi très-recherchés ſur la côte, juſqu'à la riviere de Gabon.

„ C'eſt toujours avec le roi, que ſe ſont les premiers traités de commerce. A l'arrivée d'un vaiſſeau, le capitaine s'adreſſe au gouverneur de Praya, pour ſe faire conduire à la cour avec ſes préſents. L'uſage établi pour les Européens, eſt de donner au monarque, tant pour la permiſſion de négocier, que pour ſes droits ſur chaque navire, la valeur de cinquante eſclaves ; les autres droits particuliers pour la reine, pour le prince héréditaire, pour les grands de la cour, peuvent monter à la moitié de cette taxe.

„ Le roi a la premiere vue de tout ce qui compoſe la cargaiſon ; & il ne

fait jamais d'emprunts ni de mauvaises chicanes aux commerçants ; on peut se reposer avec confiance sur sa bonne foi. Quand il a conclu son marché, c'est au prince, au grand-prêtre, aux officiers de la couronne, qu'appartient le choix des marchandises, & le droit de vendre les premiers esclaves. Les facteurs étrangers & les négociants du pays font ensuite la traite avec des marchands particuliers ; & comme ces derniers paient plus cher que le roi & les gens de la cour, on a coutume de mettre à part pour eux, ce qu'il y a de meilleur dans le vaisseau.

„ De tous côtés le royaume d'Ardra est rempli de chemins commodes, & de rivieres propres au transport des marchandises. Quoiqu'il y ait beaucoup de chevaux dans le canton d'Assem, on ne les emploie guere qu'à monter la cavalerie ; la voiture ordinaire est le hamac ; & les Européens s'en servent aussi volontiers que les naturels du pays ; mais on ne leur permet de voyager que pendant la nuit, dans la défiance où l'on est continuellement de leurs observations.

„ Les marchés publics sont fort nom-

breux dans toutes les parties du royaume. Celui de Ba, qui se tient tous les quatre jours, est célebre pour le sel, qui se transporte en différentes provinces. Le peuple d'Ardra ignore l'art de lire & d'écrire, & n'a pour les calculs de commerce, & pour aider sa mémoire, que de petites cordes avec des nœuds qui ont chacun leur signification. Les grands entendent & parlent le Portugais; mais ils n'ont point de caracteres pour leur propre langue. Les habitants de la côte s'occupent de la pêche & du négoce; dans l'intérieur des terres, ils s'adonnent à l'agriculture, & labourent à force de bras avec beaucoup d'assiduité au travail. Nous faisons cas de cette partie du peuple, si méprisée parmi vous quoique si utile, & qu'il est si nécessaire de soutenir & de soulager.

„ L'autorité de nos rois est absolue; & l'on ne se présente à eux, qu'avec un respect qui tient de l'adoration. On ne les sert qu'à genoux; & l'on rend le même hommage aux plats qui vont sur leur table ou qui en sortent; c'est-à-dire, qu'à l'approche de l'officier qui les conduit, tout le monde se

profterne, & baiffe le vifage jufqu'à terre. C'eft un fi grand crime d'y avoir jetté les yeux, que le coupable eft puni de mort, & toute fa famille condamnée à l'efclavage. Cet ufage a été inftitué, pour mettre la vie du prince à couvert de toutes fortes de charmes & de fortileges.

„ Quoique les femmes du monarque foient en très-grand nombre, il n'y en a cependant qu'une, qui foit honorée du titre de reine ; c'eft celle qui devient mere du premier mâle ; les autres font moins fes compagnes que fes efclaves. L'autorité qu'elle a fur elles eft fi étendue, qu'elle peut les vendre pour la fervitude aux Européens, fans confulter le roi même.

„ Pendant fon féjour à Paris, l'ambaffadeur negre eut plufieurs conférences avec les directeurs de la compagnie des Indes, qui lui firent les propofitions fuivantes : favoir, que les vaiffeaux François, envoyés à la côte d'Ardra, euffent la préférence fur ceux des autres nations ; qu'ils ne donnaffent que vingt efclaves pour les droits du commerce ; que le roi d'Ardra employât fon autorité pour faire payer à

la compagnie les dettes contractées par ses sujets ; que les facteurs François fussent dispensés d'accorder du crédit aux seigneurs de la cour, s'ils avoient quelque défiance de leur exactitude pour les paiements ; qu'enfin sa majesté Africaine prît sous sa protection immédiate les facteurs & les effets de la compagnie.

„ A ces conditions, les directeurs promettoient de fournir abondamment leur comptoir d'Ardra de toutes les marchandises nécessaires, jusqu'à la valeur de cinq cents esclaves ; d'envoyer annuellement un certain nombre de vaisseaux sur cette côte, & de ne s'engager avec aucun autre prince pour la traite des negres. L'ambassadeur, content de ces offres, ne fit aucune difficulté sur les quatre premiers articles. A l'égard du cinquieme, il dit, que ne sachant pas les intentions de son maître, il ne pouvoit se rendre garant du succès ; mais qu'il feroit tous ses efforts, pour engager le roi son souverain à le ratifier.

„ Pendant le reste de son séjour à Paris, Matthéo ne fut plus occupé qu'à recevoir & à rendre des visites ; & par-

tout on ne cessa point de le traiter avec des témoignages distingués de considération & de politesse. Les personnes de qualité l'accablerent de présents. Les dames en firent à ses femmes, qui savoient mettre une grande différence entre les manieres de France & celles d'Afrique. Elles firent connoître par leurs expressions, qu'elles auroient volontiers choisi la condition de leurs enfants, & combien elles portoient envie au bonheur des Parisiennes.

„ L'ambassadeur eut son audience de congé, avec les mêmes cérémonies que la premiere. Il s'étoit familiarisé si promptement avec nos usages, qu'en paroissant devant le roi, il fut aussi peu contraint dans sa figure, que dans ses discours. Il partit de la capitale vers la fin de Janvier de l'année 1671, s'embarqua peu de temps après au Havre de-Grace, & entra dans la rade d'Ardra le premier d'octobre „.

C'est ici, Madame, que finit la relation ; je vais suppléer à ce qui manque pour la conclusion de cet événement. Malgré les avantages que la compagnie sembloit se promettre de cette ambassade, un différent survenu entre

le negre Matthéo & le facteur Carlof, la rendit inutile. Ce dernier prétendit que c'étoit à lui à faire la distribution des présents qu'on envoyoit au roi d'Ardra ; & l'ambassadeur soutint qu'ils ne devoient être remis au prince que par ses mains. Carlof l'emporta ; & Matthéo fut si irrité de cet affront, qu'il employa tout son crédit pour nuire aux François. Une incursion faite dans le pays par un monarque voisin, acheva de ruiner leur commerce, & réduisit le royaume d'Ardra sous la domination d'une puissance étrangere.

Je suis, &c.

A Benin, ce 20 Juillet 1753.

LETTRE CLXXV.

Le Royaume de Juida.

Je ne sais, Madame, si je vous ai dit que notre vaisseau resté à la rade près du Cap Formose, nous attendoit à l'embouchure de la riviere de Benin. Nous descendîmes ce fleuve dans des canots; & ayant remis à la voile, nous vînmes débarquer au royaume de Juida. C'est le nom que les François donnent à un pays qui n'occupe que seize lieues de côte, & environ douze dans les terres. Les Anglois l'appellent Whida, les Hollandois Fida; mais, comme François, je crois qu'il faut nous en tenir à la premiere dénomination.

Cette contrée, quoique très-petite, est une des plus fréquentées par les Européens, des plus cultivées par les negres, des plus peuplées, des plus fertiles, des plus policées, & dont les mœurs, les loix, la religion, les coutumes offrent des détails plus curieux,

plus ſinguliers. Nous manquâmes de périr en abordant, tant le mouillage eſt difficile, à cauſe de l'agitation continuelle des vagues. Les flots s'élevent & s'entre-pouſſent avec tant de furie, que le débarquement n'eſt jamais ſans danger.

Dès que les negres nous virent entrer dans la rade, ils mépriſerent tous les périls, pour nous apporter du poiſſon & des fruits. L'expérience les rend ſûrs d'être bien payés, & d'obtenir par-deſſus quelques verres d'eau-de-vie, dont ils paroiſſent très-avides. C'eſt par eux, que les capitaines de chaque nation donnent avis de leur arrivée aux directeurs de leurs comptoirs. Nous nous mîmes dans une chaloupe, pour nous avancer à cent pas de la barre, c'eſt-à-dire, juſqu'au lieu où commence la grande agitation de la mer. Nous y trouvâmes des canots qui nous attendoient; & l'on nous dit de nous dépouiller juſqu'à la chemiſe, parce que le moins qui puiſſe arriver, eſt d'être bien mouillé. En effet, toute l'adreſſe des nageurs ne put nous empêcher d'être couverts d'eau depuis les pieds juſqu'à la tête. Heureuſement que le canot

ne fut pas renversé : les negres sauterent dehors ; &, secondés par ceux qui les attendoient au rivage, ils mirent le bateau & tous les passants sur le sable.

Vous demandez, Madame, ce qui rend si formidable ce passage terrible, qui a fait périr tant de malheureux ? Ce sont trois vagues qui viennent se briser successivement contre la terre, & dont la derniere est la plus dangereuse, parce qu'elle forme une espece d'arcade assez haute, & d'un assez grand diametre, pour couvrir une barque entiere, la remplir d'eau, & l'abymer avant qu'elle puisse toucher au rivage. Ces vagues commencent à une portée de fusil de la côte ; l'adresse des rameurs consiste à sauter légérement dans la mer, & à soutenir le canot des deux côtés, pour empêcher qu'il ne tourne. Cette opération le conduit à terre avec autant de promptitude, que de sûreté pour les passans. Depuis que les Européens exercent le commerce de Juida, les habitants ont eu le temps de se familiariser avec cette manœuvre ; & il est actuellement très-rare qu'on y périsse. Les negres prennent beaucoup de soin des étrangers ; & lorsqu'on s'abandonne à

leur conduite, il n'arrive presque jamais d'accidents: mais avec quelque attention qu'on veille sur les marchandises, il est difficile de se garantir de leurs larcins. Ils ont une sorte de bonnets profonds, composés d'un tissu de roseaux, qui peuvent contenir une calebasse d'une pinte, ou un petit sac de la même capacité ; & c'est-là qu'ils cachent l'eau-de-vie ou les coquillages qu'ils ont coutume de dérober. Cette nation a un si grand penchant pour le vol, qu'à la réserve de quelques grands seigneurs, il n'y en a pas un, dont on ne doive se défier. Ils ne sont, à la vérité, ni cruels, ni perfides, comme leurs voisins; mais il faut être en garde contre leur subtilité. Si vous les prenez sur le fait, ils ne témoignent aucun embarras ; & ils vous disent froidement : " croyez-„ vous que nous travaillerions pour le „ modique salaire qu'on nous donne, „ si nous n'espérions pas de pouvoir „ nous en dédommager „? Il seroit inutile d'en porter des plaintes ; on n'obtiendroit ni restitution ni justice.

Quand les effets sont débarqués, on les place sous une tente, que le ca-

pitaine fait dresser sur le rivage, & au sommet de laquelle il y a un pavillon qui sert à donner le signal convenu : car quoique la distance soit médiocre entre le navire & cette tente, le bruit des vagues qui se brisent contre la côte, est si terrible, qu'il seroit impossible de se faire entendre de part & d'autre, même avec un porte-voix.

Dès-que nous eûmes gagné la terre, nous nous crûmes transportés de l'enfer dans un lieu de délices; car rien au monde ne peut être comparé à la beauté du pays. Les arbres, d'une grandeur singuliere, se couvrent, dans toutes les saisons d'un superbe feuillage. Les campagnes arrosées de plusieurs rivieres & de quantité de ruisseaux, sont ornées de palmier, de tamarins, d'orangers, de figuiers & de bananiers. Le sol s'éleve insensiblement depuis le rivage jusqu'à dix ou douze lieues, & forme un vaste amphithéatre, où, de chaque point, les yeux se promenent jusqu'à la mer. La multitude des villages qui se présente dans un si grand espace, les bosquets dont ils sont environnés, l'aspect de l'Océan, que le calme ou l'agitation des flots varie à chaque mo-

ment, offrent la plus magnifique perſpective qu'on puiſſe ſe figurer. Des montagnes trop hautes ne bornent point la vue. Tout eſt cultivé, ſemé, planté, juſqu'auprès des maiſons; l'avidité des habitants va ſi loin, que dès le lendemain de la moiſſon, ils recommencent à labourer, & n'abandonnent que les terres abſolument ſtériles. Tout le pays eſt, en général, ſi rempli d'habitations, qu'il paroît ne compoſer qu'une ſeule ville, partagée en pluſieurs quartiers, dans leſquels il y a des champs ſi bien entretenus, qu'on les prendroit pour des jardins; & les villages ne ſont éloignés les uns des autres, que d'une portée de fuſil.

Avec très-peu d'étendue, le royaume de Juida ne laiſſe pas de contenir beaucoup de provinces. On en compte juſqu'à vingt-ſix, qui tirent leur nom des principales villes, & ont chacune un ſouverain particulier, dont la dignité eſt héréditaire. Le roi, qui n'eſt que leur chef, gouverne particuliérement la province de Sabi, dont la capitale, nommée auſſi Sabi ou Xavier, l'eſt en même temps de tout le royaume. Elle eſt ſituée à quatre petites lieues de la

mer, au milieu d'une grande plaine, à quelque diſtance de la riviere d'Eufrates. C'eſt la réſidence ordinaire du roi & des facteurs Européens. Chaque famille occupe un terrein environné de murs, & rempli d'un nombre de cabanes proportionné à celui des habitants. Tous ces enclos ſont ſéparés par des eſpaces, auxquels on pourroit donner le nom de rues, s'ils étoient moins étroits; car à peine deux perſonnes peuvent y paſſer de front. Comme toutes les maiſons ſont de terre, & que les negres la prennent autour de leur demeure, les lieux voiſins ſont remplis de trous qui en rendent le paſſage très-dangereux, ſur-tout pendant la nuit Les habitants y jettent leurs immondices; ce qui répandu ne puanteur inſupportable dans toute la ville.

Le palais du roi occupe un emplacement très-ſpacieux, fermé de murs; & défendu per de petites tours rondes, qui ſervent de logements à ſes gardes. On entre par une grande cour, environnée de bâtiments, dans l'un deſquels eſt la ſalle d'audience. On y voit le trône placé dans une eſpece d'alcove, ſur une eſtrade couverte d'un riche

tapis. Le reſte de la ſalle eſt revêtu de nattes, ſans autres meubles que quelques fauteuils pour les Européens qui ſont admis à l'audience. Tous ces édifices n'ont qu'un étage au-deſſus du rez-de-chauſſée ; mais les appartements en ſont également commodes & agréables, également bien ornés & bien diſtribués. Celui des femmes eſt dans un quartier ſéparé, mais enfermé dans la même enceinte. Si l'on en croit les habitants, elles ne ſont pas moins de deux ou trois mille, toutes deſtinées, ou aux plaiſirs, ou au ſervice du monarque. On les diviſe en trois claſſes ; la premiere eſt compoſée des plus jeunes & des plus belles ; & le nombre n'en eſt pas limité. Celle qui donne au prince le premier enfant mâle, commande à toutes les autres, excepté à la reine mere, qui eſt toujours traitée avec beaucoup de reſpect.

La ſeconde claſſe comprend les femmes qui ont eu des enfants du roi, mais que l'âge ou les infirmités ne rendent plus propres à ſon amuſement. La troiſieme, & en même temps la plus nombreuſe, eſt compoſée de celles qui n'ont ni agrément, ni beauté, ni jeuneſſe, &

dont l'emploi eſt de ſervir les autres, & de pourvoir à leurs beſoins. Tout commerce avec les hommes leur eſt interdit ; & elles ne peuvent ſortir du palais ſans une permiſſion expreſſe de ſa majeſté. Le prince les emploie à ce qu'il y a de plus abject & de plus vil, & n'héſite pas même de les vendre aux Européens, faute d'eſclaves ordinaires, pour completer les cargaiſons. On imprime à ces femmes la marque de la compagnie qui les achete ; & le roi les fait partir, ſans regret, pour l'Amérique. Pour qu'il n'y ait jamais de place vuide, trois officiers ſont continuellement occupés à lever de nouvelles recrues. Les parents ſe croient ſi honorés de contribuer aux plaiſirs du monarque, qu'aucun d'eux ne refuſe de lui livrer ſa femme, ſa fille, ſa niece ou ſa ſœur pour peu qu'elles paroiſſent lui être agréables ; mais à peine ces pauvres filles obtiennent-elles une fois ou deux les careſſes du maître ; & il les laiſſe enſuite, le reſte de leur vie, en proie à des deſirs, que ces infortunées victimes de la continence ne peuvent jamais ſatisfaire. Auſſi, loin d'être flattées du choix

qui les appelle à la cour, la plupart de ces malheureuſes ne balancent pas à ſe donner la mort, dès qu'elles apprennent le ſort cruel auquel elles ſont deſtinées.

Celles que le prince honore d'une affection particuliere, ſe tiennent à genoux autour de lui; & dans cette poſture, elles s'efforcent de l'amuſer par leur entretien. S'il en trouve une qui excite ſes deſirs, il la touche doucement, frappe des mains; & ce ſignal avertit les autres de ſe retirer. Elles attendent qu'il les rappelle, ou qu'il en demande d'autres; & une nouvelle ſcene amene de nouveaux plaiſirs. S'il ſort de ſon palais, ce qui lui arrive rarement, ſon cortege n'eſt composé que de ſes concubines. Les hommes ne peuvent ni en approcher, ni les regarder. Du plus loin qu'elles les apperçoivent, elles leur crient de s'arrêter: auſſi-tôt ils ſe proſternent la face contre terre, & reſtent dans cette attitude, juſqu'à ce qu'elles ſoient éloignées. Un negre qui toucheroit une femme du roi, ſoit volontairement, ſoit par haſard, ſeroit condamné ſans pitié à l'eſclavage ou à la mort. Ceux

que leur emploi appelle au palais, font obligés de faire un cri, qui avertit toutes les femmes de fe retirer. Ce cri terrible jette la frayeur parmi elles ; car la loi leur interdit jufqu'aux regards.

Les maifons des grands & des riches particuliers de Juida ont, à proportion, les mêmes ornements que celle du fouverain. A l'imitation des Européens, qui ont porté le luxe dans ce royaume, ils ont des cuifiniers habiles, inftruits dans nos comptoirs ; & leurs tables font fervies avec la même propreté que les nôtres. Ils ont, comme nous, l'ufage des vins d'Efpagne, de Canarie, de Madere, & même de France. Ils boivent des liqueurs fines, & favent diftinguer les meilleures. Les confitures, le thé, le café, le chocolat ne leur font point étrangers. Ils ont de beau linge, de riche porcelaine, & jufqu'à de la vaiffelle d'argent. S'ils n'ont point encore nos carroffes, nos livrées, nos équipages, c'eft que le climat eft également contraire à l'entretien des chevaux, & à la pefanteur des habits ; mais ils favent y fuppléer par une autre forte de magnificence. Ils ont des hamacs d'une ma-

tiere plus précieuse, d'une forme plus élégante, d'un goût plus recherché, que dans tout le reste de la côte. Ils ont d'autres voitures, appellées des serpentines, qui ne le cedent point à nos plus brillants vis-à-vis. Elles sont couvertes d'un riche baldaquin, d'où pendent des rideaux de taffetas, & des soupentes à franges, qui, tombant de côté & d'autre, achevent de leur donner beaucoup de grace.

Le même luxe se fait remarquer dans les habits. La couleur rouge est affectée à la famille royale; mais toutes les personnes de distinction portent des bracelets, des colliers, des chaînes d'or; & quelquefois ces mêmes ornements sont de perles & de corail. Qui croiroit que ce pays barbare fût devenu comme le nôtre, le séjour du faste & de la décoration? Chacun veut y paroître plus qu'il n'est, montrer plus de richesses qu'il n'en a, faire plus de dépenses qu'il ne peut, viser à un rang plus élévé qu'il ne doit. L'air de décence & de modestie y est méprisé. On veut je ne sais quoi d'audacieux, d'insolent; & même, ce qui est incroyable parmi des negres, une contenance de petit-maître,

Les comptoirs Européens, qui portent ici le nom d'hôtels, sont dans le voisinage du palais. Ils environnent une grande place, où se tiennent les marchés. Les François y avoient construit, le siecle dernier, un édifice spacieux, qu'un incendie consuma au commencement de celui-ci. Autour de cette même place, on a établi de petites loges, occupées par des traiteurs qui y vendent toutes sortes de viandes cuites ; tandis que, dans d'autres barraques, des femmes débitent du pain, du riz, du millet, du maïs. Un étranger est toujours surpris d'y trouver de la chair de chien, que les negres aiment passionnément, des singes rôtis, des lézards sechés au soleil, des chauves-souris & de gros rats. La bierre, le vin, l'eau-de-vie se distribuent dans des échoppes séparées. Ces marchés abondent en draps, en toiles, en laine, en coton, en épices, en merceries, en fer, en bestiaux, en volailles, en esclaves. Ce dernier commerce est exercé par les hommes ; les femmes se sont réservé celui de toutes les autres especes de marchandises ; & nos plus fins négocians pourroient re-

cevoir d'elles des leçons, soit dans l'art du débit, soit dans la science des comptes. Aussi leurs maris s'en reposent-ils entiérement sur leur intelligence & sur leur conduite. Dans un pays où l'on ne sait ni lire, ni écrire, on ne tient point de livres de commerce; & conséquemment on y connoît peu l'usage du crédit. La monnoie courante est la poudre d'or, & cette sorte de coquillages, dont j'ai déjà fait mention plus d'une fois : rappellez-vous sur-tout l'article des isles Maldives. Les negres s'en servent pour se parer, & en chargent leur coëffure, leurs habits, leurs pagnes, &c.

Les François ont possédé plusieurs établissements dans le royaume de Juida. Outre celui de la capitale, ils en avoient un autre à Grégoué, petite ville qui n'est éloignée de Sabi ou Xavier, que de deux ou trois lieues. Le différend survenu entre le negre Matthéo & le facteur Carlof, engagea ce dernier à porter ses vues sur cette contrée. Il y reçut du roi un accueil si favorable & des assurances si formelles d'une protection constante pour les François, qu'il ne balança point à s'y fixer. Il

bâtit un fort à Grégoué, qui consistoit en quatre bastions environnés de fossés. Ce fort comprenoit quatre aîles de bâtiments, où étoient des appartements pour les officiers, des barraques pour les soldats, des loges pour les esclaves, & des magasins pour les marchandises. Les Anglois y avoient aussi une forteresse à cent pas de la nôtre. Au reste, l'une & l'autre étoient peu capables de résistance, & ne pouvoient servir qu'à mettre les comptoirs à couvert d'un coup de main. Il n'y a ici d'autre sûreté pour les étrangers, que l'intérêt même des negres, qui ont assez de jugement, pour concevoir que l'entretien habituel du commerce leur est plus avantageux qu'un pillage passager. Sans une raison si puissante, tous ces forts n'auroient pas subsisté vingt-quatre heures.

Les Portugais, à qui on doit la découverte des côtes d'Afrique, sont les premiers Européens qui ont formé des établissements dans le royaume de Juida. Les Anglois & les Hollandois s'emparerent de ce commerce ; & ensuite les François en partagerent les avantages. Mais cette concurrence a fait tort à toutes ces nations ; car le prix des es-

claves,

claves, qui étoit anciennement de dix piſtoles, eſt monté dans ces derniers temps juſqu'à cinquante. Les François, & principalement les Hollandois, qui, par leur frugalité & leur économie ſavent réparer cette augmentation, la ſupportent moins difficilement que les Anglois. Ceux-ci ne peuvent ſe paſſer ni de bœuf, ni de punch, ni de puding, tandis que le Hollandois vit de ſa bierre & de ſon fromage. Aucune nation ne trafique plus & ne conſomme moins. Elle envoie par-tout ce qu'elle a de meilleur, & achete ce qu'il y a de moins cher pour ſon uſage. Elle vend aux autres les choſes de luxe, & ne retient pour elle que celles de néceſſité.

Les Malais viennent auſſi trafiquer ſur cette côte, où ils ſe rendent par terre, en traverſant toute l'Afrique. Ils font trois mois à faire ce voyage, & apportent avec eux des marchandiſes de l'Inde, qu'ils tirent de l'Arabie. On les croit originaires de la preſqu'iſle de Malaca ; leur pays ayant été envahi par les Hollandois, ils ont cherché un aſyle contre l'oppreſſion, & ſe ſont réfugiés en divers lieux, ſpécialement vers l'embouchure de la mer Rouge,

aux environs du cap de Guardafu. J'ai vu plusieurs de ces étrangers ; & j'ai cru remarquer en eux une affection particuliere pour les François. C'est un peuple doux, civil, ami de la justice. Leur religion est celle de leurs anciens compatriotes, c'est-à-dire, le mahométisme. Ils n'ont aucune ressemblance avec les negres ; & on les reconnoît, soit à la couleur de leur visage, moins noire que basanée, soit à la longueur de leurs cheveux & à la décence de leur habillement.

Outre les marchés dont j'ai parlé, il y a dans le royaume de Juida plusieurs grandes foires, principalement dans la principauté d'Aploga. Le concours y est si considérable, qu'il s'y trouve pour l'ordinaire, jusqu'à cinq ou six mille marchands. Les femmes même du roi ont la liberté d'assister à celles qui se tiennent en pleine campagne, dans les environs de la capitale. Elles y apportent des étoffes & d'autres ouvrages de leurs mains. Il y regne une police si admirable, qu'on n'y commet pas impunément le moindre désordre. Un juge, assisté de quatre gardes bien armés, a le droit d'inspection sur toutes

les marchandises, connoît de tous les différends, les termine par un prompt jugement, & condamne à l'esclavage les personnes convaincues d'avoir ou volé, ou troublé le commerce. Un autre magistrat est chargé de la vérification des monnoies; il examine les cordons de coquillages, qui doivent être composés de quarante pieces; & s'il s'en trouve une de moins, on les confisque au profit de sa majesté.

Je ne parlerai ni de la figure, ni de la taille, ni du caractere, ni de l'esprit des negres de Juida. En général, ils different peu des autres Africains de la même latitude. Ils sont pourtant plus polis, plus sociables, plus généreux, plus respectueux envers leurs supérieurs. Ils regarderoient comme un crime de s'asseoir, ou même de se tenir debout en leur présence. L'usage est de se mettre à genoux quand ils passent ou qu'ils leur parlent, de baiser trois fois la terre, & de rester prosternés jusqu'au moment de la séparation. C'est dans la même posture que les enfants paroissent devant leur pere, & les femmes devant leur mari. Le supérieur fait une réponse obligeante, bat dou-

cement des mains, & se retire avec un salut de protection. Deux personnes d'égale condition se jettent à genoux quand elles se rencontrent, se saluent en frappant des mains, & forment des vœux pour leur santé & leur bonheur mutuel. Elles se retrouveroient vingt fois le jour, qu'elles ne manqueroient jamais à cette politesse. Les Chinois eux-mêmes ne portent pas plus loin les formalités du cérémonial, & ne les observent pas avec plus de rigueur. La moindre négligence dans ces usages, est toujours punie par une amende. Qu'un homme de distinction éternue, tous les assistants se prosternent, & font des souhaits pour sa prospérité. Enfin, tous les devoirs de civilité & de subordination se rendent ici avec plus d'exactitude, que chez les nations même les plus polies de l'Europe. Un noble qui se propose de rendre visite à un homme en place, lui en fait demander la permission ; & après l'avoir obtenue, il sort avec un nombreux cortege, accompagné de musique, & ferme la marche, porté dans son hamac par deux esclaves. Quand il est arrivé, la musique cesse ; & il s'a-

vance à la premiere porte de la maiſon, où il ſe proſterne avec tout ſon train. Les domeſtiques, qui ſont venus pour le recevoir, ſe mettent dans la même poſture; & l'on ſe diſpute long-temps à qui ſe levera le premier. Il entre enfin dans la premiere cour; & lorſqu'il eſt introduit dans la ſalle d'audience, il recommence ſes génuflexions, ſes compliments, ſes proſternations & ſes ſaluts. Il ſort de la maiſon comme il y eſt entré; & il ſe remet en marche dans le même ordre qu'il eſt venu.

L'induſtrie & l'amour du travail ſont des vertus communes aux deux ſexes. Les maris s'occupent des gros ouvrages; & ce que font ailleurs l'âne, le bœuf, le mulet, le cheval, la renne ou le chameau, eſt ici le partage des hommes. Les femmes, dont les mains ſont plus délicates, filent le coton, font des étoffes, des nattes, des paniers, & préparent la nourriture. Les gages des ouvriers ſont médiocres; mais ils veulent être payés d'avance. Ils ſavent d'ailleurs ſe dédommager en pillant, & paſſent pour être plus experts dans cet art, que les plus habiles filoux de Paris.

Le commerce des eſclaves eſt l'uni-

que occupation des hommes riches, & celui des femmes leur principal amusement. Le nombre de ces dernieres n'est pas limité ; & chaque particulier peut avoir son serrail, qui n'a rien d'onéreux; car il faut qu'elles gagnent toutes leur vie par leur travail. Une fille connue par ses galanteries, & qui a donné plusieurs preuves de fécondité, n'en est que plus recherchée pour le mariage. On ne craint point d'avoir beaucoup d'enfants, parce qu'ils font la richesse de leurs peres ; & la stérilité est le plus grand défaut qu'on puisse reprocher à une femme. Ce sexe est ici d'un tempérament si voluptueux, que la sévérité des loix seroit une foible barriere contre l'incontinence. Aussi les filles ont-elles la liberté de se livrer aux amants, sans qu'on puisse les blâmer ; & pour avoir droit de se marier sans le consentement de leurs peres, elles ne sont pas obligées, comme parmi nous, d'attendre cet âge où la nature a perdu le temps le plus précieux de sa fécondité.

Celles qui se destinent publiquement à la prostitution, se tiennent sur les grands chemins dans de petites caba-

nes, qui ne fervent qu'à cet ufage. Elles font obligées de s'y trouver à leur tour, certains jours de la femaine, pour fe livrer aux paffants. Comme le pays eft fort peuplé, & que les femmes mariées vivent dans la contrainte, ces créatures ne manquent pas d'exercice. On affure que les plus accréditées reçoivent jufqu'à trente hommes par jour. Le prix ordinaire de leurs faveurs eft de trois petites coquilles, qui peuvent valoir enfemble un liard de notre monnoie. Les dévotes de diftinction, quand elles font au lit de la mort, font acheter des filles pour fervir gratuitement dans ces lieux de débauche, & croient follement qu'il eft auffi méritoire de contribuer aux plaifirs des pauvres, que de les affifter dans leurs befoins.

Les femmes commencent de bonne heure à être meres, & ceffent bientôt d'être propres à la génération : mais leur nombre furpaffe tellement celui des hommes, dans cette partie de la Guinée, que, quoiqu'en général elles foient peu fécondes, on y voit des peres qui ont jufqu'à deux cents enfants. Un negre de quelque confidéra-

tion, qui n'en a que cinquante, se plaint de son sort ; & l'on me contoit, il y a quelques jours, qu'un vice-roi repoussa un ennemi puissant, sans autre secours que ses fils & ses petits-fils, accompagnés de leurs esclaves. Cette famille étoit, dit-on, composée de deux mille personnes, sans compter les femmes, & un assez grand nombre d'enfants mort. On ne s'étonnera pas de cette prodigieuse population dans un pays, où la propagation de l'espece est l'unique but du plaisir qu'elle procure ; où les plus belles années d'une fille ne se passent pas à attendre un mari que souvent elle ne peut avoir ; où le desir d'être réputée vierge sans renoncer à la volupté, ne détruit point le principe de la génération ; où une femme qui ne fait point d'enfant avec un homme, a le droit d'en prendre un autre qui sache la rendre féconde ; où rien ne se passe contre la nature, parce qu'on accorde à la nature sage ce qu'elle demande ; où la facilité de se marier & de se quitter, fait que tout le monde se marie ; & où enfin le temps de l'amour est tout employé à ses plaisirs.

Il est défendu aux femmes, sous une

peine capitale, d'entrer dans le palais du roi, lorſqu'elles ont leurs infirmités périodiques. Elles doivent même quitter la maiſon de leur mari, & renoncer à toute communication avec les hommes pendant la durée de cette indiſpoſition. Une cabane iſolée, bâtie à l'extrêmité de la cour ou du jardin, leur ſert alors de retraite; elles ne ſortent de cette priſon, qu'après s'être lavées, purifiées, nettoyées, &c.

Je ſuis, &c.

A Sabi, ce 23 Juillet 1753.

LETTRE CLXXVI.

SUITE DU JUIDA.

QUOIQU'EN général le culte établi dans cette contrée, differe peu de celui des autres negres, j'y remarque cependant quelques détails particuliers au ſujet du grand ſerpent, adoré comme la plus puiſſante divinité du pays. Pluſieurs perſonnes qui croient avoir vu cet animal, m'en ont fait cette deſcription : « Il a environ ſept à „ huit pieds de long, ſur douze à „ quinze pouces d'épaiſſeur. Sa tête eſt „ groſſe & ronde, ſa langue courte & „ pointue, ſes yeux ſont brillants & „ ouverts, ſa queue petite & finit en „ pointe. Le fond de ſa couleur eſt „ jaune avec des raies brunes & bleues, „ répandues ſur tout ſont corps. Il ram„ pe lentement, & ſa douceur eſt ſi „ grande, qu'il ne mord pas même ceux „ qui marchent ſur lui. Il n'emploie ſa „ force que contre les reptiles veni„ meux & contre les rats, avec leſquels „ il eſt continuellement en guerre. Il les „ attaque dans quelque lieu qu'il les

„ trouve, & semble prendre plaisir à
„ défendre les hommes de la malignité
„ de ces animaux. Les negres témoi-
„ gnent, pour les serpents de cette
„ espece, une si grande vénération,
„ que lorsqu'ils en rencontrent, ils
„ les prennent avec respect, les por-
„ tent dans leurs maisons, & en
„ ont un soin extrême. Quiconque
„ en tueroit un, ou ne feroit que le
„ blesser, seroit exposé à toute la fu-
„ reur du peuple. Les Européens sont
„ obligés, pour leur sûreté, de s'ac-
„ commoder, en ce point, aux idées
„ reçues; ou si quelquefois ils osent en
„ faire des plaisanteries, les noirs se
„ retirent pour ne pas entendre ces
„ blasphêmes. Quand le feu prend à
„ une maison, & qu'un serpent a eu le
„ malheur d'être brûlé, la consterna-
„ tion se répand dans tout le canton.
„ chacun se bouche les oreilles à une
„ si triste nouvelle, & donne une cer-
„ taine somme, comme une amende
„ qu'il s'impose, en réparation du peu
„ de soin qu'on a eu pour la conserva-
„ tion de son dieu. Les ménagements
„ qu'on a pour ces reptiles, les ren-
„ dent si familiers, qu'ils en deviennent

„ très-incommodes. Ils se fourrent dans „ les lits, y font leurs œufs, les cou- „ vent; & bientôt ils rempliroient tout „ le pays de leur espece, si les porcs, „ sans respect pour la divinité, n'en „ détruisoient une grande partie. Aussi „ ces derniers animaux sont-ils en hor- „ reur dans la nation, sur-tout depuis „ qu'un édit émané du trône, les a „ tous condamnés à la mort „.

On ignore l'origine d'un culte si singulier & si bizarre. Les negres racontent que ce serpent ne pouvant supporter sont pays natal, à cause de la méchanceté des habitants, le quitta pour venir demeurer parmi eux. Ils le reçurent avec les plus grands honneurs, l'envelopperent dans un tapis de soie, & l'emporterent dans un temple. On institua des prêtres pour en avoir soin; on consacra les plus belles filles à son service; & bientôt ce nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités. La postérité de ce noble animal s'est fort multipliée, & n'a pas dégénéré des bonnes qualités de son premier pere. Mais dans le nombre, il y en a toujours un qu'on regarde comme le chef, & auquel on

rend des hommages particuliers. Le peuple penſe que c'eſt le même qui a été diviniſé ; il le regarde comme l'auteur de tous ceux qui exiſtent ; & lorſqu'il vient à mourir, les prêtres, pour ne rien diminuer de cette vénération, lui en ſubſtituent adroitement un autre de la même taille. Il eſt logé magnifiquement, nourri des mets les plus délicats, ſervi de la main des plus jolies filles. Le roi lui fait des préſents très-riches ; & il venoit lui-même tous les ans en perſonne, & proceſſionnellement, lui rendre viſite ; mais excédé des frais immenſes & de la fatigue de ce pélerinage, il a jugé à propos de s'en diſpenſer. Il ſe contente de lui envoyer ſes officiers, à-peu-près comme nos grands ſeigneurs, qui aſſiſtant autrefois aux proceſſions de la Fête-Dieu, n'y envoient plus aujourd'hui que leur livrée. Le peuple, plus religieux qu'on ne l'eſt à la cour, n'a rien perdu de ſa dévotion pour ce divin reptile.

De leur côté, les prêtres ne négligent rien pour entretenir une crédulité, qui les met en état de ſatisfaire à la fois leur incontinence & leur

avarice. Ils font venus à bout de perfuader aux habitants, que dans un certain temps de l'année, l'animal facré conçoit de l'inclination pour de jeunes filles ; & c'eft toujours aux plus belles qu'il s'adreffe. Pour annoncer fon amour, il leur apparoît pendant la nuit, les touche du bout de fa queue, leur infpire une fureur qui peut être comparée à celle des bacchantes. Elles brifent & déchirent tout ce qui leur tombe fous la main, fe dépouillent de leurs vêtements, pouffent des hurlements affreux, fe jetent fur les paffants, & obligent les parents à les féqueftrer de la fociété. C'eft le moment où les prêtres les attendent. On les mene dans une maifon bâtie à ce deffein près du temple, & dont eux feuls font les gardiens. Elles y reftent enfermées avec eux, jufqu'à ce qu'elles aient recouvré leur bon fens ; & cette guérifon eft plus ou moins longue, fuivant le degré d'affection qu'elles ont infpiré à la divinité ou à fes miniftres. Pendant ce temps-là, les parents leur envoient tout ce qui eft néceffaire, & pour leur fubfiftance particuliere, & pour celle des prêtres, auxquels cette importante

cure eſt confiée. Ils ſont de plus obligés de payer une certaine ſomme pour le logement & le ſoin qu'on a pris d'elles ; & comme le nombre de ces penſionnaires eſt conſidérable, il produit un argent immenſe aux miniſtres du grand ſerpent.

Lorſqu'une fille n'a pas encore été attaquée par le dieu reptile, ſoit qu'elle n'ait eu aucun goût pour les prêtres, ou qu'elle ait échappé à leur vigilante lubricité, ils tâchent d'avoir avec elle un entretien ſecret, & ſéduiſent avec tant d'art l'eſprit crédule de cette jeune innocente qu'ils lui perſuadent de contrefaire la folle. Dès ce moment elle eſt en leur pouvoir, & devient une nouvelle victime immolée à leur inſatiable incontinence. L'autorité que leur donne leur caractere, empêche qu'on ne révele leurs fourberies, & la plupart de ces filles s'en trouvent d'ailleurs aſſez bien, pour n'avoir aucun intérêt à les découvrir. Il y a toujours quelques negres de bon ſens, qui n'en ſont pas la dupe ; mais ils ſe contentent d'en rire en ſecret ; car il ne ſeroit pas ſûr pour eux, de vouloir détromper le peuple.

Il arrive ſouvent que des femmes même, ou dégoûtées de leurs maris, ou épriſes d'amour pour les miniſtres

de ce dieu, se disent piquées par le serpent, & ont recours au souverain remede. Un particulier ayant emprisonné la sienne pour la guérir lui-même, fut empoisonné par les prêtres. Un autre ayant pris son épouse par la main, comme s'il eût voulu la conduire au temple, la mena à des marchands qui faisoient leur cargaison d'esclaves sur la côte. Cette femme voyant son mari sérieusement disposé à la vendre, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon, & lui promit bien de n'être plus folle. Heureusement pour lui, que cette démarche ne parvint point à la connoissance des prêtres; elle lui auroit coûté la vie.

Les deux sexes sont également employés au service de la religion; & voici ce qui s'observe à la réception des femmes dans l'ordre du sacerdoce. Les vieilles, armées de massues, sortent du temple, vont dans la ville, & parcourent les rues en criant: *arrêtez & prenez*. Toutes les jeunes filles, depuis huit ans jusqu'à douze, qu'elles peuvent enlever, leur appartiennent de droit; il leur est seulement défendu d'entrer dans les maisons; mais si

quelqu'un vouloit leur résister dans les rues, il n'éviteroit pas la mort ; car les prêtres sont toujours là pour leur donner du secours. Ces vieilles furies conduisent dans leurs cabanes leur jeune proie, enferment ces novices, les instruisent, & leur impriment sur le corps les marques du grand serpent. Cette derniere opération cause à ces petites créatures des douleurs très-vives, & leur fait pousser des cris violents. Lorsqu'on les croit assez savantes, & que leurs plaies sont guéries, on les renvoie chez leurs parents, en les avertissant que le dieu qui les a marquées, leur fera souffrir les tourments les plus cruels, si jamais elles révélent ses mysteres. A quatorze ans, on pense à les unir avec le grand fétiche, dont elles deviennent en même temps, & les épouses & les prêtresses. Après les avoir ornées des plus belles parures, on les mene durant la nuit dans un caveau, où elles trouvent de jeunes serpents, qui les épousent par commission. Pendant que le mariage se consomme, les autres prêtresses dansent & chantent au son des instruments, pour empêcher d'entendre ce qui se passe. Le fruit de ces sortes d'unions est toujours la

propagation de l'espece humaine. Dès ce jour là, elles affectent une fierté & une hauteur insupportables; non qu'il soit difficile de les obtenir en mariage; au contraire, on les recherche peu, parce qu'elles exigent de leurs maris un respect infini, & qu'ils ne doivent leur parler qu'à genoux. Aussi n'épousent-elles que des insensés, auxquels elles ont recours lorsqu'elles ne peuvent plus tirer de services des jeunes prêtres. Celles qui ne trouvent pas l'occasion de se marier, vendent leurs faveurs au public ; & pour comble d'horreur, on fait un trafic infame des plus jeunes. Les vieilles prêtresses, au soin desquelles on les confie, savent persuader à ces petites innocentes, que le serpent veut qu'elles se livrent à tel homme qu'elles désignent ; c'est toujours celui qui paie le plus; & elles font espérer à leurs jeunes éleves, que pour prix de leur complaisance, elles goûteront des plaisirs ineffables.

On a bâti dans toutes les parties du royaume, des temples pour loger & nourrir ces serpents; le plus célebre est à quelques milles de la capitale. Chaque temple a son prêtre ou sa prêtresse,

& quelquefois l'un & l'autre, qui vivent d'offrandes, & répondent aux questions des adorateurs. Ils sont gouvernés par un chef, dont le pouvoir balance l'autorité royale. Persuadé qu'il a l'honneur de converser avec le grand fétiche, le peuple le croit en état de faire autant de mal, que le monarque peut faire de bien. Ce pontife est le seul qui ait droit d'entrer dans l'appartement secret du dieu reptile. Les autres prêtres, dont la foule est innombrable, sont soumis à ses ordres; & sa dignité est héréditaire. Dans le clergé subalterne, les enfants mâles succedent également à leurs peres.

Le même ordre de succession est établi dans la maison régnante. Le royaume passe à l'ainé des fils, à moins que, pour des raisons essentielles, les grands ne se croient obligés de choisir un de ses freres. Aussi-tôt que le successeur est né, on le transporte sur la frontiere, pour y être élevé comme un simple particulier, sans aucune connoissance, ni de sa naissance, ni de son rang. Ceux à qui on le confie, l'élevent comme leur enfant; & le prince, qui occupoit le trône au commencement

de ce ſiecle, gardoit les pourceaux d'un negre qu'il prenoit pour ſon pere, lorſque les grands vinrent le reconnoître pour leur ſouverain.

Dès que la mort du roi eſt publiée, les loix, l'ordre, le gouvernement reſtent comme ſuſpendus juſqu'au couronnement de ſon ſucceſſeur : c'eſt un ſignal de liberté pour toute la nation. Ceux qui ont des haines ou d'autres paſſions à ſatisfaire, prennent ce temps de licence pour commettre toutes ſortes d'excès. Le vol, la vengeance, le viol, l'aſſaſſinat ſont impunis ; les grands & les Européens n'oſent ſortir qu'avec de nombreuſes eſcortes ; & tous les gens ſenſés ſe renferment dans leurs maiſons. Pour faire ceſſer ces horreurs, on ſe hâte d'annoncer au peuple que le trône eſt rempli. Alors les loix reprennent leur force, le commerce renaît, les marchés s'ouvrent ; & chacun retourne à ſon travail.

Le premier ſoin du nouveau roi eſt de faire inhumer le corps de ſon pere, avec lequel on enterre, comme dans toutes ces cours barbares, des femmes, des officiers & des eſclaves vivants. Le favori du prince ſubit le premier ce

fort cruel. L'état de cet homme est fort étrange : il n'est revêtu d'aucun office à la cour ; il n'a pas même la liberté d'y entrer, si ce n'est pour y demander quelque grace. Il s'adresse au grand pontife, qui en informe sa majesté, & toutes ses demandes lui sont accordées ; mais il a soin de n'en faire que de justes. Il a d'ailleurs quantité de droits, qui lui attirent beaucoup de distinction. Il est exempt de toutes sortes de taxes & de travaux, & dans les marchés, il prend tout ce qui convient à son usage. Cette liberté, jointe aux témoignages de respect qu'il reçoit des peuples, rendroit sa vie fort heureuse, si elle n'étoit sans cesse empoisonnée par l'idée du sort affreux qui le menace ; car sa tête est toujours la premiere qui tombe après la mort du roi.

Les obseques du prince sont suivies du couronnement de son successeur ; & c'est un grand du royaume d'Ardra, qui préside à cette cérémonie. Les Européens ont le droit d'y assister ; le roi lui-même les y invite. Ils y sont assis & couverts, à l'exception des Portugais, qui doivent s'y tenir debout & tête nue. Circonstance humi-

liante pour cette nation, dont l'autorité est tellement affoiblie à la cour de Juida, que si les negres insultent un Portugais, il n'a pas la liberté de les frapper; au lieu qu'un François, sur lequel un noir leveroit la main, est en droit de le tuer.

Le jour étant indiqué pour le couronnement, on assemble les grands du rayaume; & l'on commence par approuver solemnellement la conduite qu'ils ont tenue pendant l'interregne. Une décharge d'artillerie en avertit le public; & aussi-tôt les cris de joie retentissent dans toute la ville. Ils se répandent si promptement de village en village, que dans un état si peuplé, ils passent, en moins d'une heure, jusqu'aux parties les plus éloignées de la capitale. Tout le monde est alors dans une agitation qu'on prendroit pour une ivresse générale. Il faut renoncer au sommeil, & suivre le torrent, qui n'est qu'un emportement tumultueux de réjouissances & de fêtes. Le seigneur d'Ardra, dont la famille est en possession depuis un temps immémorial de faire le couronnement, arrive avec un cortege magnifique, &

eſt traité avec toutes ſortes de reſpects. Les femmes du roi le ſervent à table ; il parle à ſa majeſté ſans ſe proſterner, & ne rend aucune viſite aux grands du pays. Ceux ci ſont occupés, avec le peuple & les prêtres, à faire des proceſſions au temple du grand ſerpent, pour demander que le nouveau maître gouverne avec bonté, qu'il rende le commerce floriſſant, qu'il faſſe obſerver les loix, & maintienne la liberté publique.

Une nouvelle décharge de pluſieurs canons annonce l'arrivée du monarque. Ce prince ſort de ſon palais, accompagné de ſes femmes qui ſont parées de tous les ornements de la couronne. Il eſt lui-même couvert de tout ce qu'il a de plus magnifique ; & dans cet état il traverſe les cours, & va s'aſſeoir ſur ſon trône. C'eſt un grand fauteuil doré, ſur lequel on voit encore les armes de France, ce qui le fait aſſez reconnoître pour un préſent de la compagnie. Deux nains du roi, qui ſont debout vis-à-vis de lui, repréſentent alternativement à ſa majeſté les bonnes qualités de ſon prédéceſſeur, & l'exhortent à l'imiter. Le ſeigneur d'Ardra s'avance en-

ſuite vers le trône, & ſalue le monarque d'une ſimple inclination. Puis prenant entre ſes mains le caſque que le prince a ſur la tête, il ſe tourne vers le peuple, & lui dit: " voilà votre ſouverain; ſoyez-„ lui fidele „. Il répete juſqu'à trois fois ces mêmes paroles : & remettant le caſque du roi, il fait à ſa majeſté une profonde révérence. Le canon, la mouſquetterie, la muſique, les battements de mains recommencent avec une nouvelle ardeur, & le monarque s'en retourne, au milieu des acclamations & des cris de joie. Les habits & les ornements qu'il a portés dans cette occaſion, appartiennent au ſeigneur d'Ardra; mais ce dernier ſe contente d'un préſent. Il ne peut s'arrêter à Juida plus de trois jours après la fête, qui ſe termine par une proceſſion au temple du ſerpent.

Perſonne, même les grands, même les vice-rois, ne parle au roi qu'à genoux; mais cette ſoumiſſion n'eſt qu'apparente; car leur indépendance eſt portée plus loin que dans tout autre pays. Ils partagent le gouvernement avec le ſouverain, & ſe font mutuellement la guerre entre eux, ſans qu'il oſe interpoſer ſon autorité. Lorſqu'ils aſſiſ-

tent

tent à son audience, si leurs gens craignoient pour eux quelque disgrace, ils forceroient les barrieres du palais, & perdroient le respect dû à la majesté royale.

Les Européens ne se prosternent point devant ce prince ; ils le saluent seulement, comme on fait les personnes de considération dans leur pays. Le monarque les reçoit avec amitié, les prend par la main, les presse de s'asseoir, boit à leur santé ; & si c'est la premiere visite qu'ils lui rendent, ils les honore de cinq ou six coups de canon lorsqu'ils sortent. L'usage est de demeurer tête-nue pendant toute l'audience, non qu'il exige cette marque de soumission ; mais on sait qu'il en est flatté. On laisse aussi les épées à la porte, parce qu'il n'aime point qu'on paroisse armé devant lui.

Le roi de Juida ne mange jamais présence de ses sujets ; & personne ne sait en quelle partie de son palais il passe la nuit. Je demandois à un de ses officiers où étoit la chambre de ce prince ? Pour toute réponse, il me fit cette question : « où croyez-vous que Dieu „ dorme ? Il est aussi facile, ajoute-t-il,

„ de ſavoir l'un que l'autre „. On laiſſe le peuple dans cette ignorance, pour éloigner du monarque toutes ſortes de périls, par l'embarras de le trouver ſi l'on en vouloit à ſa vie.

Ses revenus ſont conſidérables ; ils conſiſtent dans le produit des terres de ſon domaine, dans les impôts qui ſe levent ſur les marchandiſes, dans les préſents que lui font les Européens, dans les ſaiſies, les confiſcations & les amendes. Cette perception ſe fait, comme en France, par le miniſtere de gens auſſi affamés qu'inutiles, qui ne ſavent puiſer dans les ſources que pour les étancher, & ne ruinent pas moins le prince par leurs rapines, qu'ils n'oppriment les peuples par leurs vexations. Malgré ces pilleries, le roi de Juida feroit un des plus puiſſants monarques de l'Afrique, s'il avoit moins de guerres à ſoutenir, s'il diminuoit la dépenſe exorbitante de ſa maiſon, ſi les miniſtres du grand ſerpent n'abſorboient pas la plus forte partie des richeſſes de l'état.

L'autorité ſuprême réſide dans la volonté du ſouverain & des grands du royaume. Les dignités que confere le

prince se divisent en trois classes : la premiere est celle des vice-rois ou gouverneurs de province : ils commandent avec autant d'autorité dans leur département, & y tiennent une cour aussi brillante que celle du roi. La seconde est la classe des grands capitaines ; & la troisieme celle des capitaines ordinaires, tels que le capitaine du marché, le capitaine des esclaves, le capitaine des prisons, le capitaine du rivage, le capitaine des étrangers, &c. Le conseil d'état ne s'assemble que pendant la nuit, à moins qu'une occasion pressante n'oblige de déroger à cet usage.

Il n'y a de loix établies dans ce royaume, que contre les crimes capitaux ; & l'on ne met dans ce rang que le meurtre, & l'adultere avec les femmes du roi. Le supplice n'est pas spécifié ; mais il est toujours cruel. Quelquefois on coupe à l'accusé, aux yeux de sa complice, la partie qui l'a rendu criminel ; & on l'oblige de la jeter dans le feu. On fait ensuite une fosse de quatre ou cinq pieds de profondeur, au milieu de laquelle la femme est attachée à un pieu, les bras liés

derriere le dos. Toutes ses compagnes sortent du palais, parées comme aux grandes fêtes, au son des flûtes & des tambours. Chacune porte sur sa tête un grand pot rempli d'eau bouillante; & elles vont la jeter, l'une après l'autre, sur le corps de cette malheureuse, qui expire dans les tourments. L'amant est attaché à une broche; & ce sont encore ces mêmes femmes qui apportent des fagots pour le rôtir. Un jeune homme, surpris dans serrail habillé en fille, fut sur le champ conduit au supplice. Arrivé au lieu de l'exécution, il se mit à rire, en voyant plusieurs de celles qui avoient eu pour lui quelques foiblesses, s'empresser à porter du bois pour son bûcher. Il expliqua le sujet de son étonnement; mais il eut la discrétion de n'en nommer aucune, n'ayant eu jusques-là que des raisons de s'en louer. Les particuliers se font justice eux-mêmes des infidélités de leurs épouses. Ils pourroient leur ôter la vie; mais elles en sont quitte le plus souvent pour une simple bastonnade.

Lorsque le roi est mécontent de quelque grand de sa cour, il envoie ses femmes piller sa maison; & comme il est

défendu aux hommes de les toucher, elles rempliſſent tranquillement leur commiſſion. Mais ces ſortes de punitions ſont fort rares ; car, comme les nobles ſe ſoutiennent réciproquement, elles pourroient occaſionner des révoltes. En général, la loi du talion eſt en uſage dans ce pays : un incendiaire eſt puni par le feu, un voleur par de l'argent, un meurtrier par la perte de ſa vie. Si l'accuſation eſt ſans preuve, on a recours, comme chez les autres negres, aux épreuves judiciaires. Un débiteur inſolvable peut être vendu, lui, ſa femme, ſes enfants, juſqu'à la concurrence de la ſomme due. Le créancier a de plus le droit ſingulier de ſaiſir le premier eſclave qu'il rencontre, pourvu qu'il diſe : " je t'arrête pour ,, telle ſomme qu'un tel me doit ,,. Alors le maître de ce captif, quel qu'il puiſſe être, même le roi, doit payer dans vingt-quatre heures toute la dette au créancier, ſans quoi ce dernier peut vendre l'eſclave ; & ſi un ſeul ne ſuffit pas pour completter la ſomme, il peut en arrêter pluſieurs. Les eſclaves des Européens ſont à couvert de

cette étrange loi, qui expose le riche à payer les dettes du pauvre.

Il y a environ vingt ans, que le royaume de Juida éprouva une révolution, qui, sans apporter de grands changements dans l'administration de l'état, a fait passer cette monarchie sous la domination d'un nouveau maître. Le roi de Dahomay, prince voisin, qui venoit de subjuguer le pays d'Ardra, entreprit de réduire sous sa puissance toute cette partie de la Guinée, que les Européens appellent la côte des Esclaves. Il s'avança jusqu'à une riviere qui coule près de Sabi; & le roi de Juida, au lieu de lui en disputer le passage, se contenta d'envoyer le souverain pontife faire des sacrifices au grand serpent. Pendant qu'on s'occupoit à prier, Truro-Audati, c'est le nom du vainqueur, alla droit à la capitale, sans trouver de résistance, força son ennemi à prendre la fuite, & mit la ville au pillage. Les Européens établis dans ce royaume furent faits prisonniers. Le conquérant les reçut avec bonté, rejetta le mauvais traitement qu'ils avoient essuyé sur les troubles de la guerre; leur

permit de retourner dans leurs forts, leur fit présent de plusieurs esclaves, & les assura qu'aussi-tôt que ses conquêtes seroient affermies, son dessein étoit de faire fleurir leur commerce.

On conserve, parmi les papiers du comptoir Anglois, la copie d'une lettre, dont la traduction pourra vous être d'autant plus agréable, qu'elle vous fera connoître plus particuliérement le caractere singulier de ce prince, & divers usages de son pays. Elle est d'un facteur nommé Lamb, qui, étant prisonnier du roi de Dahomay, l'écrivit pendant sa captivité au gouverneur Anglois du fort de Juida. Je ne copierai que ce qui concerne ce monarque.

« Je lui parle souvent, dit le facteur, „ d'établir une correspondance avec „ la compagnie, & de faire venir des „ blancs à sa cour. Je ne crois pas qu'il „ voulût les retenir malgré eux; & s'il „ en use différemment à mon égard, c'est „ qu'il me regarde comme un prisonnier „ de guerre. D'ailleurs il paroît m'estimer beaucoup, parce qu'il n'a jamais „ connu d'autre blanc qu'un vieux mulâtre Portugais, qui lui a coûté fort „ cher; & quoique cet homme soit son

„ captif, il le traite comme un ſeigneur
„ du plus haut rang. Il lui a donné
„ deux maiſons, avec un grand nombre
„ de femmes & d'eſclaves, ſans lui
„ impoſer d'autre devoir, que de rac-
„ commoder quelquefois ſes habits,
„ parce que ſon métier eſt d'être tailleur.
„ Ainſi l'on peut compter que tout ar-
„ tiſan libre, qui voudroit ſe rendre ici,
„ ſeroit très-bien reçu, & feroit une
„ fortune conſidérable; car ce prince
„ paie magnifiquement ceux qui tra-
„ vaillent pour lui. Si vous connoiſſiez
„ quelque courtiſanne hors de condi-
„ tion, quelque jolie maîtreſſe, blan-
„ che ou mulâtre, à qui l'on pût per-
„ ſuader de venir dans cette contrée,
„ ſoit en qualité de femme du roi,
„ ſoit pour y exercer librement ſa pro-
„ feſſion, cette galanterie me feroit
„ faire un extrême progrès dans le cœur
„ du monarque; & une femme qui pren-
„ droit ce parti, n'auroit point à craindre
„ d'être forcée par la violence; car ſa
„ majeſté en a plus de deux mille qui ſe
„ diſputent ſes faveurs. Elles n'ont d'au-
„ tre occupation, que de lui plaire &
„ de le ſervir dans ſon palais. Lorſ-
„ que j'arrivai dans le pays, le Por-

„ tugais dont je viens de parler, avoit
„ une fille mulâtre, que ce prince trai-
„ toit avec beaucoup de distinction,
„ & qu'il combloit de richesses. Etant
„ morte de la petite vérole, le roi
„ souhaite d'en avoir une autre ; &
„ je lui ai entendu dire plusieurs fois,
„ qu'aucun blanc ne manquera jamais,
„ auprès de lui, de tout ce qui peut s'a-
„ cheter avec de l'or. Quoique je ne lui
„ rende aucun service, il m'a fait pré-
„ sent d'une maison & d'une douzaine
„ de domestiques de l'un & l'autre sexe,
„ avec des revenus fixes pour mon en-
„ tretien. Si j'aimois l'eau-de-vie, je
„ me tuerois en peu de temps ; car on
„ m'en fournit en abondance. Le sucre,
„ la farine, & les autres commodités
„ ne me sont pas plus épargnés. Si ce
„ prince fait tuer un bœuf, ce qui lui
„ arrive souvent, je suis sûr d'en avoir
„ un quartier ; & ma moindre crainte
„ est de mourir de faim.

„ Lorsqu'il sort en public, il nous fait
„ appeller, le Portugais & moi, pour le
„ suivre. Nous sommes assis auprès de lui
„ pendant tout le jour à l'ardeur du so-
„ leil, avec la permission néanmoins de
„ faire tenir par nos esclaves, des para-

„ ſols qui nous couvrent la tête. On ap-
„ porte un grand flacon d'eau-de-vie,
„ pour nous rafraîchir; & il nous en en-
„ voie d'autres dans nos maiſons. Ce-
„ pendant, comme je ſuis fort ennuyé
„ de ma ſituation, je le ſuppliai, il y a
„ quelques jours, de me mettre entre
„ les mains du général de ſes troupes,
„ & de me faire donner un cheval pour
„ aller à la guerre. Il rejetta ma pro-
„ poſition, ſous prétexte qu'il ne vou-
„ loit pas m'expoſer à la mort. Le gé-
„ néral même n'approuva pas l'offre
„ que je venois de faire; car ſi vous
„ étiez tué, me dit-il, le roi ne me
„ pardonneroit pas d'en avoir été l'oc-
„ caſion. Sa majeſté a cependant or-
„ donné qu'on me donnât un cheval,
„ & m'a déclaré que lorſqu'il ſortiroit
„ de ſon palais, je ſerois toujours à ſa
„ ſuite. Comme il eſt fatiguant d'être à
„ cheval ſans ſelle, je vous prie de m'en
„ procurer une, avec un fouet & des
„ éperons. Le roi vous demande auſſi
„ pour lui, les meilleurs harnois que
„ vous ayiez à Juida : vous ſerez payé
„ libéralement de toutes vos avances.
„ Il voudroit en même temps que vous
„ lui envoyaſſiez un chien Anglois, &

„ une paire de boucles. N'oubliez pas
„ d'y ajouter du papier ; car sa ma-
„ jesté m'a pris tout le mien pour en
„ faire un cerf-volant. J'ai eu beau
„ lui représenter que c'est un amuse-
„ ment puérile ; il ne s'en occupe pas
„ moins ; & il veut que nous nous
„ en amusions ensemble. Quoique ce
„ prince paroisse fort sensé, sa passion
„ est pour les bagatelles qui flattent son
„ caprice. Si vous avez quelque chose
„ de ce genre qui puisse lui plaire,
„ vous me ferez plaisir de me l'envoyer.
„ Il aime sur-tout à jeter les yeux
„ sur les livres ; ordinairement il en
„ porte un qu'il a pris au mulâtre Por-
„ tugais ; & lorsqu'il veut refuser quel-
„ que grace qu'on lui demande, il le
„ parcourt attentivement, comme s'il
„ s'y connoissoit. C'est un livre de
„ prieres, écrit en latin.

„ Vous pouvez m'adresser ce que je
„ vous demande pour lui & pour moi.
„ Le moindre présent de ma part lui
„ sera fort agréable, & redoublera mon
„ crédit dans cette cour. Cette grace
„ pourra non-seulement rendre mon
„ sort plus supportable ; mais le roi
„ voyant qu'on ne pense point à ma

„ rançon, se déterminera peut-être à
„ m'accorder ma liberté dans quelque
„ moment de faveur. Comme je le pres-
„ sois derniérement de m'expliquer à
„ quelles conditions il vouloit me per-
„ mettre de partir, il répondit que n'é-
„ tant pas negre, il n'avoit aucune rai-
„ son de me vendre. J'insistai; & il
„ tourna ma priere en plaisanterie, en
„ disant que je valois sept cents esclaves
„ à quatorze livres sterling par tête. Je
„ lui demandai s'il me prenoit pour le
„ roi de mon pays; & je n'en pus tirer
„ qu'un grand éclat de rire „.

L'auteur de cette lettre passa encore deux ans auprès du roi de Dahomay. Enfin ce prince se fiant à la parole qu'il lui donnoit de revenir avec d'autres blancs, le renvoya comblé de bienfaits. Il s'arrêta peu à Juida: & l'occasion s'étant offerte de passer en Amérique, il se rendit à la Barbade, & de-là en Europe, où il oublia toutes ses promesses. Le roi s'en plaignit; mais il assura que les blancs n'en seroient pas moins bien reçus à sa cour. « Ce que je lui ai don-
„ né, ajouta-t-il, est pour moi moins
„ que rien; & s'il étoit revenu avec le
„ plus grand vaisseau de son pays,

„ j'aurois pris plaisir à le remplir d'es-
„ claves, dont il auroit pu disposer à
„ son gré „.

Il tint ce discours à des Anglois qui lui furent présentés l'année suivante. Ce monarque étoit assis sur une chaise dorée ; & trois femmes soutenoient de grands parasols sur sa tête, pour le garantir de l'ardeur du soleil. Quatre autres étoient debout derriere lui, le fusil sur l'épaule, & vêtues depuis la ceinture en bas, suivant l'usage de la nation, où la partie supérieure du corps est toujours nue. Ceux qui avoient à parler à ce prince, commençoient par baiser la terre, & approchoient leur bouche de l'oreille d'une vieille femme, qui alloit expliquer leurs desirs au roi, & apportoit sa réponse. Il déclara que, malgré ses droits de conquérant, il ne mettroit pas plus d'impôts sur les marchandises étrangeres, qu'on n'étoit accoutumé d'en payer à son prédécesseur. Les Anglois répondirent que sa majesté étant un plus grand prince que le roi de Juida, on espéroit qu'il exigeroit moins des marchands. “ Au contraire,
„ repliqua-t-il, étant plus puissant

„ que lui, je devrois demander davantage; mais, continua ce prince, en „ s'adressant au chef du navire, comme „ vous êtes le premier capitaine Anglois „ que j'aie vu, je veux vous traiter comme une jeune mariée, à laquelle on „ ne refuse rien „. Le capitaine, surpris de ce tour d'expression, regarda l'interprete, & l'accusa d'y avoir changé quelque chose; mais le roi, flatté de son étonnement, recommença sa réponse dans les mêmes termes, & lui promit que ses actions ne démentiroient point ses paroles.

Cependant les princes dont Truro-Audati avoit envahi les états, se réunirent contre lui, & remporterent d'abord quelques avantages. Le gouverneur du fort Anglois se joignit à eux, & conçut le projet de rétablir le roi de Juida sur le trône. Il eut même l'imprudence & la barbarie de faire donner des coups de fouet à un des principaux officiers du roi de Dahomay, en disant que si son maître tomboit entre ses mains, il éprouveroit le même sort. Ce discours fut rapporté au monarque, qui dit, d'un air assez tranquille: " il faut que cet homme

„ ait un fond de haine naturelle contre „ moi, puisqu'il a si promptement ou- „ blié les bontés que j'ai eues pour „ lui „. Ses gens eurent ordre de l'arrêter à la premiere occasion ; & elle ne tarda pas à se présenter. Ils lui lierent les pieds & les mains, & le porterent au roi, qui refusant de le voir, leur dit d'en faire ce qu'ils voudroient. Ils l'attacherent entre deux pieux, le ventre contre terre, lui firent des incisions aux bras, aux cuisses, aux jambes, & sur le dos, y mirent du jus de limon mêlé de poivre & de sel, lui couperent ensuite la tête, diviserent le corps par pieces, le firent rôtir, & le mangerent. Ceux qui eurent part à cet horrible festin, disoient en tournant cet affreux repas en plaisanterie, que le bœuf d'Angleterre étoit excellent.

On voulut persuader au roi de Dahomay de se défaire de tous les blancs; mais trop politique pour suivre un conseil qui auroit totalement détruit le commerce de ses états, il répondit qu'il n'avoit aucun sujet de haine contre eux; que le gouverneur Anglois s'étant attiré un malheur qui ne regardoit que lui, il espéroit que sa na-

tion sauroit mieux choisir ceux qu'elle enverroit désormais commander dans le fort. Mais les différentes révoltes, dans lesquelles les Européens sont entrés, ont changé en défiance l'affection de ce roi negre ; & ses sujets conservent toujours ce caractere barbare qui semble né avec eux.

Le pays de Dahomay, dont le souverain a réuni les états voisins à sa couronne, est situé dans les terres à soixante lieues de la côte. Les habitants y mangent leurs prisonniers, & en exposent la chair dans les marchés publics. Persuadés que leurs divinités sont aussi cruelles qu'eux, ils lui immolent des victimes humaines. Le sang est pour les dieux, les têtes pour le roi qui en fait des trophées, & la chair pour les prêtres, de qui le peuple l'achete & la mange. Un corps de troupes toujours existant, fait la principale force de ce royaume. Chaque compagnie a ses drapeaux & ses officiers ; & chaque soldat a toujours avec lui un éleve entretenu aux dépens de l'état. L'institution d'un corps de chevalerie, sous le nom d'ordre des héros, excite le courage des guerriers, & entretient l'é-

mulation. Le cordon eſt un collier de dents d'hommes, qui leur tombe ſur l'eſtomac. Il y en a de mieux garnis que d'autres ; ce qui fait une différence de degrés dans l'ordre même de la valeur. Une loi défend, ſous peine de mort, à tout militaire de ſe parer de cet ornement, s'il n'eſt fait avec les dents des ennemis qu'il a tués de ſa main dans le combat. On aſſure que les palais du roi ſont pavés des crânes de ceux que ce prince a fait mourir lui-même à la guerre.

Ce même monarque s'eſt auſſi rendu maître des pays de Popo & de Koto, ſitués ſur cette côte. Ils faiſoient tous deux partie du royaume de Juida. Les gouverneurs révoltés ſe ſont toujours ſi bien défendus, qu'on n'a jamais pu les forcer de rentrer dans le devoir. Les habitants, comme ceux de toutes ces régions, ont une confiance aveugle dans leurs prêtres. Ils les appellent *domine*, mot latin qu'ils ont emprunté de quelque nation européenne. Ces peuples ſont généralement aſſez pauvres, & ſur-tout très-adonnés au vol & au brigandage.

Ces deux pays, ainſi que celui de Juida, ſont ſous un climat fort mal-

ſain. On en reconnoît les malignes influences à une marque dont s'apperçoivent les navigateurs qui mouillent ſur la côte. La roſée qui tombe ſur les vaiſſeaux pendant la nuit, engendre quantité de petits inſectes ſemblables à des lézards, qui meurent & ſe diſſipent aux premiers rayons du ſoleil. L'eau du ciel y tombe par torrents, & eſt auſſi brûlante que ſi elle avoit été chauffée ſur le feu. On reſpire dans les maiſons un air embraſé; & l'on n'a pas d'autre reſſource, que de ſe faire rafraîchir continuellement par des negres avec de grands éventails de peau.

Les terres ſont ici très-fertiles, & produiſent annuellement pluſieurs moiſſons. Celles qui appartiennent au domaine du roi, ſont cultivées ſans aucune dépenſe de la part du monarque. Ses droits ſont ſi abſolus ſur le travail de ſes ſujets, qu'il ne leur fournit pas même de l'eau pour ſe déſaltérer. Ce ſervice ſe renouvelle trois fois par an; & pour premier ſignal, on tire la veille trois coups de canon, qui, le lendemain à la pointe du jour, font venir tout le monde auprès du palais, armé des inſtruments du labourage. On

commence par des chants & des danſes qui durent un quart-d'heure ; & enſuite toute la troupe ſe rend aux lieux aſſignés. Les ouvriers commencent vivement leur tâche, en ſuivant à chaque coup de bêche, la meſure des tambours & des flûtes qui ne ceſſent de jouer pendant le travail : auſſi cet exercice a-t-il plus l'air d'un amuſement, que d'un ouvrage pénible. Le ſoir, tout le monde retourne à la porte du palais, où les chants & les danſes recommencent, tandis que les grands rendent compte au roi du travail du jour. Comme toutes les terres du domaine n'occupent pas les environs de la capitale, les gouverneurs de province prennent les mêmes ſoins pour celles qui ſont ſituées dans leur département. Les moiſſons paſſent dans les magaſins royaux avec les mêmes ſecours ; & c'eſt par les mêmes ſervices, avec la même joie, le même contentement univerſel, que les temples du grand ſerpent ſont conſtruits, réparés ou embellis.

Si vous comparez, Madame, la gaieté de ces Africains dans les travaux publics, avec la triſteſſe qui regne dans nos corvées, vous jugerez que cette

différence ne peut venir que de la rigueur avec laquelle on traite nos paysans d'Europe : on accable des hommes libres sous le poids de la servitude ; & on les oblige avec dureté, de donner à l'état, dont ils ne retirent ni secours ni protection, une partie de leur temps, de leurs fatigues & de leur sueur, qui sont les seules choses dont ils aient la propriété.

Je suis, &c.

Au royaume de Juida, ce 4 août 1753.

LETTRE CLXXVII.

LA CÔTE D'OR.

VOUS n'aurez aujourd'hui, Madame, qu'un ſimple journal de voyage, accompagné de quelques remarques ſur les lieux où je me ſuis arrêté depuis la riviere de Volta, où commence la Côte d'Or, juſqu'au cap d'Apollonia, où elle finit. Cet eſpace qui contient environ cent dix lieues, offre un grand nombre d'habitations qui bordent le rivage de la mer, & ſont poſſédées par des Européens & par des negres. Les unes forment de petits royaumes ; les autres ſe gouvernent en républiques ; les François, les Anglois, les Hollandois, les Danois, les Brandebourgeois y ont bâti des forts & des comptoirs. Le pays tire ſon nom de la grande quantité d'or qu'il produit, & de celui que les habitants de la côte achetent dans l'intérieur de l'Afrique, pour le revendre à nos marchands d'Europe. Ils n'ont d'ailleurs rien qui les diſtingue des autres negres ;

& cette reſſemblance de mœurs, de loix, de coutumes, de caractere, de gouvernement & de religion, ne me laiſſe preſque plus rien de nouveau à dire ſur tous ces articles. Les productions même ne different point de celles des autres cantons de la Guinée ; & à l'exception d'un très-petit nombre d'uſages propres du pays, & de quelques détails particuliers concernant les habitations Européennes, toute cette lettre ne ſera qu'un véritable itinéraire, &, comme je vous l'ai dit, un ſimple journal de voyage.

Le 6 du mois d'août, nous regagnâmes la rade de Juida ; & le 7, nous arrivâmes à l'embouchure de la Volta, qui ſépare la Côte d'Or de celle des eſclaves. Cette riviere vient de fort loin dans les terres ; mais on ignore la longueur de ſon cours, les pays qu'elle traverſe, & le lieu où elle prend ſa ſource. Ses eaux ſe précipitent dans la mer avec tant de rapidité, qu'on les diſtingue encore à deux lieues du rivage. Son embouchure eſt diviſée par une petite iſle fort eſcarpée & couverte de bois, qui en rend l'entrée étroite & difficile.

Le 8, nous vînmes mouiller près de Soko, place autrefois assez considérable dans le royaume d'Akra. Elle est encore aujourd'hui une des plus peuplées de la côte, & entretient un fort commerce avec les Anglois. Les autres villes sont le grand Akra, capitale de tout le royaume, bâtie dans l'intérieur de l'Afrique, le petit Akra & Orsoko; mais cette derniere ayant été détruite par quelques peuples voisins, n'est actuellement qu'un simple village; & le petit Akra ne vaut guere mieux. Depuis la mer, jusqu'à trois lieues du rivage, on trouve un canton fort uni, qui sert comme de parc à des troupeaux de daims, de pintades, de chevres sauvages, de lievres & autre gibier.

Les Européens ont trois forts sur la côte d'Akra. Le premier, qui appartient aux Danois, est situé à Orsoko. Ils lui ont donné le nom de Christiansbourg, à l'honneur d'un de leurs rois. C'est un bâtiment quarré, très-spacieux, défendu par quatre batteries de vingt pieces de canon. Le fort de Creve-cœur, près du petit Akra, est possédé par les

Hollandois, qui n'y ont pas plus de vingt hommes de garnison. Le troisieme, nommé James-Fort, est aux Anglois, & occupe le haut d'une colline pierreuse, à peu de distance de la ville de Soko.

On est surpris que les negres, qui ne manquent ici ni de bon sens, ni de courage, aient consenti à se laisser brider par des châteaux qui rendent, pour ainsi dire, les étrangers maîtres de leur pays ; mais l'intérêt particulier & l'amour des présents ont fait taire toutes les considérations politiques. Les Européens, pour former ces établissements, demanderent d'abord la permission au roi d'Akra de bâtir un magasin, & l'obtinrent par des dons considérables. Ils persuaderent ensuite à ce prince, que, pour défendre ses états contre ses ennemis, il étoit à propos de changer ces magasins en forteresses, & de les munir d'artillerie. Il faut pourtant convenir que ces châteaux ont été, dans plusieurs occasions, d'une très-grande utilité aux habitants de ce royaume. Lorsque le roi d'Aquambo, dont il est devenu tributaire, en fit la conquête, il n'en seroit pas échappé un seul

ſeul, ſans le ſecours qu'ils trouverent dans ces trois forts.

Le 9, nous nous arrêtâmes à Scindo, comptoir Anglois dans le royaume d'Agouna, dont Baraku eſt la capitale. Selon les loix de ce petit état, les habitants ne peuvent être gouvernés que par une femme. La reine, pour conſerver toujours ſon autorité, ne ſe marie point ; mais il lui eſt permis de choiſir un jeune eſclave pour contenter ſes deſirs ; & s'il ceſſe de lui plaire, comme cela arrive très-ſouvent, elle en appelle bien vîte un autre. Il eſt défendu, ſous peine de mort, à celui qu'elle honore de ſon choix, d'entretenir aucun commerce avec d'autres femmes. C'eſt toujours l'ainée des filles qui hérite de la couronne ; & les enfants mâles ſont vendus pour l'eſclavage. Dès qu'une princeſſe eſt déſignée pour ſuccéder au trône, elle a, comme la ſouveraine, la liberté de prendre un eſclave pour le même uſage.

Pendant que j'étois au comptoir de Scindo, le directeur me propoſa de l'accompagner chez la reine. Nous la trouvâmes aſſiſe ſous un arbre, il lui préſenta un baril d'eau-de vie. Par

honneur pour nous, elle fit danser devant elle tous les gens de sa suite ; & dans l'intervalle de chaque danse, elle prodiguait des baisers au directeur. Elle l'avoit pris en amitié, parce qu'il étoit bel homme, qu'il parloit la langue & savoit les usages du pays. Elle poussa la civilité, jusqu'à nous offrir à chacun une de ses filles d'honneur pendant le temps que nous voudrions nous arrêter dans sa cour & nous en amuser : mais nous nous dispensâmes modestement d'accepter cette offre ; & pour ne pas humilier la jeune négresse, qui déjà se disposoit à me suivre, je m'excusai sur le peu de temps que j'avois à rester dans ce royaume.

Le 12 du même mois, après avoir laissé à notre droite le grand & le petit Akron, nous découvrîmes le cap-Corse. Le grand Akron, plus avancé dans les terres que le petit, est une espece de république. L'autre est un petit état qui entretient, avec le premier, une parfaite union, sous la protection des negres de Fantin. Ce dernier pays a environ dix lieues sur la côte ; & l'on y trouve un très-grand nombre de villes, de villages, & de

forts Européens. Les villes principales ſont Anikan, Anamabo, le grand & le petit Cormantin, ſans compter la capitale, qui donne ſon nom à toute cette contrée. Le ſouverain eſt une eſpece de doge, dont le pouvoir eſt reſſerré par l'autorité d'un conſeil de vieillards. Chaque canton a d'ailleurs ſon chef, dont la ſoumiſſion pour le doge, ne conſiſte guere qu'à lui accorder le premier rang. Si ce peuple n'étoit pas ſans ceſſe troublé par ſes diviſions domeſtiques, il feroit bientôt éprouver ſa puiſſance à ſes voiſins. Le pays produit des fruits en abondance, & de l'excellent vin de palmier. Il ſeroit trop long de nommer tous les forts & les comptoirs que les Portugais, les Hollandois, & les Anglois ont, ou ont eus, le long de cette côte, & les petites guerres que ſe ſont faites entr'elles ces trois nations, moitié guerrieres, moitié marchandes.

Ce ne fut que le 13 que nous arrivâmes au cap-Corſe dans le royaume de Fétu, où ſont ſitués une ville, & à côté un fort Anglois qui porte le nom du cap. Il eſt ſur un grand rocher qui s'avance dans la mer. C'eſt un des plus

beaux & des mieux fortifiés de toute la côte; & l'on n'y manque d'aucun des agréments & des commodités de la vie. On tient une école publique, dans l'enceinte du château, pour l'instruction des jeunes negres de la ville, auxquels, sous prétexte de leur apprendre à lire & à écrire, on tâche d'inspirer du goût pour la religion chrétienne; mais, jusqu'à présent, on en a tiré peu de fruit, parce que les parents s'y opposent de tout leur pouvoir. Près de la porte est un donjon, où l'on enferme les Anglois qui se sont rendus coupables de quelque crime; on les y retient, jusqu'à ce qu'on trouve l'occasion de les faire transporter en Angleterre, pour y être jugés suivant les loix. On a taillé sous le roc une grande voûte, fermée par une grille de fer, & destinée à contenir les esclaves, dont on appréhende quelque révolte. Dans une autre partie de ce même rocher, on a aussi pratiqué une citerne, dont l'eau suffit non-seulement pour la provision du fort, mais souvent même pour le besoin des vaisseaux. Lorsqu'il commence à pleuvoir, on ferme les canaux qui aboutissent à ce réservoir;

& les esclaves negres sont employés à laver la surface du château. Après une heure de pluie, qui emporte toutes les ordures, on ouvre les passages ; & comme ces pluies sont longues & abondantes, la cîterne ne tarde pas à se remplir. Le dessus qui est bien bouché, forme une promenade très-agréable, le long de laquelle on a dressé une batterie de canon.

Les logements du fort sont spacieux & commodes, & ont trois faces revêtues de brique. Les barraques même des soldats l'emportent de beaucoup sur celles des autres établissements de la côte de Guinée. Ils sont logés deux à deux, & payés réguliérement une fois la semaine en poudre d'or. Il y a d'ailleurs, dans le corps de la place, un très-grand magasin & plusieurs petits, des loges pour les esclaves, une forge & des atteliers bien fournis pour les ouvrages de fer, & une grande cuisine d'autant plus nécessaire, que les facteurs ont une table excellente. L'appartement du directeur communique à une salle à deux usages : on y mange ; & l'on y fait le service ecclésiastique. Le premier étage est orné

d'un balcon qui regne dans toute l'étendue de la façade, & sous lequel sont placées quantité de petites boutiques le long du mur. On vante beaucoup la grandeur & la beauté des jardins, qui n'ont pas moins de deux lieues de tour. Ce terrein est fertile, & renferme tout ce que la nature peut produire dans la zone torride.

Les Portugais sont les premiers Européens qui se soient établis au cap-Corse. Ils y bâtirent un fort au commencement de l'autre siecle, & en furent dépossédés par les Hollandois qui en augmenterent les fortifications. Les Anglois le prirent sur ces dernieres; & la possession leur en étant restée par le traité de Bréda, ils le mirent dans l'état où il est actuellement. Les Danois avoient aussi élevé une citadelle sur une colline peu éloignée; & ils la nommerent Frédéricsbourg; mais comme le climat leur étoit contraire, ils abandonnerent cet établissement, & le laisserent tomber en ruine. Les Anglois le prirent, le firent réparer, & lui donnerent le nom de Fort-Royal.

La ville d'Ogoua, située dans le voisinage, & occupée par des negres, con-

tient cinq à six cents maisons, séparées les unes des autres par des rues très-étroites. La malpropreté des habitants y cause une puanteur insupportable, soit parce qu'ils font leurs ordures autour des maisons, soit parce que, ne s'occupant que de la pêche, ils ont la coutume de laisser toujours pourrir le poisson avant que de le manger. Ces peuples sont dans l'usage de donner à leurs enfants le nom du jour auquel ils sont nés; la plupart s'appellent Dimanche, Lundi, Mardi, &c.; mais quand ils parviennent à l'âge viril, ils en prennent d'autres qui expriment leurs qualités naturelles, comme Lion, Loup, Perroquet, &c. Ils nomment de même les blancs, avec lesquels ils font quelque commerce; & leurs allusions sont ordinairement assez justes. La ville d'Ogoua est renommée par son marché qui se tient tous les jours, & où l'on apporte, avec beaucoup de poudre d'or, des provisions de tous les lieux voisins.

A quelque distance du cap-Corse, en tirant au sud ouest, on trouve la ville & le fort de Mina. Quoique ce nom semble annoncer un pays de mines, il n'y en a pourtant point dans les environs; &

vraisemblablement les Portugais ne l'ont ainsi appellé, que pour faire connoître l'abondance d'or qu'ils y recevoient de toutes parts. Ce fut au milieu du quinzieme siecle qu'ils y bâtirent un château. Ils le nommerent le fort Saint-George, parce qu'ils y aborderent le jour de cette fête. Leur premier soin, dès qu'ils y furent établis, fut d'y apporter plusieurs bestiaux inconnus dans cette contrée, de les y faire multiplier, d'y planter du maïs, des cannes de sucre, & quantité de fruits qu'on y trouve aujourd'hui en abondance.

Les sentiments sont partagés sur la maniere dont cette place a passé sous la domination des Etats-Généraux. Les Portugais prétendent que les Hollandois l'ont prise par trahison ; & ces derniers soutiennent qu'ils s'en sont emparés de bonne guerre. Quoi qu'il en soit, ce fort est devenu leur principal établissement sur la Côte d'Or. Leur directeur général & leurs premiers facteurs y font leur résidence ; & les vaisseaux de la compagnie y amenent leurs marchandises, lesquelles sont ensuite distribuées dans tous les

autres magasins de la côte. On oblige les negres d'apporter leur or dans l'intérieur du château : il y est mis à l'essai, pesé, purifié ; & ce n'est qu'après s'être assuré qu'ils ne l'ont point falsifié (art dans lequel on les dit très-experts) qu'on leur délivre les effets qu'ils prennent en échange. Les marchandises ne sortent point sans avoir été payées ; ou, si le facteur accorde des crédits, c'est toujours à ses propres risques. Les negres, qui viennent ici de fort loin pour le commerce, sont ordinairement des esclaves, entre lesquels il y en a toujours un, que les maîtres ont choisi pour servir de chef à la troupe. Il est traité avec beaucoup d'égards par les Hollandois, qui sont intéressés à se l'attacher. Ils n'épargnent ni les caresses ni les présents, parce qu'il dépend de lui de s'adresser, de préférence, à d'autres comptoirs.

Je ne parlerai point de la forme de gouvernement observée dans cette colonie ; elle est à-peu-près la même que dans tous les autres établissements Hollandois. La principale autorité est entre les mains du directeur général ; & les officiers des forts ne peuvent rien en-

treprendre sans son aveu. Cependant les affaires difficiles & de grande importance doivent être discutées dans un conseil, où chaque membre a droit de dire librement son avis ; mais comme le directeur a le pouvoir de déplacer les officiers sur toute la côte, sans rendre compte de ses motifs, on a grand soin de se conformer à ses volontés. Un premier facteur de Mina, qui a servi fidélement pendant trois ans dans cet office, a de justes prétentions à cette place. La compagnie, qui confie toute son autorité à son directeur, apporte beaucoup d'attention à ce choix. Elle lui donne des gages considérables, avec quantité de droits sur le commerce, qui assure la fortune d'un homme intelligent.

Les intérêts de la religion paroissent assez négligés chez les Hollandois de la Côte d'Or. Dans un espace de cette étendue, elle n'est administrée que par un pasteur aidé de son clerc. Ses appointements sont plus que suffisants pour en entretenir cinq ou six, sans compter les amendes spirituelles, qui sont de vingt-cinq sols pour chaque officier qui s'absente du service divin.

Le château de Mina est très-fort ; & situé très-avantageusement au centre de la Côte, pour protéger le commerce. Il est environné de quatre grands bastions, dont deux regardent la mer, & les deux autres la campagne. Ces quatre ouvrages sont montés de gros canons, qui forment une batterie redoutable. Au centre est une grande place quarrée, où l'on a bâti une église. Depuis que la compagnie Hollandoise en est en possession, elle n'a rien épargné pour l'augmenter & pour l'embellir. Je n'en ferai pas la description ; il suffit de dire qu'il est plus grand, plus beau, mieux fortifié, que celui du cap-Corse ; qu'il ressemble beaucoup plus à un palais qu'à un comptoir, à la demeure d'un grand roi, qu'à celle d'une compagnie de marchands.

La ville de Mina, que les habitants nomment Oddena, est sur la riviere de Benja, dans une longue & basse péninsule. Toutes ses maisons sont de pierre ; ce qui lui donne de grands avantages sur les autres villes des negres, qui ne sont, le plus souvent, que de terre ou de bois. Elle étoit autrefois très-peuplée & très-florissante ; mais la tyrannie du

gouvernement Hollandois l'a tellement appauvrie, qu'elle peut aujourd'hui passer pour une des plus foibles villes du royaume de Fétu. Elle est divisée en trois parties, qui la feroient prendre pour autant de villages. Chacune d'elles est régie par un chef & quelques officiers inférieurs, qui ont l'administration ordinaire de la justice. Ces trois chefs, avec leur cour, forment la régence de cette petite république, depuis que les Portugais l'ont rendue indépendante du roi de Fétu.

La capitale de ce royaume est située dans les terres ; & c'est tout ce que j'ai pu en apprendre. Abrambo, ville de la même contrée, est grande, bien peuplée, & célebre par une assemblée générale de tous les sujets que le souverain y appelle, tous les ans, dans un temps indiqué. Elle dure huit jours, pendant lesquels le peuple n'est occupé qu'à danser. Le roi, assisté de ses ministres & de deux facteurs Anglois du cap-Corse, y juge les procès qui n'ont pu être terminés par les tribunaux inférieurs. Ce royaume étoit autrefois si puissant, qu'il inspiroit la terreur à ses voisins, & les avoit rendus

ses tributaires ; mais il est actuellement dans un tel état de foiblesse, que la noblesse & le roi même, dont la couronne est élective, n'ose faire un pas sans la permission de celui de Commendo.

Ce dernier est lui-même très-dépendant des Anglois & des Hollandois, qui possedent des forts dans ses états. Les Normands y avoient aussi un comptoir, dont les negres nous firent voir les ruines, lorsque nous y arrivâmes, le 15 du mois d'août. Il paroît même qu'ils s'y étoient fait aimer : car les habitants ont toujours conservé depuis beaucoup d'affection pour les François. Il n'a pas tenu à eux, que nous n'y eussions des établissements qui les missent à portée de se joindre à nous contre les sujets des Etats-Généraux & de la Grande-Bretagne, avec lesquels ils ont eu des guerres fréquentes. Les petits royaumes qui environnent celui de Commendo, sont si pauvres, & les rois si misérables, que les marchands Européens ne leur feroient pas crédit de trente pistoles ; ils ne seroient pas en état de les payer.

Le 16, nous doublâmes le cap des

Trois-Pointes ; & le même jour nous entrâmes dans le pays d'Axim. C'étoit autrefois un royaume puissant, qui avoit soumis la plupart de ses voisins. Il est gouverné aujourd'hui par une espece de sénat ; & lorsqu'il est question de paix ou de guerre, ou d'établir des impôts, les chefs s'assemblent & jugent en dernier ressort. La riviere d'Axim passe au milieu de la capitale, qui porte le même nom. Elle est à peine navigable pour les canots ; mais son sable est tout chargé d'or. Les negres en remplissent des calebasses ; & lorsqu'ils en ont une quantité suffisante, ils en mettent dans un vase plusieurs poignées ; & le tenant dans la riviere, ils le remuent avec la main. Les parties les plus légeres sont emportées par le courant de l'eau ; & ce qui reste est une poudre jaune & pesante, dans laquelle il se trouve quelquefois des grains assez considérables. Cet or est ordinairement fort pur, & passe pour le meilleur de la Côte ; mais les negres y mêlent toujours beaucoup de cuivre.

L'or que produit le pays d'Axim a tellement excité la cupidité des Euro-

péens, qu'ils s'y sont établis à l'envi, & ont tous voulu y avoir des comptoirs & des forts. Le premier qu'on y trouve en arrivant de Juida, est sur le cap des Trois-Pointes, & se nomme Disckscove. Les Anglois, après avoir long-temps disputé ce terrein aux sujets du roi de Prusse, l'emporterent enfin, & y bâtirent une forteresse. Les Prussiens en construisirent aussi une sur le même cap, ensuite une seconde, puis une troisieme plus grande que les deux premieres, qu'ils appellerent Frédéricsbourg. Mais les gouverneurs qu'on y envoya successivement, ayant peu de capacité, leurs affaires tomberent tellement en décadence, qu'ils abandonnerent leurs établissements, dont les Anglois ne tarderent pas à s'emparer.

Le fort de Saint-Antoine, possédé par les Hollandois, est situé sur un rocher qui s'avance dans la mer en forme de péninsule. Il fut d'abord bâti par les Portugais; mais il étoit de leur destinée d'enrichir les Hollandois de leurs dépouilles. Ceux-ci tiennent la ville d'Axim dans la dépendance, parce qu'elle est sous le canon du château.

Le chef du comptoir, qui eſt le principal officier de la compagnie de Hollande ſur toute la côte après celui de Mina, s'attribue une autorité ſouveraine dans le canton. Il juge les cauſes, reçoit les amendes, & en retient les deux tiers. Les pêcheurs ſont obligés de lui donner le huitieme de leur priſe.

Je ſuis, &c.

Du fort S. Antoine, dans le royaume d'Axim, ce 19 août 1753.

LETTRE CLXXVIII.

SUITE DE LA CÔTE D'OR.

LEs pays dont j'ai parlé dans la lettre précédente, contiennent plusieurs villes & villages sur le bord de la mer, entre, ou sous les forts & les châteaux Européens : mais les principales habitations des negres, & les plus peuplées, sont dans les terres. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Madame, combien il est difficile de donner des éclaircissements exacts sur les régions intérieures de l'Afrique, où les étrangers ne pénetrent presque jamais. Si l'on en croit les naturels du pays, les états situés derriere la côte se divisent en vingt-neuf ou trente souverainetés qu'ils nomment tous par leurs noms, & dont ils racontent ce qu'ils veulent, mais rien qui mérite d'être rapporté. On sait en gros qu'on y trouve beaucoup d'or ; que les habitants le tirent du sein de la terre, ou des rivieres dont ils lavent le sable ; & que les chemins qui con-

duisent à ces différentes contrées, sont infestés de voleurs qui font acheter bien cher la liberté du commerce.

Les Européens, qui connoissent mieux les habitants de la côte, nous représentent ceux-ci comme des hommes fiers, qui ne daignent pas regarder ceux qui leur parlent. Ils ont le ton haut & impérieux, même avec leurs égaux; mais on remarque en eux un respect comme naturel pour les blancs; & il n'y a point de politesses qu'ils ne leur fassent, pour en obtenir quelques témoignages de considération. Ils n'en sont pas moins ardents à les tromper; ils s'en font même gloire; & c'est une preuve d'esprit aux yeux de leur nation. Lorsqu'on les prend sur le fait, ils apportent pour excuse, que les Européens ont quantité de biens superflus, tandis que les negres manquent du nécessaire. Ils ajoutent que c'est rendre service aux marchands étrangers que de les voler, parce qu'ils sont plutôt en état de retourner dans leur patrie.

Il semble que la nature n'ait jamais fait entendre sa voix à ces barbares. Un homme mortellement blessé, n'a

aucun ſecours à attendre d'eux. La maladie d'un ami n'excite ni leur attention ni leur pitié ; & ſa mort ne leur arrache ni larmes ni regrets. Les premiers qui abandonnent un pere mourant, ſont ſes enfants & ſes femmes. Il reſte ſeul & délaiſſé, s'il n'a point d'eſclaves pour le ſervir. Cette barbarie n'eſt pas même regardée comme une faute ; tout le monde y eſt expoſé ; & perſonne n'en eſt ſurpris. Si le malade ne meurt pas, il voit revenir ſes femmes & ſes enfants, & recommence à vivre avec eux comme auparavant.

Les femmes de la Côte d'Or paſſent pour les plus jolies négreſſes de la Guinée. On les compare à nos Provençales pour la vivacité & pour l'eſprit. Elles parlent vîte & beaucoup, & ſont d'ailleurs également intéreſſées & libertines. Elles vendent cher leurs faveurs aux Européens, ſur leſquels elles ſavent prendre un empire abſolu, tant elles ſont fines & engageantes. Tous leurs ſoins ſe rapportent à plaire ; & elles plaiſent ſur-tout par leur extrême propreté & leur amour pour le plaiſir. Le ſoin qu'elles prennent de leurs dents, les rend

plus blanches que l'ivoire. A l'arrivée des Portugais, elles ne connoiſſoient ni les habits, ni la parure, & étoient alors bien loin de penſer, que le moyen le plus capable d'exciter les deſirs, eſt de cacher ce qui les fait naître. Mais voyant que leur nudité dégoûtoit les Européens, elles commencerent à couvrir les endroits où elle paroiſſoit plus choquante. Elles s'accoutumerent enſuite à arranger leurs cheveux, à les charger de bijoux ; elles porterent des colliers, des boucles d'oreilles, des bracelets, de petites ceintures, des anneaux aux pieds, aux jambes, aux genoux ; & inſenſiblement elles ne laiſſerent plus voir que les parties du corps les moins néceſſaires, ou les moins faites pour le plaiſir. C'eſt un ornement parmi elles d'avoir de grands ongles ; elles les entretiennent toujours propres, & les rendent même utiles aux marchands, en les faiſant ſervir, comme de petites cuillers, pour prendre de la poudre d'or. La meſure d'un ongle eſt ordinairement une demi-once de ce métal.

Les hommes qui épouſent ici pluſieurs femmes, en ont toujours deux

qu'ils dispensent de toute espece de travail manuel. La premiere, qui se nomme la *muliere-grande*, a soin de l'argent & des richesses du mari. La seconde, appellée la *bossum*, autrement la *divine*, est une jeune & belle esclave, consacrée au fétiche de la famille. L'avantage qu'elle a d'appartenir à la religion, lui donne celui de coucher avec son époux le jour de l'anniversaire de sa naissance, & à toutes les fêtes du dieu, dont elle est comme la prêtresse. La muliere-grande a trois fois la semaine la même faveur; & le mari est obligé de lui donner une certaine quantité d'or, toutes les fois qu'il admet dans son lit une de ses concubines; encore ne peut-il le faire sans son consentement. Un negre me disoit, il y a quelques jours, qu'il étoit réduit à une seule femme, parce que sa muliere grande, plus avide de plaisir que de richesse, ne lui permettoit pas d'en voir d'autre. Il est vrai qu'elle ne jouit de ce grand privilege, que pendant sa jeunesse; car lorsqu'elle devient vieille, le mari en prend une autre; & elle est réduite à l'état humiliant d'une simple servante.

La févérité des loix établies contre l'adultere, plus foible que le penchant naturel de toutes ces femmes pour la volupté, ne les empêche, ni d'entretenir des intrigues, ni de chercher, au riſque de leur vie, quelque ſoulagement au feu qui les dévore. Leur impatience eſt ſi vive, que ſi elles ſe trouvent ſeules avec un homme, elles ne balancent pas à ſe précipiter dans ſes bras ; & pour accélérer le moment du plaiſir, elles arrachent, plutôt qu'elles n'ôtent, le vêtement importun qu'un reſte de pudeur oppoſe encore à leurs deſirs.

Il y a de ces femmes qui préferent la proſtitution publique à l'état du mariage ; & voici de quelle maniere elles ſont initiées dans cette honteuſe profeſſion. On les conduit dans une grande place ; & là un jeune garçon, au-deſſous de l'âge nubile, feint de les careſſer aux yeux de tout le monde, pour faire connoître qu'à l'avenir elles doivent recevoir indifféremment tout ce qui ſe préſentera, ſans excepter même les enfants. On leur bâtit enſuite de petites cabanes dans des lieux écartés, pour ſe livrer à tous les hommes

qui les visiteront ; & dès ce moment, elles sont soumises à toutes leurs volontés, sans pouvoir exiger d'autre prix que ce qu'on leur offre. On peut leur donner beaucoup plus ; mais elles doivent être contentes de ce qu'elles reçoivent.

Il y a peu de villes sur la Côte d'Or, qui n'ait au moins deux ou trois créatures de cette espece ; & la plus grande affliction qui puisse arriver aux habitants, est de les perdre. Lorsque les Hollandois d'Axim ont quelque démêlé avec les negres, la meilleure voie, pour les ramener à la raison, est de leur enlever leurs *Abeleres*, c'est le nom qu'on donne ici aux filles publiques. La nouvelle n'en est pas plutôt répandue, que les jeunes gens vont déclarer à leurs chefs, que s'ils ne s'arrangent pas pour les délivrer, ils prendront leurs femmes, & s'en amuseront en attendant. Cette menace ne manque jamais son effet.

Ces filles ont un maître particulier, à qui elles remettent tout ce qu'elles gagnent ; il leur fournit l'habillement & les autres besoins de la vie. Elles tombent dans une condition bien misérable, lorsqu'une prostitution si dé-

clarée leur attire quelque maladie contagieuse ; elles sont abandonnées de leur maître même, qui s'intéresse peu à elles, dès qu'il ne tire plus de profit de leurs charmes ; & leur sort est de périr d'une mort malheureuse ; mais tant qu'elles joignent la santé aux agréments qui les ont fait choisir pour cette profession, elles sont très-honorées du public. Cette autre espece de femmes qui, livrées par état à la débauche, exercent le même métier, mais avec plus de décence, & donnent au libertinage l'attrait que lui ôte presque toujours la prostitution, les courtisannes enfin, qu'on ne voit que dans les états riches & policés, sont inconnues sur la Côte d'Or.

Parmi d'autres usages, il s'en pratique un ici à la mort des rois, dont je n'ai encore vu d'exemple nulle part. Pour honorer le monarque défunt, outre les femmes, les officiers, les esclaves, & toutes les autres victimes humaines qu'on immole sur sa tombe, on achete des vieillards qui n'ont plus la force de travailler ; on les tourmente cruellement ; & pour terminer leur vie d'une maniere encore plus horrible, on leur fait trancher

la

ſa tête par un enfant de ſept à huit ans. La foibleſſe de l'exécuteur, qui peut à peine ſoutenir le ſabre, fait ordinairement durer cette boucherie pendant plus d'une heure ; & cette barbarie paſſe ici pour un acte de religion. Les Européens n'ont rien négligé pour détruire ces affreuſes coutumes ; les Hollandois emploient la force pour les proſcrire de l'étendue de leur juriſdiction. Les autres pratiques funéraires ſont les mêmes que chez tous les negres d'Afrique ; en voici de particulieres, mais qui regardent d'autres objets.

Ce qu'on appelle ailleurs le droit des gens, n'eſt point ici contraire au droit naturel. En vain un meurtrier change de royaume ; on le pourſuit par-tout, & lorſqu'il eſt pris, on le livre à la famille de celui qu'il a tué.

Chez nous, on fortifie les villes pour avoir, ou une défenſe contre l'ennemi, ou une retraite en cas de malheur ; ici, lorſqu'une guerre eſt déclarée entre deux nations, on détruit réciproquement les villes & les villages, pour ôter aux ſoldats l'eſpoir de retourner dans leur pays. L'honneur ſuprême de

ces guerriers eſt d'avoir un caſque orné de crânes humains, & la porte de leur maiſon décorée de mâchoires d'hommes.

Un créancier, pour ſe faire payer, ne s'adreſſe point ici aux tribunaux de la juſtice; il prend à ſon voiſin la premiere choſe qu'il peut attraper, & lui tranſporte ſon droit ſur ſon débiteur. Un negre a quelquefois l'effronterie d'aller trouver un pere de famille, & ſe plaignant que ſon fils, ſon frere, ſon neveu, ou ſon eſclave lui a fait tort, il menace de tuer quelque habitant, s'il ne reçoit pas une prompte ſatisfaction. Lorſqu'il a le courage d'exécuter ſa menace, le pere de famille porte la peine du crime, comme s'il l'avoit commis lui-même. Dans le pays d'Axim, un homme s'adreſſe aux juges même, & leur dit: " un tel m'a injurié; je vous le livre ". Sur cette plainte, on arrête l'accuſé, & on le met à l'amende ſans un plus long examen. S'il refuſe de payer, les juges vont droit au marché, & prennent pour ſon compte, la même ſomme en marchandiſes. C'eſt ordinairement de l'eau-de-vie, ils la boivent enſemble; & il ſe paſſe

peu de jours qu'ils ne se régalent de cette sorte.

Quand on reçoit la visite d'un étranger, on lui présente trois fois la main, en lui faisant craquer à chaque fois le doigt du milieu. Après les premiers compliments, les femmes se hâtent d'apporter de l'huile de palmier, & frottent de cette espece d'essence toutes les parties du corps de leur hôte.

On regarde comme une galanterie, & même comme une marque de magnificence, de laisser tomber en buvant, de la liqueur sur son menton, sur sa poitrine, sur ses habits. On aime à voir autour de soi des ruisseaux de vin ; & les matelots prennent volontiers part à cet amusement.

Les vents rendus par en haut ou par en bas, passent chez ces peuples pour une horrible indécence ; & la mort même ne la leur feroit pas commettre volontairement. Ils paroissent très-offensés, lorsqu'ils ne voient pas les mêmes ménagements pour eux de la part des Européens.

Quand une femme va au marché, ou fait quelque visite, le mari trempe dans du vin de palmier un mor-

ceau de ſon fétiche domeſtique, & préſente à ſon épouſe un verre de cette liqueur, comme un vœu de chaſteté pendant ſon abſence ; à ſon retour, il lui fait faire le même ſerment. Dans la célébration du mariage, la fille promet d'aimer ſon époux, & de lui être fidelle. Le jeune homme promet auſſi d'aimer ſa femme ; mais il ne parle point de la fidélité.

Preſque tous les habitants de cette côte pratiquent une cérémonie bizarre & extravagante, par laquelle ils prétendent chaſſer le diable de leurs villages & de leurs villes. Huit jours avant cette fête, on s'y prépare par des réjouiſſances qui retracent la licence effrénée des anciennes ſaturnales. Il eſt alors permis d'inſulter les perſonnes les plus diſtinguées ; & chacun a la liberté de dire tout ce que la malignité lui ſuggere. Les propos les plus injurieux ne ſont réprimés par aucune punition ; & il n'y a point de récits ſcandaleux, de fauſſes imputations, de ſatyres ſanglantes, d'injures groſſieres, de calomnies atroces, d'impoſtures abominables, qu'on ne puiſſe haſarder avec impunité. Le ſeul moyen

de fermer la bouche aux médiſants ; c'eſt de leur bien donner à boire. Ils changent alors leurs invectives en panégyriques. Le huitieme jour, de grand matin, on entend des cris horribles par toute la ville : c'eſt la chaſſe qui commence. Les habitants ſe mettent à courir tous enſemble du côté de la campagne, & jettent devant eux des pierres, du bois, de la terre, de la boue, & jusqu'à leurs excréments, comme s'ils voyoient fuir le diable. Lorſqu'ils le croient bien loin de l'habitation, ils reviennent joyeuſement, & ſe perſuadent n'avoir plus rien à craindre. Pendant ce temps-là, les femmes ont ſoin de fureter dans tous les lieux les plus ſecrets de la maiſon, & de récurer leur vaiſſelle, de peur que le diable ne ſe cache dans quelque coin, ou ne ſe réfugie dans quelque marmite.

Etonné de la multitude prodigieuſe d'idoles que je rencontrois dans tous les lieux de cette côte, je demandai à un des habitants combien ils avoient de dieux ? « Et qui pourroit vous le „ dire, répondit le negre ? A la moin„ dre affaire qui nous arrive, notre pre„ mier ſoin eſt d'en créer un qui nous

„ procure un heureux ſuccès. L'un
„ choiſit un fagot, & lui fait ſon of-
„ frande ; l'autre préfere une tuile, &
„ l'adore en ſe proſternant. Celui-ci
„ embraſſe un arbre, & lui adreſſe des
„ prieres, celui-là ſe met à genoux de-
„ vant une pierre, & lui immole des
„ victimes. Si l'affaire réuſſit, le nou-
„ veau fétiche eſt placé avec honneur
„ parmi les anciens ; & ſon nom aug-
„ mente nos litanies. D'où vous devez
„ conclure, continua-t-il, que nous
„ avons autant de dieux qu'en peut
„ faire notre caprice, autant du moins
„ que d'affaires qui nous arrivent „. Ce
negre, Madame, étoit un eſprit fort,
qui affectoit de ſe moquer de ſes imbé-
cilles compatriotes.

Ces mêmes peuples ajoutent foi aux
apparitions, aux revenants, & à toutes
les abſurdités dont le vulgaire n'eſt pas
même encore détrompé en Europe.
Pour écarter ces eſprits importuns,
c'eſt toujours aux prêtres qu'on s'a-
dreſſe. Ils font élever auprès de la mai-
ſon du défunt, une grande table magni-
fiquement ſervie aux frais de la famille;
&, lorſqu'elle eſt couverte de viandes,
les parents ſe retirent pour donner à

l'esprit le temps de se repaître de tous les mets qui composent ce festin. Pendant leur absence, les plats disparoissent; & le soir, tout le monde, excepté les prêtres, est persuadé que l'ombre du mort a dévoré ces provisions, & qu'elle ne troublera plus personne par ses visites.

Ces gens ont toutes les semaines, un jour de repos qu'ils observent avec autant de soin, que les Turcs le vendredi, les Juifs le samedi, & nous le dimanche. Cette fête est fixée au mercredi; & voici quelle en est l'origine. Tous les canots des pêcheurs d'un certain canton ayant essuyé à pareil jour une tempête terrible, se briserent contre un rocher; & en mémoire de ce triste événement, il fut résolu dans la nation de ne plus pêcher ce jour-là, mais de le consacrer au repos, ou de l'employer à la danse.

Quelques-uns pensent que l'homme n'a pas conservé la figure qu'il a reçue de Dieu au moment de la création, & que plusieurs de ses membres ont changé de place. Ils croient, par exemple, que pour favoriser la propagation de l'espece, le souverain Etre avoit mis

les parties qui ſervent à cet uſage dans l'endroit où nous avons le nez, mais que le genre humain s'étant depuis ſuffiſamment multiplié, Dieu leur a aſſigné un lieu plus ſecret & plus modeſte.

On connoît ici cinq claſſes de negres: les rois, les chefs de la juſtice, les riches, le peuple & les eſclaves. Les premiers n'ont aucune majeſté dans leurs palais. On ne voit ni gardes à leurs portes, ni courtiſans empreſſés à les ſervir. S'ils paroiſſent dans la ville, à peine ſont-ils ſuivis de quelques eſclaves; & ceux qui ſe trouvent à leur rencontre, ne leur donnent aucune marque de reſpect. Ils ſont la plupart ſi mal eſcortés & ſi mal vêtus, qu'on ne les diſtingue preſque pas du reſte du peuple. Leur pauvreté eſt ſi grande, & leurs états ſont ſi petits, que ſouvent les terres de leur dépendance ne s'étendent pas au-delà de leur village. Ce ſont les Européens qui les ont honorés du titre de roi; ils ne prenoient entre eux que celui de capitaines.

On ne remarque point de différence entre l'éducation royale & celle des enfants du commun. Un prince choiſit une profeſſion honnête, telle

que l'agriculture ou la pêche, & ne rougit pas de vendre lui-même au marché le fruit de son travail. C'est ordinairement en quittant ces exercices méchaniques, qu'il monte sur le trône de ses peres ; & l'on a vu porter la couronne par des negres qui avoient servi les Européens dans les emplois les plus vils. Aussi le moindre de nos facteurs se croit-il fort au-dessus de ces monarques Africains. Il y en a de si misérables qu'ils n'ont ni argent, ni assez de crédit, pour offrir un flacon de vin aux étrangers dont ils reçoivent la visite.

Les princesses du sang, s'il est permis de les qualifier de la sorte, sont mariées fort jeunes, sans aucun égard à leur naissance ; & l'on n'est pas surpris que la fille d'un roi devienne la femme d'un esclave. Leur inclination est la seule regle de leur choix, sans craindre qu'on leur fasse un crime de préférer les droits de la nature aux conventions de la société. Ce principe, si connu parmi nous, qu'il ne faut point avilir le rang dans lequel on est né, par des alliances que l'opinion condamne, est un langage ignoré de ces barbares ; ce n'est que sur la convenance des personnes,

qu'ils fondent le bonheur des mariages; & il n'est sur cet article, aucune convention parmi eux, qui puisse désapprouver ce que le goût justifie.

Les chefs de la justice, qui composent le second ordre de l'état, sont choisis parmi les notables, & doivent être d'un âge mûr. Les facteurs Européens président à la plupart de ces élections.

La troisieme classe renferme les personnes riches, soit qu'elles aient reçu leur fortune par héritage, soit qu'elles la doivent à leur industrie. Ce sont comme les nobles de la nation; ils acquierent cette qualité par des fêtes très-dispendieuses qu'ils donnent au peuple. Elle ne leur vient ni de la naissance, ni des charges, ni de la faveur, mais du bonheur que le dernier des negres peut avoir de s'enrichir; car tous les postes d'honneur sont également ouverts à ceux qui ont assez de bien pour en soutenir la dépense. La premiere démarche du candidat qui aspire au titre de gentilhomme, est de faire attacher un bœuf à un pilier au milieu de la place publique. On annonce ensuite, par une proclamation solemnelle, qu'un tel habitant demande à être annobli. Alors

tout le monde ſe prépare à l'inſtallation. On s'aſſemble ſur la place ; on félicite le récipiendaire ; on le conduit en triomphe par toute la ville ; & l'on finit par égorger le bœuf, qui, ſur le champ, eſt diſtribué à la populace. Je ne parle pas des préſents & autres frais de la fête, qui quelquefois vont ſi loin, qu'ils appauvriſſent le nouveau noble. La tête de l'animal eſt portée dans ſa maiſon ; & ſuſpendue comme un monument de ſa nouvelle dignité, elle eſt ſon premier titre d'honneur.

Ces nobles n'ont pas d'autre profeſſion que celle de marchands. Tout negres qu'ils ſont, ils ont aſſez de bon ſens, pour concevoir que le commerce étant le premier reſſort de la fortune, cette occupation, qui éloigne l'indigence, ne doit pas être regardée comme incompatible avec la nobleſſe que l'indigence avilit. Ils laiſſent nos gentilshommes d'Europe ſe repaître de ce préjugé barbare dans leurs vieux châteaux qui tombent en ruine, au milieu de leurs terres ſeigneuriales, qui ne peuvent nourrir leurs ſeigneurs.

Un des grands privileges de ces nobles Africains, eſt de pouvoir ſouffler

à leur gré dans un cornet d'ivoire ; ce qui n'eſt permis qu'à ceux qui ſont initiés dans tous les droits de la grandeur. Un negre ſubalterne, qui voudroit ſe réjouir avec de pareils inſtruments, ſeroit obligé de les emprunter d'eux, & d'obtenir leur permiſſion. Une autre prérogative qui les diſtingue ſpécialement, eſt de pouvoir donner publiquement des preuves d'adreſſe & de force dans tous les exercices militaires. Ils paſſent les nuits à l'air, armés de toutes pieces, pour faire connoître que ſans craindre aucun danger, ils ſont diſpoſés à toutes ſortes de fatigues. Rien n'approche de leur fierté, lorſqu'ils ſont parvenus à cet honneur. Ils en parlent ſans ceſſe aux étrangers, & n'oublient aucun des avantages de leur qualité.

A l'égard des deux dernieres claſſes des negres de la Côte d'Or, qui ſont le peuple & les eſclaves, je n'ai point de remarques à faire ſur leur caractere & leur maniere de vivre, qui n'aient déjà trouvé place dans mes lettres précédentes.

L'or & le ſel ſont preſque les ſeules marchandiſes qui ſe vendent ſur cette côte. C'eſt avec ce même or, que les

Anglois ont frappé ces pieces de monnoie, auxquelles ils ont donné le nom général du pays où on le trouve. Les guinées d'Angleterre sont à-peu-près du même poids & de la même valeur que nos louis. Les negres creusent des trous dans la terre près des lieux où l'eau tombe des montagnes ; & l'or y est arrêté par sa pesanteur. Alors ils en tirent le sable, le lavent, & le passent jusqu'à ce qu'ils y découvrent quelques grains qui les paient de leur travail. Les marchands d'Europe prennent ordinairement un negre à leurs gages, pour séparer de l'or véritable, un or faux, une espece de poussiere de cuivre, qui donne lieu à beaucoup de fraudes dans le commerce.

On distingue ici trois sortes d'or, le fétiche, les lingots & la poudre. L'or fétiche est fondu ou travaillé en différentes formes, pour servir de parure aux deux sexes. Rien n'est si commun parmi les naturels du pays, que ces sortes d'ornements. Dans les danses publiques, on voit des femmes chargées de deux cents onces de ce métal. Les lingots sont des morceaux de différents poids, tels, dit-on, qu'on

les trouve dans la mine ; mais ils sont très-sujets à l'alliage. La meilleure poudre d'or est celle qui vient du royaume d'Axim. Les habitants sont persuadés que Dieu voulant partager ses dons entre les blancs & les noirs, permit aux negres de choisir entre l'or & la science. Ils donnerent la préférence au métal ; & Dieu, pour les punir de leur avarice, ordonna qu'ils fussent assujettis à l'empire des blancs ; dans cette idée, ils croient fermement qu'il est impossible aux Africains de savoir lire ou écrire, mais qu'en revanche, leur pays est le seul d'où l'on tire l'or.

Le sel produit des richesses incroyables aux negres de cette côte : cette seule marchandise y attire tous les peuples de l'intérieur de l'Afrique. Dans les contrées qui fournissent le plus d'esclaves, on donne deux hommes pour une poignée de cette denrée. Les negres creusent des trous, dans lesquels ils font entrer l'eau de la mer. Les parties aqueuses s'exhalent à la chaleur du soleil, & laissent à sec un sel excellent, qui ne demande point d'autre préparation. Dans quelques endroits on voit des salines régu-

lieres, où l'on n'a que la peine de recueillir chaque jour un bien que la nature offre avec prodigalité. Ce sel est d'une blancheur extraordinaire ; on le prendroit d'autant plus aisément pour du sucre, qu'on lui donne communément la forme d'un cône. Les noirs en font beaucoup d'usage dans leurs aliments ; & non contents d'en vendre sur la côte une quantité incroyable, ils le transportent dans plusieurs pays, où la peine du voyage en augmente infiniment le prix. Son unique défaut est de supporter difficilement la chaleur du soleil ; il devient âcre, & acquiert une sorte d'amertume.

Ce que je trouve encore de remarquable sur cette côte, est un arbre dont la prodigieuse grosseur peut mettre à l'abri du soleil un berger avec son troupeau, & couvrir toute une armée de son ombre. J'en ai vu de si larges & de si épais, qu'une balle de fusil auroit à peine atteinte d'une extrêmité des branches à l'autre. D'un seul tronc de ces arbres on fait un canot capable de contenir cinquante hommes. Les Hollandois en ont coupé un auprès d'Axim, qui avoit quarante-huit pieds de cir-

conférence. Le bois en eſt léger & ſpongieux ; & le fruit produit une eſpece de coton, dont l'uſage ordinaire eſt de ſervir de matelas, dans un climat où l'excès de la chaleur ne permet pas de coucher ſur des lits de plumes.

Les animaux privés de la côte d'Or, tels que les chevaux, les vaches, les chevres, les brebis, ſont petits, maigres, ſecs, décharnés, de méchante qualité & de mauvais goût. Les moutons n'ont que la moitié de la grandeur des nôtres ; & la nature, qui fait ſouvent les choſes à rebours, les a couverts de poil au lieu de laine, comme elle a donné aux hommes de ce même pays, de la laine au lieu de poil. Tout chétifs que ſont ces animaux, on ne laiſſe pas de les faire ſervir de victimes dans les ſacrifices, & de nourriture ſur la table des prêtres. Un jour que j'aſſiſtois à l'oraiſon funebre d'un negre de qualité, l'orateur, en terminant ſon diſcours, prit en main les mâchoires de tous les moutons que le mort avoit immolés pendant ſa vie. Elles étoient attachées enſemble, & formoient une eſpece de chaîne, dont le prédicateur tenoit un

bout, tandis que l'autre defcendoit dans la foffe. Il exalta le zele du défunt, & exhorta les affiftants à fuivre fon exemple. Il eut le don de les perfuader ; car après le fermon, ils vinrent offrir chacun un mouton, dont le prêtre eut feul toutes les dépouilles.

Les negres donnent une raifon affez plaifante de la puanteur des boucs. Ils prétendent qu'au commencement du monde, la terre étoit gouvernée par une femme qui aimoit les odeurs, & fe parfumoit le corps d'effence & de baume. Les boucs la prierent de leur communiquer fa recette, pour fe rendre plus agréables en fe frottant des mêmes huiles. Choquée de leur demande, & pour les punir de leur fatuité, au lieu de parfums, elle leur donna une graiffe puante, dont ils ont toujours confervé la mauvaife odeur.

J'ai déjà parlé des fourmis de Guinée, & de leur étonnante voracité. Elles approchent fort de celles de la Guiane, qu'on appelle coureufes, fi toutefois ce ne font pas les mêmes. Elles font leurs loges au milieu des champs & fur les collines ; & ces habitations, qu'elles compofent avec un art infini, font

quelquefois de la hauteur d'un homme. Elles les bâtiſſent auſſi ſur des arbres fort élevés, & viennent de ces lieux aſſiéger les Hollandois dans leurs forts. Elles vous dépouillent un mouton avec tant de propreté, que le plus habile anatomiſte n'en feroit pas un ſi beau ſquelette. Un poulet n'eſt pour elles que l'amuſement d'une heure ; le rat même, quelque léger qu'il ſoit à la courſe, ne peut échapper à ces redoutables ennemis. Qu'une ſeule fourmi l'attaque, il eſt perdu. Tandis qu'il s'efforce de la ſecouer, il ſe trouve aſſailli par quantité d'autres, qui l'accablent par leur nombre. Elles le traînent alors dans un lieu de ſûreté ; & ſi leurs forces ne ſuffiſent pas, elles font venir un renfort, ſe ſaiſiſſent de leur proie, & la conduiſent en bon ordre. Un Anglois m'aſſura qu'elles ne ſe mettoient jamais en campagne, ſans avoir à leur tête trente ou quarante guides, qui ſurpaſſent les autres en groſſeur, & dirigent leur marche. " J'ai vu, continua-t-il, une quantité prodigieuſe de ces animaux, venir nous rendre viſite au Cap-Corſe. Il étoit preſque jour, lorſque l'avant-garde entra dans la chapelle, où quel-

„ ques negres dormoient ſur le plan-
„ cher. Ils furent bientôt réveillés ; &
„ après avoir tenu conſeil , on prit le
„ parti de mettre une traînée de poudre
„ ſur le ſentier qu'elles avoient tracé ,
„ & dans tous les endroits où elles com-
„ mençoient à ſe diſperſer. On en fit
„ ſauter ainſi pluſieurs millions ; mais
„ l'arriere-garde ayant connu le dan-
„ ger, tourna tout d'un coup , & rega-
„ gna ſon habitation „.

Les autres animaux de la Côte d'Or, les quadrupedes, les oiſeaux , les poiſſons , les reptiles , les inſectes ſont à-peu-près les mêmes que dans le reſte de l'Afrique.

Je ſuis, &c.

Au fort de Saint-Antoine, dans le royaume d'Axim, ce 22 août 1753.

Fin du Tome quatorzieme.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE CLXIII.

LE CAP DE BONNE-ESPERANCE.

LETTRE CLXIV.

Suite du Cap de Bonne-Espérance.

LETTRE CLXV.

Suite du Cap de Bonne-Espérance.

Leur

LETTRE CLXVI.

Royaume d'Angola.

LETTRE CLXVII.

Le Royaume de Congo.

LETTRE CLXVIII.

Suite du Congo.

LETTRE CLXIX.

Suite du Congo.

LETTRE CLXX.

Suite du Congo.

LETTRE CLXXI.

LE ROYAUME DE LOANGO.

LETTRE CLXXII.

Le Royaume de Benin.

LETTRE CLXXIII.

LE ROYAUME D'ADRA.

LETTRE CLXXIV.

SUITE D'ARDRA.

LETTRE CLXXV.

Le Royaume de Juida.

LETTRE CLXXVI.

SUITE DU JUIDA.

LETTRE CLXXVII.

LA CÔTE-D'OR.

LETTRE CLXXVIII.

SUITE DE LA CÔTE D'OR.

Fin de la table du Tome quatorzieme.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les treizieme & quatorzieme Volumes du *Voyageur François*; & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris, le 23 Septembre 1770.

Signé, GUIROY.

